CITROËN AMI SUPER
Citroën lance l'Ami Super

Super=74% de puissance en plus
Venez l'essayer chez:
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

MAGAZINE TV - RADIO notre mini-hebdo
(PAGES 13, 14, 19 et 20)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS
FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Les astronautes de «Skylab» ont rejoint la Terre

A l'issue d'un vol orbital d'une durée record, la cabine « Apollo » ramenant les astronautes du « Skylab » Alan Bean, Owen Garriott et Jack Lousma a amerri mardi à 23 h 19 (heure suisse). La cabine s'est posée au bout de ses trois parachutes à 12 kilomètres du porte-avions « New-Orleans », chargé de la récupération, à 350 km au large de la Californie. Les premiers contacts radio indiquent que les trois hommes sont dans un état satisfaisant.

(Lire nos informations en avant-dernière page)

Leur dernière conférence de presse télévisée avant le plongeon
De gauche à droite : Lousma, Garriott et Bean.
(Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS
Du neuf à l'Est ?

Brejnev appelle Lénine à son secours : c'est mauvais signe. Jadis, M. « K » en fit autant et l'on connaît la suite. Et l'on notera aussi qu'en octobre 1964, tout comme aujourd'hui, il était question de détente, du problème chinois et d'une certaine tendance à croire qu'en URSS, ce n'est pas le P.C. qui commande. Du début à la fin. C'est pour cela que voici 9 ans, Souslov s'est fâché. 9 ans, c'est long en Union soviétique. Mais Souslov connaît ses textes mieux que personne.

Nous avons connu le Brejnev tonitruant, vomissant des injures contre les revanchards allemands et le capitalisme occidental. Depuis que Brejnev s'imagine faire une politique personnelle, le spectacle a changé. Nous avons eu droit au Brejnev bon enfant et qui, pour un peu, voici quelques mois à Washington, aurait accompagné Pat Nixon à l'office du dimanche. Est-ce le début du troisième acte, par lequel se termine, on le sait, une tragi-comédie bien réglée ? On nous offre en tout cas un autre personnage. La vedette a changé de style. Elle se défend. Elle plaide. Elle se disculpe. Les Chinois ne sont pas toujours très gentils pour le Kremlin, mais cela ne regarde que lui et pas les autres, tous les autres, c'est-à-dire les millions d'hommes qui, de par le monde, ne vivent pas sous la férule d'un P.C.

Le discours de Brejnev ? Nous en avons donné l'essentiel mardi. On notera qu'il nous est parvenu d'une curieuse façon. Dans sa première version, il n'y avait qu'une attaque générale contre la Chine. Je dis bien la Chine, et non le P.C. chinois. Deux heures passèrent et nous parvint alors de Moscou une nouvelle version combien plus intéressante. Il y était fait mention du réquisitoire contre ceux qui cherchent à envenimer les relations entre Moscou et Pékin, de l'état « anormal » des relations entre les deux pays. Il y était enfin question de l'opposition qui commence à se compter dans les couloirs du Kremlin. Et après tous les discours, les proclamations et les exégèses faites autour des accords Nixon-Brejnev, il n'est sans doute pas indifférent que Brejnev ait choisi une ville où, jadis, la politique soviétique s'illustra pour défendre cette entente soviéto-américaine à laquelle son nom demeure attaché. Pourquoi un tel discours, si tout allait comme sur du velours ? Pourquoi à ce propos appeler Lénine à la rescousse, disant qu'à sa place, le fondateur de l'URSS en ferait tout autant ? Brejnev à ce propos devrait bien relire le maître.

La chose est évidente, claire et logique. Brejnev est toujours le chef. Il n'est peut-être plus tout à fait le maître. Tout simplement parce que, pour certains, peut-être pour beaucoup, il est allé trop loin et trop vite. Jadis, aussi, quand M. « K » s'écroula, on nota une rectification de la politique soviétique à l'égard de la Chine. Jadis aussi, M. « K » avait trop parlé, trop voyagé, trop reçu. Et Souslov n'avait pas apprécié que, recevant au Kremlin quelques milliardaires américains en balade, Khrouchtchev leur dise : « Vendez-nous du whisky plutôt que du coca-cola. » !

Tout n'est pas dit. Rien n'est jamais tout à fait dit au Kremlin. Mais, c'est moins d'un an avant sa chute que M. « K » qui célébrait les premiers tours de valse de la coexistence, avait déclaré aux Américains : « Je bois à l'esprit des accords de Moscou, à la paix du monde entier. » Que pensent les idéologues soviétiques dont, en fait, tout dépend ? Qui a accepté que le patron de l'Occidental Petroleum représente son pays à Moscou ? Et que l'avion commercial russe soit équipé de Lookheed et de Douglas ? Voilà pourquoi au Kremlin, certains commencent à éplucher les textes. Et aussi les intentions.

L. GRANGER

Assurance maladie : les Etats votent le projet d'arrêté

La notion d'obligation est écartée

De notre correspondant à Berne :

Par 27 voix contre 3, le Conseil des Etats a accepté le projet de révision de la constitution en matière d'assurance maladie, accidents et maternité, tel qu'il a été élaboré par le Conseil fédéral, mais avec les amendements de sa commission.

Ce vote signifie que le Conseil des Etats s'est opposé à ce que l'assurance soit déclarée obligatoire.

Du même coup, il s'est prononcé, tout comme le gouvernement, contre l'initiative socialiste pour une meilleure assurance maladie dont il recommande le rejet au peuple et aux cantons.

DISPOSITIONS

L'arrêté du Conseil fédéral est assorti d'une modification de l'article 34 bis de la constitution fédérale stipulant que la Confédération introduit par voie législative une assurance sociale en cas de maladie et d'accidents. Ce faisant elle tient compte des caisses-maladies existantes et sauvegarde en principe la liberté de traitement.

L'article 34 bis alinéa 2, lettre A, précise que :

● L'assurance pour les traitements hospitaliers et pour les traitements et examens analogues coûteux est obligatoire pour l'ensemble de la population. Elle est financée par les cotisations des assurés. L'employeur prend à sa charge la moitié des cotisations des salariés.

● L'assurance pour les autres examens et traitements est facultative sur le plan fédéral. Elle est financée par les cotisations des assurés ainsi que par les subventions de la Confédération et des cantons. La Confédération et les cantons doivent en particulier veiller à ce que les catégories de la population à ressources modestes puissent s'assurer à des conditions raisonnables. Les cantons peuvent déclarer l'assurance obligatoire en général ou pour certaines catégories de la population.

● L'assurance d'une indemnité journalière est obligatoire pour les salariés. Elle est financée par les cotisations des assurés et l'employeur prend à sa charge la moitié des cotisations de salariés.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 11)

Un nouvel observatoire spatial conçu à Genève lancé aujourd'hui en France

De notre collaborateur scientifique :

C'est aujourd'hui que devrait être lancée d'Aire-sur-l'Adour, dans les Landes, en France, la version définitive d'une nacelle astronomique entièrement automatique conçue par l'Université de Genève, couronnement de 10 ans d'efforts de la part du professeur Golay et de son équipe !

Ce petit observatoire spatial automatique, destiné à être emporté sous un ballon stratosphérique géant (100.000 mètres-cubes) jusqu'à une altitude de 36 kilomètres, est capable de viser une étoile et de la tenir en joue avec plus de précision et plus de stabilité que le plus brillant des tireurs d'élite.

Il est pourvu, en outre, d'une triple liaison radio avec la Terre, afin d'assurer la télécommande de ses appareils, la transmission des informations astronomiques qu'il recueille et la vision au sol — sur écran de télévision — des objets célestes observés. C'est enfin le premier engin spatial astronomique capable de viser une étoile de faible intensité en se guidant sur l'une des étoiles brillantes avoisinantes. Le premier satellite astronomique qui fera appel à une telle technique — l'engin américain SAS-d — ne sera pas lancé avant trois ans.

L'expérience à laquelle doit se prêter aujourd'hui la nacelle automatique de l'observatoire de Genève, pour le compte de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, a pour objet la mesure des ondes de l'infra-rouge lointain, émises par le Soleil, c'est-à-dire de radiations dont la longueur d'onde est comprise entre un dixième de millimètre et un millimètre. Cette expérience s'inscrit dans le cadre d'un programme de collaboration établi entre l'Université de Genève et le « Poly » de Zurich dès 1968, et pour lequel ont déjà été accomplis plusieurs vols des nacelles de développement, notamment au printemps de cette année.

Dans l'appareillage qu'emporte la nacelle à 36 kilomètres d'altitude — soit au-dessus de la vapeur d'eau atmosphérique qui retient les ondes infrarouges — le rayonnement du Soleil sera tout d'abord filtré, puis combiné avec lui-même pour donner naissance à ce que les spécialistes nomment des « franges d'interférence ». Ces ondes contribueront alors à déformer une bulle de gaz chauffé tenant lieu de détecteur, et la longueur d'ordre mesurée pourra être immédiatement transmise au sol par radio, où elle sera enregistrée sur bande magnétique au côté des autres indications techniques nécessaires.

Pour ne pas risquer de perdre de vue le Soleil, l'observatoire spatial de l'Université de Genève dispose d'un miroir orientable, qui compense à chaque instant les mouvements de la nacelle : les ondes qu'il renvoie au détecteur proviennent ainsi toujours de la même direction.

LA MESURE DE L'OZONE ATMOSPHÉRIQUE

Cette campagne de tir automnale devrait également permettre aux astronomes genevois de faire une expérience pour leur propre compte, d'ici une semaine environ. Il s'agira d'une dernière vérification de tous les systèmes subtils et nouveaux qui ont été incorporés récemment à leur nacelle, à commencer par cet étonnant dispositif de visualisation au sol qui permet à l'astronome concerné de « vivre » et de surveiller son expérience autrement qu'en voyant un appareil automatique débiter une simple bande magnétique.

L'expérience genevoise sera couplée à une étude du laboratoire de l'atmosphère de l'Université de Paris, dont le but est de mesurer la diminution de la concentration de l'atmosphère en ozone au lever du Soleil.

Eric SCHAERLIG

Le professeur neuchâtelois Golay à l'époque où il fut nommé président de la Société suisse d'astronomie.
(Archives)

Quand Kadhafi fait une « erreur »

ROME (AP). — Le capitaine Flavio Barbalonga, commandant de la corvette italienne « de Cristofaro » qui a été mitraillée à trois reprises, vendredi, par des chasseurs libyens, et dont trois marins ont été blessés, a fait aux autorités navales, un récit détaillé de l'incident à la suite duquel le gouvernement libyen a présenté des excuses, déclarant qu'il s'agissait d'une « erreur ».

Le navire italien « De Cristofaro ». (Téléphoto AP)

La corvette qui est en cours de réparation dans un chantier naval, à Augusta (Sicile), porte la trace d'une centaine d'impacts sur sa coque et ses superstructures.

Le « de Cristofaro », affecté à la protection d'une flottille de bateaux de pêche siciliens, croisait à 33 milles au large de la côte libyenne à l'ouest de Tripoli, lorsque l'attaque eut lieu.

Le bâtiment naviguait en bordure d'un champ de mines mis récemment en place par les Libyens, a déclaré le capitaine Barbalonga, dans une zone s'étendant de 12 à 20 milles à l'intérieur des eaux internationales. Il prévint du danger trois bâteaux qui étaient à proximité.

Vendredi, vers 14 h 30, un chasseur « Mirage » fit trois cercles au-dessus de la corvette à une altitude de 200 mètres puis il piqua sur le bâtiment et balaya le pont de la poupe à la proue de rafales de mitrailleuse. L'un des 126 membres de l'équipage fut blessé par un éclat. L'avion opéra un virage et ouvrit de nouveau le feu.

Deux heures et demie plus tard, un chasseur surgit et attaqua la corvette dans les mêmes conditions, blessant deux autres marins.

L'avion ayant amorcé une nouvelle attaque, le « de Cristofaro » tira trois coups de canon dans sa direction. L'appareil s'éloigna sans avoir été touché.

D'autres chasseurs libyens furent aperçus par le bâtiment vendredi soir et samedi au lever du jour. Le « de Cristofaro » mit alors le cap sur la Sicile. Il a été relevé sur les lieux de pêche par deux autres navires de guerre italiens.

La petite Britannique qui n'a plus de reins

LONDRES (AP) .— La petite Claire Puzey, âgée de quatre ans, doit faire 1000 km en chemin de fer chaque semaine, sous peine de mourir.

Claire n'a plus de reins et, trois fois par semaine, elle doit quitter son domicile, dans le Hampshire, pour aller subir un traitement dans un hôpital de Londres.

Elle fait ces allers et retours trois fois par semaine depuis que ses reins lui ont été enlevés, il y a trois mois.

Emus de son sort, des voyageurs qui ont partagé son compartiment en ont parlé aux autres habitués de la ligne et, lundi, le directeur des chemins de fer britanniques attendait la petite fille à la gare de Christchurch, à son départ pour Londres. Il lui a remis l'insigne des cheminots et le cadeau acheté grâce à une souscription parmi les habitués de la ligne : une édition reliée du livre « Le vent dans les saules ».

Sur la page de garde, l'éditeur avait fait imprimer « A Miss chemin de fer 1973 avec les bons vœux du personnel et de ses compagnons de voyage ». Il a pris la fillette sur ses genoux pour lui lire cette dédicace.

Une des voyageuses lui a donné une livre pour s'acheter des bonbons. Un autre lui a présenté son paquet de « chips » et un troisième lui a offert une tasse de thé.

LE PLUS BEAU VOYAGE

La mère de Claire a déclaré : « Notre seul espoir est que Claire puisse bénéficier d'une transplantation. Nous attendons avec impatience que l'hôpital ait trouvé un donneur. »

Arrivée à l'hôpital, Claire s'est fait lire son beau livre par une infirmière. « C'est le plus beau voyage que j'aie jamais fait », a-t-elle dit en riant.

UNE CERTAINE AFFAIRE MARKOVIC

Après trois ans de sommeil, l'affaire Markovic revient au premier plan de l'actualité. L'enquête sur la mort mystérieuse du « play-boy » yougoslave reprend, en effet, avec l'audition aujourd'hui de l'acteur français Alain Delon et de deux autres témoins. Notre document montre Nathalie Delon discutant avec la victime quelques semaines avant le drame. Lire nos informations en dernière page.
(Archives)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 8 et 10
Informations suisses : page 11
Les sports : pages 21 et 24
Le carnet du jour - Les programmes radio-TV: page 29
Dernière heure et bourses : page 31

Jura : pendant que les gendarmes le recherchent, le berger dîne à la montagne de Montoz !... (Page 10)
Motocyclisme : un grand pilote suisse se tue (Page 24)
Attaque à main armée en pays zougois (Page 30)

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Si une ANCIENNE POUPÉE dort dans votre maison. Particulier vous l'achète à un bon prix, mais en bon état. Téléphonez s'il vous plaît au 24 03 24.

LISEZ
Le VERJUS
tout rosse !
1 fr. le drôle de numéro
EN VENTE PARTOUT

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 22 septembre, Haus, Roland, fils de René-Gerhard, employé CFF, Marin, et de Doris, née Frossard ; 23. Sandoz, Gilles, fils de Laurent-Valentin, droguiste, Peseux, et de Claudette-Betty, née Sylvant ; Rüegsegger, Sandra, fille de Jean-Daniel, mécanicien, Cortaillod, et d'Yvonne-Gilberte, née Thévoz.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 25 septembre, Kessler, Claude, conseiller technique, Neuchâtel, et Ischer, Lisette, Hauterive.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 21 septembre Sigg, Max, ingénieur ETS, Boudry, et Widemann, Anita-Maria, Neuchâtel ; Stalder, Ariel, mécanicien, Neuchâtel, et Blaser, Ruth, Langnau im Emmental ; Lochmatter, René, employé de bureau, Saint-Blaise, et Gamboni, Jocelyne, Neuchâtel ; Perriard, René, technicien-électricien, Cortaillod, et Rolle, Marie-José, Neuchâtel.

DÉCÈS. — 23 septembre Zimmer, Fritz né en 1886, ancien coiffeur, Corcelles, époux de Louise, née Dölker.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Hugues SCHULÉ-JAQUET ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Christian - François

25 septembre 1973

Hôpital-Maternité 2300 la Chaux-de-Fonds — Fritz-Courvoisier 24 2300 la Chaux-de-Fonds

Eliane et Mario BULLONI-BRETON ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils

Julien

le 25 septembre 1973

à l'hôpital Pourtalès, Neuchâtel
2065 Savagnier

Brigitte et Gilbert BENETAZZO ont la grande joie d'annoncer la naissance de

David

le 24 septembre 1973

Maternité de Landeyeux — 62, ch. des Etroits 2087 Cornaux

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

A Neuchâtel et dans la région

au Jour le jour

Pourquoi se gêner ?

Jeunes mariés, abstenez-vous d'avoir des enfants, sinon vous ne trouverez pas d'appartement ! Semblable mésaventure est, à la connaissance de Nemo, déjà arrivée plus d'une fois.

En voici un exemple tout récent, qui s'est produit en ville. Un couple cherchait un appartement plus grand puisque la famille allait s'enrichir d'une unité. Après avoir cherché de Vauseyon à Monruz, des Cadolles au bord du lac, il finit par trouver un appartement à son goût, disposant d'un grand balcon, d'un coin de verdure où bientôt pourrait s'ébattre le bébé et, atout non négligeable, de tout le confort moderne.

Trop beau pour être vrai en somme !

Or, lorsque le propriétaire s'aperçut que la jeune femme était enceinte, il fit cette réponse que Nemo reproduit fidèlement :

— Désolé, mais je ne veux pas de petits enfants dans la maison.

Et le couple repartit bredouille.

Ben voyons, il ne faut pas se gêner !

D'autre part, si vous aimez les chats ou les chiens, sachez qu'il devient également très difficile de trouver une habitation, car la plupart des propriétaires pensent qu'il n'est pas hygiénique d'abriter de telles bêtes et de vivre en leur compagnie.

En résumé, il est préférable de ne pas avoir d'enfants, ni de chien ni de chat, mais de posséder une voiture car c'est, pour le propriétaire, une garantie quant au paiement du loyer.

NEMO

BIBLIOGRAPHIE

ALMANACH DU MESSAGER BOITEUX

(Klausfelder S.A., Vevey)

La 267me édition de l'Almanach du *Messager boiteux*, celle pour 1974, est sortie de presse. Ce record de longévité (la 1re édition porte le millésime 1708) montre une fois encore la jeunesse de cette revue qui a sa place dans chaque foyer romand.

Nouvelles cartes routières

(Ed. Kümmerly et Frey, Berne)

Les cartes automobiles « 1973-74 » suivantes, qui rendent compte de l'état le plus récent du réseau routier, viennent de paraître aux Editions géographiques Kümmerly et Frey à Berne :

— Italie du Nord 1:500.000 (Suisse - Rome) ; Allemagne du Sud 1:500.000 (Suisse - Cologne) ; Allemagne du Nord 1:500.000 (Cologne - Flensburg).

Conformément à une tradition éprouvée, les Editions Kümmerly et Frey ne se sont pas contentées de réviser le tracé des grandes voies classiques de communication d'après les plus récentes données du réseau routier. Leurs cartographes signalent aussi les tronçons d'autoroutes qui s'ouvriront prochainement à la circulation, comme aussi ceux qui sont en projet ou en construction. De nombreuses informations de détail ont été améliorées ; l'usager aura l'occasion, en voyage, d'en apprécier l'utilité.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel : 25 septembre 1973. Température : moyenne : 11,5 ; min. : 6,2 ; max. : 18,4 Baromètre : moyenne : 722,.8 Vent dominant : direction : est, sud-est, faible à modéré ; de 14 h à 17 h, est, nord-est, modéré ; dès 17 heures, nord, modéré. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux le matin, après-midi, variable, nuageux à couvert.

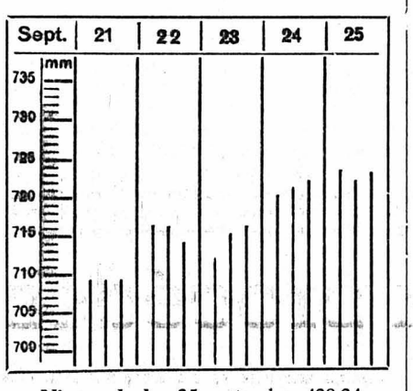

Niveau du lac 25 septembre 429.24
Température de l'eau 19 °

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps sera partiellement ensoleillé. Le ciel sera par moment très nuageux ou couvert. De faibles pluies régionales pourront se produire.

La température en plaine atteindra 15 à 20 degrés l'après-midi. Les vents seront variables et la bise irrégulière sur la région du Léman.

Evolution probable pour jeudi et vendredi. — Nord des Alpes, par nébulosité changeante, en montagne temporairement abondante, partiellement ensoleillé.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 21.—

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom .

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Nouvelles relations ferroviaires France-Suisse

Dans un communiqué diffusé hier, la représentation générale de la SNCF en Suisse précise que « poursuivant son effort de modernisation et d'adaptation aux goûts de leur clientèle, les Chemins de fer français apporteront, à partir du 30 septembre, d'importantes améliorations aux relations ferroviaires Franco-Suisse ». Ces améliorations sont caractérisées par une accélération des trains, une augmentation de leur fréquence et une meilleure répartition dans le courant de la journée.

REFONTE DE LA DESSERTE BALE - PARIS

Dès le prochain changement d'horaire donc, la clientèle disposera chaque jour de six trains dans le sens Bâle - Paris et vice-versa. A l'exception du TEE « L'Arbalète » qui relie Zurich à Paris, tous ces trains comporteront des 1re et 2me classes.

A signaler en particulier qu'un nouveau train rapide quittera Bâle tous les jours, sauf le dimanche, à 5 h 13, pour arriver à Paris (gare de l'Est) avant 10 h déjà. Différents trains permettront un retour facile à Bâle après une journée de travail.

Dans le sens Paris-Bâle, il a été constaté que les trains dits de 6 h 45 et qui quittent la capitale française avant 6 h pour la relier aux grandes villes de France, sont très utilisés. Aussi, dès le 30 septembre, la SNCF en mettra-t-elle en marche cinq nouveaux dont deux à destination de la Suisse, l'un pour Bâle, l'autre pour Lausanne. Le Paris-Bâle, qui ne circulera pas le dimanche, permettra d'arriver sur les bords du Rhin avant midi. Les voyageurs désirant regagner Paris dans la soirée auront deux rapides à leur disposition.

En outre, six jours par semaine, il y aura des voitures directes Paris-Zurich-Coire avec départ de Paris à 8 h 45, et arrivée à Bâle à 14 h 16, à Zurich à 15 h 51 et Coire à 17 h 39. Au retour, départ de Coire à 13 h 24, de Zurich à 15 h 09, Bâle à 16 h 43 et arrivée à Paris à 21 h 35.

A signaler enfin à l'intention de la clientèle bâloise que les nouveaux turbotrains rapides de la transversale Lyon - Strasbourg assurent désormais cinq liaisons chaque jour dans les deux sens et offrent d'intéressantes possibilités aux voyageurs suisses pour leur déplacements vers Strasbourg et Lyon. Les gains de temps réalisés par les turbotrains atteignent près de deux heures.

● LIGNE PARIS - LAUSANNE - PARIS

Rappelons que deux nouveaux rapides de 1re et 2me classes circuleront tous les jours sauf le dimanche. A l'aller, le rapide quittera Paris à 6 h 45 et arrivera à Lausanne à 11 h 41 (correspondances sur Genève et Berne par « TEE »). En sens inverse, Lausanne départ à 12 h 30 et arrivée à Paris (gare de Lyon) à 17 h 40. A Lausanne, ce rapide relèvera également les correspondances par TEE en provenance de Genève et Milan.

● LIGNE PARIS - BERNE VIA BELFORT - DELLE

Les relations de la matinée et de l'après-midi sont accélérées de plus d'une heure. La première avec départ de Berne à 9 h 54 et arrivée à Paris-Est à 16 h 45, la seconde avec départ de Paris à 12 h 52 et arrivée à Berne à 19 h 20.

● UN NOUVEAU TRAIN DE SPORTS D'HIVER

Un nouveau train auto-couchettes sera créé à l'intention de la clientèle française des stations d'hiver suisses entre Paris-Est et Saint-Maurice (VS). Il comportera des couchettes de 2me classe et des voitures-lits de 1re et 2me classes. Il circulera à l'aller du 11 janvier au 15 mars 1974 tous les vendredis avec départ de Paris-Est à 23 h 05 et arrivée à Saint-Maurice à 8 heures. Au retour, départ le dimanche du 13 janvier au 17 mars 1974 (Saint-Maurice dép. à 21 h 11 et arrivée à Paris-Est à 6 h 20, le lundi matin.)

Ce train auto-couchettes offre également une intéressante possibilité aux voyageurs suisses désirant se rendre avec leur voiture dans la région parisienne et le nord de la France.

Correspondance à Frasne, S.V.P. !

Depuis juin, les relations Paris-Berne et Berne-Paris ont été améliorées sur la ligne du « Franco-Suisse », les ridicules transbordements de Frasne étant enfin supprimés. Et, comme si ces améliorations n'avaient rien été d'autre qu'un « sussucre », la SNCF annonce la mise en service, dès le 30 septembre, des nouveaux trains 420 et 421 Paris-Vallorbe-Lausanne et retour, l'un couvrant la distance en 4 h 56 l'autre en 5 h 10. Deux questions viennent alors aux lèvres : pourquoi encore renforcer la ligne de Vallorbe et, surtout, puisque renfort il y a, pourquoi ne pas créer une bretelle, au départ de Frasne, à destination de Pontarlier, Neuchâtel et Berne.

On doit déjà préciser que ces nouveaux trains ne rouleront pas tous les jours : du lundi au samedi dans un sens, tous les jours sauf le samedi dans l'autre. De plus, un supplément dit « de vitesse » sera perçu dans un de ces trains entre Paris et Dijon. Par ailleurs, ces relations s'inscrivent officiellement dans la politique des trains de 6 h 45 », c'est-à-dire ceux qui permettent d'être avant midi dans les grandes villes de province ou dans les régions frontalières. Officieusement, on peut aussi imaginer que si la SNCF a choisi de renforcer l'axe Paris-Lausanne par Vallorbe, c'est parce qu'il y a Orly et Cointrin aux deux bouts de la ligne et qu'elle s'essaie ainsi à tuer le mythe de l'avion.

Mais puisque les trains 420 et 421 doivent passer le cap de l'horaire d'hiver, une bretelle au départ de Frasne en direction de Neuchâtel et Berne est indispensable, l'axe du « Franco-Suisse » étant la relation la plus courte entre Paris et Berne. La SNCF a déjà fait des efforts pour revaloriser la ligne du Transjuralpin. Celui-là doit devenir réalité dès le prochain printemps, c'est en tout cas ce qu'on lui demande.

Cette requête s'inscrit normalement dans la volonté de la SNCF d'équilibrer son compte d'exploitation, donc d'avoir un maximum de recettes donc de fournir les meilleures relations possibles avec cette sécurité indiscutable qu'offre le rail à l'inverse de la route. Ou faudra-t-il que les cantons de Neuchâtel et de Berne paient, comme le fait depuis une dizaine d'années, le second, un « impôt spécial » à la SNCF ? On parle d'un versement annuel de quelque 16.000 francs que l'Etat de Berne acquittait pour que la SNCF ne laisse pas mourir la ligne de Delle, et que Paris refuse de « percevoir » désormais.

Cl.-P. Ch.

Informations horlogères

Vers un rajeunissement de la convention de la métallurgie

La conférence d'industrie — l'organe supérieur de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) pour la politique dans cette branche — s'est réunie à Neuchâtel et a posé les jalons pour les négociations imminentes qui précéderont le renouvellement éventuel de la convention nationale.

Après de longs préparatifs ainsi qu'une consultation approfondie des militants FTMH dans les entreprises, il ressort que le renouvellement de la convention conclue la première fois en 1937 ne subira pas cette fois que des corrections mineures en vue d'améliorer les conditions matérielles et sociales des travailleurs, mais que la convention elle-même devrait être fondamentalement rajeunie.

Le problème des obligations engageant, d'une part, l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en metallurgie (ASM) et les entreprises qui lui sont affiliées et, d'autre part, les organisations syndicales signataires et leurs membres, est au centre des débats. Le refus des travailleurs non organisés de participer à la communauté conventionnelle a soulevé la question de savoir par qui les salariés étaient représentés au niveau de l'entreprise.

Selon la FTMH, il s'agit uniquement des militants syndicalistes ainsi que des représentants régionaux ou locaux de la FTMH. Selon les règles actuelles, la convention nationale est applicable à tous les travailleurs — indépendamment de la forme de leur rémunération — occupés dans les ateliers et les chantiers ou dans les ateliers auxiliaires comme les entrepôts, les magasins, l'expédition, l'entretien, etc. De ce fait, les travailleurs non organisés qui n'assument aucune obligation légale sont pourtant englobés dans son champ d'application.

L'élargissement professionnel du champ d'application de la convention revendiqué par la F.T.M.H. prétend à l'intégration des travailleurs non organisés à la communauté conventionnelle, ce qui autorise les syndicats à réclamer une reconnaissance de leurs prestations de très grande portée.

C'est la raison pour laquelle la FTMH propose à l'ASM, pour le financement de tâches communes, d'alimenter le fonds de participation existant avec un pour cent de la masse des salaires soumis à l'AVS. Un demi pour cent devra être supporté par les employeurs et l'autre moitié par les travailleurs, principalement non organisés.

A PROPOS DE LA PAIX DU TRAVAIL

La conférence d'industrie a également mis l'accent sur l'énorme importance du problème tant discuté de la paix du travail absolue ou relative. Finalement, elle a été d'avis que les parties devaient avoir des droits et des obligations équivalents. A la paix du travail doit correspondre un arbitrage absolu. Les obligations légales de la convention et les droits de représentation des syndicats dans l'entreprise qui en découlent requièrent une revision de la réglementation trop lourde sur la procédure de conciliation et d'abritrage.

Etant donné l'ampleur des revendications fondamentales présentées, les délégués ont renoncé à surcharger leur cahier par des postulats matériels massifs. Ils ont concentré leurs revendications sur une amélioration des critères pour l'octroi de vacances, la généralisation du 13me mois de salaire, le paiement du salaire en cas de maladie. Ils ont présenté également certains postulats spécifiques aux travailleuses et aux apprentis. Les accords conventionnels devront être considérés à l'avenir comme dispositions minimales et la durée de la convention sera fixée en fonction de son noupeau contenu.

La conférence d'industrie est d'avis que sur le plan de l'information, l'obligation d'observer une discrétion totale sur le déroulement des négociations n'est plus supportable. La FTMH doit être en mesure de commenter le déroulement des négociations et les résultats partiels dans la presse syndicale, la presse en général et les autres mass media. L'ASM devra se contenter dorénavant de la garantie fournie par la FTMH selon laquelle les informations ne porteront nullement atteinte au principe de la bonne foi pas plus qu'elles n'auront un caractère polémique ou susceptible de jeter le discrédit.

COMMUNIQUÉ

Au Cabaret de la Rotonde

Avec la reprise des programmes d'hiver ce cabaret offre un couple extraordinaire, Lorc et Julit, qui présentent l'un des plus grands numéros de pick-pocket du marché mondial avec un magnifique Magic-Show en deuxième attraction. Il sont entourés d'un bouquet de filles : les sœurs jumelles Maria et Eva Vargas, la toute belle Solita, la perle des Antilles Suzy Brown et Dalila avec ses danses typiques orientales nues Ce très bon programme est accompagné par le fameux Trio Players, dont le retour était tant attendu.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Alfred Vuilleumin-Perrottet, à Colombier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame René Perrottet-Zampa, à Praz, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Pierre Perrottet-Werro, à Praz, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Evelyne Perrottet, à Colombier ;
Monsieur et Madame Fernand Perrottet-Ribi, au Loewenberg/Morat, leurs enfants et petite-fille ;
Monsieur et Madame Emile Perrottet, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur Henri Panchaud, à Lausanne ;
Madame Emilie Chautems, à Môtier-Vully ;
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jules PERROTTET

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 85 ans, après une courte maladie.

2013 Colombier, le 25 septembre 1973.
(Creux-de-l'Esprit)

Ma grâce te suffit.
II Cor. 12 : 9.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 27 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Ligue contre le cancer (c.c.p. 20 - 6717) ou à l'hôpital de la Providence (c.c.p. 20 - 1092)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Tu es mon secours et je suis dans l'allégresse à l'ombre de tes misères.

Repose en paix chère maman et grand-maman.

Madame et Monsieur Lucien Gretillat-Aeschlimann, et leur fille, Arlette, les Hauts-Geneveys ;
Monsieur et Madame Alfred Aeschlimann-Gilardoni, et leurs enfants, Françoise, Marianne, aux Loges ;
Monsieur et Madame Emile Aeschlimann-Düscher, et leurs enfants, Marlène et Fabienne, à Fontaines ;
Monsieur Emile Strausak et famille ;
Les descendants de feu Frédéric Aeschlimann-Augsburger,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Nelly AESCHLIMANN

née STRAUSAK

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, mardi, dans sa 74me année, après une pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 25 septembre 1973.

L'incinération aura lieu jeudi 27 septembre.

Culte au crématoire à 11 heures, dans la plus stricte intimité.

Domicile mortuaire : 2208 les Loges.

Prière de ne pas faire de visites

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

MONTMOLLIN

Jésus l'ayant regardée l'aima.
Marc 10 : 21.

Ton grand cœur fut égal à ton dévouement.

Monsieur Marcel Girardier-Bornand et ses enfants :
Monsieur et Madame docteur Lucien Girardier-Vuilleumier et leurs enfants Catherine, Lucienne et Marina, à Gland,
Monsieur et Madame Jean-Pierre Girardier-Vifian et leur fils Alain, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Richard Masur, à Champ-du-Moulin ;
Monsieur Ernest Girardier et famille, à Rochefort ;
Monsieur Ami Girardier et famille, à Fleurier ;
Madame veuve Paul Girardier et famille, à Montezillon ;
Monsieur et Madame Adolphe Strasser et famille, à Bâle,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Georgette GIRARDIER

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, lundi, dans sa 67me année, après une longue maladie supportée avec courage.

Montmollin, le 24 septembre 1973.

L'ensevelissement aura lieu à Rochefort, le jeudi 27 septembre.

Culte à l'église de Rochefort, à 14 heures.

Domicile de la famille : La Rochette, 2205 Montmollin.

Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaux-de-Fonds.

Prière de ne pas faire de visites

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

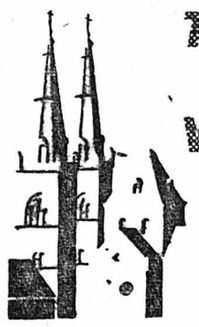

TOUR DE VILLE

Un professeur de l'Université aux rencontres mathématiques internationales de Vienne

● Les rencontres mathématiques internationales organisées tous les quatre ans par la Société de mathématique autrichienne ont eu lieu, cette année, du 17 au 21 septembre, à Vienne, dans l'Institut de mathématique nouvellement construit. Le congrès a réuni près de mille participants venus de nombreux pays d'Europe et d'outre-mer et il s'est déroulé dans une excellente atmosphère de collaboration et d'équité.

Les mathématiciens-créateurs de théories nouvelles avaient chacun 25 minutes pour exposer leurs derniers résultats et pour en discuter avec leurs collègues. Seuls des orateurs éminents ont pris la parole et beaucoup de jeunes mathématiciens ont eu la possibilité de présenter leurs résultats devant un auditoire de marque.

Le congrès a été agrémenté par une réception à l'hôtel de ville de Vienne et une excursion le long du Danube ayant pour but de visiter les chefs-d'œuvre de l'art baroque autrichien. Des entretiens animés entre de petits groupes de mathématiciens ont eu lieu, à la fin du congrès, dans des caves de Vienne renommées par leur vin et la musique tzigane.

Mlle Sophie Piccard, professeur de mathématiques à l'Université de Neuchâtel, a été invitée par la Société de mathématique autrichienne à prendre part à ces rencontres internationales où elle a présenté une conférence sur la structure de deux groupes abstraits fondamentaux de rang 2 et où elle a présidé une séance de la section d'algèbre le 20 septembre.

Collision : trois blessés

● **NOUS avons relaté brièvement dans notre édition d'hier l'accident qui s'est déroulé dans la nuit de lundi à mardi, peu après 23 h, rue des Mille-Boilles. Au volant de sa voiture, M. Eduardo Fernandez, âgé de 35 ans et domicilié à Neuchâtel, empruntait cette artère en direction nord, lorsque à la hauteur de la centrale laitière, son véhicule est entré en collision avec l'automobile conduite par M. Claude Botteron, âge de 50 ans et domicilié à Auvernier, qui venait en sens inverse. Les deux conducteurs et la passagère de la voiture de M. Botteron, Mlle Huguette Gendre, de Neuchâtel, ont été conduits à l'hôpital de la Providence. Les dégâts aux véhicules sont assez importants.**

Accrochage

● HIER vers 7 h 45, M. M. R., domicilié à Neuchâtel, montait la rue du Château au volant de sa voiture. A la hauteur du numéro 11, il se trouva en présence du fourgon conduit par M. A.D., de Neuchâtel également, qui circulait en sens inverse. En raison de l'étroitesse de la rue, la voiture a accroché le pare-chocs du fourgon. Dégâts.

Pour assainir le réseau de distribution de gaz

● LE Conseil communal a autorisé le directeur des services industriels à utiliser le solde disponible du crédit de construction du service du gaz, soit 725.000 fr., pour le remplacement de conduites de gaz défectueuses. En effet, plusieurs tronçons ayant révélé des fuites, il se révèle urgent d'entreprendre des travaux importants pour assainir le réseau de distribution.

La saison au Théâtre

● *LA saison du Théâtre, à Neuchâtel, s'ouvrira le 19 octobre par le chef-d'œuvre de Pirandello, « Six personnages en quête d'auteur », avec Ralf Vallone, pour se terminer en mars par « Les Amants terribles » de Noël Coward, avec Danielle Darrieux et Jean-Claude Pascal.*

Entre ces deux spectacles, treize pièces seront données, dont on trouvera le détail en page 28.

Hôte de marque à l'Ecole normale

● *LUNDI soir, M. Maurice Fleurent, éditeur à Paris des grands albums documentaires publiés par Hachette à l'intention de la jeunesse, était l'hôte de l'Ecole normale. Il a entretenu les étudiants de cette école de son métier d'éditeur, avant de leur présenter deux films : « Un livre pour chaque passion » et « Des livres pour notre temps ».*

Un débat, qui s'est prolongé fort tard, compléta cette soirée. Les participants cherchèrent à définir le documentaire pour les jeunes et à en saisir la signification et les besoins auxquels il répond, compte tenu de la curiosité très vive des enfants et de la diversité infinie de leurs centres d'intérêt.

Pour chaque passion qui peut animer les jeunes, pour chaque problème de notre temps, il existe des livres à caractère documentaire et des instruments de consultation conçus pour les jeunes. Récréatifs et instructifs, parfois même aussi passionnants à lire que des romans, ces ouvrages sont réalisés dans un esprit « aimablement didactique » comme s'est plu à le qualifier avec finesse le conférencier.

Retraites

● RÉCEMMENT M. Jean-Claude Duvanel, directeur de la police, a reçu au « Réduit » de l'hôtel de ville l'appointé Pierre Galland qui prenait sa retraite après plus de trente-cinq ans de service au corps de police.

Entré en fonctions le 1er décembre 1937, M. Galland a été incorporé durant la plus grande partie de sa carrière dans les brigades de police-secours. Il a reçu la distinction d'appointé le 1er janvier 1966. Depuis le 1er septembre 1971, il a été affecté à la réception du public au poste de police.

A plusieurs reprises, il a représenté brillamment la police à des épreuves de tir au pistolet, discipline qui lui a valu de nombreuses maîtrises. Au nom du Conseil communal, et en présence du commandant et de quelques membres du corps de police, M. Duvanel a remercié l'appointé Galland de sa longue activité et lui a adressé des vœux les meilleurs.

Quelques jours plus tard, M. Duvanel, entouré de collaborateurs de la police des habitants, a pris congé de M. Albert Dubois qui, lui aussi, prenait sa retraite.

Entré en service le 10 juillet 1961, M. Dubois s'est fait apprécier de ses supérieurs et de ses collègues par son amabilité et sa ponctualité ; il a fonctionné avec compétence au guichet où le public a pu remarquer sa constante serviabilité.

M. Duvanel lui a transmis la reconnaissance de l'autorité et des souhaits de longue et agréable retraite.

Devant les représentants des communes du district de Boudry

A Saint-Aubin, village réputé pour ses pendules, le feu attend le bon vouloir des autorités avant de se déclarer !

De notre correspondant :

Samedi matin, le corps des sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-Sauges était en état d'alerte, mais une alerte préparée depuis longtemps, ce qui simplifie évidemment l'intervention. En fait, il n'y avait le feu nulle part, quoiqu'il fut beaucoup question de celui-ci durant toute la matinée.

Le village de Saint-Aubin avait été choisi pour les assises annuelles des représentants des commissions du feu et des corps des sapeurs-pompiers du district de Boudry, ce qui explique le déploiement de tout le dispositif de lutte contre l'incendie, histoire de démontrer qu'à la capitale de la Béroche, on n'est pas trop mal équipé.

Rien ne brûle ! C'est ce que semblaient se dire les représentants des autorités communales de Saint-Aubin-Sauges, dont les montres n'étaient pas sur le même fuseau-horaire que celles de leurs invités ! Mais comme le rendez-vous était fixé dans le cadre enchanteur du parc public de Saint-Aubin, l'incident parut presque inaperçu et l'« incendie » fut retardé de quelques minutes. Cependant, avant la démonstration du corps des sapeurs-pompiers commandé par le capitaine Max Arm, une visite du poste de commandement de la protection civile était à l'ordre du jour. C'est sous la conduite du chef local, M. André Antonietti, que les invités passèrent dans les nombreux locaux qui constituent un tel poste.

A droite, on reconnaît M. Rod, 1er secrétaire du département des travaux publics, avec à ses côtés M. Scholl, de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie. A l'extrême-gauche, M. Kuster, président de la commission du feu de Saint-Aubin-Sauges.

(Avipress - R. Ch.)

L'ART DU CAMOUFLAGE

Personne ne pourrait supposer l'importance de ce poste de commandement et des abris antiaériens dissimulés sous les talus formant une partie du parc public. D'ailleurs l'entrée à elle seule sème la confusion, avec sa pancarte « Judo-club ». Cette curieuse inscription ne sert pas à tromper l'ennemi, mais à annoncer qu'une partie des abris antiaériens communaux est utilisée par le club local de judo ; après tout, pourquoi pas ? Cet immense logement souterrain, ainsi que les importantes installations qu'il comporte, ont suscité beaucoup d'intérêt de la part des visiteurs, les premiers d'ailleurs à franchir les grosses portes d'acier, puisque, officiellement, la protection civile de Saint-Aubin n'a pas encore pris possession de son local, toutes les installations n'étant pas terminées

AU FEU !

La seconde partie de cette assemblée fut consacrée à la démonstration du corps des sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-Sauges. Après quelques commentaires du capitaine Arm, on passa à l'action, toujours dans les mêmes parages, puisque c'est le locatif communal sis en bordure du parc public qui était sensé être la proie des flammes. Du hangar tout proche, faisant suite aux locaux de la protection civile (on a l'esprit de concentration ou on ne l'a pas !) sortit le camion des premiers-secours ; il fut bientôt suivi de la jeep communale, tractant l'échelle mécanique. Les secours furent rapidement organisés, comme d'ailleurs tout le dispositif de lutte contre le pseudo-sinistre. Tout marcha à la perfection, c'est en tous cas ce que tint à signaler M. Rod, 1er secrétaire du département des travaux publics, lors de l'assemblée proprement dite qu'il présida à l'aula du collège primaire.

Avant de passer à l'ordre du jour, lors d'une collation offerte par la commune, M. Jean Reift, conseiller communal, adressa à ses hôtes le salut des autorités. Parmi les invités, on notait la présence de MM. Scholl, délégué de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie, Ramseier, du Bureau de prévention contre l'incendie, Pellet, représentant de l'Association cantonale des sapeurs-pompiers. Toutes les communes du district étaient représentées à l'assemblée ; le 21 septembre 1974 celle-ci se déroulera à Corcelles-Cormondrèche.

NOUVEAUTÉS

M. Pellet fit part d'une étude de nouvelles zones d'action pour les différents centres de secours du canton. En effet, après l'incident encore en mémoire de la Grande-Sagneule, il était nécessaire de revoir cette question de zones et, dorénavant, il sera tenu compte des accès et non plus des frontières géographiques. Nouveauté également, mais en ce qui concerne les numéros d'appel ; ceux-ci seront changés à partir de l'année prochaine le 18 deviendra le 118 et le 17 deviendra le 117.

M. Prébandier, maître ramoneur, signale que beaucoup trop d'installations de chauffage manquent d'aération et par conséquent d'oxygène, ce qui peut non seulement perturber leur fonctionnement, mais encore créer de gros dangers pour les utilisateurs. M. Wittwer de Corcelles-Cormondrèche intervient au sujet des visites des bâtiments que la loi fixe tous les quatre ans. Cette loi est certainement peu respectée par les communes et il est en outre très difficile pour une commission de s'acquitter de cette tâche.

« Qu'est-ce que le feu ? Un très bon serviteur, mais un mauvais maître ». C'est par ces paroles que M. Ramseier, du service de prévention d'incendie, commença une conférence-démonstration du plus haut intérêt, suivie avec attention par l'assistance. A l'aide d'un matériel adéquat, M. Ramseier expérimenta entre autres les différents phénomènes d'auto-combustion, de catalyse, phénomènes souvent méconnus et à la base de nombreux accidents.

R. Ch.

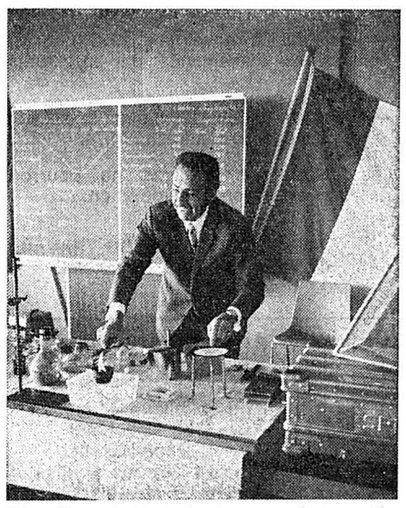

M. Ramseyer, « pyromane » de service...

(Avipress - R. Ch.)

Se garder de trop de crédulité à l'égard de douteux procédés

Il y a toujours eu des gens qui ont abusé de la crédulité ou même de la bonne foi de leurs semblables.

Cette attitude fondée sur la malhonnêteté peut prendre des tournures plus ou moins déplaisantes. On connaît le fameux principe de la « boule de neige » qui consiste à expédier à un nombre donné de personnes des circulaires les priant de transmettre plus loin avec bien sûr versement à la clé d'une modique somme d'argent. L'astuce est de faire en sorte que le montant amassé revienne à l'expéditeur initial, la boucle étant ainsi bouclée.

Il va sans dire que ce principe de la chaîne est interdit par la loi et que les contrevenants sont punissables. Il est bon que chacun en prenne bonne note et ne se laisse pas prendre au piège qui peut lui être tendu.

Une variante curieuse du procédé de la boule de neige vient de nous être signalée par un lecteur de Gorgier. Celui-ci a trouvé dans sa boîte une lettre dont l'adresse était manuscrite et contenant une petite circulaire photocopiée dont le texte débute par cette étrange apostrophe « Que Saint-Antoine vous protège ! »

DU VENEZUELA !

L'auteur anonyme de la missive explique ensuite de manière assez obscure que cette chaîne « vient du Venezuela écrite pour Saint-Antoine par un missionnaire revenant du Sud. Cette chaîne doit donc faire le tour du monde » (!) Le destinataire est invité à faire 24 copies de la circulaire et à les adresser à ses amis, parents et connaissances.

Mais où le système tourne à la farce de mauvais goût, ou à tout le moins au procédé fort répréhensible, c'est que la circulaire cite des cas où tel destinataire qui aurait transmis la « chaîne » aurait vu sa situation financière prospérer ; tel autre aurait gagné à la loterie une somme fabuleuse. Mais des destinataires qui auraient rompu la chaîne auraient vu s'abattre sur leur tête les pires calamités.

UN TISSU D'EXTRAVAGANCES

Il faut insister ici, et ceci particulièrement à l'intention des personnes émotives ou trop crédules, que tout cela n'est que tissu d'extravagances. Notre lecteur écrit que l'une de ses connaissances de Genève a reçu la même circulaire et en est tout simplement bouleversée, s'attendant aux plus funestes accidents. Qu'elle soit rassurée, de même que toutes les personnes qui ont été impressionnées à la réception de pareille missive. Il ne peut que s'agir de l'acte d'un mauvais plaisant ou d'un illuminé qui se serait mis en tête de réaliser un « exploit » fort contestable.

De toute manière, si vous êtes en possession d'une telle circulaire, jetez-là à la corbeille ! C'est le seul sort qu'elle mérite.

Deux cent cinquante femmes protestantes à Vaumarcus

Deux cent cinquante femmes se sont réunies en cette fin de semaine au camp annuel des femmes protestantes à Vaumarcus pour étudier les problèmes que pose une prise de décision et analyser le pouvoir, qu'il soit exercé ou subi. Avec l'appui de théologiens, sociologues et animateurs, le travail s'est déroulé en alternant conférences et vues de groupes, indique un communiqué de la Fédération suisse des femmes protestantes.

Les participants ont tenté de préciser quelles références guident les décisions prises dans une vie chrétienne aujourd'hui.

M. Robert Zahner succède à M. Florian Werner à la direction de l'Ecole des arts et métiers

Après une longue carrière consacrée entièrement à la formation professionnelle des jeunes, M. Florian Werner vient de quitter la direction de l'Ecole des arts et métiers de Neuchâtel, où il avait succédé à M. Louis Bura. Ingénieur ETS en électrotechnique, M. Werner a tout d'abord travaillé dans l'industrie pendant 7 ans, à Genève, Winterthour et Zurich. En 1935, il entre dans l'enseignement, comme remplaçant à Neuchâtel, puis, quatre années plus tard, à titre de maître permanent à l'Ecole de mécanique et d'électricité de Couvet. Ses capacités lui permettent d'accéder, en 1949, à la fonction de directeur de cet établissement.

C'est le 1er juillet 1956 que M. Werner fut appelé à diriger l'Ecole des arts et métiers de Neuchâtel, dans laquelle il avait enseigné vingt ans plus tôt. Aucune école ne présente une si grande complexité qu'une école professionnelle. C'est dire les qualités que l'on requiert du directeur d'une telle école. Les élèves apprenant la pratique du métier chez un patron, en plus des relations école — élèves et école — parents s'ajoutent les relations école — patrons d'apprentissage et école — associations professionnelles. D'autre part, c'est la Confédération qui légifère dans le domaine de l'enseignement professionnel et qui impose les programmes, mais l'application de ces programmes ressort de l'autorité cantonale et les bâtiments scolaires utilisés sont communaux. De plus, le directeur se voit confronté avec tous les métiers de l'artisanat, qui ont chacun leur spécialité, leurs exigences, leurs caractéristiques, leur propre programme d'enseignement. Enfin, les maîtres, dans leur majorité, ont leur activité principale dans les entreprises et n'occupent en conséquence qu'un poste partiel à l'école.

Le nouveau directeur, M. Robert Zahner.

Durant les années pendant lesquelles M. Werner a dirigé l'Ecole des arts et métiers, avec la compétence que l'on sait, le nombre des élèves a passé de 600 à 1200 et le nombre des heures de cours a suivi une progression bien plus spectactulaire. Que de temps sacrifié à convaincre les autorités de la nécessité d'obtenir de nouveaux locaux ! Que de projets étudiés, refaits, remaniés ! En 1967, il pouvait enfin disposer d'un nouveau bâtiment, première étape du Centre professionnel de la Maladière, qui se révéla vite insuffisant. Ainsi, M. Werner devait-il à nouveau lutter pour la réalisation de la seconde étape.

Dix-sept ans à l'école de Couvet, puis dix-sept ans à la direction de l'école de Neuchâtel, voilà une belle carrière. Que de soucis, que d'efforts, que de patience recouvre une telle activité ! Aussi est-ce compréhensible que M. Florian Werner aspire à une retraite particulièrement méritée. Puisse-t-il en jouir longtemps et pleinement.

C'est M. Robert Zahner, qui a été chargé de succéder à M. Werner. Il a suivi les classes primaires au Val-de-Ruz, puis l'école secondaire et l'école technique à Neuchâtel. Il a le privilège de posséder et le certificat fédéral de capacité de mécanicien et le diplôme d'ingénieur-technicien électricien. Pendant 14 ans, M. Zahner occupe différents postes qui le mettent en contact avec des personnes de professions très diverses. En 1944, il travaille à l'administration des téléphones et, dès 1945, à Fael SA, où il devient sous-chef de fabrication ; 1949 le voit entrer dans l'entreprise familiale d'installations électriques des Geneveys-sur-Coffrane, à laquelle il donne un grand essor.

Tout au long de cette période passée dans l'industrie, M. Zahner s'est particulièrement préoccupé de la situation et de la bonne formation des apprentis. Intéressé par l'enseignement professionnel, il accepta volontiers l'offre qui lui fut faite, en 1958, d'enseigner à l'Ecole des arts et métiers de Neuchâtel. Il se révéla un maître compétent, éveillant toujours l'intérêt de ses élèves. En 1965, lorsqu'un poste de sous-directeur fut créé à l'école, c'est à lui que l'on fit appel.

M. Zahner est donc particulièrement bien préparé à assumer les nombreuses responsabilités qu'implique un tel poste. Sa participation à la commission des études techniques l'a aidé à connaître l'ensemble des problèmes de la formation professionnelle.

Certes, il n'aura point la tâche facile. L'enseignement professionnel est en pleine évolution ; la loi fédérale qui le régit est en train d'être révisée. Dans le canton, les structures scolaires vont se transformer et il est indispensable que ceux qui comprennent toute l'importance de la formation des ouvriers la défendent avec conviction.

L'autorité fédérale, qui vient d'introduire de nouveaux programmes d'enseignement, demande aux écoles d'augmenter le nombre des leçons. Voilà encore, pour le nouveau directeur, bien des soucis en perspective. Mais, grâce à son esprit pondéré et à son intérêt pour tout ce qui touche aux apprentis, M. Robert Zahner saura certainement assumer avec succès la lourde tâche qui l'attend.

L'ancien directeur, M. Florian Werner.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Les époux se crachaient à la figure...

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle G. Fiala assistée de Mme E. Bercher qui assumait les fonctions de greffier.

J.-P. G. comparaît devant le tribunal sous la prévention d'homicide par négligence pour avoir dans la nuit du 24 au 25 février 1973, causé la mort de son ami E.F., sa voiture ayant heurté le côté gauche de la chaussée dans le virage av. des Alpes - les Brévards. L'accident s'est produit alors que la route était sèche et la circulation faible. Le prévenu roulait à une vitesse inadaptée tant aux conditions de la route qu'à l'état du véhicule qu'il connaissait peu.

L'avocat de la défense s'efforce de faire valoir que, le véhicule étant équipé de pneus à clous, cela représentait un risque pour un conducteur inexpérimenté ; que le virage, à cet endroit-là se révèle particulièrement dangereux. Il insiste sur l'inexpérience de J.-P. G. qui venait d'obtenir son permis avec des félicitations d'ailleurs ; sur les souffrances morales occasionnées par la perte d'un ami.

Le tribunal, s'il retient certaines de ces circonstances, n'oublie pas qu'une vitesse excessive et une perte de maîtrise constituent des fautes graves ; c'est la raison pour laquelle il inflige à J.-P. G., en application des articles 117 du CPS et 32 de la LCR, une peine d'un mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et le payement des frais de la cause, qui s'élèvent à 520 francs.

FIN D'UNE AMITIÉ

D.-J. G. et R. G. étaient de bons amis. Cette amitié s'est ternie peu à peu et vraisemblablement l'audience du tribunal en consacre le point final. Le 21 mars, le parc-chocs de la voiture de R.G., que conduisait D.-J. G. heurta très légèrement une voiture biennoise qui circulait avenue du Premier-Mars. Le prévenu désirait changer de direction et avait franchi la ligne de présélection.

La question principale consiste à déterminer la culpabilité de R.G. : était-ce à son insu que D.J. G., en possession d'un double de la clé du véhicule, circulait ce jour-là ? Question très importante si l'on sait que D.-J. G. était au bénéfice d'un simple permis d'élève conducteur. Les deux amis utilisaient-ils indifféremment le véhicule ou D.-J. G. s'en était-il emparé en cachette, commettant ainsi un vol d'usage et absolvant du même coup son ami de toute responsabilité ?

L'avocat de la défense s'efforce de réduire les chefs d'accusation qui pèsent contre D.-J. G. : écartant le vol d'usage, il cherche à prouver qu'il n'y a pas eu accident, mais tout au plus un frôlement de tôles. Pour une affaire si enchevêtrée un renvoi s'impose ; le jugement sera rendu à huitaine.

SCÈNE DE MÉNAGE

M.-J. C. comparaît devant le tribunal sous la prévention de voies de fait et menaces à l'endroit de sa femme. Voies de fait parfaitement inélégantes, puisque les époux s'étaient même craché au visage.

Au président qui lui demande si un arrangement lui conviendrait, le prévenu répond que l'exécution en sera facile puisque lui et sa femme « ne se voient plus ». Les parties s'arrêtent à cette solution et se partagent les frais à raison de 15 fr. chacunes.

M. Y.

Les tissus d'automne
sont arrivés.
Visitez notre immense choix au 1er étage.
Centre de couture BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 Neuchâtel

AVIS OFFICIELS

ROUTES NATIONALES SUISSES

République et canton de Neuchâtel
Département des travaux publics

Territoires de Vaumarcus, Fresens, Saint-Aubin - Sauges, Gorgier, Bevaix, Cortaillod et Boudry

Le Département cantonal des travaux publics informe la population qu'en application de l'article 59 de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur les routes nationales du 24 mars 1964 et des prescriptions légales y relatives, il sera procédé à une étude géo-électrique sur le territoire des communes de Vaumarcus, Fresens, Saint-Aubin-Sauges, Gorgier, Bevaix, Cortaillod et Boudry. Celle-ci permettra la mise au point détaillée du projet de la N 5 dans cette région. Elle consistera à faire des mesures de la résistivité du sol le long du tracé, à l'aide d'appareils portatifs.

La population est priée de réserver bon accueil à nos mandataires et de signaler au bureau de la N 5, rue Pourtalès 2, à Neuchâtel, les éventuels dommages à la propriété résultant de ces travaux, afin qu'ils puissent être expertisés.

Le chef du département :
C. GROSJEAN

Examens d'apprentis

Les personnes remplissant les conditions légales pour être admises aux examens d'apprentis, sans avoir fait d'apprentissage régulier (art. 30 de la Loi fédérale) et qui désirent obtenir le certificat fédéral de capacité doivent s'inscrire auprès de l'Office cantonal du travail :

— jusqu'au 30 novembre 1973 pour la session d'examens du printemps 1974

— jusqu'au 15 juin 1974 pour la session d'examens de l'automne 1974.

Les inscriptions tardives ne pourront pas être prises en considération.

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL
Château 12 - 2001 Neuchâtel.

ROUTES NATIONALES SUISSES

République et canton de Neuchâtel
Département des Travaux publics

SOUMISSION

Le département des Travaux publics de la République et canton de Neuchâtel mettra en soumission les travaux relatifs au déplacement et à la construction de canalisations à Serrières (lot K 4.304).

Les quantités principales sont les suivantes :

— fouilles en rigole, partiellement en rocher	4000 m³
— remblayage	3500 m³
— canalisations et conduites S.I.	1500 m³

Les entreprises qui s'intéressent à ces travaux sont priées de s'inscrire, en spécifiant le numéro du lot, auprès du Bureau de la N 5, rue Pourtalès 2, 2001 Neuchâtel, jusqu'à jeudi 11 octobre 1973.

Le chef du département :
C. GROSJEAN

VILLE DE NEUCHATEL

Fête des Vendanges

AVIS AUX USAGERS DE LA ROUTE

Afin de rendre les rues du centre de la ville aux piétons durant la Fête des vendanges, et pour faciliter le montage des stands, le bouclage habituel du centre de la ville sera mis en place du vendredi 5 octobre, à 13 h 30, jusqu'au dimanche soir 7 octobre, à 22 h environ.

Cependant, comme chaque année, ces mesures restrictives de circulation seront complétées par les mesures habituelles de détournement ou de restriction de circulation dès le samedi 6 octobre, à 13 h 30, jusqu'au dimanche soir 7 octobre, à 22 h environ.

AUTORISATIONS :

— Les autorisations de circuler dans le centre de la ville le samedi, accordées aux commerçants, médecins et chauffeurs de taxis, sont valables sans restriction du vendredi, à 13 h, jusqu'au dimanche soir, à 22 h environ.

— Les commerçants ou groupements qui désirent, pour le montage ou l'approvisionnement d'un stand, pénétrer dans la zone interdite à la circulation, pourront obtenir une autorisation temporaire en adressant par écrit une demande dûment motivée au commandant du corps de police, faubourg de l'Hôpital 6, 2000 Neuchâtel.

— Les deux types d'autorisations précitées donneront la possibilité à leurs ayants droit d'entrer à l'intérieur de la zone de détournement habituelle.

— Les autorisations habituelles de pénétrer à l'intérieur de la zone de détournement pourront être obtenues sur simple demande verbale motivée, au poste de police, faubourg de l'Hôpital 6, à Neuchâtel, dès le 1er octobre 1973.

Nous remercions d'ores et déjà tous les conducteurs de véhicules à moteur qui comprendront que, durant ces jours de fête où la circulation est très chargée, ils ont avantage à utiliser les transports publics de leur domicile au centre de la ville.

DIRECTION DE LA POLICE

INSCRIPTIONS

Académie Maximilien de Meuron

LYCÉE ARTISTIQUE

Les inscriptions sont reçues le mercredi de 14 h à 10 h à l'Académie.

Cette annonce s'adresse particulièrement aux élèves de dernière année classique ou secondaire et aux jeunes gens libérés des obligations scolaires.

Pour tout renseignement, téléphoner le matin de 10 à 12 heures au No (038) 25 20 75.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites et faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, le **mercredi 26 septembre 1973, dès 14 heures,** à la Salle des ventes (sous-sol du Casino de la Rotonde, à Neuchâtel), les biens ci-après désignés :

1 amplificateur-tuner Pioneer SX-82E ; 1 platine Garrard 401 ; 1 vieux projecteur de cinéma ; 1 TV Philips multinorme portative ; 3 appareils de photo avec sacs (Pentacon six TL/Praktisix/Edixa reflex) ; 1 harmonium à pédales Steinmeyer ; 4 peintures ; 1 petit transformateur électrique ; 1 grand lot de disques, dont : **17 coffrets musique classique (30 cm) ; 220 disques musique classique (30 cm) ;** ainsi que de nombreux livres dont : Histoire de la peinture, en 27 vol. ; Histoire de la musique, en 20 vol. ; Larousse en couleurs en 3 grands vol.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

La salle sera ouverte dès 13 h 45, le jour des enchères.

Office des poursuites et faillites

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY

ENCHÈRES PUBLIQUES

de marchandises et agencement provenant d'un hôtel-restaurant

L'Office des poursuites de Boudry vendra, par voie d'enchères publiques, **le mardi 2 octobre 1973, dès 14 heures,** à Boudry, local des ventes, rue Louis-Favre 20, les biens ci-après désignés :

Vins rouges et blancs, en litres, bouteilles et chopines ; apéritifs ; conserves et produits alimentaires ; 3 bouteillers en fer forgé ; 4 grilles en fer forgé ; 1 chariot à flamber ; 1 gril Turmix ; 2 machines à laver la vaisselle ; 1 horloge-poêle murale en cuivre ; verres à vin, à liqueur et à apéritif ; tasses et soucoupes ; assiettes plates, à soupe et à dessert ; services de table ; tapis de table ; 2 sommiers métalliques superposés, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.

Conditions de vente : paiement comptant, conformément à la L.P. Vente au détail. Marchandise contrôlée par le Service cantonal des denrées alimentaires.

Le local des ventes sera ouvert le jour des enchères dès 13 h 30.

OFFICE DES POURSUITES
BOUDRY

IMMEUBLES

COLOMBIER

Vente d'immeuble aux enchères publiques

Par le ministère du notaire soussigné, la succession de Mademoiselle Mathilde Ueltschi met en vente aux enchères publiques l'immeuble formant l'article 953 de Colombier, bâtiment, place, jardin et verger de 724 m2.

La maison, Notre-Dame 8, à Colombier, comprend : 4 appartements, 2 chambres hautes habitables et 1 atelier.

La vente aura lieu mardi 9 octobre 1973, à 17 heures, à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Colombier.

La maison pourra être visitée comme suit :
Jeudi 27 septembre 1973, de 17 h à 19 h.
Mardi 2 octobre 1973, de 16 h à 18 h.
Jeudi 4 octobre 1973, de 17 h à 19 h.

Les conditions d'enchères sont déposées à l'étude du notaire soussigné où elles peuvent être consultées.

Le notaire chargé des enchères :
Louis PARIS, Colombier. Tél. 41 23 33.

RÉGENCE S.A.

A vendre

à Chézard-Saint-Martin

IMMEUBLE LOCATIF

de 8 appartements et garages. Bâtiment neuf habitable fin 1973. Fonds propres : Fr. 285.000.—

RÉGENCE S.A.,
Agence immobilière,
rue Coulon 2, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 17 25.

CHALET

à vendre à Cheyres (FR), rive sud du lac de Neuchâtel, près du lac, 4 chambres, cuisine, W.-C. avec douche ; eau chaude ; garage ; grande place de jeu.
Pour tous renseignements, tél. (032) 85 15 39.

Je cherche à acheter

IMMEUBLE

de 3 appartements, région Neuchâtel - Corcelles.
Adresser offres écrites à JW 2277 au bureau du journal.
Intermédiaire s'abstenir.

A LOUER

A louer

LOCAL

de 44 m2, avec 2 vitrines, rue Bachelin 43, libre tout de suite.
Tél. 24 30 13.

A louer dès maintenant ou pour date à convenir, à la route de Bâle 9, au Landeron,

appartement de 3 1/2 pièces

au 1er étage. Cuisine moderne, tapis tendu dans la chambre de séjour, balcon, cave, casier de congélation.
Loyer mensuel : Fr. 473.—, charges incluses.
S'adresser au concierge, tél. (038) 51 38 54 ou

ROBERT PFISTER
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Tel. 031 22 02 55

A louer tout de suite à Saint-Aubin

APPARTEMENT 5 PIÈCES

tout confort, cuisine entièrement agencée, cheminée de salon, véranda.
Loyer mensuel Fr. 870.— charges comprises.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
St-Honoré ☎ 24 03 63 - Neuchâtel

LOUE

A Neuchâtel, rue des Parcs 42, pour le 24 novembre 1973,

APPARTEMENTS NEUFS

cuisines aménagées, avec frigidaire et cuisinière électrique

1	pièce,	loyer dès Fr. 345.— + Fr. 25.— de charges
2	pièces,	loyer dès Fr. 460.— + Fr. 35.— de charges
3	pièces,	loyer dès Fr. 545.— + Fr. 50.— de charges
4 1/2	pièces,	loyer dès Fr. 720.— + Fr. 55.— de charges

ATELIER-ENTREPÔT

437 m2, chauffé, courant force, eau + 118 m2 locaux annexes. Possibilité de subdivision, accès facile par camion.

A Neuchâtel, rue de Champréveyres 1, dès le 1er octobre 1973,

APPARTEMENTS MODERNES

cuisines aménagées avec frigidaire et cuisinière électrique, stores de soleil, vue exceptionnelle. A proximité immédiate du trolleybus, CHARGES POUR CHAUFFAGE, EAU CHAUDE, MACHINE A LAVER LE LINGE COMPRISES

3 pièces, 74 m2, dès Fr. 665.—
4 pièces, 89 m2, dès Fr. 770.—
5 pièces, 107 m2, dès Fr. 920.—
6 pièces, 121 m2, dès Fr. 1115.—
place de parc dans garage collectif Fr. 65.—

LOCAUX COMMERCIAUX

aménagés au gré du preneur pour bureaux, horlogerie, cabinets, etc.

A Colombier, rue du Verger 9

BOXES

dans garage collectif chauffé, location Fr. 65.— par mois, conviendrait également comme DÉPOT DE MARCHANDISES.

ACHÈTE

à Neuchâtel et dans le Littoral neuchâtelois

TERRAINS À CONSTRUIRE

pour immeubles locatifs

A louer dès le 1er février 1974

MAGASIN

+ arrière-magasin, W.-C. avec grand lavabo, superficie totale 117 m2, situé Gouttes-d'Or 17, à Neuchâtel (quartier Monruz).
Loyer mensuel **Fr. 806.50,** charges comprises.

S'adresser à GERANCIA S.A., Léopold-Robert 102, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

A louer à Peseux, immédiatement ou pour date à convenir, magnifique

local de 100 m2

comprenant : bureau, atelier, vestiaire, pour horlogerie, petite mécanique ou petite industrie.

Téléphoner aux heures de bureau au (038) 31 44 00.

A louer SAINT-BLAISE

Superbe appartement 2 1/2 pièces meublé, balcon, confort, situation exceptionnelle, libre immédiatement, loyer mensuel 650 fr. charges comprises ; parking à disposition avec supplément.

S'adresser à Fr. Cartier, notaire, Concert 6, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 12 55.

A louer pour le 24 octobre, à Corcelles,

STUDIO

meublé ou non.

Tél. (038) 24 44 67.

A LOUER
A Wavre, libre immédiatement,

deux pièces

tout confort.
Loyer 300 fr., plus charges.
S'adresser à J.-F. Merlotti & Cie, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

APPARTEMENTS DE VACANCES

NOEL - HIVER

appartements chalets

à louer.
Bureau-vacances Le Mazot, Aigle. Tél. (025) 2 18 92.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

DEMANDES A LOUER

NEUCHATEL
cherche pour la

Cité universitaire

CHAMBRES

pour étudiants (tes).
Tél. 24 68 05.

Le comité des logements de la Fête des vendanges cherche des

CHAMBRES

pour la nuit du 6 au 7 octobre.

Adresser offres à :
ADEN, place Numa-Droz 1, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 42 42.

Week-end

sans confort, habitable toute l'année, est cherché région Val-de-Ruz - la Coudre - Neuchâtel.

Tél. (039) 22 44 00.

Offres d'emplois

Station-service de Neuchâtel cherche

serviceman

Bon salaire.
Entrée à convenir.

Tél. 25 62 62, pendant les heures de travail.

CHARLES MAIER + CIE CMC

APPAREILLAGE ELECTRIQUE ET EQUIPEMENTS
8201 SCHAFFHOUSE TELEPHONE 053/81666

Nous cherchons pour le service de vente extérieur de notre agence de Renens, un

COLLABORATEUR technico - commercial

Après un stage d'introduction à notre bureau de vente de Schaffhouse, le domaine d'activité sera :

— la visite et l'information technique de la clientèle

— l'élaboration des offres et la correspondance relatives à un rayon bien défini.

Ce poste requiert une formation de monteur électricien ou d'électromécanicien, ainsi qu'une bonne présentation et un contact facile.

Le domicile idéal serait Neuchâtel ou aux environs.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, à CHARLES MAIER & Cie...

CMC CHARLES MAIER + CIE

DUBIED

Nous cherchons, pour notre département

VENTES MACHINES - OUTILS

UNE SECRÉTAIRE

trilingue (français - allemand - anglais), expérimentée, capable d'assurer les contacts et la correspondance avec nos représentants.

Nous renseignerons de façon détaillée et sans engagement toute personne que ce poste intéresserait.

Discrétion absolue garantie.

Edouard DUBIED & Cie S. A.
service du personnel, 2074 Marin
Tél. (038) 33 12 21 ; dès 18 h, 33 44 17

USINE DE MARIN

A vendre à Gorgier (Béroche)

en dessus de la gare (2-3 minutes), dans situation agréable, vue sur le lac et les Alpes,

VILLA FAMILIALE

(construction prix 1972)
construction soignée (bien isolée phoniquement et thermiquement)
6 chambres sur 2 niveaux, balcon, bains, W.-C., cuisine installée, chauffage au mazout, dégagement, garage.
(Contre supplément de prix, possibilité de séparer en 2 appartements : 1 de 4 pièces et 1 de 2 pièces).
Papiers peints, peinture et revêtement de sols au choix du propriétaire.
Terrain aménagé, surface 703 m2.
Premier rang à disposition, paiement des demi-lods.
Prix avantageux.

S'adresser à Entreprise COMINA NOBILE S.A., 2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 27 27.

Choisissez vos papiers peints, peintures, fonds de votre villa en construction à Sauges-Saint-Aubin.

Vue imprenable, prix intéressant, financement assuré.

S'adresser à : Fiduciaire F. Anker, case postale 6, Saint-Aubin.

LA MAISON CARRÉE, Marin

A LOUER dès le 24 novembre 1973

APPARTEMENTS tout confort, cuisine agencée

1 pièce	Fr. 340.— + charges
2 pièces	Fr. 390.— + charges
3 pièces	Fr. 570.— + charges

Place de parc Fr. 30.—. Garage Fr. 70.—.

S'adresser : Etude Cartier-Bouille-Wildhaber, Gare 11, 2074 Marin.
Tél. 33 35 15, 33 40 16.

A LOUER

immédiatement ou pour date à convenir, à Neuchâtel, rue des Terreaux 5, 3me étage,

locaux commerciaux de 115 m²

avec en sous-sol un local d'archives ou d'entrepôt de 37 m2.

S'adresser au service des bâtiments de la Direction d'arrondissement postal, 1er étage de l'hôtel des postes, à 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 22 16 50.

Appartement à louer

pour date à convenir, 4 chambres, confort, à proximité de la gare, 450 fr. par mois + chauffage.

Faire offres sous chiffres CN 2270 au bureau du journal.

A louer à **CHEZ-LE-BART** dans immeuble neuf, un

appartement

de 3 pièces.

Tél. (038) 24 70 52.

A louer à partir du 1er octobre 1973, au chemin des Plantes, à la Neuveville,

appartement de 4 pièces

Situation tranquille et ensoleillée.
Loyer mensuel 580 fr., charges comprises. Garage à disposition, loyer 60 fr.

Les intéressés sont priés de s'adresser à la gérance.

ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

CRESSIER

A louer beaux appartements de

2 CHAMBRES

tout confort, pour début et fin novembre 1973 ou date à convenir.
Loyers : Fr. 280.— à Fr. 320.— + charges.
ÉTUDE WAVRE, NEUCHATEL.
Tél. 25 10 63.

A louer à Cornaux, dès le 1er octobre 1973,

appartements de 4 pièces tout confort

Loyer mensuel, charges comprises, de Fr. 610.— à Fr. 625.—.

S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

aux Gourmets sur le thème «grandes découvertes»

Vins blancs en bouteilles

Hôpital Pourtalès	**5.90**
Kunzer Saint-Blaise	**5.60**
H. Godet Auvernier vin non filtré	**5.60**
Perrottet Boudry	**4.90**

Spécialités neuchâteloises

blanc de noir, pinot gris, Riesling pinot Chardonnay, oeil-de-perdrix

Vin du diable pinot noir de Cortaillod bout. **6.90**

Moût de raisin le litre **4.80**

En super-action

Black & White Scotch Whisky

la bouteille 7 dl 43° **25.85**

OFFRES D'EMPLOIS

BIEDERMANN S.A.

Nous cherchons

ouvriers et ouvrières

Pour étrangers, permis B ou C indispensables.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, semaine de 5 jours et avantages sociaux.

Pour tous renseignements, appeler le No de téléphone 25 16 31 ou passer à nos bureaux: Biedermann S.A., Rocher 7, Neuchâtel.

Precel S.A.

cherche pour son laboratoire de contrôle un

ingénieur électronicien ETS

qui, après un stage, de formation, sera appelé à diriger le laboratoire de contrôle de circuit imprimé.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, ou se présenter à : PRECEL S.A., Vy-d'Etra 10, Neuchâtel. Tél. (038) 33 56 56.

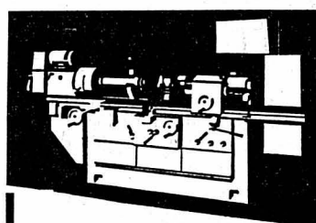

VOUMARD

Machines à rectifier les intérieurs

cherche :

mécaniciens monteurs

en machines-outils, pour le montage et les essais

mécanicien

pour son département outillage et prototype

fraiseur rectifieur-affûteur

pour son département outillage ; aide-mécanicien serait éventuellement mis au courant

serrurier-tôlier

pour le carrossage de ses machines à rectifier les intérieurs, soudure électrique, autogène, parc de machines modernes à disposition.
Travail indépendant, varié, intéressant ; ce poste conviendrait à ouvrier capable et faisant preuve d'initiative

ouvrier d'atelier

pour travaux de manutention

aide-concierge

personne de toute confiance, consciencieuse, ayant de l'initiative.

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 25 88 41 ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis, dès 15 heures, à VOUMARD MACHINES CO S. A., 2068 HAUTERIVE (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchâtel SUISSE

Gonset

ACCUEILLE LES PAYS NORDIQUES

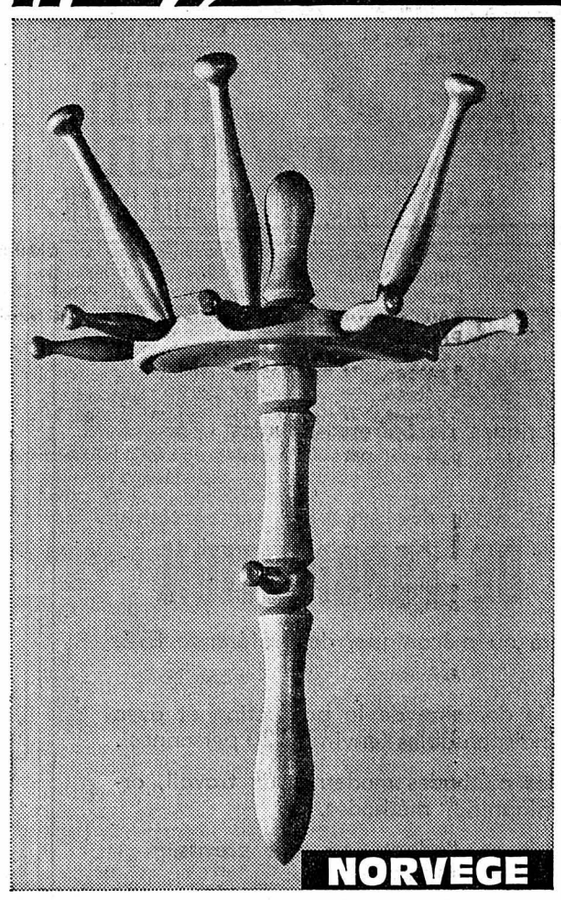

NORVEGE
Un gai porte-habits à «faire entrer» dans votre hall. Il est en bois tourné, verni laqué rouge ou orange.
12.90

SUEDE
Et... vlan! Voilà le Viking. C'est un tapis mural ou selon votre désir, une descente. Pure laine, couleur de sable et d'embruns (70 x 150 cm). Notre exclusivité
89.-

FINLANDE
Solide et pourtant légère (1400 g), cette couverture sera votre préférée. Vous pourrez la choisir parmi 5 belles couleurs lumineuses (150 x 230 cm). Notre exclusivité
69.-

DANEMARK
Un confortable fauteuil qui a de l'allure! Tube laqué coussins de toile. Coloris orange ou brun. Notre exclusivité
139.-

Les restaurants **BEAULAC**
Snack bar
M. et Mme Prod'Hom
Tél. 24 42 42
Neuchâtel

Engagent tout de suite

fille ou garçon de buffet

débutant (e) serait formé (e)

Nous vous prions de prendre contact par téléphone, dès 14 h 30, avec Mme Prod'Hom.

On cherche, pour entrée immédiate,

une fille
ou
un garçon de cuisine

Semaine de 5 jours.

Faire offres au Foyer Tissot, 2400 le Locle.

Tél. (039) 31 18 43.

Nous cherchons

DAME
ou
DEMOISELLE

pour aider à la cuisine et à l'office.

Adresser offres à pâtisserie, tea-room Walker, Saint-Blaise.

Tél. 33 16 55.
Tél. 33 21 01, le soir.

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

cherche immédiatement ou pour date à convenir

DAME DE BUFFET

Prendre rendez-vous par tél. (038) 31 77 07.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

FAN-L'EXPRESS

SPÉCIAL VENDANGES 1973

A l'occasion de la Fête des vendanges de Neuchâtel, l'Imprimerie centrale éditera un numéro spécial richement illustré. Ce journal publiera notamment des photographies du cortège. La vente de cette édition spéciale se fera à Neuchâtel et aux environs immédiats.
Comme ces dernières années, nous cherchons

50 à 60 jeunes vendeuses et jeunes vendeurs

débrouillards et actifs (pas en dessous de 15 ans), domiciliés à Neuchâtel et dans sa banlieue.

GAIN INTÉRESSANT

pour un travail de quelques heures. **Dimanche 7 octobre, de 15 h à 18 h 30 environ.**

Pour faciliter notre tâche, nos collaborateurs occasionnels voudront bien remplir le coupon ci-dessous (écriture lisible s.v.p. !).

Vendanges 1973

Je m'inscris comme vendeur (euse) de votre journal :

NOM :

PRÉNOM :

No et RUE :

LOCALITÉ : Tél. :

J'ai déjà vendu le journal les années précédentes : * OUI Nombre d'années * NON

Je dispose d'un vélomoteur avec porte-bagages * OUI * NON

* Souligner ce qui convient.

Ce bulletin sera remis au guichet de notre réception, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, ou envoyé à

FAN-L'EXPRESS, Vendanges 1973
Case postale
2001 NEUCHATEL

Ne pas téléphoner ; tous les renseignements seront donnés par circulaire

---

Entreprise d'importance du Bas-Valais
met au concours le poste de

TECHNICIEN ETS

avec connaissances commerciales
(sur machines)

Conditions :

- être âgé de 30 à 35 ans
- conduite irréprochable
- sens organisation et dynamisme
- solide expérience dans administration
- bilingue (français-allemand)

MÉCANICIEN OUTILLEUR

sachant travailler de manière indépendante et ayant possibilités d'avancement.

Prière de faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et certificats de diplômes sous chiffres P 36-900692 à Publicitas, 1950 Sion.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

s'adresse à...

VOUS QUI

- **désirez un emploi stable**
- **voulez devenir un travailleur qualifié**
- **assumez volontiers des responsabilités**
- **aspirez à un salaire mensuel en rapport avec vos efforts.**

Il y a dans notre entreprise d'excellentes possibilités de faire carrière.

Notre service du personnel se tient à votre disposition pour tous renseignements.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S. A.
2003 Neuchâtel **Tél. (038) 25 75 75**

OMEGA

Nous cherchons à engager, pour notre **usine de la rue des Prés,**

une secrétaire d'atelier

Cette activité conviendrait à une candidate
— appréciant les contacts humains
— ayant des connaissances en dactylographie
— aimant travailler avec les chiffres.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à OMEGA, division du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591 ; en dehors des heures de travail : tél. (032) 3 56 10.

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.

Maison de la branche cosmétique-pharmaceutique à Bâle cherche, pour la vente d'une marque bien introduite et universellement connue de produits cosmétiques, une

VENDEUSE / CONSEILLÈRE

dans un grand magasin de la place de Neuchâtel.

Nous demandons :
Expérience de la vente, facilité de prise de contact avec la clientèle ; dame présentant bien et d'esprit cultivé, inspirant toute confiance, capacités et force de persuasion.

Age minimum : 25 ans.
Nous offrons :
Introduction et entraînement irréprochables, travail indépendant, place stable, atmosphère de travail agréable, salaire adéquat.

Entrée : immédiate ou date à convenir.

Veuillez faire parvenir votre offre manuscrite, avec photo, à Max Factor Hollywood, département du personnel, case postale, 4002 Bâle, ou téléphonez-nous au (061) 23 05 17.

SAUTER

cherche :

AJUSTEUR POUR AUTOMATES
DÉCOLLETEUR
TOURNEUR SUR TOUR À POINTES
MÉCANICIEN

Nous offrons :
— salaire en rapport avec capacités
— travail très varié
— avantages sociaux
— restaurant à disposition du personnel

Notre numéro de téléphone interne 290 attend votre appel pour convenir d'une entrevue.

Fr. Sauter S. A. 4016 Bâle
Fabrique d'appareils électriques
Tél. (061) 32 44 55, Télex 62 260

LA FABRIQUE DE SPIRAUX GENÈVE

de la Société des Fabriques de Spiraux Réunies

engage

UN CHEF DE FABRICATION

de formation horlogère ou mécanique, de préférence ETS.

— Expériences dans le domaine de la production et avec le personnel sont indispensables (environ 120 personnes).
— Familiarisé avec les méthodes modernes de travail, ordonnancement planning, méthodes.
— Stages de formation et d'adaptation sont prévus.

Candidats s'intéressant à un poste à responsabilité sont priés de faire leurs offres à

SPIRAUX RÉUNIES, 19, rue de Saint-Jean
1211 Genève 18

OMEGA

Nous cherchons à engager, pour notre secteur **OUTILLAGE,**

MÉCANICIENS faiseurs d'étampes

Dans le cadre de notre propre fabrication d'étampes, ces collaborateurs seront appelés à exécuter, **de manière indépendante,** des travaux intéressants et variés (pas de série).

Les candidats intéressés sont priés de s'adresser à OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591 ; (en dehors des heures de travail tél. (032) 3 56 10).

OMEGA — Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.

DRAIZE

Vu le développement constant de notre entreprise, nous engageons pour notre

département vente

une

SECRÉTAIRE

Si vous êtes dactylo, si vous avez de bonnes connaissances d'allemand et de français, vous êtes la collaboratrice que nous cherchons.

Nous aimerions vous confier :

— rédaction d'offres
— correspondance avec notre clientèle
— informations internes et rapports
— divers travaux administratifs

Nous vous renseignerons et recevrons avec plaisir votre offre de service.

DRAIZE S. A.
Service du personnel
Rue des Draizes 51, 2006 Neuchâtel
Tél. (038) 31 24 15

DRAIZE

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

Mesdames

qui désirez exercer une activité régulière en complément de vos travaux ménagers, nous vous proposons un emploi

À LA DEMI-JOURNÉE

sur nos différents postes de production

— chaînes de montage
— Hauser 543
— roulage et rivage à la main

Horaire au choix :

— matin de 7 h à 11 h 45
ou — après-midi de 13 h 10 à 17 h 30

Pour tout renseignement, s'adresser au Service du personnel de l'entreprise. Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 4.—.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police du district

LA ROUTE, TOUJOURS LA ROUTE...

De notre correspondant :

Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé hier matin à Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

Le 19 mai, M.A., de la Chaux-de-Fonds, montait la route des Gorges en automobile. Roulant à une vitesse excessive, il perdit, au virage du Miroir, la maîtrise de son véhicule qui fut déporté sur la gauche et heurta la voiture de L.F. arrêtée en présélection au centre de la chaussée. M.A. a fait opposition au mandat de répression, mais ne se présente pas à l'audience. Il est condamné par défaut à 90 fr. d'amende et 60 fr. de frais.

W.P., du Locle, n'a pas payé ses taxes militaires pour 1969 et 1970 malgré les sommations. Il reconnaît les faits en invoquant la maladie. Il est condamné à 8 jours d'arrêts avec sursis pendant un an conditionné au paiement des taxes dues dans le même délai ; 30 fr. de frais sont mis à sa charge.

Le 27 juillet, A.K. de Neuchâtel, circulait sur la route de la Vue-des-Alpes en direction de la Chaux-de-Fonds. Dans le premier virage après le col, il perdit la maîtrise de son véhicule qui sortit de la route et termina sa course au bas d'un talus. Blessés, le conducteur et son passager furent conduits à l'hôpital. La prise de sang faite sur A.K. deux heures après l'accident révéla encore un taux d'alcool situé entre 0,84 gr. et 0,94 gr. ‰. Le prévenu, qui ne se souvient de rien, pense qu'il s'est endormi au volant. Il avait assisté à un souper, avec ses collègues de travail, à la fin duquel il avait été décidé de finir la soirée à la Chaux-de-Fonds. Comme il s'agit d'une ivresse légère, le tribunal condamne A.K. pour l'ensemble des infractions à une amende de 1000 fr., qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans, et au paiement de 176 fr. 80 de frais.

En quittant un parc de stationnement à Cernier au volant de sa voiture, M.F. de Fontaines, a coupé la route à la moto cyclette pilotée par A.M. Il conteste toute faute et accuse le motocycliste de n'avoir pas été maître de sa machine du fait... qu'il n'a pas pu l'éviter ! Ces arguments ne sont naturellement pas retenus par le tribunal qui condamne M.F. à 90 fr. d'amende et 48 fr. de frais.

Le 26 juin, circulant des Vieux-Prés à Chézard, B.M. de Saint-Blaise, a perdu la maîtrise de son véhicule qui a heurté un arbre après être sorti de la route. La prévenue a fait opposition au mandat de répression du procureur général. A l'audience, après avoir été mise en face de la réalité par le juge, B.M. retire son opposition et se soumet au mandat de répression la condamnant à une amende de 200 fr. qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an et au paiement de 37 fr. 20 de frais.

J.-P. C., domicilié à Coffrane, a consenti à cacher deux appareils photographiques valant 848 fr. et 953 fr., à la demande d'un camarade, sachant que ce dernier les avait volés. Par la suite, il les lui a achetés pour 400 fr. et 450 fr. et les a revendus 600 fr. et 650 fr. Le prévenu reconnaît que c'est l'appât du gain qui l'a incité à agir ainsi. J.-P. C. est condamné pour recel et escroquerie à deux mois d'emprisonnement, dont à déduire 8 jours de détention préventive, avec sursis pendant deux ans. Il paiera les frais fixés à 319 fr.

J.F., de la Chaux-de-Fonds, montait en voiture la route de la Vue-des-Alpes. Au Bas-des-Loges, alors qu'il roulait sur la seconde piste en longeant la ligne de sécurité, son véhicule fut heurté par la voiture de L. D.-B., du Landeron, qui venait en sens inverse et roulait également à la limite de la ligne de sécurité. L. D.-B. a accepté le mandat de répression ; contestant toute faute, J.F. a fait opposition au sien. Les preuves administrées établissent à satisfaction de droit que J.F. a également commis une faute. Il est condamné à 90 fr. d'amende et 57 fr. de frais.

L'EMPLOYEUR PAIERA-T-IL L'AMENDE ET LES FRAIS ?

J.-P. P., apprenti chauffeur à Saint-Aubin, a circulé avec un camion, accompagné d'une personne qui n'était pas titulaire d'un permis de conduire pour cette catégorie de véhicule depuis une année au moins. Il reconnaît les faits en expliquant qu'il a agi sur ordre de son employeur. Le tribunal retient cette excuse comme plausible et condamne J.-P. P. à une amende réduite à 50 fr. et aux frais par 37 fr.

Au Conseil général de Savagnier

Les campeurs solliciteront désormais l'autorisation des autorités locales

De notre correspondant :

Le Conseil général de Savagnier a siégé vendredi soir, sous la présidence de M. Arnold Cosandier. Quatorze conseillers généraux, les membres du Conseil communal et Mme Huguenin, administratrice, répondent à l'appel, puis le verbal est lu et accepté.

Un logement étant libre, au collège, dès fin septembre, le Conseil communal demande un crédit de 13.000 fr. pour installer des toilettes et une douche dans cet appartement avant sa reprise, le 1er novembre, par un nouveau locataire. Une augmentation de loyer rentabilisera cette modernisation. Le crédit est accepté à l'unanimité. Les travaux doivent commencer en octobre. C'est pourquoi M. C. Giauque propose la clause d'urgence, qui est également acceptée.

Le revêtement de la cour du collège a subi de nombreux outrages par des travaux effectués ces dernières années aux bâtiments qu'elle dessert. Le Conseil communal a jugé bon de profiter de la présence d'une entreprise de travaux publics au village pour refaire le surfaçage de cette cour, avant la rentrée scolaire, sans en référer au Conseil général. Un crédit de 6800 fr. est demandé pour couvrir cette dépense. Mis devant le fait accompli, les conseillers ne cachent pas leur mécontentement et refusent, tout d'abord, le crédit demandé par 6 voix contre 3. Après complément d'information, un nouveau vote donne 8 acceptants contre 3 opposants.

Par suite de l'absence de deux termes juridiques, les droits de superficie, accordés par la commune de Savagnier au Téléski des Savagnières S.A., n'ont pu être enregistrés par l'Etat de Berne. L'acte dressé par le notaire devant être complété, la société demande qu'aux 27 m2 en cause soient ajoutés 45 m2 qui lui permettraient de parfaire ses installations sanitaires. Mme Huguenin donne d'autres précisions et, à l'unanimité, les conseillers acceptent de faire droit à cette demande et d'accorder ce droit de superficie « distinct et permanent ».

Le département de l'intérieur a fait parvenir aux communes de nouvelles instructions relatives au stationnement des caravanes. Le Conseil communal propose donc de compléter le règlement de police local, en spécifiant, à l'article 55 bis, que les habitations mobiles ne pourront stationner sur le territoire communal qu'avec l'autorisation des autorités locales. Il s'agit surtout d'éviter la prolifération de caravanes, voire de tentes, en des lieux de pique-nique, dépourvus de toute installation sanitaire. L'article, qui sera sanctionné par le Conseil d'Etat à l'expiration du délai référendaire, est accepté à l'unanimité.

La commission chargée d'établir un rapport sur le type de véhicule utilitaire qui pourrait éventuellement être acheté pour les travaux publics, présente ses conclusions : deux modèles, des marques différentes, seraient susceptibles de convenir à l'usage auquel ils seraient destinés. Le déblaiement de la neige étant assuré pour l'hiver prochain par l'entreprise qui s'en occupe depuis quelques années, il n'y a pas lieu de faire diligence et il convient de peser le pour et le contre. Après de vives délibérations privées et publiques, aucune décision ne sera prise avant l'établissement par le Conseil communal d'une étude de financement (la dépense pouvant passer de 47.370 fr. à 63.660 fr.) et les démonstrations sans engagement prévues pour cet hiver.

Dans les divers, les interpellations et explications vont des recherches d'eau qui reprendront cette semaine « Sous-le-Mont » à la mise en service de la station d'épuration du Haut-Val-de-Ruz, le 16 août dernier en passant par la signalisation routière du carrefour de Chaumont et le début des travaux du nouveau locatif des Prayes.

LA CHAUX-DE-FONDS

A la Galerie du Manoir

B. Gressot : hermétiquement vôtre

Les limites floues qui séparent l'œuvre d'art de l'œuvre tout court — plus floues encore lorsqu'elles s'appliquent à l'abstrait — servent sans aucun doute Bernard Gressot.

Ce natif de Porrentruy établi à Lausanne, présente actuellement galerie du Manoir, le produit de son activité artistique, qu'il mène parallèlement à son travail dans une branche de l'économie. Activité artistique fertile, au sens quantitatif du terme, puisque les œuvres exposées tiennent dans la période 70-73. Qualitativement, elles semblent cependant assez inégales, bien que la source d'inspiration soit immuable : sorte d'écriture intérieure, elles transcrivent un amalgame de pensées, de sentiments et de sensations.

Mais grands élans mous ou petites griffes aggressives sont un résultat assez sommaire pour un travail qui est censé émaner d'impressions profondes. Somme toute, l'œuvre de Bernard Gressot ne « prend pas aux tripes », pas plus qu'elle ne semble en venir. Plutôt que la traduction de l'impulsivité, elle porte la marque de l'abstrait docile. Et si voix intérieure il y a, celle-ci est singulièrement disciplinée : formes consciencieusement colorées, soulignées, nettes, palette quelque peu simpliste, cantonnée soit dans les couleurs chaudes (les bruns, les orange), soit dans les froides (bleu-vert). Dans ce domaine, les œuvres contenues en « portefeuille » sont plus imaginatives. Enfin, il faut accorder, dans l'ensemble à Bernard Gressot un certain sens du rythme et de l'espace.

Au cours du vernissage qui avait lieu samedi, le frère de l'artiste a commenté l'œuvre et la manière en termes assez hermétiques. Il semble plutôt que les feutres et les gouaches de Bernard Gressot soient à considérer d'un regard moins fouillé, attaché seulement à la vivacité des tons, à la solidité du mouvement, et, finalement, à la certaine fraîcheur qui se dégage de tout cela. Ce n'est peut-être pas exactement ce que souhaitait Gressot. Mais — et c'est rassurant — lui aussi paraît douter de l'utilité et de l'impact des mots sur son art : il précise bien « qu'il ne faut pas trop intellectualiser ». Vrai, ça aide. Sous cet angle, tout devient beaucoup plus accessible !

A souligner encore la présence, lors du vernissage, de deux musiciens (clarinette et guitare basse) qui marquaient à leur façon et avec un certain bonheur, le début de cette exposition ouverte jusqu'au 24 octobre.

F. B.

Bernard Gressot devant l'une de ses œuvres.
(Avipress - M.-A. Robert)

Motocyclette renversée par une auto

(c) Hier vers 13 h 25, M. J. B., domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait rue Docteur-Coullery au volant de sa voiture, avec l'intention de bifurquer à gauche pour emprunter la rue Jardinière. Au cours de cette manœuvre, il a renversé la motocyclette conduite par M. J. T., de la Chaux-de-Fonds, qui amorçait un dépassement du véhicule par la gauche. Dégâts.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, « La grande bouffe » (18 ans).
Eden : 18 h 30, « Les hôtesses de l'amour » (20 ans) ; 20 h 30, « Barbe bleue » (18 ans).
Plaza : 20 h 30, « La raison du plus fou » (16 ans).
Scala : 18 h 45, « Bonnie and Clyde (18 ans) ; 21 h, « Le serpent » (16 ans)
TOURISME
Bureau officiel de renseignements, 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire : « Les collections » (le week-end ou sur demande).
Musée d'horlogerie : « Les collections »
Musée d'histoire naturelle : « Collections et dioramas ».
Musée paysan des Eplatures : « Costumes et coutumes ».
Galerie de l'Atelier (Versoix 4) : Maeght, éditeur.
Galerie du Manoir : Bernard Gressot, peinture.
Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 1.7
Pharmacie d'office : Carlevaro, 81, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
MANIFESTATION
Maison du peuple : 20 h 30, « Le peuple du ski » (film).

Le Locle

TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS
Musée des beaux arts : les collections.
Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire : les collections.
Pharmacie de service : Philippin, 27, rue Daniel JeanRichard, dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et d en taire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

LE LOCLE - LE LOCLE

A la Galandrure

Derniers échos de la Fête cantonale des Unions cadettes

Les beautés de la nature haut-jurassienne éclipsées, quelque temps, par un gros orage servaient de cadre à la Fête cantonale des Unions cadettes qui se déroulait, à la Galandrure, un domaine à proximité du village des Planchettes. Une région qui n'avait sans doute, jamais vu autant d'adolescentes et d'adolescents, des cadets, dont le mouvement est membre de l'Union chrétienne de jeunes gens, venus passer trois jours sous tente à l'occasion du Jeûne fédéral.

Débarqués, samedi, à la gare du Crêt-du-Locle, ces quelque 400 filles et garçons (près de la moitié de l'effectif cantonal) représentant une vingtaine de troupes sur les 34 en activité, ont gagné le pâturage, mis à leur disposition. Le camp installé, le souper terminé, ils ont passé la soirée, par groupe, dans la bonne humeur sous une température quasi estivale. Le repas officiel, lui, se déroulait à la halle de fêtes des Planchettes, préparé par la Société de développement de la commune. Outre les responsables du camp et le comité local d'organisation, on notait la présence de M. Jean Bühler, président du village qui souhaita la bienvenue, à ces jeunes Neuchâtelois. Un violent orage devait éclater dimanche en fin d'après-midi mais il n'entrava nullement la suite du programme. Le matin, prenant l'image des Indiens chassés de leurs terres, les cadets évacuaient l'emplacement du camp puis gagnaient le lieu du culte qui fut présidé par l'aumônier des mouvements de jeunesse structurés, le pasteur Blaise Perret. L'après-midi, se déroulèrent les diverses épreuves d'un polyathlon placé sous le signe de la débrouillardise, de l'habileté et de la rapidité. Les petits, eux, s'en donnaient à cœur joie avec les « ateliers d'expression » mis à leur disposition (bricolage, terre, instruments à percussion, etc. ...). La kermesse connut aussi un beau succès avec ses jeux et autre tir à l'arc.

La soirée réservait d'autres surprises aux participants avec le feu de camp traditionnel, puis un autre axé sur les Indiens (costumes, grimages, etc.) et un jeu de nuit.

Lundi enfin, après la proclamation des résultats du polyathlon et du concours d'ordre, avec le grand départ, la Galandrure retrouva le calme et ses locataires, la nostalgie des heures animées qu'ils avaient partagées.

Mais le passage des Unions cadettes ne sera pas qu'un simple souvenir puisqu'elles avaient inscrit à leur ordre du jour une campagne sociale ; le nettoyage de la grange située à côté du pavillon de fête. Un coup de balai qui fut largement apprécié et qui se révélait indispensable.

L'organisation d'un tel camp n'est pas une sinécure. Le président cantonal, Jean-Luc Vouga (Hauterive) pouvait heureusement compter sur son chef de fête, Jean-Pierre Siegfried (La Coudre) ainsi que sur le comité local des Planchettes avec entre autres Claude Pellet et le pasteur Béguin. Une cantine fonctionna, pendant la durée du Jeûne, tandis que, grâce au concours de privés, l'eau était amenée par citerne. La paille fut fournie par le président Bühler. De nombreux parents ont également profité de ce week-end prolongé pour visiter la « réserve » et la région.

Le bilan, positif, permet l'espoir de susciter quelques vocations, car le recrutement de cadres reste crucial.

Ph. N.

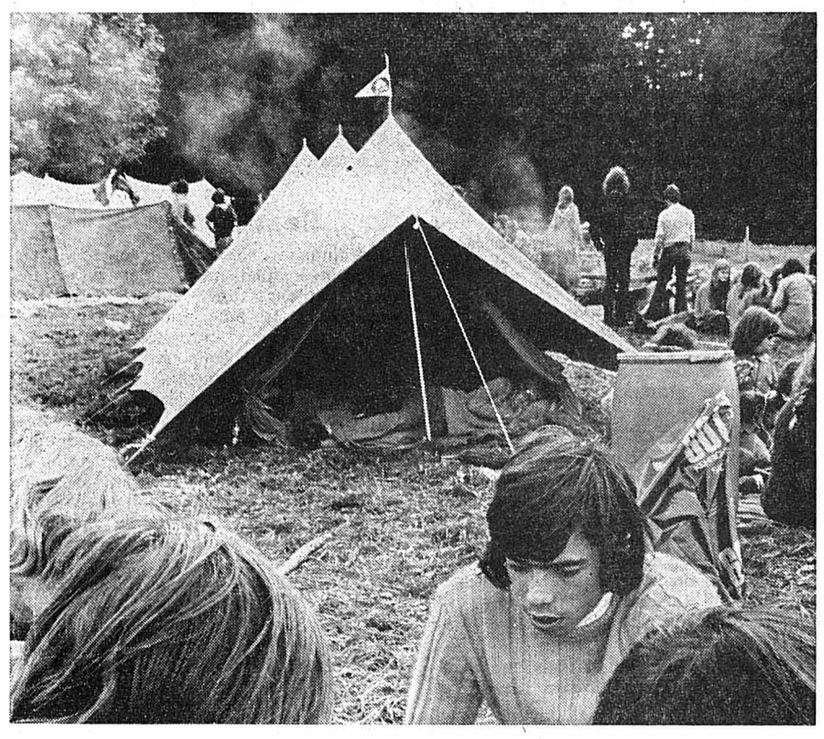

Une réserve d'Indiens à l'européenne.
(Avipress - M.-A. Robert)

Voici les résultats des différentes épreuves :

Polyathlon benjamins (6 à 10 ans)

1. Les Globules, Fleurier ; 2. Les Terribles, Serrières ;3. Les Boutchous, Le Landeron.

Polyathlon cadet (10 à 14 ans)

1. Les Daltons, Saint-Blaise ; 2. Les Cascadeurs, La Coudre ; 3. Thielle-Wavre.

Polyathlon juniors (14 à 16 ans)

1. Les Small-packs, Les Ponts-de-Martel - Locle - Eplatures ; 2. Les Lumignons, Les Ponts-de-Martel - Locle - Eplatures ; 3. Les Semeurs, Le Landeron.

CONCOURS D'ORDRE

1. Le Landeron ; 2. Fleurier ; 3. Serrières.

Feu la machine à laver

(c) Le service du feu, du Locle, a été alarmé, hier, vers 11 h 30. Sous les ordres du major Brasey, les premiers secours se sont rendus au chemin de Mi-Côte 30, où une machine à laver la vaisselle était en flammes. L'appareil ménager est hors d'usage.

LA BRÉVINE

Fête du cheval au Crêtet

(c) Au Crêtet sur la Brévine, musique et équitation ont fait bon ménage, au cours de ce week-end. En effet, aussi bien la kermesse du samedi soir que la fête du cheval de dimanche, ont attiré un public très nombreux.

Cette manifestation, organisée par la famille Jeanneret et la fanfare « L'Avenir » de la Brévine, a donc commencé samedi soir, sous une vaste cantine chauffée. La fanfare de la Brévine, dirigée par M. Claude Doerflinger, les « Soeurettes » de Château-d'Oex et l'orchestre « Parabellum » d'Yverdon ont, tour à tour, fait étalage de leurs qualités.

Le dimanche, c'est plus d'une septantaine de concurrents qui se sont affrontés dans différentes épreuves.

à suivre

LES PONTS-DE-MARTEL

Concours de bétail

(c) Nous avons donné dans notre édition d'hier une partie des résultats du concours de bétail du syndicat d'élevage Ponts-Brot. Après le palmarès des vaches anciennes et des primipares des Petits-Ponts, voici les résultats concernant les Ponts-de-Martel et la fin de ceux qui concernent les Petits-Ponts.

AUX PONTS-DE-MARTEL
VACHES ANCIENNES

97 Isar à Gustave Robert ; 95 Agathe à Robert Frères ; 93 (cocarde) Etoile à Robert Gustave ; 92 Fanette à Schwab Frères ; 91 Joconde aux mêmes ; Bergère (c) à Zwahlen André ; Narcisse (c) à Robert Gustave ; 90 Tulipe (c) à Zwahlen André ; 89 Joyeuse et Joconde à Schwab Claudy ; Dorine à Zmoos Jean-Michel ; Sophie à Robert Gustave ; Annette, Joliette et Abeille à Robert Frères ; Katty à Jeanneret Ch. ; 88 Annick à Zmoos Jean-Michel ; 87 Stella à Schwab Claudy ; 86 Hirondelle et Mésange à Mairet Ch. ; Mirette à Zmoos Jean-Michel.

PRIMIPARES

88 Carmen à Zwahlen André ; Frégate à Schwab Claudy ; Cyclamen à Robert Gustave ; 87 Niki à Zmoos Jean-Michel ; Cerise à Benoit Albert ; Bergerine et Bernina à Robert Frères ; 84 Prunelle à Schwab Frères ; Bella à Robert Frères.

V.N., V.ATT., ET P.N.

89 Moustique et Heidi à Schwab Frères ; 88 Valantine aux mêmes ; 87 Réveil à Meyer Marcel ; Couronne à Mairet Charles ; Charmante à Dubois Ami ; Christine à Schwab Frères ; 86 Alpina à Dubois Ami ; Cécile à Schwab Frères ; 85 Miquette et Bergère à Mairet Charles ; Mésange à Jeanneret Michel ; Daisy à Schwab Frères ; 84 Boucharde à Robert Frères ; Tulipe à Jeanneret Michel.

AUX PETITS-PONTS
V.N., V.ATT., ET P.N.

87 Lison à Debély Gilbert ; 86 Soraya et Marisa à Jean-Robert Maire ; Gémini à Haldimann-Arn. ; Sibelle à Debély Gilbert ; 85 Mirielle à Maire Jean-Robert ; Lola à Perrin Frères ; Alpina à Haldimann Arn. ; Bella à Robert Etienne ; 84 Loly à Richard Albert ; Joyeuse à Jeanneret Marcel ; Narcisse à Robert Etienne ; Anny à Maire Jean-Robert ; Sylvie à Pellaton M.

Exposition mycologique : 3500 espèces

De notre correspondant :

Vouloir attirer, en même temps, les amoureux de la nature, les amateurs de sciences naturelles et les fins gourmets, c'est là une gageure qui semble, à première vue, difficile à tenir et que la société mycologique du Locle réalise pourtant chaque année.

Il faut dire que l'exposition qui s'est déroulée, durant le week-end, dans les locaux de l'ancien home Zénith, avait de quoi satisfaire les goûts de chacun. Grâce aux vastes connaissances de M. Georges Scheibler, président technique, plus de 350 espèces ont pu être présentées au public. Ce dernier a notamment pu admirer des richesses insoupçonnées de la région et se rendre compte qu'il y a, en réalité, fort peu de champignons vénéneux.

L'exposition mycologique du Locle, c'est également et surtout le lieu de rendez-vous de nombreux mycologues qui en apprécient la qualité et la valeur scientifique. Certains d'entre eux viennent, même de très loin, ce qui est tout à l'honneur des organisateurs. M. Nils Suber, mycologue suédois et auteur de plusieurs publications, ne manque pas une exposition locloise malgré le long déplacement et ses 84 ans.

Enfin, ceux qui ne connaissent les champignons que par l'estomac, ne sont pas oubliés et d'excellentes croûtes leur sont préparées par quelques membres placés sous la direction du ... sculpteur Fritz Jeanneret. En goûtant leur excellent mélange, on se rend compte que tout ce qui est champignon n'est pas forcément bolet.

R. Cy

l'éclat-miroir — car vos hôtes sont critiques

Recevoir pose des problèmes. dixin en résout au moins un. dixin avec anti-calcaire relave et désodorise parfaitement verres, vaisselle et couverts et leur confère l'éclat-miroir. dixin pour éliminer tout risque. Car vos hôtes sont critiques.

Henkel
dixin avec détartrant pour machines à laver la vaisselle

Bon pour un échantillon gratuit
FAN 5
Contre ce coupon, nous nous ferons un plaisir de vous envoyer un échantillon de dixin et dixin cristal.
Nom
Rue
NP/Lieu
à envoyer à :
Henkel & Cie AG, 4133 Pratteln
731339f

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS
119e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les sports au Vallon

Jeunes tireurs: à quand une participation féminine ?

(c) A tour de rôle, les deux sociétés de tir de Fleurier organisent un concours pour jeunes tireurs. Cette année, c'était au tour du « Grütli ». On a enregistré 15 inscriptions et les cours ont commencé en avril par des séances de théorie et par la projection de films, mis à disposition par le département militaire fédéral. Au terme du cours qui s'est achevé ce mois, ont été distribués la mention, l'insigne de bon tireur et l'insigne de tireur d'élite.

Tous les jeunes tireurs ont pris part au tir principal, quatorze d'entre eux au tir obligatoire, dix au tir en campagne et douze au tir de concours des jeunes tireurs qui a groupé 170 participants à Fleurier.

Au terme de ce cours de jeunes tireurs, voici les principaux résultats :

Classe 1, première participation : 1. Michel Lebet, 276 (insigne de bon tireur, insigne de la SSC et mention de la SCNT) ; 2. Jean-Denis Burri, 220 (insigne de bon tireur) ; 3. John Benoît, 213 (insigne de bon tireur) ; 4. Christian Trifoni, 188 (insigne de bon tireur) ; 5. Gérald Struchen, 155 (insigne de bon tireur).

Classe 2, deuxième et troisième participation : 1. Marc-Edouard Jeanneret, 304 (insigne de bon tireur) ; 2. Jean-Jacques Paillard, 295 (insigne de tireur d'élite) ; 3. Laurent Iten, 294 (insigne de bon tireur) ; 4. Eric-François Walther 278 (insigne de bon tireur) ; 5. Pierre-Eric Vaucher, 260 (insigne de bon tireur), etc...

L'année prochaine, il est possible que les jeunes filles soient, elles aussi, admises à ces cours de jeunes tireurs.

Beaux résultats

(c) Vainqueur sur le plan cantonal en catégorie « athlétisme », une équipe de sept garçons du Val-de-Traver a participé à la 5me Journée suisse de sport scolaire, qui s'est déroulée mercredi passé à Zoug. Accompagnés de M. Bastardoz, Christian Lherbette de Travers, José Gonzalès de Travers, Francis Fatton de Môtiers, Henri Bernasconi de Fleurier, Eric Stoudmann de Fleurier, Jocelyn Dubois de Buttes et Patrice Girardier de Fleurier se sont classés 22mes sur 52 équipes, réalisant du même coup la deuxième meilleure performance romande. Chaque concurrent devait effectuer une course de 80 m, trois jets du boulet de 5 kg et trois sauts en longueur. Dans l'épreuve du relais circulaire de cinq fois 80 m, l'équipe du Val-de-Travers a pris la 32me place sur 47 équipes classées dans le temps total de 50"3. L'équipe du « Cescole » qui s'était classée 40me en athlétisme, a, cette fois-ci, devancé les Vallonniers, prenant la 18me place du relais circulaire, en 49"1.

Dès lundi, fermeture provisoire de la maternité de Fleurier

De l'un de nos correspondants :

Après vingt-sept ans et six mois d'exploitation, la maternité de l'hôpital de Fleurier, inaugurée le 1er avril 1946, fermera ses portes le 1er octobre. Ainsi en a décidé le comité administratif que préside M. Jean Hügli et qui souhaite que cette mesure n'ait qu'un caractère provisoire. A l'origine de cette décision qui a été repoussée aussi longtemps que possible, le manque de personnel qualifié, en l'occurrence de sages-femmes. Or, les deux titulaires qui exercent actuellement à Fleurier vont quitter l'établissement ces prochains jours et les démarches entreprises pour les remplacer n'ont pas abouti, d'autant plus qu'il faudrait pouvoir compter sur trois sages-femmes afin de leur garantir un horaire quotidien de 8 heures de travail, diurne ou nocturne en rotation.

Du fait de cette fermeture, le Val-de-Travers va se trouver privé, pour une période indéterminée, d'une de ses deux maternités, celle de l'hôpital de Couvet demeurant seule ouverte aux futures mères d'un district qui compte tout de même quelque 14.000 habitants. Le personnel et la place disponibles à Couvet seront-ils suffisants pour répondre aux besoins régionaux en matière gynécologique ? Vraisemblablement pas. C'est pourquoi le problème se pose de nouveau avec acuité et urgence de la création d'une maternité unique pour l'ensemble du Vallon, dotée d'un corps médical adéquat, d'un personnel assez nombreux et de locaux assez étendus qui puissent assurer à la population un service permanent et assorti de toutes les garanties exigibles de nos jours.

INTÉRÊT GÉNÉRAL D'ABORD

Une étude approfondie de cette proposition, lancée lors de la dernière assemblée de la commission générale de l'hôpital de Fleurier, devrait être menée sans délai et en toute objectivité par les responsables de nos deux établissements hospitaliers du Val-de-Travers. Car, bien que les difficultés inhérentes à une telle centralisation soient multiples et ardues à résoudre, l'intérêt général — et notamment celui de plusieurs dizaines de nouveau-nés chaque année — doit l'emporter sur les réticences individuelles ou locales. Les temps sont révolus désormais où l'esprit de clocher pouvait étouffer la volonté (et la nécessité) d'une collaboration intercommunale. Et que d'économies en hommes et en deniers à simplifier ce qui peut l'être, voire ce qui doit l'être en fonction des circonstances présentes ! Affaire à suivre, dont l'issue ne viendra peut-être pas au monde sans douleurs...

Journée culturelle à Couvet

Quatre lauréats du concours de dessin, en catégorie « Jardin d'enfants » et 1res années, entourés de MM. Raber (à gauche) et Panella (à l'arrière-plan).

(Avipress - Fyj)

De notre correspondant :

Organisée par le Cercle italien récréatif en collaboration avec les autorités scolaires, la première « Journée culturelle covassonne » s'est déroulée samedi. L'exposition des dessins de plus de 400 élèves des sections primaires et préprofessionnelles à la salle de spectacles a été bien fréquentée. Que de trouvailles, d'originalité, d'ingéniosité, de patience aussi pour obtenir ce résultat. Tous les enfants ayant concouru ont reçu de la part du CIR, une belle médaille dédicacée. Ce geste témoigne de la volonté des membres de la communauté italienne de resserrer toujours plus les liens les unissant aux autochtones et la soirée prouva que leurs efforts n'étaient pas vains. A l'ouverture du rideau, la salle de spectacles était comble, occupée par des dizaines d'enfants et de nombreux parents suisses, italiens, espagnols, français, aussi et d'autres nationalités encore. Petite tour de Babel, si l'on veut, mais grande famille surtout.

La soirée fut ouverte par un message de M. Quinto Panella, président du CIR, qui salua en particulier M. Giulio Vinci Gigliucci, consul d'Italie à Neuchâtel ; André Dupont, conseiller communal ; Gilbert Bourquin, président de la commission scolaire et ses collègues ; Walter Urban, président de l'Union des associations italiennes en Suisse et les membres du corps enseignant. Il a relevé les excellentes relations qui existent entre les différentes communautés linguistiques de Couvet et s'est félicité de cette collaboration, traduite dans les faits concrets par l'organisation de cette journée.

M. Gilbert Bourquin lui a répondu en termes aimables. L'entente est très bonne et cette soirée organisée « par et pour les enfants » est le fruit d'une véritable entente.

La remise des prix aux enfants, à ceux classés les cinq premiers des cinq catégories, a été précédée, entrecoupée et suivie de belles productions On a entendu les chants des élèves de 3me année (direction : Mlle Huguette Muller), de 5me année (Mme Maria Weber-Turi), de ceux de la section P (F. Juvet), de Manuella Cattarin et Tiziana Pressello, deux jeunes chanteuses accompagnées à la guitare par M. Sergio Mondiani et le duo « Hollidays », harmonicistes et fantaisistes. Ils ont également vu le prestidigitateur et magicien Roger Alain et la soirée a été suivie d'un bal conduit par les « Leander's ». Dommage que cette partie du programme n'ait pas été aussi bien fréquentée que la soirée proprement dite.

RÉSULTATS

Voici les résultats du concours de dessin, les élèves cités ci-dessous ayant chacun reçu un beau livre remis par MM. Quinto Panella et Italo Raber, président et secrétaire du CIR et Gilbert Bourquin, président de la commission scolaire :

Catégorie A, jardin d'enfants et 1re année: thème, « Un portrait », 1. Marianne Biselli ; 2. Maria Hoya ; 3. Anne-Pascale Kreller ; 4. Giovanna Cappetta ; 5. Maria Perez.

Catégorie B, 2 et 3mes primaires : thème, « Le cirque », 1. Claudio Simonetti ; 2. Jacqueline Llop ; 3. Micheline Blanchet ; 4. Thierry Jaccard ; 5. Michel Robert.

Catégorie C, 4 et 5mes primaires: thème, « Animaux fantastiques », 1. Geneviève Uhlmann ; 2. Gilles Jeanneret et Anne-Marie Rainaud ; 3. Gualberto Terziani ; 4. Patrick Schifferlîng ; 5. Ghislain Einaudi.

Catégorie D, 1re et 2me P : thème, « Inspiration selon un thème musical », 1. Patrick Schmidt; 2. Georges Caraccio; 3. Isabelle Wenger ; 4. Christian Rosetti ; 5. Merula Kyriacos.

Catégorie E, 3 et 4mes P et classes terminales 8 et 9: thème, «Moyens de locomotion de l'an 2000 », 1. Francis Thiébaud ; 2. Flavio Dupont ; 3. Nicola Russo ; 4. Odette Stauffer ; 5. Claude Delay.

VAUD

Des maisons pour le 3me âge à Moudon

De notre correspondant :

En présence du préfet Charles Guignard et de nombreux invités, une double inauguration a eu lieu à Moudon, lundi après-midi. Il s'agissait tout d'abord du nouvel immeuble locatif du troisième âge « Gai-automne », avenue Eugène-Burnand. Construit d'après les plans de M. Baptiste Dalioli, architecte à Moudon, ce bâtiment, qui a fort belle allure avec ses grands balcons, comprend huit appartement d'une pièce, à 246 fr. par mois, plus les charges, et huit appartements de deux pièces, à 290 fr. par mois, plus les charges. Il est réservé aux personnes âgées de plus de soixante ans. Doté d'un ascenseur assez large pour recevoir une chaise roulante, et, au sous-sol, d'un atelier de bricolage et d'un garde-meubles, il est un modèle du genre ; il est d'ailleurs déjà entièrement occupé. La commune de Moudon a pris en charge un appartement pour en faire un foyer pour les personnes âgées. La société coopérative a pu financer le projet grâce à l'aide des pouvoirs publics, notamment la commune de Moudon.

La deuxième inauguration concernait la première maison familiale de retraite du canton de Vaud, rue du Fey, créée par la société coopérative pour personnes âgées. Conçue par M. Paul Mayor, architecte à Renens, cette jolie maison, dirigée par M. et Mme Jean-Pierre Trolliet, comprend dix chambres à un lit et quatre chambres à deux lits, qui sont mises à disposition des pensionnaires. Ceux-ci y trouvent le gîte et le manger. ainsi que tout l'entretien, pour un prix abordable.

Au cours de la cérémonie d'inauguration, présidée par M. Arthur Maret, ancien conseiller d'Etat, ce dernier, après avoir salué les personnalités présentes, a déclaré que les personnes âgées doivent pouvoir rester à l'endroit où elles ont vécu. M. Mayor, architecte, a souligné le caractère familial du bâtiment, remerciant les initiateurs et la commune de Moudon pour avoir fourni le terrain.

Crêt-Bérard : un bel anniversaire

Dimanche après-midi, par un temps exécrable, mais en présence d'une foule dense et recueillie, l'institution de Crêt-Bérard, qui est au service de l'Eglise et du pays, a célébré dans la joie le vingtième anniversaire de sa fondation.

Créé par les jeunesses paroissiales, à l'instigation du pasteur Albert Girardet, Crêt-Bérard a joué au cours de ses vingt premières années d'existence un rôle considérable dans la vie religieuse et sociale du pays. Se voulant un lieu de rencontre, la belle maison de Puidoux a reçu des gens de tous les milieux et de toutes conditions, venus faire retraite ou étudier en commun les problèmes de notre temps. En 1972, par exemple, plus de sept mille personnes, composant 282 groupes divers, y ont passé un ou plusieurs jours.

A cause d'une pluie battante, le culte d'action de grâces du vingtième anniversaire s'est déroulé à l'intérieur des bâtiments où, grâce à l'installation de haut-parleurs, les centaines de participants ont pu en suivre les différentes phases. Dans son introduction, le pasteur Charles Nicole-Debarge, résident de Crêt-Bérard, a salué les amis de la maison, puis M. Paul Chaudet, président du conseil de fondation, a prononcé une allocution, dans laquelle il a exprimé sa gratitude aux hommes qui ont pris, il y a vingt ans, l'initiative d'une magnifique aventure. « Le petit pays, a conclu M. Chaudet, s'il veut être encore dans un monde anonyme et inhumain le gardien des principes de justice et de liberté qui constituent sa raison d'être, a besoin d'hommes qui voient clair en eux pour éclairer la route de leur prochain. »

Le pasteur Jean-Daniel Chappuis a ensuite procédé à l'installation du pasteur Ruegg, dans le nouveau ministère créé récemment par les autorités de l'Eglise. Il s'agit de l'Office de la formation au service chrétien. Dans une brève allocution, le pasteur Ruegg a défini ses tâches futures, puis les délégués de tout le canton ont déposé dans une corbeille l'offrande de leur district. Le pasteur Girardet a également participé à la liturgie de ce culte d'action de grâces, dont l'un des lecteurs n'était autre que M. Claude Pahud, président en charge du Grand conseil vaudois.

YVERDON

Mort de Léon Michaud

(c) Hier, est décédé, à l'âge de 94 ans, à l'hôpital d'Yverdon, M. Léon Michaud. Né à Yverdon, il y fit toutes ses études, puis entra à l'Université de Lausanne, où il obtint sa licence ès-lettres. Il fut appelé dès 1905, à enseigner à Sainte-Croix, puis au collège d'Yverdon en 1920, dont il devint le directeur en 1939. Il prit sa retraite en 1944. Il exerça plusieurs autres activités, dont celle de conservateur du Musée d'Yverdon. La ville lui avait décerné le titre de « bourgeois d'honneur » en mars 1968, en raison de l'intérêt qu'il a toujours porté à l'histoire de sa ville natale. Il a du reste publié un livre sous le titre « Yverdon à travers son passé ».

MOUDON

Deux condamnations par défaut

(c) Le tribunal du district de Moudon a condamné par défaut à trois mois d'emprisonnement, à deux cents fr. d'amende et aux paiement des frais de la cause, un ressortissant des Etats-Unis, né en Russie, L. D., pour violation des règles de la circulation et lésions corporelles par négligence.

Le même tribunal a condamné, également par défaut, à trois mois d'emprisonnement, à cinq cents fr. d'amende, ainsi qu'au paiement des frais de la cause. B. H., pour lésions corporelles par négligence et violation grave des règles de la circulation.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Joie à l'Eglise libre

(sp) Dimanche, l'Eglise libre, de la Côte-aux-Fées a fêté le 124me anniversaire de sa fondation dans la joie et la fraternité.

Au culte du matin, célébré à la chapelle, on comptait la présence de quelque deux cents personnes. La cérémonie religieuse fut ouverte par un culte de M. Jacques Dubois, pasteur à Neuchâtel, qui a apporté un excellent message. Puis le pasteur en retraite des Eglises libres françaises, M. Walther Wild du Sentier, membre de l'Eglise libre de la Côte-aux-Fées, a introduit le service de sainte cène.

L'après-midi, après un repas où les membres de la Côte-aux-Fées recevaient à leur table familiale des invités de l'extérieur — certains d'entre-eux ont accueilli jusqu'à quinze convives — se sont déroulées deux réunions dans la grande salle communale. Elle furent suivies par trois cents personnes. Au début de la première Mlle Marie-Claude Barbezat, a apporté un témoignage et a indiqué les raisons de son départ pour l'Institut biblique de la Morlaixe près de Paris, où elle séjournera en tout cas une année. Puis le pasteur Wild a parlé de la pêche miraculeuse.

Une collation fut servie dans le préau du collège, puis la deuxième réunion a été présidée par le pasteur Dubois, qui a parlé de la deuxième pêche miraculeuse, selon les évangiles. Le Chœur mixte de l'Eglise libre, dirigé par M. Yvan Barbezat, a prêté son concours pendant toute la journée.

A l'occasion de cet anniversaire, on a noté la présence de délégués des Eglises sœurs, d'amis des villages voisins et de la Charente-Maritime, en France.

FLEURIER

Nouveau président

(c) Un nouveau président de la commission de la police du feu, à Fleurier, a été nommé en la personne de M. Jean Caretti, expert-suppléant du district auprès de la chambre cantonale d'assurance.

NOIRAIGUE

Projet d'une maison familiale

(c) Des plans viennent d'être déposés pour la construction d'une maison familiale à la Mercière. Le terrain acquis par la Commune, il y a une dizaine d'années, a fait l'objet d'un plan de lotissement et deux immeubles déjà y ont été construits. On souhaite que la politique des autorités en matière d'aide à la construction de logements continue de porter ses fruits et permette le développement du quartier, à l'égal du Champ de la Pierre, à la sortie ouest du village, où une HLM et quatre maisons familiales ont été construites.

Balade des personnes âgées

(c) La course des personnes âgées organisée par la paroisse protestante a eu lieu samedi par une belle journée. Partis au début de l'après-midi, les participants se sont rendus par Neuchâtel à Bienne, puis par les gorges du Taubenloch où ils ont pu voir les importants travaux routiers et par Sonceboz, Saint-Imier et les Bugnenets, aux Vieux-Prés. C'est là qu'a été servie une copieuse et succulente collation. A leur retour, ils ont été accueillis au centre du village par la fanfare « L'Espérance » aux sons de marches entraînantes. Le chef de course, M. Georges Perrenoud, membre du collège des Anciens, après avoir regretté l'absence du pasteur Durupthy retenu chez lui par la maladie, a remercié les automobilistes qui bénévolement ont mis leurs voitures à disposition et la fanfare de la fidélité dont elle fait preuve.

LES BAYARDS

Reconstruction d'une ferme

(sp) Les travaux de reconstruction de la ferme de la Sauge sur les Bayards, détruite par un incendie à la fin du printemps, ont commencé et l'on espère que la mise sous toit pourra avoir lieu avant l'hiver.

Nomination

(c) Le docteur Pierre Codoni, de Cabbio, (TI), résidant à Couvet, président de la Société internationale de micropsychanalyse, a été nommé chargé de cours pour le semestre 73-74 à l'Institut de psychologie sociale de l'Université de Turin.

L'HOMME DANS LE TEMPS

Violence et modération

Le sens de la mesure, de l'équilibre semble devoir se perdre dans la course à l'extravagance. Nous vivons dans un temps, où tout devient prétexte à compétitions, où, sans cesse, on se mesure, on se devance, pour finalement s'évincer.

Cette lutte sans merci s'attaque sournoisement aux détails comme à l'ensemble de notre vie, et c'est là précisément son danger. Car, si, de tout temps, les enfants ont aimé apporter à leurs jeux un esprit enthousiaste, compétitif, qui stimule l'effort, cela est bien dépassé aujourd'hui !

On ne se contente plus de ce petit brin d'amour-propre nécessaire à l'avancement. Un peu partout l'intérêt et l'orgueil sont à la base des luttes que se livrent les partenaires. Que ce soit dans le domaine professionnel, sportif ou social, nous affichons une complaisance sûrement coupable pour les manifestations de force, que nous ne voulons pas appeler violence.

Que faut-il penser de tous ceux qui viennent à bout de leurs desseins en imposant le chantage, la violence et la répression à leurs victimes ? Où allons-nous avec ce laisser-aller vis-à-vis de ce qui est répréhensible ? Il est vrai que la réalité est savamment enrobée de sucre, et des plus tentants attributs. « Il faut essayer de comprendre, d'assimiler, de se recycler, dit-on ».

Si, comprendre et se recycler, veut dire : proclamer blanc ce qui est noir et bien ce qui est mal, sans doute est-il encore utile de refuser le marchandage !

Les mots éloquents et les affirmations gratuites nous sont prodigués avec une générosité jamais connue jusqu'ici. L'agitation, le bruit et la dispersion nous entraînent dans une course aveugle, où il faudrait, coûte que coûte, s'engager. Les sons, les images, comme les informations tombent sur nous en averses abondantes ! Et c'est à qui saura le mieux, à celui qui étalera le dernier scandale avec le plus d'éclat, à celle qui parlera du tragique accident du jour avec le plus de détails bouleversants ! C'est une façon « écœurante » de s'emparer de la vie, des problèmes et de la souffrance des autres ; parce que tout cela est « apprêté », avec mesquinerie ou exagération.

Quand on parle d'un vol, d'un meurtre, il y a derrière le brin d'indignation juste séant, une espèce d'admiration malhonnête. La fraude est en passe de devenir une qualité ; où est la mesure, la sincérité, la modération ? Le monde est-il malade à ce point ? la ruse et la dissimulation comme l'extravagance sont-elles les élues de ce siècle ? S'y laisser prendre est bien facile : il suffit de suivre le courant des trahisons et des violences si bien camouflées. Les petites comme les grandes, les invisibles comme les éclatantes !

Gandhi, cet apôtre de la non-violence, avait cerné d'une manière remarquable les nombreuses expressions de l'exagération, je cite : « Les paroles méchantes, les jugements sévères, la malveillance, la colère, le mépris et le désir de cruauté ; la violence physique aussi, celle qui par le truchement des corps heurte les âmes, celle qui tue la dignité, etc... etc... »

Puissions-nous ne pas être dupes de toutes les formes de cette calamité et accorder notre admiration, voire notre seule complaisance à des manifestations plus élevées de l'âme humaine.

Anne des ROCAILLES

La Fédération romande des vignerons à Praz-Vully

De notre correspondant :

L'assemblée ordinaire des délégués de la Fédération romande des vignerons, s'est déroulée, mardi à Praz-en-Vully (FR), sous la présidence de M. Jean Ramu. Ce dernier a souhaité la bienvenue à chacun et salué, parmi les nombreux invités, MM. Seylaz, syndic du Bas-Vully, Chautems, syndic du Haut-Vully, etc.

Le rapport relève que pour la Fédération romande des vignerons, l'exercice 1972 - 1973 a été marqué par deux problèmes importants : l'évolution du prix des vins indigènes et le recours déposé au Tribunal fédéral contre le contingentement des importations de vin rouge Il n'est pas exagéré de prétendre que l'avenir de la viticulture suisse dépend, dans une très large mesure, des solutions qui seront apportées à ces deux problèmes. A ce propos, on souligne que les accords de stabilisation peuvent rester sans effet si les signataires d'une telle entente ne la respectent pas.

Les conséquences de l'inobservation de l'accord, sont d'autant plus graves que les signataires qui le détournent sont importants. C'est, pour cette raison, que la commission paritaire, pourra examiner les cas d'inobservation et dénoncer les contrevenants. Quant au second problème, chaque vigneron est à même d'en mesurer les conséquences.

M. Daniel Grosclaude, secrétaire, a rappelé que les prix payés à la production, en 1971 et 1972, ont été supérieurs à ceux fixés par la commission paritaire. On a prétendu que cette surenchère était due à un manque de marchandise consécutif à un accroissement de la consommation de vin blanc indigène Or, une analyse de l'évolution de la consommation de vin blanc infirme catégoriquement cet argument. La consommation, étant restée très stable, ces dix dernières années. L'inflation a également, joué un rôle important dans la formation des prix, chacun achetant, aujourd'hui, toute la marchandise qu'il peut acquérir, espérant, ainsi, la payer moins cher que demain.

Il faut rappeler qu'il est normal, puisque les viticulteurs se voient imposer des mesures restrictives, en matière de plantation, donc de production, que l'on évite que le marché indigène soit submergé de vins importés. C'est pourquoi on a introduit le contingentement des importations. Celui-ci n'a jamais eu pour effet de priver le consommateur de vins importés, mais bien de contenir les importations et de les limiter aux besoins du marché.

Après l'adaption des différents rapports et du budget, chaque canton donna un aperçu des perspectives de récoltes pour 1973, qui sont d'une manière générale assez prometteuses, en quantité comme en qualité. Tout dépendra finalement des conditions atmosphériques de ces prochains jours. En tout cas, il faudra retarder les vendanges, le plus possible. Comme il n'y aura pas de campagne, cette année, en faveur du jus de raisin, un membre a émis le vœu qu'elle ne soit pas définitivement abandonnée à l'avenir. Un autre membre voudrait qu'on intervienne à nouveau, à Berne, afin que les « restauroutes » soient autorisés à vendre de l'alcool. Le comité ne perd pas la chose de vue, mais ne précipitera rien.

En fin d'assemblée, le syndic du Bas-Vully, a apporté le salut des autorités de la région.

Cette journée s'est terminée par un apéritif pris dans les caves du village, et un repas suivi, dans l'après-midi, d'une tournée dans le vignoble fribourgeois du Vully.

CARNET DU JOUR

Môtiers, château : ouvert.

Môtiers, musée Rousseau : photographies et iconographie.

Ornans, musée Courbet : ouvert.

Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Couvet, le Pont : Pepe de Cordoba et le guitariste Vicente.

Médecin et pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.

Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, avenue de la Gare, tél. 61 10 37 ; les Verrières : Banque cantonale.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.

« FAN » Fleurier : Bureau régional 11 avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 35280.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

Jeudi 27 septembre
SOIRÉE DE CINÉMA
avec Ferdy KUBLER, à Fleurier
organisée par le Cyclophile de Fleurier

Je cherche
JEUNE FILLE
pour aider au magasin.
Libre tous les dimanches, le lundi et le mardi une fois par mois, et tous les mercredis après-midi.
Boulangerie Jacques Aeschlimann, 2114 Fleurier.
Tél. (038) 61 11 67.

et relevé de fines herbes.
)eux variantes vous sont offertes:
«Fines herbes» et «Provence».

Son emballage en contient
juste ce qu'il faut:
Ni trop, ni trop peu.
Un délice à toute heure ...

Oulevay

... le biscuit
qui se mange tout seul.

Avec 2 points **avanti**

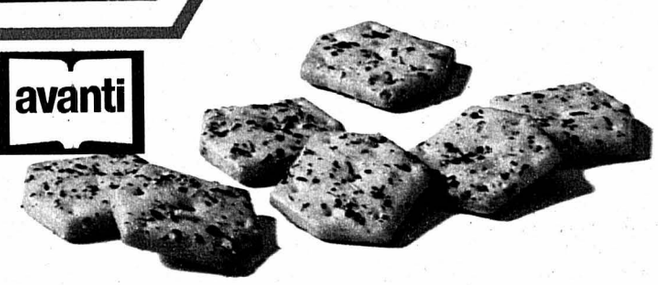

nouveau: pickmi

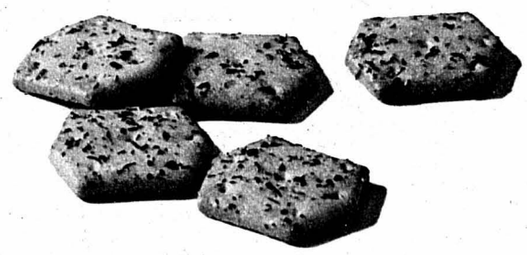

un délice à toute heure

Pickmi – un cracker original,
bien assaisonné
et relevé de fines herbes.
Deux variantes vous sont offertes:
«Fines herbes» et «Provence».

Son emballage en contient
juste ce qu'il faut:
Ni trop, ni trop peu.
Un délice à toute heure ...

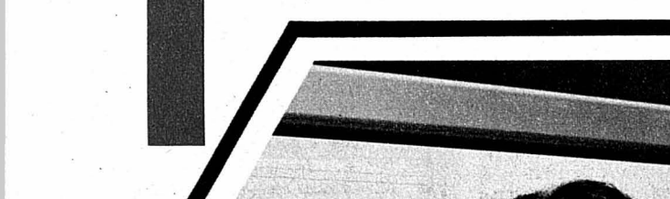

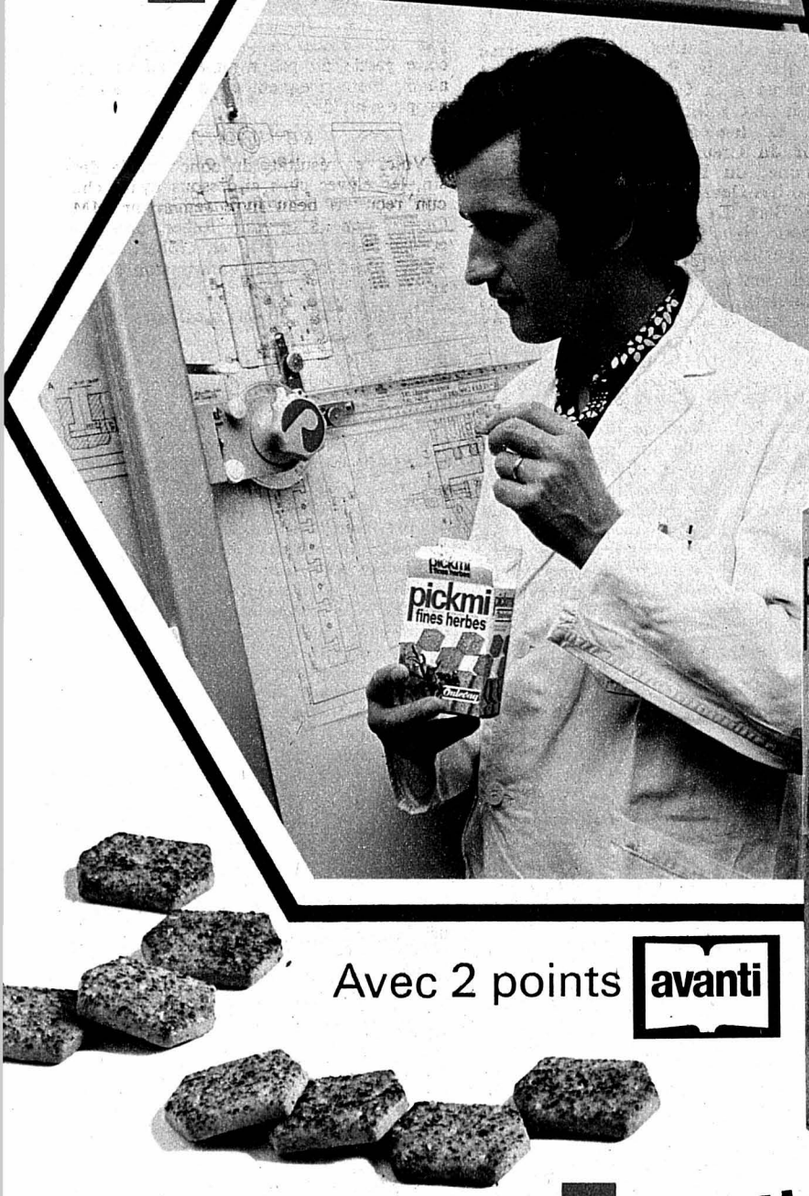

Oulevay

... le biscuit
qui se mange tout seul.

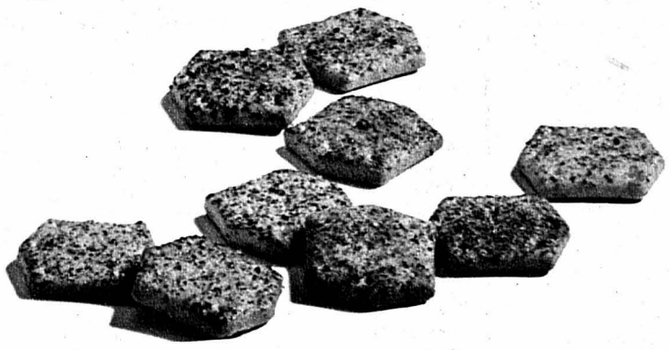

Avec 2 points **avanti**

nouveau: pickmi

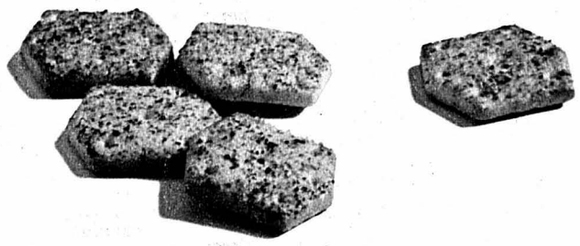

un délice à toute heure

Pickmi – un cracker original,
bien assaisonné
et relevé de fines herbes.
Deux variantes vous sont offertes:
«Fines herbes» et «Provence».

Son emballage en contient
juste ce qu'il faut:
Ni trop, ni trop peu.

AU CONSEIL DE VILLE DE DELÉMONT

Nombreuses questions et interpellations

De notre correspondant :

Lors de la séance d'hier soir du Conseil de ville, une douzaine de questions écrites et d'interpellations ont été déposées sur la table de l'exécutif. Elles sont des plus variées, qu'on en juge.

Plusieurs conseillers s'inquiètent du fait que les garagistes ne sont plus autorisés à jeter leurs vieux pneus à la décharge publique. Certains envisagent de les déposer dans le coffre des voitures de leurs clients qui auraient, eux, à se débrouiller. Le Conseil municipal doit trouver rapidement une solution. Les expériences faites lors des inondations catastrophiques de juin dernier semblent démontrer qu'il manque un organe de coordination entre les différents groupes d'intervention. Cet organe serait particulièrement utile en cas de cataclysmes naturels ou de catastrophes diverses. Quelle suite le Conseil envisage-t-il de donner à cette question ?

Où en est le projet de construction d'une deuxième école secondaire ? Le taux d'admission des élèves de 4me et 5me année est-il dans les normes, et qu'en sera-t-il ces prochaines années ? D'autre part, lorsque, prochainement, l'école du Gros-Seuc sera occupée, il ne restera que trois locaux en réserve. Cela suffira peut-être pour la rentrée de 1974. Mais après ? Ne serait-il pas temps de construire rapidement une école de quartier ?

Tandis que la décharge publique du Vorbourg s'étend et devient de plus en plus pestilentielle, des discussions ont lieu au sujet d'une décharge contrôlée, sans incinération. Une installation unique pourrait convenir à la ville de Delémont avec diverses communes avoisinantes et une association de communes du Laufonnais et du Thierstein. Qu'en est-il exactement, et où en sont les travaux ? Plusieurs interpellateurs s'inquiètent de savoir quelle part devrait revenir à la commune de Delémont dans l'affaire de fraude fiscale révélée dernièrement. Et quelles mesures prendra le Conseil pour sauvegarder les intérêts de la commune dans cette affaire ?

Côté pollution encore, quelles mesures a pris le Conseil pour protéger certaines nappes d'eau de la pollution, notamment à la décharge de Courrendlin, à celle de la Ballastière et au ruisseau de Courroux ?

On prévoit d'installer un coûteux appareil de cinéma 35 mm à l'aula de l'école du Gros-Seuc. Quels établissements scolaires et quels maîtres sont décidés à employer un tel équipement ? Deux salles de cinéma sont libres dans la journée à Delémont. A-t-on demandé à leurs propriétaires si les écoles ne pourraient pas employer ces salles à un prix de faveur ? Enfin l'utilisation en classe de la télévision et des vidéocassettes ne convient-elle pas mieux que la projection sur grand écran à la formation des élèves dans le domaine de l'audio-visuel ?

Dans le domaine des impôts, une interpellation fait état du fait que 2377 contribuables delémontains sur 5015 sont taxés sur un revenu inférieur à 10.000 fr. 80 % des delémontains gagnent moins de 2000 fr. par mois. A l'opposé, 33 contribuables avouent des revenus imposables allant de 100.000 à 400.000 francs. En présence de cette inégalité, le Conseil n'estime-t-il pas pouvoir revenir sur son refus de dispenser des intérêts de retard les contribuables de condition modeste qui ne peuvent s'acquitter, dans les délais, de la totalité de leurs impôts ?

Une belle variété dans les taxations fiscales

(c) Les communes jurassiennes appliquent, dans leurs taxations fiscales, des quotités qui varient beaucoup de l'une à l'autre. C'est ainsi qu'à Boncourt, par exemple, la quotité n'est que de 1,1, alors qu'elle s'élève à 3 à Bourrignon ou à Saulcy. La plupart des communes (33 exactement) ont une quotité de 2,8. Entre les deux extrêmes on trouve toute la gamme des possibilités. L'éventail, cependant, est en constante fluctuation avec une nette tendance à la hausse un peu partout.

Au mois d'avril, le Conseil communal répondait à une interpellation, que le problème de l'achèvement de l'immeuble inhabité et inhabitable de la rue des Bats pourrait être résolu rapidement. Actuellement rien n'a encore été entrepris. Quelles mesures entendent prendre les pouvoirs publics pour mettre fin aux tergiversations ?

Enfin, comme déjà annoncé hier, une interpellation signée par 20 conseillers de ville invite le Conseil à officialiser le changement d'appellation de la route de Berne qui devrait, de ce fait, devenir la « Route de Moutier ».

BOÉCOURT

La salle de gymnastique reportée à des temps meilleurs...

(c) Depuis plus de deux ans on projette, a Boécourt, la construction d'une halle de gymnastique. On envisage même l'édification d'un complexe qui comporterait, outre la salle de gymnastique, un bassin de natation et une classe supplémentaire.

Malheureusement, la situation financière de la commune ne permet pas de passer au stade de la réalisation.

Réunis en assemblée communale, citoyens et citoyennes de Boécourt viennent de décider de poursuivre l'étude du projet intégral, y compris celle du bassin de natation, et de passer au vote des crédits nécessaires au début de l'année prochaine, lorsqu'un plan de financement bien étudié sera trouvé.

NON AU VILLAGE DE VACANCES

La même assemblée communale a décidé, par 88 voix contre 4 et 2 bulletins blancs, de refuser l'implantation, sur terrain communal, d'un village de vacances de vingt maisons, les inconvénients étant plus nombreux que les avantages

Le F.-C Tavannes fait le point

(c) C'est sous la présidence de M. Charles-Edouard Hänni que le F.-C. Tavannes a tenu son assemblée annuelle en présence d'une quarantaine de membres. Après l'acceptation du procès-verbal et des comptes et les différents rapports des responsables des équipes qui ont tous relevé la bonne marche actuelle du club et surtout des sections juniors, on passa à la réélection du nouveau comité qui se compose de MM. Ch. Hänni, président ; W. Fritschy, vice-président ; J.-P. Aellen, caissier ; J.-Ls. Surdez, secrétaire correspondant ; Cl. Sassi, secrétaire des verbaux ; R. Chapatte, juniors ; J.-P. Vuattoux, vétérans ; J.-Cl. Zeiser, R. Rindlisbacher et C. Chappuis, assesseurs. Un nouveau président de la commission de jeu a été nommé en la personne de M. J.-C. Zeiser. Dans les divers il a été discuté de la réfection du terrain de football.

GLOVELIER

Pas encore le 13me mois

(c) L'assemblée communale de Glovelier avait, entre autres décisions, à se prononcer sur l'attribution d'un 13me mois de salaire aux employés de la commune. Mais cet objet fut retiré de l'ordre du jour en dernière minute, à la demande ... des employés communaux et de la commission des finances. La question sera réétudiée et traitée en même temps que le prochain budget communal.

La patinoire de Moutier: c'est bien parti !

(c) Immédiatement après le vote favorable à la couverture de la patinoire de Moutier avec une aide financière et un cautionnement de la Municipalité les membres du comité de soutien pour la construction d'une patinoire couverte se sont remis au travail. La saison du hockey approche et c'est l'occasion de relancer la souscription et d'organiser éventuellement des soirées d'information dans le but d'amener l'électeur à dire « oui » au crédit qui sera demandé. La date de cette importante votation sera fixée d'entente avec les responsables de la patinoire et le Conseil municipal.

Assises de l'union des sociétés locales

(c) Sous la présidence de Mme Charlotte Bürki, a eu lieu l'assemblée générale des sociétés de Moutier en présence d'une assistance record de plus de 80 personnes. Après l'admission d'une nouvelle société et l'octroi d'un don de 200 fr. pour la campagne « ambulance » organisée par les samaritains, il a été donné connaissance du programme des manifestations de la fin de l'année et du début de l'année 1974. Programme particulièrement chargé et qui prévoit notamment une semaine de l'orgue du 25 octobre au 4 novembre, différents concert d'orgue, trombone, concert de Noël journées des paroisses, conférence de Raoul Follereau le 9 novembre, concours d'haltérophilie, grand récital de Fernand Reynaud le 1er mars, Festival jurassien de l'accordéon les 28, 29 et 30 juin, etc.

Succès du concours de dressage

(c) La société de cavalerie de Moutier a organisé samedi et dimanche son 3me concours officiel de dressage qui a connu un grand succès malgré quelques chutes de pluie dimanche en fin d'après-midi. Les premiers des quatre catégories ont été : Véronique de Rham, du Grand Saconnex, Genève, devant Yvonne Weber, de Bâle, Pierre Comte de Genève devant Nicoletta Mayer de Bubendorf et troisième André Aubry, de Bevaix. Alors que dans la catégorie 4, André Aubry de Bevaix s'imposait devant Pierre Comte, de Genève.

Assemblée de la Quinzaine culturelle

(c) L'assemblée générale de la Quinzaine culturelle de Moutier, grande manifestation organisée tous les deux ans, a été marquée d'un événement particulier. En effet, depuis la création, en juin du centre culturel de la Prévôté, relais régional du Centre culturel jurassien, qui vient de commencer son activité sous la présidence de M. René Spalinger, musicien, il a été décidé que cette quinzaine devienne à l'avenir l'émanation, de l'activité du centre. Aussi, le président de la quinzaine culturelle M. Roger Hayoz a démissionné de son poste tout en restant au comité, pour permettre à M. René Spalinger, nouveau président du centre culturel de Moutier, de reprendre l'organisation de la quinzaine culturelle 1974. Celle-ci sera donc animée par le centre culturel régional. Une commission a été nommée dont le but sera de déterminer le thème de la prochaine quinzaine culturelle. A la requête d'un participant il a été décidé d'inclure l'art artisanal à la prochaine quinzaine.

Fin d'une exposition

(c) Après quatre jours d'intense animation l'exposition des membres de l'équipage Jura-Groenland au Musée des beaux-arts de Moutier a fermé ses portes dimanche soir. On y a admiré de nombreux objets très intéressants ramenés par les membres de l'expédition lors de leur voyage de 6 semaines au Groenland.

Une joyeuse humeur, même en plein effort.

(Avipress - Bévi)

Cinquante patrouilles en course dans la région de Boncourt

De notre correspondant :

Chaque automne, depuis 9 ans, la société des officiers d'Ajoie organise un concours de patrouilles. Celui de cette année a eu lieu samedi dans la région de Boncourt et il a remporté un grand succès puisqu'une cnquantaine de patrouilles y ont participé. Elles étaient inscrites dans trois catégories : élite, landwehr, landsturm, un challenge étant attribué à la première équipe de chaque catégorie.

L'équipe se disputait sur une douzaine de kilomètres, entre Boncourt et Bure, et comportait toute une série d'épreuves : estimation de distances, orientation, tir de grenades, tir au fusil d'assaut. Elle a eu lieu par un temps idéal, et fut parfaitement organisée par un état-major que dirigait le capitaine Michel Meyer. Les résultats sont les suivants.

ÉLITE

1. Cap. Kuebli Hans et fus. Rieder Heinz, cp. fus. 2-23, 84 min.
2. L. Zuber Jean-Jacques et app. Hofer Ulrich,, cp fus 2-22, 93 min.
3. Cap. Wullshleger Bernard et app. Andreatta Anton, gardes-frontières, 94 min.

LANDWEHR

1. Maj. Hutzli Martin et cap. Remund Edouard, cp. fus. 2-234,63 min.
2. App. Stauffer Edouard et sdt san. Brossard, société des sous-officiers de Bienne, 63 min.
3. Sgt Taetscher Franz et Cap. Hadorn Heinz, cp. fus. 1-169, 67 min.

LANDSTURM

1. Sergent-major Steiger Jean et app. Pache Francis, société des sous-officiers de Bienne, 90 min.

ROCOURT

Non à un village de caravanes

(c) Une maison de Porrentruy et une entreprise de construction avaient l'intention d'aménager, à un kilomètre du village de Rocourt, au lieu-dit « Sur-le-Patais », un village de vacances pour 200 à 250 caravanes et « mobil-homes ». Le projet comportait également la construction d'une piscine, d'un parc à autos et d'une buvette. A la location du terrain devait s'ajouter, au bénéfice de la commune, une taxe annuelle de 15.000 francs.

L'assemblée communale, qui avait à se prononcer sur cette demande de location, la rejeta catégoriquement par 17 non contre 8 oui et 10 abstentions. L'opposition provient surtout du fait que le rapporteur du conseil manquait de précisions pour répondre à différentes questions touchant à l'absence de plans et de chiffres précis. A la suite de ce refus, le maire de la localité aurait manifesté l'intention de démissionner. Cependant il ne l'a pas encore fait officiellement.

RECONVILIER

Rallye pédestre

(c) Dimanche la fonderie Boillat a organisé à l'intention de son personnel son rallye pédestre qui a connu un grand succès. Il y eut de la marche, des jeux, de la danse et un excellent pique-nique offert dans une ambiance de joie et d'amitié.

BIENNE

On se pose des questions

(c) Après le refus du crédit de 6 millions pour le rachat et la transformation du cinéma Capitole, l'annonce, par la société du Théâtre français, que les spectacles de la saison 1973-1974 sont annulés, le grand public est en droit de se poser certaines questions.

S'il est exact que les contrats signés avec les différentes troupes qui devaient venir présenter des spectacles au Capitole l'ont été sous réserve, sage précaution, il apparaît aussi assez surprenant que la direction du cinéma puisse arrêter son activité lorsqu'on sait que la location des films doit se faire de longs mois à l'avance. Au vu de ces engagements il semblerait que la saison du Théâtre français, jusqu'au printemps, comme l'exploitation du cinéma devrait pouvoir continuer sans autre jusqu'au jour où on connaîtra l'acquéreur de l'immeuble et l'annonce de sa démolition ou de sa transformation. A moins que, du côté Société des amis du théâtre, au vu de cet échec, les responsables ne veuillent déposer « La clef sous le paillasson » et se désintéresser totalement du théâtre français, ce qui est compréhensible, car c'est mal récompenser les années de travail et d'efforts de la commission que de lui avoir refusé l'achat du Capitole.

Après cette dernière votation, Bienne tend de plus en plus à devenir la capitale des occasions perdues.

Grand concert militaire

(c) La fanfare militaire du Rgt Inf 13, que dirige le sgtm. M. S. Bach donnera, demain soir au Palais des congrès, un grand concert de gala. Lorsqu'on connaît les prestations de cet ensemble et le succès remporté l'an dernier, on ne manquera pas l'occasion d'aller applaudir une des meilleures fanfares militaires du pays.

Billet biennois

Le grand bazar

Il n'aura pas fallu plus de trois jours pour que les Biennois liquident les mythes auxquels ils semblaient croire depuis des lunes : l'Avenir, le Bilinguisme... et leurs vertus !

A ce grand bazar des dernières votations, ils ont ajouté en prime le Capitole et les spectacles français.

Bienne n'aura jamais vécu une aussi grandiose braderie qu'en cette fin de semaine. Les spéculateurs peuvent voir venir, la place est bonne. Au prix où sont parties nos illusions, on pourra vendre de tout sur cet emplacement du Capitole.

Comme chante Gilles : « Argent toujours, argent roi ! Devant lui, tous larbins, tous esclaves, prosternés, à plat ventre ! Allons Messieurs Dames, faites votre choix, passez à la caisse, et en avant la musique ! »

Malheureusement, une certaine musique qu'on écoutait de la même oreille entre Romands et Alémaniques, s'est tue pour bien longtemps. Renaîtra-t-elle un jour ?...

Et pendant qu'on bradait nos illusions — qui n'étaient peut-être pas les dernières — le Capitole affichait à son programme le dernier film des Charlots, « Le Grand Bazar ».

Or, depuis dimanche, nous savons, nous Romands de Bienne, que les « Charlots »... c'est nous !

GASTON

Pendant que onze gendarmes et dix chiens policiers le recherchent il dîne à la montagne de Montoz !

De notre correspondant :

Nous avons signalé ces derniers jours la disparition de M. Otto Fahrer, berger à la loge de Soulce, ainsi que les vastes recherches entreprises pour le retrouver. L'inquiétude soulevée par cette absence inexplicable était justifiée : M. Fahrer était porteur d'une somme de plusieurs milliers de francs et il avait disparu le jour même où il aurait dû toucher son traitement de berger, quelques heures avant l'expiration de son contrat. Les recherches de la police, faites samedi, dimanche et lundi n'ayant pas abouti, onze gendarmes et un civil, aux ordres des agents Migy et Frossard de la police de Bassecourt, recommençaient les investigations hier matin, avec 10 chiens policiers. Tandis que des civils vidaient la fosse à purin de la loge, vers 13 h, les policiers parvenaient à la montagne de Moutier. Ils apprirent alors que celui pour qui ils battaient les forêts depuis quatre jours était attablé au restaurant de la montagne de Montoz, en train de dîner...

Appelé à venir s'expliquer, M. Fahrer raconta que, samedi matin, il s'était fortement énervé en préparant le bétail qu'il devait rendre aux agriculteurs dans la journée. Personne n'était monté de Soulce pour lui donner un coup de main. A 6 h du matin, à bout de nerfs, il fit une rapide toilette, monta sur son vélomoteur et partit ea direction de Delémont. Il se rendit ensuite à Soleure, puis circula en train et à vélomoteur avant de reprendre la direction du Jura. Plein de l'assurance que donne un portefeuille bien rempli — il avait encore 7000 fr. sur lui hier à midi — il était monté dans la matinée à Montoz et dînait avec appétit. Il savait pertinemment que la police le recherchait activement, mais cela n'altérait en rien son coup de fourchette.

Le mystère de la loge de Soulce est donc éclairci, à la satisfaction générale. Reste la facture à payer. On ne sait pas encore comment elle sera répartie...

BÉVI

Motocycliste tué

(c) Hier, vers 7 h 45, M. Rolf Hegi, âgé de 32 ans, domicilié à Herzogenbuchsee, circulait, au guidon d'une moto 750 cm3 de Monsmier en direction de Chiètres. Entre ces localités, sur un tronçon rectiligne, il se trouva en présence d'un piquet de bois de 60 cm. de longueur, et de 6 cm de côté, qui était sur la route. Le motocycliste ne put éviter l'obstacle. Avec sa machine, il tomba sur le côté et glissa, subissant de graves blessures au visage. Il fut tué, ayant subi une fracture des vertèbres cervicales

Cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 13 h 10, un automobiliste circulait de Fribourg en direction de Villars-sur-Glâne. A la route de la Glâne, il eut sa route coupée par un cyclomotoriste qui, arrivant en sens inverse, bifurquait vers la route de Cormanon. Il s'agissait de M. Jean-Claude Eltschinger, âgé de 18 ans, de Villars-sur-Glâne, qui fut transporté à l'hôpital cantonal. Il souffre de fractures d'un fémur et d'une clavicule, d'une commotion et de plaies multiples.

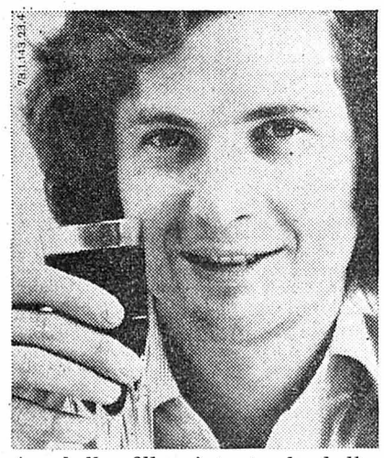

Aux belles filles, à toutes les belles filles! Aux belles heures passées. Avec Cynar. A chaque fois, un plaisir à nul autre pareil.

Bitter-apéritif à base d'artichauts.

LA VIE MUSICALE EN GRUYÈRE

« Seule existe la noblesse du mérite ! »

« La vie musicale en Gruyère, sous toutes ses formes, est si intense et variée qu'on redoute d'en faire l'inventaire ». Ainsi M. Henri Steinauer, président de l'Ecole de musique de la Gruyère, introdult-il dans le bulletin de cette école des réflexions sur l'éducation musicale et l'intérêt témoigné par le public pour les manifestations culturelles. M. Steinauer se réjouit de maints efforts. Mais ses considérations aigres-douces, voire amères, seront controversées.

M .Steinauer note que les lacunes sont encore nombreuses dans la formation musicale que reçoivent les enfants dans les écoles primaires. On n'y apprend guère à lire la musique. Et M. Steinauer estime que chanter « d'oreille » n'est pas suffisant pour éduquer le goût et la sensibilité des enfants. Au surplus, l'étude d'un instrument n'est guère possible sans une connaissance du solfège. Pourtant, dans plusieurs localités, existent des maîtrises d'enfants dont les membres sont soumis à une discipline plus rigoureuse. C'est le cas également du chœur de l'école secondaire et des cours de cadets de certains corps de musique. D'autre part, des autorités communales, des sociétés de développement et des mécènes appris les organisateurs de concerts. Dans tel village ou telle église, des traditions ainsi se créent, où l'on a l'aubaine d'entendre des artistes et des ensembles souvent remarquables, venus du dehors ou exerçant leur art dans la région même.

LA NOBLESSE DU MÉRITE

Et M. Steinauer écrit : « Il faut d'ailleurs se garder de hiérarchiser les différentes formes de l'activité musicale. A notre sens, seule existe la noblesse du mérite, lequel peut être aussi grand pour le choriste d'une « cecilienne » ou le piston d'une fanfare que pour un violoniste chevronné. La bonne volonté de l'ouvrier ou du paysan qui s'astreint à des répétitions régulières ne serait-elle pas plus louable que l'écoute confortable d'un disque, d'une émission radiophonique, voire d'un concert de temps en temps ? Trop de gens, qui hantent les salles de concert des grandes villes, croiraient déchoir en apportant l'encouragement de leur présence, sinon de leur adhésion à nos sociétés d'amateurs. Bien plus, il semble parfois que, par le seul fait qu'un artiste se produise chez nous, sa valeur apparaisse comme suspecte à des gens qui se précipitaient pour aller l'applaudir ailleurs. Le recours possible et facile à la musique enregistrée ne suffit pas à expliquer ce phénomène. (...) A part les snobs qui ne condescendent à paraître qu'aux concerts d'abonnement, festivals et autres semaines musicales, il y a la foule littéralement nculte de tous ceux qui n'apprécient rien du tout. »

LES JEUNES NE SONT PAS DUPES

Pourtant, la jeunesse, elle, suit de plus en plus les concerts de haute tenue qui sont organisés. Et M. Steinauer d'estimer que la musique classique exerce autant d'attrait sur les jeunes que la musique pop. « Ils font à vrai dire une mauvaise besogne, ceux qui, sous prétexte d'aller aux jeunes pour les conquérir, croient devoir leur proposer exclusivement du faux jazz ou de la musique viscérale. Il y a plus de mépris qu'on ne croit dans cette frénésie, toujours intéressée d'ailleurs, à lui ouvrir les voies de la facilité au lieu de la conduire vers les sommets. Mais les jeunes ne sont pas dupes, d'où leur refus d'une société qui en fait un marché et une clientèle, quand ils voudraient être pris au sérieux et traités avec la dignité qui convient à la personne humaine. »

Michel GREMAUD

Un sauvetage exemplaire à Bellegarde

De notre correspondant :

Monument exceptionnel par ses beautés intrinsèques et par sa merveilleuse intégration dans un paysage montagnard, l'ancienne église de Bellegarde (Jaun, dans la partie alémanique du district de la Gruyère) est sauvée. Il y a deux ans, alors qu'elle allait être vendue pour 15.000 fr. à une personne qui projetait de la restaurer, d'en faire un musée et d'y organiser des ventes aux enchères, une campagne de presse fut organisée. Et les citoyens de Bellegarde et de la Villette (Im Fang) refusèrent de vendre la vieille église. Mais celle-ci commençait à tomber en ruines. On s'organisa pour le sauvetage qui est, à présent, en bonne voie. Pourtant, l'enthousiasme ne permet pas d'ignorer d'autres réalités.

Dimanche le Heimatschutz et la société de développement de Bellegarde ont fait le point, en présence du professeur Alfred A. Schmid, président de la commission fédérale des monuments historiques et de M. Etienne Chatton, conservateur fribourgeois des monuments. Tous deux insistèrent sur l'attrait véritablement exceptionnel du site baigné par la fameuse cascade de Bellegarde. Mentionnée en 1228, l'église est caractérisée par son clocher ouvert, surmonté d'une flèche octogonale du XVIe siècle. Au début du présent siècle, on eut la malencontreuse idée de construire à grands frais, une autre église. L'ancienne, peu à peu, se dégrada. Des camps d'été organisés par des étudiants en histoire de l'art de Fribourg, en 1931 et 1932, permirent les découvertes : un crucifix et des statues romanes, ainsi qu'une toile gothique. Précieusement conservés, ces objets seront replacés dans l'église restaurée, ainsi que d'autres. De plus, on a mis au jour des peintures murales des XVe et XVIe siècles, superposées, qui pourront être toutes reconstituées. La restauration des structures du bâtiment est en cours. On poursuit la couverture de bardeaux. Il en faudra quelque cinquante mille...

Le monument, après avoir servi de salle de gymnastique et de cantonnement militaire, va donc recouvrer sa splendeur. Il en coûtera 470.000 francs. La confédération et le canton apporteront 45 % environ de cette somme. Diverses contributions, des sections du Heimatschutz notamment, ont permis de réunir 50.000 francs. Les ressources de Bellegarde ajoutées à maints dons constituent une somme de 30.000 francs. Il ne reste à trouver « que » 175.000 francs. Le c.c.p. 17 - 2933, restauration de l'ancienne église de Jaun, est ouvert.

M. G.

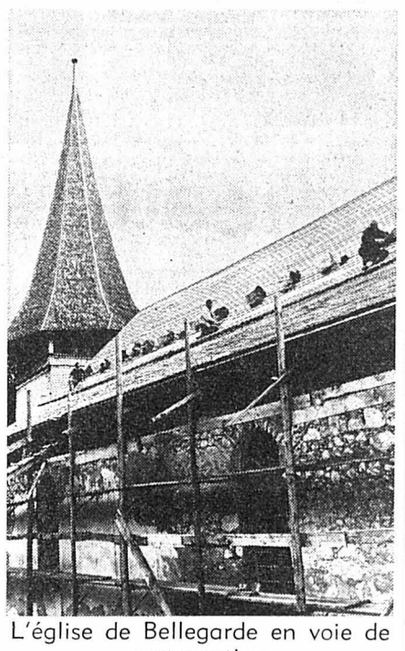

L'église de Bellegarde en voie de restauration.

(Avipress - Gremaud)

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Le National approuve un crédit de 45 millions pour subventionner l'aménagement de places de sport

BERNE (ATS). — Des centrales nucléaires aux annuaires téléphoniques, les sujets ont été fort variés mardi matin au Conseil national qui s'était donné pour tâche de liquider toute une série d'interpellations, de postulats et de motions. Outre ces interventions parlementaires, la Chambre du peuple a approuvé un message du Conseil fédéral concernant quatre accords sur les transports aériens commerciaux avec la Colombie, la Trinité-et-Tobago, le Gabon et l'Iran. Jusqu'ici, la Suisse a conclu ou paraphé 74 accords bilatéraux de ce genre qui prévoient un droit de trafic réciproque. Le Conseil a ensuite approuvé par 103 voix sans opposition un crédit de 45 millions de francs demandé par un message du Conseil fédéral pour subventionner l'aménagement de places de sport.

Le Conseil fédéral ayant proposé au Conseil de rejeter la motion Keller (rad-TG) demandant que l'on renonce désormais à publier des annuaires téléphoniques par branches, même combinés avec les volumes A, et qu'aucune publicité ne soit désormais autorisée dans les volumes A, les députés en ont jugé autrement. En effet, malgré l'invitation du conseiller fédéral Bonvin de laisser au conseil d'administration des PTT le soin de traiter cette affaire, le Conseil national a approuvé la motion Keller par 86 voix contre 14.

Le Conseil national a également approuvé, mais cette fois comme le proposait le Conseil fédéral représenté par M. Gnaegi, une motion de M. Bommer (PDC-TG) demandant au gouvernement de prendre des mesures pour réduire la crise des effectifs dont souffre l'armée.

CENTRALES NUCLÉAIRES

En revanche, la Chambre du peuple a rejeté par 94 voix contre 10, une motion de M. J. Ziegler demandant que, désormais, l'autorisation fédérale d'implanter une centrale nucléaire ne soit accordée que pour les centrales dont la construction a été préalablement approuvée par les cantons et les communes touchés. M. Ziegler qui s'est déclaré choqué que l'on impose aux riverains genevois la centrale nucléaire de Verbois a en outre demandé que les habitants des communes touchées soient appelés à voter sur de tels projets. Le conseiller fédéral Bonvin a remarqué, dans sa réponse, que l'octroi de telles compétences aux communes ne serait pas d'un intérêt national.

LE PRIX DU MAZOUT

M. E. Oehler (PDC-SG) a présenté une interpellation sur le prix du mazout. Remarquant que le mazout a augmenté de manière surprenante (quelque 100 % en quatre ans) sur le marché suisse, le député saint-gallois invite le Conseil fédéral à dire quelles mesures ont été prises ou seront prises pour maintenir ces augmentations de prix dans des limites raisonnables et pour assurer l'approvisionnement du marché suisse. Il demande, en outre, au gouvernement s'il est possible d'ouvrir une enquête sur la situation actuelle du marché du mazout.

Le conseiller fédéral Brugger remarque que l'évolution du coût du mazout sur le marché suisse reflète la situation qui se présente sur le plan international. Après avoir brossé le tableau du marché actuel du mazout, M. Brugger remarque qu'il y a pénurie de produits pétroliers au niveau mondial.

Serait-il possible de soumettre le mazout à la surveillance des prix de M. Schurmann ? Le réseau de distribution du mazout en Suisse est très large, répond M. Brugger, il est assuré par quelque 1100 grossistes pour la plupart indépendants des grandes sociétés pétrolières intégrées. Soumettre le mazout à la surveillance des prix toucherait donc bien davantage le commerce indépendant que ce ne fut le cas pour l'essence. Mais « M. Prix » observe de façon permanente l'évolution du coût du mazout. Le Conseil fédéral est donc disposé à intervenir dans le sens de l'interpellation, en cas d'évolution extraordinaire de la situation. Cependant, le gouvernement ne peut pas se lancer sans raisons fondamentales, dans le commerce pétrolier.

LES PRIX DANS LE COMMERCE DES IMMEUBLES

M. Jaeger (ind-SG) a présenté un postulat demandant notamment au gouvernement de procéder à un relevé des marges de bénéfices dans le commerce des immeubles, en vertu de la surveillance des prix, des salaires et de bénéfices. Il s'agit surtout d'introduire une surveillance des prix et des bénéfices lors de l'acquisition de logements en propriété et d'examiner dans quelle mesure cette surveillance pourrait être étendue à tout le commerce des immeubles.

M. Brugger remarque que les immeubles en copropriété, considérés comme des marchandises, n'avaient pas été cités dans l'arrêté fédéral sur la surveillance des prix. Malgré quelques réserves, le Conseil fédéral se déclare cependant prêt à adopter le postulat. Le Conseil national ne s'y oppose pas.

CRÉDIT DESTINÉ A SUBVENTIONNER DES PLACES DE SPORT

Parlant au nom de la commission (unanime moins une abstention), M. Butty (PDC-FR) propose au Conseil d'accepter un crédit de 45 millions de francs demandé par un message du Conseil fédéral pour subventionner l'aménagement de places de sport.

Le député fribourgeois regrette que la cadence ne puisse pas être plus rapide dans le paiement des subventions fédérales mais exprime sa compréhension pour les préoccupations financières du gouvernement. Ce sont les installations et les demandes présentées depuis le 1er juillet 1972 qui peuvent être prises en considération pour le subventionnement. L'office cantonal compétent précise les demandes et l'Ecole de gymnastique et des sports à Macolin prépare les dossiers. La commission fédérale de gymnastique et des sports les étudie et fait alors ses propositions au DMF.

Le conseiller fédéral Gnaegi remarque qu'il a été fort difficile de fixer le montant du crédit à 45 millions de francs. Les cantons et les communes devant comprendre que la Confédération soit tenue à limiter ses dépenses et devront bientôt adopter le même chemin. L'arrêté est approuvé par 103 voix sans opposition.

APTITUDE AU SERVICE MILITAIRE

M. Bommer (PDC-TG) présente une motion concernant l'aptitude au service militaire. La crise des effectifs dont souffre notre armée exige, selon lui, des mesures qui empêchent une nouvelle diminution du nombre des hommes aptes au service militaire. Il demande notamment que certains hommes, actuellement reconnus comme « inaptes au service », puissent être incorporés dans des services où il sera tenu compte de leur état physique et de leurs aptitudes. Il demande également que l'on donne des instructions aux médecins civils pour l'établissement des certificats médicaux destinés aux soldats.

Le conseiller fédéral Gnaegi remarque que le département militaire a également pour but d'empêcher la crise des effectifs. Il propose, au nom du Conseil fédéral, d'approuver la motion, ce qui est fait.

Le Conseil accepte de transformer une motion de M. Muheim concernant l'organisation judiciaire et la procédure pénale militaire en postulat. Il transmet ce postulat au Conseil fédéral.

M. Gautier (lib-GL) se déclare ensuite partiellement satisfait de la réponse que le Conseil fédéral a donnée à son interpellation concernant les « propositions de la commission Oswald ». Il faut améliorer encore l'esprit de l'instruction, déclare-t-il.

A la fin de la séance, M. James Schwarzenbach (rép-ZH) a déploré que deux membres du Conseil fédéral soient à l'étranger pendant une période de session. Les membres de son parti considèrent ce fait comme un affront, a-t-il déclaré.

M. Franzoni a répondu que le Conseil fédéral ayant fort souvent adapté son programme aux activités des Chambres, il est juste que ces dernières fassent parfois de même. Le président a remarqué que la matinée avait été malgré tout bien occupée et a invité M. Schwarzenbach, puisque celui-ci semblait trouver la séance trop courte, à venir la poursuivre devant une bouteille dans la salle présidentielle.

Primes d'assurances auto: le tarif 1972 appliqué aussi en 1973

BERNE (ATS). — Le tarif des primes d'assurances pour voitures de tourisme sera le même en 1973 qu'en 1972. C'est en effet ce qu'a décidé lundi le bureau fédéral des assurances qui a approuvé dans ce même contexte de nouveaux décomptes annuels des soldes des assureurs. La chose a été rendue possible après que tous les assureurs eurent retiré le tarif initialement prévu pour 1973, ce qui a permis au département fédéral de justice et police de rayer les recours en suspens.

Ce département a publié mardi le communiqué suivant à ce sujet :

« Par décision du 18 octobre 1972, le bureau fédéral des assurances avait approuvé de nouvelles primes dans l'assurance de la responsabilité civile pour véhicules à moteur pour 1973. Ces décisions contenaient une réserve quant à la possibilité de prendre ultérieurement en considération, dans le décompte annuel des soldes, le montant de la différence entre les réserves du bilan pour sinistres à régler et les réserves nécessaires techniquement ainsi que les intérêts de ce montant (calcul rétrospectif des primes). Des recours administratifs contre ces décisions d'approbation avaient été adressés au département fédéral de justice et police.

Après que tous les assureurs aient donné connaissance du retrait du tarif 1973 pour voitures de tourisme et que le département fédéral de justice et police ait rayé les recours du rôle, le tarif 1972 pour voitures de tourisme est appliqué aussi en 1973.

Entre-temps, le groupe d'étude de l'assurance de la responsabilité civile pour véhicules à moteur a traité la question de l'importance, de l'accumulation et de l'utilisation des réserves de fluctuation et de solvabilité incluses aussi dans les réserves du bilan pour sinistres à régler. Il est d'avis que, du point de vue de la technique de l'assurance, la part estimée nécessaire des réserves de fluctuation et de solvabilité — actuellement un montant de 150 millions de francs — doit figurer dans les décomptes et porter intérêt.

Sur la base de ces recommandations du groupe d'études, les assureurs ont établi de nouveaux décomptes annuels des soldes pour 1971 et y ont inclus les intérêts sur les réserves nécessaires de fluctuation et de solvabilité.

Par décision du 24 septembre 1973, le bureau fédéral des assurances a approuvé ces nouveaux décomptes pour l'année 1971, le tarif 1972 pour voitures de tourisme demeurant inchangé pour 1973. Ainsi la réserve contenue dans les décisions du 18 octobre 1972 du bureau fédéral des assurances est devenue sans objet.

SUITE

LE PROJET D'ASSURANCE MALADIE DEVANT LES ÉTATS

● L'assurance-accidents est obligatoire pour les salariés. La Confédération et les cantons peuvent étendre l'assurance obligatoire à d'autres catégories de la population.

● La Confédération veille à ce que l'assurance soit appliquée de manière économique et encourage une planification hospitalière sur le plan national.

ENTRE LES DEUX

Ce contre-projet fédéral constitue une solution intermédiaire entre l'initiative populaire pour une meilleure assurance maladie (déposée le 31 mars 1970 par le parti socialiste suisse et appuyée par 88.424 signatures) et les différents projets qui lui ont été opposés depuis lors.

Le débat a porté essentiellement sur l'étendue de l'obligation à s'assurer et le mode de financement. L'initiative socialiste étend l'obligation de s'assurer à tous les soins médicaux et pharmaceutiques (soins dentaires y compris) ; elle précise que les cotisations seront prélevées en pourcentage sur le salaire comme le contre-projet fédéral.

Ce dernier ne prévoit l'obligation de s'assurer que pour les traitement et examens coûteux. L'assurance couvrant tous les cas est facultative.

POINT DE VUE

Au terme d'une longue confrontation, une conférence a réuni les représentants des médecins, des caisses-maladie et des dentistes. Sous la dénomination « d'alliance » elle a présenté des contre-propositions dans lesquelles elle critique le contre-projet en ce qui concerne l'obligation partielle. Quant à la notion de gros risques elle estime qu'elle ne saurait être définie avec précision.

Pour sa part, la commission du Conseil des Etats s'est prononcée pour une contribution obligatoire de toutes les personnes exerçant une activité lucrative mais contre l'obligation générale de s'assurer. Ce financement obligatoire qui n'entraîne pas l'obligation de s'assurer prendrait la forme d'une cotisation de 2 % au maximum sur le revenu du travail et les personnes non assurées percevraient une compensation.

LE COUT DE L'ASSURANCE

La préoccupation majeure dans les discussions porte sur le coût de l'assurance. On a peur avec raison de l'explosion des coûts et on veut éviter de la favoriser tout en apportant à la population une meilleure couverture contre les frais croissants de la maladie. Le président de la commission, M. Hofmann (PCD, SG) a d'ailleurs donné les chiffres compratifs en cause. Selon le système actuel la dépense totale de l'assurance maladie-accidents-maternité serait de 4 milliards 264 millions pour 1976, selon l'initiative socialiste de 7 milliards, 165 millions, selon le contre-projet du gouvernement de 7 milliards. Les dépenses à supporter, pour les assurés sont de 75 % selon le système acutel.

Elles seraient de 48 % selon l'initiative socialiste, de 60 % selon le projet du gouvernement et de 64 % selon les propositions de la commission du Conseil des Etats.

Pour les employeurs, les charges sont de 4 % dans le système actuel, de 36 % selon l'initiative populaire, de 24 % selon le projet du Conseil fédéral et de 20 % selon les amendements de la commission du Conseil des Etats.

Quant aux pouvoirs publics ils supportent 21 % selon le système en vigueur et ne contribueraient plus que par 16 % dans les systèmes proposés.

OBLIGATOIRE OU FACULTATIVE ?

Dans la discussion de mardi, sur l'entrée en matière le rapporteur de la commission a estimé que la contribution obligatoire est nécessaire. Elle favoriserait d'ailleurs le maintien des caisses-maladie et serait conforme au principe de la répartition des risques.

Pour M. Andermatt (rad ZG) l'obligation généralisée telle que la propose l'initiative socialiste coûterait trop cher tout en favorisant la consommation médicale. C'est pourquoi, dans un pays développé comme le nôtre, il faut laisser sa place à l'initiative privée et financer les hôpitaux et leur permettre de pratiquer des tarifs supportables.

M. Weber (soc, SO) admet que le projet gouvernemental va sur « certains points » dans le sens des propositions socialistes. Il soutient cependant que l'obligation de s'affilier est une nécessité sociale et que le financement par prélèvement sur le revenu du travail répond à un besoin d'équité et de solidarité. C'est pourquoi à ses yeux le projet fédéral est une demi-solution.

M. Honegger (rad. ZH) met l'accent sur les charges qui résulteraient de l'initiative socialiste. Le projet du Conseil fédéral constitue ainsi, avec les amendenants de la commission du Conseil des Etats, une solution moyenne assurant une protection suffisante tout en empêchant une consommation médicale abusive.

M. Amstad (PDC, NW), rappelle que l'assurance peut être déclarée obligatoire par la Confédération et les cantons. Ce problème de l'obligation demeure donc ouvert et pourra être réglé au mieux selon les circonstances.

M. Luder (rad. SO) souligne que le financement des hôpitaux requiert l'obligation d'un prélèvement sur les revenus. C'est à ses yeux la seule obligation à exiger.

M. Heimann (ind ZH) s'étonne qu'en notre période de haute conjoncture un prélèvement sur les salaires soit nécessaire mais il se rallie à la commission du Conseil des Etats en raison du coût très élevé de certaines maladies.

M. Eggenberger (soc SG), se rend compte que l'on a peur de l'obligation généralisée de s'assurer. Il rappelle cependant que les caisses maladie l'avaient demandée dans leur pétition de 1972.

Selon le projet de la commission certaines catégories de la population pourraient être exclues de l'assurance-maladie. Ce qui est regrettable. Toutefois, par souci d'économie, M. Eggenberger propose l'introduction de l'obligation pour certaines branches d'assurance seulement.

M. Arnold (PDC. SG) a défendu pour sa part, le projet de la commission comme étant une bonne péréquation des charges.

Le président de la commission répondant aux interpellateurs rappelle que le Conseil fédéral propose une obligation partielle de s'assurer alors que la commission suggère de renoncer à toute obligation.

Enfin, le conseiller fédéral Tschudi retrace la gestation de la réforme. Il fait en particulier état de la division des esprits quant à la nécessité de l'obligation de l'assurance. La procédure de consultation a donné un tiers des avis en faveur de l'obligation absolue, un autre tiers en faveur de l'obligation partielle et le dernier tiers pour le caractère facultatif sur le plan fédéral.

DISCUSSION DE DÉTAIL

Dans la discussion de détail, la question de l'obligation est posée en premier lieu.

La majorité de la commission propose que l'assurance de soins médicaux puisse être déclarée obligatoire.

Une minorité de cette commission (Weber, soc. (SO) et Graf, UDC. (SG) demande que l'assurance soit déclarée obligatoire. Cette proposition est refusée par 27 voix contre 3.

L'assurance doit donc rester conditionnellement facultative conformément à l'avis de la majorité de la commission, ce qui diffère du projet du gouvernement qui proposait l'obligation pour les gros risques.

En ce qui concerne le financement, la majorité de la commission introduit l'idée d'une cotisation générale obligatoire, limitée à 2 % du salaire. M. Weber (soc. SO) présente une proposition visant à ne plus limiter ce prélèvement. Cette proposition est rejetée par 32 voix contre 4.

M. Honnegger (rad. ZH) propose de préciser le texte de façon à ce que la cotisation générale soit prélevée en « vue de réduire le coût du traitement hospitalier en particulier » alors que la version de la majorité de la commission disait seulement « pour le traitement hospitalier en particulier ». La majorité de la commission et le Conseil fédéral se rallient à la nouvelle version de M. Honegger.

M. Andermatt (rad. ZG) propose pour sa part, la perception d'impôts spéciaux tels que l'alcool et le tabac. Il n'obtient que 13 voix contre 19.

L'INDEMNITÉ JOURNALIÈRE

Le Conseil examine ensuite la question de l'obligation de l'assurance d'une indemnité journalière. Le Conseil fédéral, en bonne logique, défend le principe de l'obligation et la majorité de la commission, le caractère facultatif. M. Tschudi conseiller fédéral, fait remarquer que la compétence de rendre cette assurance obligatoire existe déjà dans la législation actuelle.

La chambre affirme son aversion pour l'obligation en accordant 23 voix à la version de la commission contre 8 au Conseil fédéral.

Au vote d'ensemble, le Conseil des Etats accepte la revision de la constitution en matière d'assurance-maladie accidents et maternité telle qu'elle ressort des délibérations par 27 voix contre 3. Le projet doit encore aller devant le Conseil national. En fin de débat, un postulat de la commission est accepté. Il vise à rendre possible l'adhésion à une caisse maladie des personnes âgées, des Suisses rentrant de l'étranger, et des personnes soumises à des réserves médicales.

J.-P. G.

La zone territoriale 1: un tiers du territoire suisse

LAUSANNE (ATS). — Le colonel brigadier Dessibourg, commandant de la zone territoriale 1, a exposé la mission et le rôle de la grande unité qu'il dirige et présenté les principaux services de ses troupes en 1974, au cours d'une conférence de presse donnée mardi à Lausanne. La zone territoriale 1 recouvre presque un tiers du territoire suisse, avec les cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Neuchâtel et Genève.

L'existence dans notre pays d'une importante organisation militaire territoriale est peu connue. Il en va de même du fait que les zones territoriales devraient accomplir, le jour venu, une partie de leurs tâches au profit des autorités civiles et de la population. Si, parmi les quatre missions principales des zones, l'une — le soutien — s'exerce exclusivement en faveur de l'armée, les trois autres — activités territoriales, service de santé et transports — déploieraient leurs effets à la fois dans les secteurs civil et militaire. Située à la charnière entre ces deux secteurs l'organisation territoriale n'est pas seulement engagée en cas de guerre, mais aussi en temps de paix, lors de catastrophes. Actuellement, les cours de répétition des troupes de protection aérienne sont échelonnés tout au long de l'année de telle sorte que, si c'était nécessaire, une compagnie de P.A. au moins soit prête à intervenir en tout temps, n'importe où, dans un délai maximum de six heures.

Parmi les autres tâches des zones territoriales au profit des autorités civiles et de la population figure le service sanitaire coordonné. C'est auprès des organes de santé territoriaux que se trouvent les commandements d'hospitalisation, auxquels incombe la coordination de l'emploi de tous les moyens sanitaires pour assurer les meilleurs soins au plus grand nombre de personnes civiles et militaires. De plus, les zones territoriales ont encore dans leurs dispositifs les détachements d'assistance, en mesure d'héberger ceux qui sont dans la détresse et le besoin.

En ce qui concerne les services dans la zone territoriale 1 en 1974, il faut relever que des exercices combinés d'engagement en cas de catastrophe auront lieu à Genève, et à Berne. Les états-majors civils de ces cantons, ainsi que des troupes de la zone et de l'armée de campagne, seront appelés à y participer.

Baisse du prix du moût dans les restaurants

Grâce à la suppression du contingentement à l'importation décrété par le Conseil fédéral, le prix de vente du moût de raisin rouge servi dans les restaurants est abaissé de 8 fr 20 à 7 francs par litre, indique un communiqué du service d'information « Lutte contre la surchauffe » publié mardi.

Loi fédérale sur la commercialisation du fromage

BERNE (ATS). — A la suite de l'entrée en vigueur, le 1er août 1970, de la nouvelle réglementation du marché du fromage, il a fallu lui adapter les statuts de l'Union suisse du commerce du fromage S.A. L'assemblée générale de l'Union a procédé à cette révision en date du 15 décembre 1972 et a décidé, en même temps, de réduire le capital-actions de 11,5 à 2,3 millions de francs.

Le département fédéral de l'économie publique a fait savoir à ce sujet que le Conseil fédéral a décidé d'approuver les nouveaux statuts, à l'exception toutefois de la réduction du capital-actions. Il est parti de l'idée que la réduction du capital-actions exigerait des crédits d'exploitation plus élevés de la Confédération, ce qui ne saurait être admis eu égard à l'état actuel des finances fédérales.

GENEVE

Elections au Grand conseil : 322 candidats pour 100 sièges

GENÈVE (ATS). — 322 candidats dont 45 femmes, briguent les 100 sièges du Grand conseil genevois qui sera renouvelé le 14 octobre prochain. Ces candidats se répartissent sur huit listes : radicale, (51 candidats), libérale (40), démocrate-chrétien (52), socialiste (46), parti du travail (43), alliance des indépendants (31), Vigilance (42), « parti sans payer » (17). Le Grand conseil sortant est composé de 23 radicaux, 21 socialistes, 20 démocrates-chrétiens, 18 libéraux et 18 PDT. Dix-neuf députés sortants ne se représentent pas.

VALAIS

Violent incendie au-dessus de Martigny

(c) Un incendie qui a fait pour près de 100.000 fr. de dégâts a éclaté dans la nuit de lundi à mardi dans un immeuble appartenant à M. Raymond Lettingue près du pont de Gueuroz au-dessus de Martigny. Tout l'intérieur du bâtiment a été la proie des flammes ou de la chaleur qui s'en dégagea. Plusieurs pièces ont été anéanties. M. Lettingue se trouvait absent lorsque le feu éclata dans une bibliothèque semble-t-il. Les pompiers de Vernayaz placés sous la direction de M. Henri Jacquier se sont rendus sur place. Ils ont pu sauver la « carcasse » de l'immeuble.

Le malheur s'acharne sur M. Lettingue qui vient de perdre tragiquement sa femme il y a quelques semaines.

Affaire de proxénétisme à Sion

(c) Une affaire de proxénétisme — voilà qui est nouveau en Valais même — est venue mardi devant le tribunal de Sion placé sous la présidence de Me Louis de Riedmatten.

Une jeune femme de 28 ans, Saviésanne aux longs cheveux, arborant un pantalon écarlate, figurait au banc des accusés. Le procureur devait réclamer contre elle 18 mois d'emprisonnement avec sursis et une amende de 500 francs.

La jeune femme « pour consoler notamment les petits vieux » mettait, à disposition d'une amie un studio « rue du Sex » à Sion. Elle prenait une jolie commission à chaque visite soit une centaine de francs sur un tarif allant de 120 à 150 francs.

L'affaire éclata le jour où l'un des petits vieux dénonça la belle qui lui avait soustrait son carnet d'épargne au porteur d'une trentaine de milliers de francs.

L'activité de cette « dame » et de ses comparses durait depuis six mois lorsque la justice s'en mêla. Le jugement n'a pas encore été rendu.

Un Mouvement populaire pour l'environnement en pays vaudois

LAUSANNE (ATS). — Une nouvelle organisation politique, le « Mouvement populaire vaudois pour l'environnement » (MPE), vient de se constituer sous la présidence du Dr Roland Weber, à Lausanne, et a décidé de présenter des candidats dans certaines villes lors des élections communales des 10 et 11 novembre dans le canton de Vaud. Il y a une année, un mouvement similaire avait été créé à Neuchâtel et avait obtenu un succès aux élections communales.

Le MPE entend participer activement à la vie politique chaque fois que des problèmes d'environnement et de pollution se poseront. Il se fera le porte-parole de tous ceux qui se rendent compte que l'escalade de la pollution et la dégradation de la nature mènent l'humanité à sa perte et qui souhaitent qu'« enfin l'on passe de l'ère des timides lamentations aux actes qui seuls peuvent endiguer le fléau ».

Le canton de Vaud compte quelque 140 groupements préoccupés des problèmes de l'environnement. Le MPE veut leur donner le moyen de se faire entendre dans les Conseils communaux, afin d'accorder à ces problèmes « la place de premier plan qui leur revient dans l'étude des tâches que doivent assumer nos autorités ».

Le secrétaire du Mouvement populaire vaudois pour l'environnement est M. J.-J. Hediguer, à Ecublens.

Henri Debluë, librettiste de la Fête des Vignerons 1977

VEVEY (ATS). — Les conseils de la « confrérie des vignerons » de Vevey, siégeant lundi soir au château de Vevey sous la présidence de M. Alfred Loude, abbé-président, ont désigné comme librettiste de la « Fête des vignerons » de 1977 l'écrivain Henri Debluë, maître au collège de Montreux.

Auteur dramatique, collaborateur de nombreuses revues, M. Henri Debluë est l'auteur d'une thèse consacrée à Georges Bernanos, qui lui a valu le titre de docteur es lettres de l'Université de Lausanne. Il est âgé de 49 ans.

On sait que la Confrérie des vignerons a déjà choisi le compositeur de la fête en la personne de M. Jean Balissat. La commission préparatoire continue ses travaux en vue de la désignation d'un metteur en scène et directeur artistique et d'un décorateur.

Le sauna finlandais

Mode ou nécessité ?

Les installations de saunas existent en Suisse depuis quelque 15 ou 20 ans, dans certains établissements privés ou publics comme chez des particuliers. Cependant, ce n'est que depuis un an ou deux que l'on en parle véritablement.

C'est que, considéré tout d'abord comme un luxe ou un « snobisme », le sauna devient aujourd'hui une nécessité d'ordre courant, vu l'accélération du rythme de la vie moderne et ses fâcheuses conséquences.

D'autre part, sa fabrication en grande série en Finlande — son pays d'origine — et ses facilités d'installation l'ont démocratisé en le mettant dorénavant à disposition, sinon de tous, du moins d'un grand nombre d'usagers.

Une cabine sauna est aussi facile à placer qu'une armoire. Elle se monte en quelques heures et il suffit de disposer d'une prise électrique. Aucune difficulté, même si vous êtes en location.

Profiter des bienfaits incontestés du sauna chez soi est désormais possible à partir de Fr. 1956.—.

Des cabines entièrement agencées sont présentées dans les

expositions

Gétaz Romang Ecoffey SA de Genève, Lausanne, Vevey, Aigle, Sion, Viège, Fribourg, Château-d'Œx. Ces expositions sont ouvertes du lundi au vendredi. L'entrée en est libre.

OFFRES D'EMPLOIS

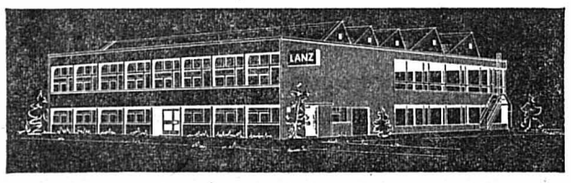

J. Lanz, fabrique de machines, 2504 Bienne
Nous cherchons, pour notre entreprise moderne :

1 rectifieur d'intérieurs
1 chef de rectifiage

(sur machine Voumard).
Entrée immédiate ou selon entente.

Nous offrons des conditions d'engagement selon normes actuelles. En outre, nous vous aiderons à trouver un appartement.

Les candidats qualifiés voudront bien s'annoncer par lettre ou par téléphone chez :

J. Lanz, fabrique de machines, Oppligerstrasse 21, 2504 Bienne-Boujean. Tél. (032) 42 24 22.

ARO S.A.

la Neuveville

cherche, pour entrée immédiate ou époque à convenir,

EMPLOYÉE

pour son central téléphonique et télex ainsi que d'autres travaux de bureau.

Nous demandons :
— langue maternelle française et si possible connaissances de la langue allemande
— bonne culture générale
— dactylographie
— éventuellement notions commerciales.

Nous offrons :
— emploi intéressant et indépendant
— ambiance de travail agréable.

Adresser offres écrites ou téléphoner au (038) 51 20 91, interne 16 ou 26.

OXY METAL FINISHING (SUISSE) S.A.
PROCHIMIE - 1580 AVENCHES

cherche, pour son département fabrication « Métaux Communs », un

JEUNE OUVRIER

avec ou sans formation particulière, en vue de le former par ses soins comme OUVRIER DE FABRICATION-PRÉPARATEUR.

— Entrée immédiate ou à convenir
— Bon salaire
—Travail varié
— Semaine de 5 jours
— Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prendre rendez-vous par téléphone (037) 75 24 24 ou faire offres écrites.

Precel S.A.

cherche pour son atelier de montage :

dames, demoiselles
câbleuses
soudeuses

Pour débutants, formation assurée par nos soins. Combinaison d'horaire possible. Travail et ambiance agréables dans usine moderne.

Se présenter ou faire offres à PRECEL S.A., Vy-d'Etra 10, Neuchâtel. Tél. (038) 33 56 56.

METAUX PRECIEUX S A
2000 NEUCHATEL 9

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail des métaux précieux, principalement dans l'affinage fonderie, laminage, tréfilage, étampage, étirage, etc., et cherchons

personnel d'atelier et de laboratoire

pouvant être formé à ces diverses activités.

Nous offrons :
— une bonne formation
— places stables et bien rémunérées
— excellentes prestations sociales
— ambiance de travail agréable.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

La fabrique d'horlogerie CHACOR WATCH S.A., à Martigny et Fully (Valais), cherche

des horlogers complets et des décotteurs

Travail soigné et places stables garantis.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs offres à CHACOR WATCH S.A., rue de la Gare 1, Bienne, tél. (032) 3 53 62.

Kambly

Kambly S.A.
Fabrique de biscuits

A la suite de retraites et de l'extension de notre organisation, nous cherchons :

1 représentant expérimenté pour Neuchâtel + Jura

1 représentant remplaçant pour la Suisse romande

Nous demandons :
— expérience sérieuse dans la vente
— bonne présentation
— dynamisme
— sérieuses références.

Nous offrons :
— très bonnes prestations de salaire
— rétribution frais de voyage et auto
— prestations sociales modernes
— équipe jeune et dynamique
— place stable et d'avenir.

Les candidats intéressés voudront bien faire parvenir leurs offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, au service des ventes de KAMBLY S.A., fabrique de biscuits, 3555 Trubschachen.

HOME WATCH CO LTD, Pierre-à-Mazel 11, 2000 Neuchâtel 7

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

HORLOGER COMPLET
PERSONNE (dame ou demoiselle)

ayant déjà travaillé en horlogerie, pour divers travaux en atelier.
Travail à journée complète ou demi-journée.

Tél. (038) 24 32 00.

Importante entreprise du canton de Neuchâtel cherche un

agent de méthode

expérimenté dans la branche horlogère. L'activité principale consistera dans l'amélioration des postes de travail et la recherche de technologies nouvelles.

Les intéressés sont priés de faire leurs offres sous chiffres 28-900248 à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons pour la Chaux-de-Fonds

démonstratrice pour bijoux fantaisie

Expérience de la branche souhaitée mais pas indispensable.

Salaire élevé.

Pour tous renseignements, veuillez appeler le (01) 44 86 20.

La librairie Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

une dame

pour exécuter des travaux d'étiquetage et de contrôle. Travail à plein-temps pour personne de langue maternelle française.

Prendre rendez-vous par tél. 25 44 66.

HOTEL DE LA GARE
Corcelles

demande, pour date à convenir, une

sommelière

Tél. 31 13 42.

Seulement 35 c. le mot !

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

FINAGRAIN

COMPAGNIE COMMERCIALE AGRICOLE ET FINANCIERE S.A.

à Genève depuis 16 ans

cherche, pour son **SIÈGE DE GENÈVE,** des collaboratrices et des collaborateurs **hautement qualifiés,** ayant plusieurs années d'expérience dans un poste similaire — réellement ambitieux et capables de suivre un plan de carrière aux très larges possibilités — pour les **postes suivants à pourvoir :**

COMPTABLE / diplôme fédéral

au courant des méthodes anglo-saxonnes.
Ce sera un **cadre** capable de préparer, de contrôler de façon indépendante les travaux d'analyse comptable.
Il donnera son assistance lors des bouclements annuels et lors des résultats d'exploitation.
Il préparera également avec des auditeurs du groupe la vérification et la révision des comptes. **(Expérience dans une fiduciaire connue souhaitée.)**
Très bonnes connaissances d'anglais exigées.
Il sera rattaché à la direction générale.

2 COMPTABLES

au courant des méthodes anglo-saxonnes.
Auront la responsabilité de la comptabilité du fret.
Expérience de plusieurs années dans le fret maritime, acquise auprès d'armateurs ou auprès de sociétés de surveillance.
Capables d'exécuter tous les travaux d'analyse et de contrôle.
Collaboreront directement et au service comptable et au service commercial fret.
Bonnes connaissances d'anglais.

COLLABORATEUR / SERVICE TRÉSORERIE

Age souhaité 28 à 35 ans. Expérience sur service trésorerie d'une banque, connaissance des transferts bancaires, nationaux et internationaux, des devises étrangères, des changes.
Il donnera à n'importe quel moment les positions financières de la société.
Très bonnes connaissances d'anglais exigées.

COLLABORATEUR / SERVICE CRÉDITS DOCUMENTAIRES

Age 28-35 ans. Il possédera de bonnes connaissances des transactions import-export et une formation bancaire, la maîtrise du crédit commercial bancaire, opérations d'accréditifs (et garanties), de la réception, de l'envoi et du classement des documents.
Sera prêt à collaborer avec un responsable.
Bonnes connaissances d'anglais exigées.

SECRÉTAIRE / DIRECTION GÉNÉRALE COMMERCIALE

Son rôle sera de travailler pour le directeur général. Il a besoin d'une secrétaire qui soit une collaboratrice réelle et efficace, qui rédigera sur indications, qui traduira aisément de l'anglais ou du français, préparera ses voyages, etc. Elle devra être **exceptionnelle.** Parfaitement bilingue anglais-français. Calme mais rapide, intelligente, souriante, aimer les horaires variables et une ambiance stimulante et jeune. (Sténos anglaise et française exigées.)

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO / SERVICE COMMERCIAL

Elle sera parfaitement bilingue français-anglais (sténo et dactylo dans ces deux langues).
Elle travaillera avec deux ou trois responsables, devra assumer les travaux administratifs de secrétariat et rédiger de la correspondance, des rapports, des mémorandums, etc. Elle mettra à jour les archives et recevra les visiteurs et les appels téléphoniques et tiendra leurs agendas. Elle les informera des indications fournies ou reçues en leur absence.
Souplesse dans les horaires.

SECRÉTAIRE-COMPTABLE DU SERVICE TRÉSORERIE

Elle devra assumer la tenue des positions sur machine comptable, s'occuper du classement, et de divers travaux de secrétariat.
Bonnes connaissances d'anglais exigées.

SECRÉTAIRE DU SERVICE DOCUMENTAIRE

Elle devra assumer les travaux administratifs du service, rédiger sur la base de brèves indications verbales, ou de brouillons manuscrits, tenir à jour les archives, s'occuper de la réception et de l'expédition du courrier du service.
Très bonnes connaissances d'anglais exigées. Sténo et dactylo en français et en anglais.

3 OPÉRATEURS TÉLEX BILINGUES

Plusieurs années d'expérience dans un grand service de télex seront nécessaires, car ils recevront en direct des messages du monde entier.
Ils devront pouvoir télexer en français et en anglais, s'intégrer à une équipe, savoir lire une bande. Il leur est demandé une souplesse dans les horaires car ils seront rotatifs,entre 8 h et 23 heures.

3 STANDARDISTES

L'âge a peu d'importance, pourvu que le caractère soit jeune et qu'elles soient expérimentées sur un standard de 20 lignes. Elles devront répondre avec le sourire et en toutes langues, mais surtout en anglais et en français, parfois en allemand ou en espagnol. Autour d'elles tournera l'activité de tous les services de l'entreprise. Elles devront si possible avoir une formation PTT ou en tout cas avoir une expérience de plusieurs années.

Aux candidat(e)s très compétent(e)s et répondant aux descriptions des postes, des conditions sociales et des salaires élevés sont offerts ainsi que certaines aides financières, selon les candidats, pour ceux provenant de cantons éloignés.

Ceux dont les normes correspondent aux exigences indiquées, qui sont de nationalité suisse, ou titulaires d'un permis de travail depuis plus d'un an à Genève, ou plus de trois ans en Suisse, ou frontaliers depuis plus de six mois, enverront leur curriculum vitae complet et détaillé, avec photo et lettre manuscrite sous pli confidentiel à :

JOB Services

L. Oswald, manager, 8, rue du Marché, 1204 Genève, chargé de chercher et sélectionner ce personnel, et qui les traitera **sous le sceau du secret absolu** (réf. 1785-OSS),
ou téléphoner entre 10 et 20 heures au (022) 21 69 01.

football

Suisse-Luxembourg: vaincre, pour commencer...

SPORTS

Il ne faut pas sous-estimer la formation du Grand-Duché

A peine six mois après sa mince victoire sur le Luxembourg, la Suisse accueille son adversaire pour le match retour. En avril, il avait fallu Odermatt pour assurer péniblement les deux points (1-0). Un an auparavant, c'était le 21 octobre, à Berne, Suisse et Italie se séparaient sur le résultat de zéro à zéro. L'autre match pour la qualification aux championnats du monde s'est déroulé à Bâle, le 9 mai: Suisse et Turquie, resté sur un nouveau et combien décevant résultat de zéro à zéro.

FAIBLESSE DES AVANTS

Après le match de ce soir, la Suisse aura mangé son pain blanc, puisqu'il lui faudra se rendre en Italie, puis en Turquie. Le moins averti des Helvètes se rend compte de la faiblesse d'une ligne d'avants incapable de marquer des buts.

Pour l'heure, un seul but a été réussi en trois rencontres, dont deux sur sol suisse. Cette carence a encore été soulignée par la rencontre de Berne contre l'Ecosse, où le but de la victoire (1-0) a été obtenu par Mundschin. Tortillez l'histoire comme vous voudrez, sur les quatre derniers matches, les avants n'ont signé aucun but! Là est le nœud du problème. Impuissance ou conséquence de tactiques fausses, je ne veux pas savoir. Je constate.

Ce soir, quatrième partie au bilan helvético-luxembourgeois. Trois victoires suisses: la première (5-2), à Zurich en 1949, la deuxième la même année (3-2), à Luxembourg, suivie de celle de cette année.

MÉFIONS-NOUS

A droite, à gauche, les esprits s'excitent sur l'amplitude du résultat lucernois, étant donné l'importance que pourraient prendre les buts, en cas d'égalité, avec qui vous savez. Il s'agira d'abord de gagner, avant d'avoir les yeux plus gros que le ventre. Le football luxembourgeois est d'une valeur proche du nôtre, on l'a vu. Mercredi dernier, Jeunesse Esch, avec ses internationaux, a remisé (un à un) contre Liverpool. Signe non trompeur.

A Hussy de faire mieux que le trop prudent Michaud. Les auspices ne sont pas trop favorables, si d'aventure Chapuisat n'était rétabli suffisamment pour tenir honnêtement sa place. Jeandupeux, également blessé, est d'ores et déjà rayé des cadres.

L'IMPORTANT EST DE VAINCRE

La carence de l'ailier gauche complique sérieusement la tâche de l'entraîneur qui songe à faire appel au Sédunois Luisier pour le remplacer. Il est vrai qu'aujourd'hui, ailier ne signifie plus grand-chose, le terrain étant trop mal occupé, à l'inverse des joueurs qui sont obligés de courir en tous sens.

« Kudi » Muller et Prosperi sont également incertains. Quoi qu'il en soit, le plus clair de nos chances de qualification a été galvaudé à Bâle, contre la Turquie. Donc, résultat fleuve ou pas, l'important sera de vaincre. La cause paraît entendue, mais sait-on jamais?

A. EDELMANN-MONTY

« KUDI » MULLER SEMBLE ÊTRE EN PLEINE FORME

Nous l'avons écrit hier, un doute planait encore sur la participation de « Kudi » Muller au match contre le Luxembourg. L'ex-Lucernois avait, en effet, été victime de vomissements lundi, après le repas de midi. Mais, à l'entraînement d'hier matin, à Kriens, Muller était présent. **Ça devrait aller,** nous a déclaré le joueur d'Hertha Berlin. **Je n'ai pas souffert du mal du pays, mais j'ai attrapé une indigestion. J'ai passé une bonne nuit. Mon estomac ne me fait plus souffrir. Je dois être rétabli,** a précisé l'avant-centre de l'équipe suisse, qui, à en croire la forme montrée à l'entraînement, devrait poser bien des problèmes à la défense luxembourgeoise, devant son premier public.

LES BALOIS AUSSI

Mundschin et Demarmels étaient, eux, légèrement blessés lundi encore. Un entraînement léger, du repos et les soins énergiques du docteur et du masseur ont fait des miracles. Les deux Bâlois ont participé à l'entraînement d'hier matin, entraînement suivi par les écoliers de Kriens, à qui les maîtres et maîtresses avaient donné congé pour la circonstance!

Dans son survêtement rouge, les mains dans les poches, Chapuisat suivait les évolutions de ses coéquipiers. Le Lausannois n'est, finalement, pas rentré à Lausanne, après avoir subi une radiographie à Zurich. Il est rentré au « Sonnenberg », quartier de l'équipe suisse, qu'il ne quittera que demain, en même temps que les autres joueurs. E. E.

Cent mille marks fort bien utilisés

L'affaire de corruption, qui a éclaté comme une bombe en juin 1971 au sein de la « Bundesliga » allemande, jetant le discrédit sur de nombreux joueurs, aura également ses côtés bénéfiques. La fédération ouest-allemande de football (DFB) a décidé, en effet, de consacrer à la promotion du football une somme de plus de 100.000 marks provenant des amendes versées par les « délinquants » condamnés pour « atteinte aux règles du sport ».

C'est ainsi que 16 fédérations régionales recevront du DFB une somme de 5000 marks pour l'initiation des jeunes et pour encourager le football à l'école. De plus, les ministères de la justice des 11 « Laender » de la RAF recevront chacun 2200 marks pour l'achat d'équipements sportifs destinés à des jeunes délinquants. Enfin, 15.000 marks serviront à encourager le sport parmi les handicapés physiques.

Suisse - Allemagne de l'Ouest en 1974

L'Association suisse de football a conclu un match Suisse - Allemagne de l'Ouest, qui aura lieu le mercredi 4 septembre, en Suisse.

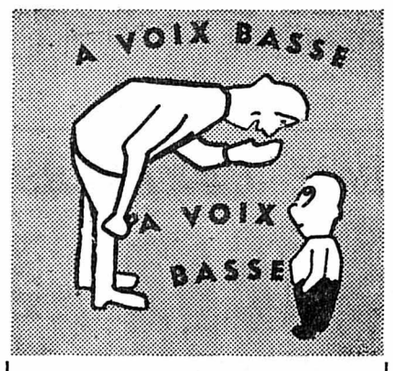

Qu'au pays du rapport Kinsey, le tennis soit devenu une affaire de sexe, n'a rien pour étonner. Le coup de raquette symbole de la supériorité féminine nous laisse sur le coup. Après tout, pourquoi pas? les Julie de tous continents étant passées maîtresses dans l'art du coup de rouleau à pâte. De là, à la raquette...

Pour mon compte personnel, je ne me sens nullement concerné par les extravagances d'un Adam sur le retour, ni ne me sens diminué par la victoire du jupon sur la cuissette. Je m'émerveille à l'extraordinaire puissance créatrice d'argent des Américains. Un rien leur suffit pour bâtir une fortune. Un « pépé » contre une « nana » et les voici plus de trente mille à la caisse! Sans préjudice des cinquante millions de voyeurs de télévision.

A ce taux-là, pourquoi se gêner? Je propose donc, que d'anciennes gloires de football, des cinquantenaires, défient une équipe de football féminine actuelle, la recette revenant à une œuvre de bienfaisance: la cagnotte de mes trois fois trois décis quotidiens.

P.-S. J'offre mes gracieux services comme juge de touche.

DEDEL

LA SUISSE SANS CHAPUISAT

Prosperi remplaçant, bien que blessé

Déjà privée de Daniel Jeandupeux, la sélection helvétique ne pourra pas, de surcroît, compter avec les services de Chapuisat et de Prosperi, contre le Luxembourg, ce soir, à Lucerne.

La blessure à la cheville du Lausannois Chapuisat s'est révélée plus sérieuse qu'on le pensait. « Gabet » a, d'ailleurs, abandonné ses camarades et rejoint son domicile. Quant à Prosperi, il poursuit l'entraînement mais il n'est pas en état de jouer un match international: il souffre d'un genou.

René Hussy, qui a fait appel à Luisier, espère « récupérer » suffisamment tôt Pfister, lequel est actuellement en cours de répétition.

Voici la sélection suisse:

Deck

Valentini Mundschin Wegmann Hasler

Odermatt Kuhn Blaettler

Cornioley K. Muller Demarmels

Remplaçants: Prosperi, Ramseier, Pfister, Luisier, Balmer.

(Réd. — On note avec surprise le nom de Prosperi dans la liste des remplaçants, alors que René Hussy le considère lui-même inapte à jouer un match international. Que se passerait-il si, par malchance, Deck venait à se blesser au cours de la rencontre de ce soir?)

L'équipe de Suisse B

Voici les joueurs qui participeront au déplacement de l'équipe nationale B au Luxembourg:

Kung et Hutter comme gardiens;

Rutschmann, Vœgeli, Parietti, Th. Niggl, Ducret comme arrières;

Meyer, Schneeberger, Stierli, Holenstein comme hommes du milieu;

Elsener, Rub, Botteron et Risi comme attaquants.

Dans cette formation, figurent trois nouveaux joueurs, par rapport à la première liste, soit Vœgeli pour Guyot (service militaire), Thomas Niggl à la place de Bollmann (examens) et Holenstein pour Schild (blessé).

Association cantonale neuchâteloise de football

Communications aux clubs

AVERTISSEMENTS

Santagelio Michel, F.C. Superga juniors A; Reymond Roland, Marin juniors A; Kuhne Roland, Marin juniors A; Chibaux Laurent, Couvet juniors A; Rhigetti François, Couvet juniors A; El Assad Tarek, Etoile juniors A; Polese Jean, Cortaillod juniors B; Rossetti Willy, Corcelles juniors B; Hasler Roger, Bôle juniors B; Rhigetti Lelio, Noiraigue juniors C; Rhigetti Vico, Noiraigue juniors C; Hochuli Claude, Etoile inter B; Dina Hasan, Saint-Sulpice I (15.9.1973); Freymond Jean-Michel, Fleurier IIa (15.9.73); De Proost Christian, Hauterive II (15.9.73); Gaberell Jean-Michel, Marin I (15.9.73); Cattin François, Corcelles I B (15.9.73); Monnier Michel, Saint-Blaise I (15.9.73); Geiser Jacques, Boudry II (15.9.73); Luthi Kurt, Boudry II (15.9.73); Fluckiger Roger, Travers I (15.9.73); Guyaz Jean-François, Floria I (15.9.73); Divernois Michel, Auvernier I (15.9.73); Payot Jean-Marie, Boudry I (15.9.73); Adria Angelo, Bôle I (15.9.73); Meier Daniel, Boudry I; Desjardin Raymond, Serrières I; Baudoin Jean-Claude, Serrières I; Rothenbuhler Edy, Couvet I; Zaugg Ernest, Fontainemelon I; Audétat Jean-Pierre, Travers I; Jordan Jean-Michel, Comète I; Maurer Michel, Sonvilier I; Broch Raymond, Béroche I; David Frédy, Boudry II; Kohly Thierry, Ticino I; Cellamare Giuseppe, Ticino I; Golay Jean-Michel, Colombier I; Pozzi Mario, Colombier I; Feuz Pierre-André, Corcelles I B; Foschini Philippe, Gorgier I; Cassetti Lucien, Le Parc I; Bilat Laurent, Etoile II A; Vara Antonio, Centre Espagnol I; Schwab Georges, Les Ponts-de-Martel I; Hermann Charles, Geneveys s/Coffrane I; Staub Michel, Dombresson II; Cividino Dino, Landeron I; Bernard Daniel, FC. Cressier I; Haas Raymond, Serrières II; Bécherraz Christian, Serrières II; Ineichen Bernard, Auvernier II; Bonardi Leopoldo, Ticini vét.; Vanoli Enio, Deportivo I; Blanco Félix, Deportivo I; Lanthemann Jean-Claude, Gorgier I (15.9.1973); Schweizer Paul, Corcelles I B (15.9.1973); Personeni Claudio, Audax II; Grisel Michel, Travers I; Bachmann Werner, Sonvilier I; Ichi Alain, Béroche I; Guyaz Jean-François, Floria I; Rupil Enzo, Fleurier II B; Rod Patrik, Châtelard II; Linder Gérard, Hauterive II (15.9.1973).

AMENDE DE 300 FRANCS

F. C. Deportivo, pour antisportivité grave pendant et après le match du 23.9.1973 (joueurs et spectateurs), avec menace d'exclusion de l'Association en cas de récidive.

UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION

Pacceli Joseph, Cortaillod juniors B; Maccabez Michel, Bôle juniors B; Cand Michel, Couvet juniors B; Rudaz Jean-Daniel, Noiraigue I B (15.9.1973); Brodt Jean-Paul, Saint-Blaise I (15.9.1973); Payot Jean-Marie, Boudry I; Federici Eros, Superga I.

DEUX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

Fischessa Bruno, Cortaillod juniors B.

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

Boucla Marius, Saint-Sulpice I; Gaille Jean-Claude, Le Locle II; Gamborata Ornelie, L'Areuse I; Gumy Serge, Saint-Blaise II B; Nata Manuel, Deportivo I; Rœthlisberger Jean-Claude, Cortaillod I.

SIX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

Walter Pierre, Serrières II.

UN AN DE SUSPENSION

Fernandez Anitio, Deportivo I.

RETRAIT D'ÉQUIPE

IVe ligue: L'Areuse II. Tous les matches fixés pour cette équipe sont annulés.

MODIFICATIONS DE RÉSULTATS

Juniors C du 1.9.1973 L'Areuse II - L'Areuse I 10 à 1 et non 1 à 10. — Juniors D du 8.9.1973 Boudry - Cortaillod 1-10 et et non 10-1.

CHANGEMENT D'ADRESSE

F.C. Neuchâtel Xamax section de juniors, nouveau responsable: M. Michel Favre, les Deleynes, 2072 Saint-Blaise, tél. (038) 33 44 08; bureau 25 30 23.

Membre libre: Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon, Fontainemelon.

MODIFICATION DE SUSPENSION

Coupe romande des vétérans: le joueur Gentil Jean-Pierre est suspendu pour un match et amendé de Fr. 20.—. Le dimanche de suspension a été subi le 22.9.1973. Cette suspension remplace celle annoncée sous Perret Jean-Pierre.

Comité central A.C.N.F.

le président J.-P. BAUDOIS — le secrétaire M. TSCHANZ

Résultats complémentaires

Juniors inter B: Bienne - Etoile 9-3. **IVe ligue:** Marin IIb - Le Landeron 2-2; Noiraigue Ib - Buttes 2-3. **Juniors A:** Etoile - Fontainemelon 6-3. **Juniors D:** La Sagne - Fontainemelon 5-4. **Vétérans:** Ticino - Superga 1-3.

L'HOMME A BATTRE. — Pour les attaquants suisses, ce sera, ce soir, le gardien Moes, qui, par son brio, les a empêchés de se mettre en évidence, en juin.

(Keystone - Archives.)

En Allemagne, Eintracht Francfort s'annonce redoutable

Borussia Moenchengladbach et Bayern battus

Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse! Borussia Mœnchengladbach bach et Bayern Munich ont vérifié la valeur de ce dicton populaire en perdant.

Pour la première fois de la saison, Borussia n'a réussi aucun but et a eu la malchance d'en encaisser un de la part d'Eintracht Francfort, un « clïent » qui a les dents longues. Les joueurs d'Eintracht sont, théoriquement, en tête du classement avec un point d'avance sur Borussia et trois sur Bayern, qui a été battu par Hanovre. Gerd Muller et ses compagnons de fortune n'auront pas la tâche facile, cette saison.

COVENTRY ÉTONNE

En Angleterre, Leeds a également abandonné son premier point, à Manchester United (0-0). Mais il conserve une avance confortable (trois longueurs) sur Derby County et l'inattendu Coventry City, dont le comportement étonne les spécialistes du football britannique. Cette sympathique équipe ne compte pas de vedettes dans ses rangs et obtient des résultats qui font pâlir d'envie des « gros bras » comme Arsenal, Everton, Tottenham et compagnie.

Arsenal remonte un peu la pente. Il a battu Stoke City par 2-1, sans pourtant convaincre ses admirateurs. Le style ne plaît pas mais les points commencent à tomber dans l'escarcelle.

Les autres clubs de la capitale éprouvent encore plus de difficultés. Tottenham a subi une nouvelle défaite à Liverpool (3-2). Queen's Park Rangers et West Ham United ont obtenu, sur leur terrain, l'indispensable point qui leur permettra peut-être de survivre au terme de la présente saison.

En Espagne, les actions de Real Madrid sont en baisse. Le club madrilène a subi une défaite devant Atletico Bilbao. Gunter Netzer et ses camarades ne savent plus ce qu'est le football! Inquiets et nerveux, ils perdent cinquante pour cent de leurs moyens... Il s'agit d'un problème psychologique. Et la foule madrilène n'est pas tendre avec ses idoles... Elle brûle plus facilement que les autres ce qu'elle a adoré.

Gérald MATTHEY

France: sympathiques succès de Nimes

Jean Snella et son équipe, Nice, ont vécu une semaine royale. Mercredi en Coupe de l'UEFA, ils ont dominé et pratiquement éliminé avec panache (3-0) un Barcelone qui aurait besoin de plusieurs Cruyff pour devenir efficace. Ce week-end, les Niçois ont, par le même résultat, battu Reims, qui, pourtant, appartient au peloton des favoris de ce championnat de France. Si bien que Nice, qui était parti très « piano », se retrouve à quatre points d'un surprenant chef de file: Nîmes.

FIROUD LE PROSPECTEUR

Nîmes, depuis de nombreuses années, est habitué aux places d'honneur. Il lui a toujours manqué le coup de rein qui fait les vainqueurs. Dans le Gard, les « supporters » sont persuadés que cette année est la bonne. Kader Firoud, un entraîneur compétent et modeste, ne dispose pas, comme ses collègues des autres clubs du Sud, des budgets de transfert qui permettent les miracles. Par contre, Firoud est un admirable prospecteur: il suffit que, dans la région nîmoise, pointe un jeune joueur talentueux pour que Firoud le déniche. La victoire de Nîmes sur Bastia (3-1) donne aux Nîmois leur troisième point de bonus. Ils ont, avec leurs poursuivants directs (Lyon et Angers), la meilleure attaque: 17 buts pour 8 matches.

BONUS APPRÉCIÉ

Il faut attendre encore pour connaître les incidences du bonus, mais une chose paraît d'ores et déjà certaine, c'est que le public l'apprécie. Chaque journée de championnat attire, en moyenne, 14.000 spectateurs par match. Il faut dire que le football français connaît un début de saison internationale plus que satisfaisant. La victoire de l'équipe de France sur la Grèce et l'excellent comportement des quatre équipes françaises engagées dans les coupes européennes créent une émulation qui se retrouve, bien entendu, dans l'escarcelle des clubs.

Mais, dans quinze jours, il faudra jouer en Allemagne, contre l'équipe nationale... Jean-Marie THEUBET

hockey sur glace

Surprise dans le monde des professionnels

Dryden quitte les Canadiens de Montréal

Deux équipes russes vont rencontrer les clubs américains

La nouvelle a été brusque et a frappé le monde du sport canadien comme un éclair! Ken Dryden, un des meilleurs gardiens de but qu'on ait vus à l'œuvre au cours des dernières années, ne jouera plus avec les

De notre correspondant à Montréal Jarco Jojic

Canadiens de Montréal. La direction des champions du monde professionnels a manifesté la plus vive des surprises en apprenant la décision de ce géant calme et, de surcroît, très instruit.

EN TOUTE HATE

En effet, après s'être présenté au camp d'entraînement du « Bleu-blanc-rouge », apparemment satisfait et sans montrer d'intentions précises, Dryden a convié les journalistes à une conférence de presse impromptu. Là, devant les caméras de télévision portatives amenées en hâte et sous les « flashes » des photographes, il a déclaré ne pas avoir obtenu le salaire exigé et qu'il quittait l'organisation des Canadiens!

Dryden fait partie de ces athlètes supérieurement intelligents. Il n'a pas besoin du hockey pour vivre. Cette prochaine année, il la passera à Toronto. Il ne défendra plus les buts mais de nobles causes, en s'associant à des avocats de la ville-reine.

Dryden touchait 70.000 dollars par an du « Trïcolore ». Si l'on compte les bonifications de la saison passée, ce chiffre a grimpé aisément à 120.000 dollars. La direction des Canadiens et le gérant général, Sam Pollock, se sont montrés inflexibles. Ken Dryden avait un contrat de 3 ans à respecter; donc, il n'était pas question de renégocier.

LES RUSSES EN VISITE

Avec le départ de son as-gardien de but, les sourires se font plus rares sur le visage de Scotty Bowman. L'équipe présente toujours le potentiel nécessaire pour affronter une autre rude saison et défendre son trophée, mais l'absence de Réjean Houle, Marc Tardif et Ken Dryden est vue d'un bon œil par les Bruins de Boston et tous les autres clubs du circuit de la Ligue nationale.

Pendant ce temps-là, cette Ligue nationale a annoncé les noms des équipes qui affronteront deux formations de l'Union soviétique, lors d'une série de matches hors concours qui aura lieu au début de l'hiver, en Amérique du Nord. Il s'agit des Bruins de Boston, des Sabres de Buffalo, des Black Hawks de Chicago, des Red Wings de Detroit, des North Stars du Minnesota, des Rangers de New-York, des Flyers de Philadelphie et des Blues de Saint-Louis.

Chacune des équipes de la Ligue nationale jouera une joute face aux Soviétiques, tandis que les deux formatïons visiteuses joueront quatre matches chacune.

Le calendrier officieux des parties est le suivant:

27 novembre: Russie A - New-York, Russie B - Detroit. *29 novembre:* Russie B - Chicago. *1er décembre:* Russie A - Boston. *4 décembre:* Russie B - Mïnnesota, Russie A - Buffalo. *6 décembre:* Russie A - Philadelphie. *8 décembre:* Russie B - Saint-Louis.

Comme vous le voyez, les détenteurs de la Coupe Stanley ne figurent pas sur cette liste. La direction des Canadiens de Montréal a carrément refusé toute confrontation contre les Soviétiques, à l'instar de celle des Maple Leafs de Toronto et des Canucks de Vancouver.

Les parties entre les Russes et les clubs américaïns ne regardent pas le Canada! C'est ce qu'on s'empresse de dire par ici... Aurait-on peur de ternir l'honneur national, par hasard?

J. JOJIC

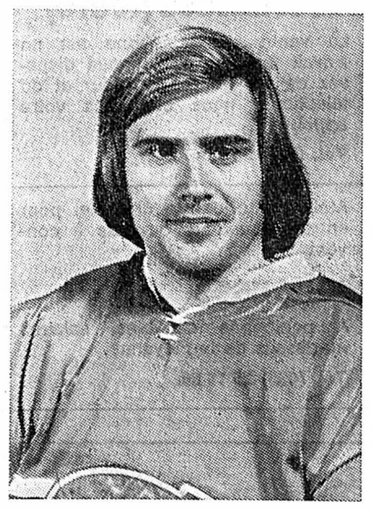

UN MÉTÉORE. — Ken Dryden aura passé dans le monde du hockey professionnel comme un météore...

La carrière éclair de Ken Dryden

Si le gardien Ken Dryden a quitté les Canadiens de Montréal avec fracas, il faut rappeler que son apparition au « Tricolore » avait causé le même effet.

A ses débuts, en 1970-1971, il a enlevé le trophée Connie Smyth attribué au joueur le plus utile dans les séries éliminatoires. En 1971-1972, c'était au tour du trophée Calder de lui revenir, récompensant la meilleure recrue. L'automne dernier, c'était la consécration pour avoir tenu les Russes en échec au cours de la mémorable série, et le couronnement suprême quand il a participé à la conquête de la Coupe Stanley. Il a remporté, du même coup, le trophée Vézina décerné au meilleur gardien de but.

OFFRES D'EMPLOIS

Par suite de démission honorable du directeur et de modification des structures de l'institution, le comité de direction de la Fondation de l'Œuvre de la Maison des Jeunes met au concours le poste de

GOUVERNANTE

de la Maison des Jeunes de la Chaux-de-Fonds.

Sous la responsabilité de la direction d'une autre institution similaire sise à proxmité, la titulaire de cette fonction devra veiller au bon ordre général dans l'établissement.

Ce poste conviendrait particulièrement à une femme mariée dont l'époux, tout en conservant son activité à l'extérieur, pourrait également consacrer quelques heures à l'institution.

La préférence sera donnée à la candidate pouvant justifier :

— du sens des responsabilités
— de qualités éducatives et morales,
— de la faculté d'établir de bons contacts avec les pensionnaires de l'établissement
— des aptitudes nécessaires à la direction du personnel de maison.

Logement de service à disposition.

Entrée en fonction : à convenir.

Les postulations manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et de références doivent être adressées, jusqu'au 5 octobre 1973, au président du comité de la Fondation, M. Rémy Schläppy, conseiller d'Etat, chef du Département des finances, château, 2001 Neuchâtel.

Le cahier des charges et les conditions d'engagement peuvent être obtenus auprès du Secrétariat aux maisons d'enfants, Département des finances, château, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 31 11 81, interne 408.

Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!

L'Emploi

Pour obtenir un numéro a l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61 55 95

Restaurant réputé du Jura neuchâtelois cherche pour entrée immédiate :

garçon de maison
fille de cuisine

salaires garantis.

Faire offres ou se présenter à : Hôtel de l'Aigle, 2108 Couvet.

Tél. (038) 63 26 44.

Nous sommes en train de compléter notre organisation de vente et cherchons encore quelques

collaboratrices (teurs)

La vente par téléphone est un travail fascinant et si vous disposez de 4-5 heures par jour et du téléphone, nous attendons votre appel.

Tél. (037) 24 98 47.

Atelier d'horlogerie cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

emboîteuses

A personnes capables, salaires au-dessus de la moyenne.

Tél. (038) 25 19 88.

Je cherche

un ouvrier pâtissier

et

un ouvrier boulanger

Bons gages.
Semaine de 5 jours.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à la pâtisserie-tea-room Robert Ecoffey, Grand-Rue 4, 1680 Romont.

Tél. (037) 52 23 07.

Nous cherchons pour notre service romand une

secrétaire

de langue maternelle française.

Apprentissage d'employée de commerce ou formation équivalente.

Horaire personnel possible, bonne caisse de pension, caisse-maladie, bureau individuel.

Faire offres au chef du personnel.

Union suisse des paysans, 5200 Brougg.
Tél. (056) 41 13 81.

Nous cherchons pour notre restaurant L'Orangerie

serveur ou serveuse

Salaire fixe et intéressant.
Débutant sera soigneusement mis au courant.

Nous cherchons de même quelques extra pour la

Fête des vendanges

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

Bar Cité-Verte
cherche

SOMMELIÈRE

pour le 1er octobre. Libre du samedi soir à 18 h au lundi matin.

Tél. (038) 25 08 98.

ENTREPRISE D'HORLOGERIE
cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

atelier de posage et emboîtage

ou

poseurs-emboîteurs

grosses séries d'un même modèle.

Travail régulier assuré.

Faire offres sous chiffres 87-50387 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Ensuite de réorganisation, nous cherchons

MÉCANICIEN

connaissant si possible les pantographes, capable de prendre des responsabilités, et de s'occuper de personnel.

Faire offres à Huguenin-Sandoz S.A., Plan 3, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 24 75.

Employée de magasin

Maître boucher dans la cinquantaine cherche dame ou demoiselle, pour le magasin et le ménage. Mariage pas exclu.

Adresser offres écrites à HT 2275 au bureau du journal.

Nous cherchons

employée de bureau

pour travail à temps partiel (matin).
Date d'entrée à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae et références, sous chiffres DO 2271 au bureau du journal.

L'HOPITAL POURTALÈS cherche

un cuisinier diplômé

capable de seconder son chef de cuisine.
Date d'entrée à convenir.
Semaine de 5 jours.
Possibilité de s'affilier à la caisse de retraite.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae et certificats, à l'administration de l'hôpital, jusqu'au 6 octobre 1973.

Boulangerie-pâtisserie
cherche, pour date à convenir,

aide de laboratoire

Semaine de 5 jours.
Bon salaire.

Tél. (038) 25 23 44.

Commerce en gros de la ville
cherche

aide-magasinier-emballeur

Prière de téléphoner au (038) 25 66 61.

Opel Commodore GS/E.

Sa supériorité est évidente: sa ligne élégante, son toit en vinyl et son bréchet stabilisateur (spoiler) se remarquent tout de suite.

Et l'on s'aperçoit de cette supériorité en la conduisant: la GS/E accélère de 0 à 100 km/h en 8,5 sec. et atteint une vitesse de pointe de plus de 200 km/h (Test de la «Revue Automobile»).

Ses performances proviennent d'un moteur de 2,8 ltr., avec 6 cylindres et injection électronique, développant 160 ch/DIN.

Le servo-direction permet une conduite facile et précise. Le châssis éprouvé assure une tenue de route exemplaire. Répartiteur de freinage, freins à disque ventilés à l'avant, servo-freins à double circuit sont des atouts supplémentaires de sécurité. Pour tout dire: une conduite souveraine.

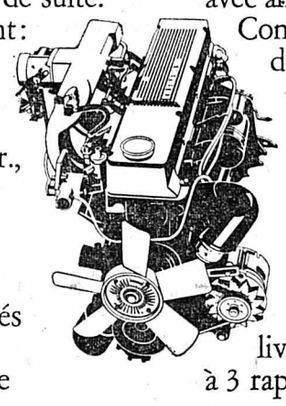

Son confort va au-devant de tous les désirs: pare-brise teinté avec antenne-radio incorporée. Lunette arrière chauffante. Confortables sièges en tissu avec appuie-tête à l'avant. Tapis de fond moelleux. Et naturellement un intérieur spacieux.

La sérénité au volant – prenez-le, vous serez convaincu.

La Commodore s'offre à vous en Coupé ou en Limousine 4 portes.

Commodore GS/E 160 ch/DIN Fr. 22 300.-*
Commodore GS 142 ch/DIN Fr. 20 450.-*
Commodore 115 ch/DIN Fr. 18 550.-*

Servo-direction de série. Contre supplément, également livrable avec la boîte sportive GM entièrement automatique à 3 rapports.

(*Prix indicatifs. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

Opel Commodore. Une réussite rare.

Opel – la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, **Avenches** J.-P. Divorne 75 12 63, **Begnins** Garage du Jura 66 1 4 58, 66 24 40, **Bienne** Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, **Bulle** Garage Majestic 2 84 84, **Château-d'Œx** Garage du Pont 4 61 73, **la Chaux-de-Fonds** Garage Guttmann S.A. 23 46 81, **Delémont** Garage des Eaux-Vives 22 35 33, **Fribourg** Garage de Pérolles 22 38 88, **Genève** Garage des Délices S.A. 42 53 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, **Lausanne** Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 25 31 31, **le Locle** Garage du Rallye 31 33 33, **Martigny** Garage J.-J. Casanova 2 29 01, **Montreux** Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, **Moutier** Garage Prévôtois 93 16 77, **Neuchâtel** Garage du Roc 33 11 44, **la Neuveville** Garage Belcar 51 25 59, **Porrentruy** Garage des Ponts 66 12 06, **Rolle** Garage Wurlod 75 17 25, **Sion** Garage de l'Ouest 2 81 41, **Saint-Imier** Raymond Gerster 41 36 44, **Tramelan** Garage Alouette 97 50 40, **les Verrières** Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, **Yverdon** Garage Bouby - Rolls 2 54 60,
et nos distributeurs locaux à : Attalens 56 41 10, **Belfaux** 45 12 36, **Bercher** 81 82 42, **Bevaix** 46 13 96, **Bex** 5 23 38, **Bremblens** 71 19 69, **Buchillon** 76 30 75, **Bussigny** 89 11 66, **Cheseaux** 91 12 29, **Chexbres** 56 11 56, **Colombier** 41 35 70, **Cossonay** 87 15 96, **Court** 92 91 50, **le Crêt** 8 54 29, **Dombresson** 53 28 40, **Echallens** 81 15 95, **Epalinges** 32 53 66, **Estavayer-le-Lac** 63 10 08, **Fahy** 76 63 20, **Fully** 5 35 23, **Genève** 33b, av. de Miremont 46 08 17 ; 24 rue du Prieuré 32 08 26 ; 9. route des Jeunes 42 50 46 ; 20, av. H.-Dunant 33 48 00 ; 12-14, rue Jean-Jaquet 32 63 20, **Glovelier** 56 71 29, **les Haudères** 4 65 27, **Lausanne** 21, place du Tunnel 23 72 17, **Marnand** 64 10 57, **Mézières** 93 12 45, **Moillesulaz** 48 02 00, **Montana** 7 23 69, **Morges** 71 26 48, **Moudon** 95 26 72, **Naters** 3 24 40, **Nods** 51 26 17, **le Noirmont** 53 11 87, **Onex** 92 62 24, **Orbe** 7 21 77, **Payerne** 61 29 80, **Petit-Lancy** 92 37 32, **le Pont** 85 12 50, **Prilly** 24 62 63, **Pully** 28 94 94, **Rarogne** 5 16 66, **Renens** 34 01 94, **la Rippe** 67 12 55, **la Sagne** 31 51 68, **Romont** 52 22 87, **Savigny** 97 11 55, **Soyhières** 32 11 36, **Sainte-Croix** 6 26 76, **Saint-Maurice** 3 63 90, **Vallorbe** 83 14 88, **Versoix** 55 16 94, **Vevey** 51 88 60, **Veyras sur Sierre** 5 26 16, **Villeneuve** 60 10 51.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais **TOUS LES JOURS** le tirage CONTROLÉ de la **FAN Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS**

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

j'ai envie

de connaître les avantages offerts par Avanti et aimerais recevoir la documentation illustrée gratuite. Chaque livre commandé donne droit à **40 points gratuits.**

Prénom

Nom

Rue

NPA/Lieu

Découpez et envoyez aux Editions AVANTI, 2003 Neuchâtel

Comme tant de collectionneurs qui s'intéressent à Avanti pour sa littérature vivante, ses illustrations couleurs pittoresques et ses reliures de luxe avec fers or, riches et prestigieuses, vous aurez plaisir à vous constituer une bibliothèque familiale grâce aux points Avanti, de plus en plus nombreux sur les produits de qualité:

Chocolat Suchard - Savonnerie Schnyder - Thés Talanda - Camembert Baer - Biscuits Oulevay - Condiments Chirat - Aérosols Maag - Eau minérale Adelbodner - Déjeuner Héliomalt - Lessive Enka - Bonbons Renaud - Colle Cémentit - Yoghourts Yoplait, etc...

avanti
EDITIONS AVANTI 2003 Neuchâtel

les livres Avanti: à vous donner envie de collectionner!

j'ai envie

de connaître les avantages offerts par Avanti et aimerais recevoir la documentation illustrée gratuite. Chaque livre commandé donne droit à **40 points gratuits.**

Prénom

Nom

Rue

NPA/Lieu

Découpez et envoyez aux Editions AVANTI, 2003 Neuchâtel

Comme tant de collectionneurs qui s'intéressent à Avanti pour sa littérature vivante, ses illustrations couleurs pittoresques et ses reliures de luxe avec fers or, riches et prestigieuses, vous aurez plaisir à vous constituer une bibliothèque familiale grâce aux points Avanti, de plus en plus nombreux sur les produits de qualité:

Chocolat Suchard - Savonnerie Schnyder - Thés Talanda - Camembert Baer - Biscuits Oulevay - Condiments Chirat - Aérosols Maag - Eau minérale Adelbodner - Déjeuner Héliomalt - Lessive Enka - Bonbons Renaud - Colle Cémentit - Yoghourts Yoplait, etc...

cyclisme

Gagnée pour la dernière fois par Gimondi en 1966

PARIS - BRUXELLES RETROUVE SES DROITS

Parix-Bruxelles, la « course des deux capitales », après sept années d'interruption, reprend place au calendrier mais cette longue absence lui vaut d'être courue non plus au printemps mais en fin de saison. C'est donc aujourd'hui que renaîtra l'une des plus anciennes épreuves classiques qui fut organisée pour la première fois en 1893, trois ans avant Paris-Roubaix et nombreux sont ceux qui s'en réjouissent.

REVANCHE

La course retrouve tout son attrait et se présente, sur le papier du moins, comme la véritable revanche du dernier championnat du monde. Au départ on va en effet trouver réunis Felice Gimondi, le dernier vainqueur à Bruxelles en 1966, Eddy Merckx et Luis Ocana. Seul sera absent du quatuor qui anima la course Arc-en-ciel de Barcelone le jeune Belge Freddy Maertens, stoppé par une sérieuse blessure.

Gimondi, auteur d'un grand exploit il y a sept ans puisqu'il s'était imposé dans la capitale belge huit jours après avoir remporté Paris-Roubaix, a conservé apparemment sa meilleure forme. Eddy Merckx vient de retrouver la sienne et a enlevé le Grand prix de Fourmies non sans que sa réputation ait été égratignée par les succès de son jeune compatriote Pol Lannoo qui l'a notamment battu contre la montre. En revanche Luis Ocana ne paraît guère séduit par cette longue course de 286 kilomètres. Il affirme être en bonne santé mais avoue connaître une certaine saturation. Dans le feu de l'action il serait toutefois surprenant qu'il renonce purement et simplement. Il en ira de même pour Poulidor et Thévenet, chefs de file des Français à la recherche d'une réhabilitation, lesquels craignent également la distance.

FAVORIS

Eddy Merckx, qui n'a jamais gagné cette épreuve — en 1966 il avait terminé en vingtième position à 35 secondes de Gimondi — Gimondi, dont la conscience professionnelle le poussera à mettre une nouvelle fois en évidence son maillot de champion du monde, Ocana, dont l'orgueil sera plus fort vraisemblablement que la lassitude, Poulidor et Thévenet devraient d'ailleurs être parmi les meilleurs Mais ils auront tout à redouter de leurs autres rivaux et en particuliers des routiers belges.

Zœtemelk, Van Springel, Godefroot, Van Linden, Roger de Vlaeminck, Verbeeck, Rosiers, Mortensen, Teirlinck, Walter Planckaert, Hoban, Van Malderghem, Dierickx, Pollentier, Pintens, Swerts, Karstens, Bal, Tschan, Kuiper, Tabak, Van Looy, Verreydt, Vianen, Leman ont aussi des arguments sérieux à faire valoir et pourraient émerger lorsque sonnera l'heure de la décision. A eux peuvent fort bien se joindre les Espagnols Perurena, Martos, Lopez-Carril ou Lasa et les Français Ovion, Sibille, Perin, Catieau, Danguillaume, Alain Santy, Mollet, Mintkiewicz, les frères Vasseur, Meunier, Molineris, Tollet et Rouxel.

L'épreuve, qui partira de Senlis, pour aboutir à Rhode Saint-Genèse, comportera 183 km sur le territoire français (passage de la frontière à Malplaquet) et 103 kilomètres sur le sol belge. Elle s'achèvera par deux tours de circuit de 8 kilomètres comportant deux côtes. Merckx, qui est allé en reconnaissance sur ce circuit terminal, l'a trouvé difficile. Il faudra en effet franchir à deux reprises la côte d'Alsemberg. C'est peut-être là que se jouera la victoire et le fait que le « recordman » du monde de l'heure ait jugé bon d'aller s'y entraîner montre bien qu'elles sont ses intentions.

Merckx, Gimondi, Fuente et Ocana s'affronteront «A travers Lausanne»

La traditionnelle épreuve en côte « A travers Lausanne » organisée par la Pédale lausannoise, aura lieu le dimanche 7 octobre avec la participation de juniors, amateurs, amateurs d'élite et professionnels. Chaque année ce sont ces derniers qui assurent la renommée de l'épreuve lausannoise sur le plan international.

Il en ira de même cette fois puisque quatre des plus grands champions actuels ont fait parvenir leur inscription aux organisateurs. Eddy Merckx, vainqueur en 1968, 1970 et 1972, a renvoyé son contrat signé et se trouvera au départ aux côtés notamment de Felice Gimondi, champion du monde, Luis Ocana, vainqueur cette année du Tour de France, et José-Manuel Fuente, le lauréat du Tour de Suisse.

« Recordman » du parcours (5150 mètres) en 10'59 depuis l'automne dernier, Eddy Merckx aura à nouveau les faveurs de la cote entre Ouchy et Sauvabelin. Au lendemain du Grand prix des Nations,la course « A travers Lausanne » réunira en outre d'autres excellents coureurs dont on attend toujours la confirmation des noms.

motocyclisme

Au retour du Grand prix d'Espagne

PFIRTER ET SON MÉCANICIEN TROUVENT LA MORT

Le pilote Suisse Werner Pfirter et son mécanicien René Jaccard ont été victimes d'un accident mortel à Lerida, en Espagne, alors qu'ils regagnaient la Suisse après le Grand prix d'Espagne à Madrid. Leur fourgon a heurté de front un autocar qui venait en sens inverse. Werner Pfirter et René Jaccard ont été tués sur le coup alors que le pilote du camion s'est tiré sans mal de l'accident, dont les circonstances restent à éclaircir.

Werner Pfirter (Pratteln), né le 19 décembre 1946, avait pris la quatrième place en 250 cmc. Sur le circuit de Jarama. Auparavant, il avait déjà terminé quatrième, mais en 350 cmc, dans le Grand prix de France. Dans le championnat du monde 1973, il avait pris la 12me place en 250 cmc, et la 13me en 350 cmc. C'est la première fois cette saison que René Jaccard lui servait de mécanicien dans un Grand prix.

Mécanicien de profession, Werner Pfirter avait dû céder la vedette cette saison à Bruno Kneubuhler et à Werner Giger, après avoir été considéré comme le principal espoir du sport motocycliste suisse les années précédentes.

En 1968, pour sa première année de compétition, il avait enlevé le titre de champion suisse en 250 cmc. En 1971, au terme de sa première saison en Grands prix, il avait pris la sixième place du championnat du monde des 350 cmc après avoir notamment terminé deuxième au Grand prix d'Autriche, derrière Giacomo Agostini. En 1972, il avait terminé à quatre reprises à la quatrième place d'un Grand prix, ce qui lui avait valu, dans le championnat du monde,la dixième place en 250 cmc et la onzième en 350 cmc.

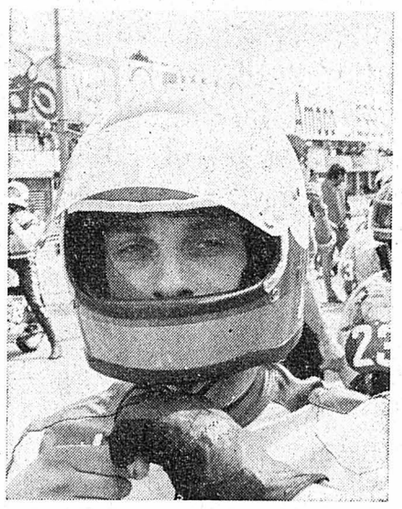

ADIEUX. — On ne verra plus Pfirter sur les circuits.

(Avipress - Pécoud)

basketball

Fédération suisse

Un réjouissant développement

Le comité central de la Fédération suisse de basketball a tenu à Lugano, sous la présidence de M. Roberto Girard, président central, une séance de travail au cours de laquelle ont été étudiés de nombreux problèmes administratifs et techniques.

Les nouveaux clubs suivants ont été admis en tant que membres au sein de la FSB : BBC Gymnasium Oberwil (Bâle), BBC le Lignon (Genève), BC Meyrin (équipe féminine), BC Versoix, BC Helios Sion, BC les Agettes (Valais), Uni Berne, BC Moudon, Police Lausanne, BC Coppet, BC Castagnola, Spaquila (Tessin), BC Val-de-Ruz.

Il a d'autre part été constaté que le basketball ne cesse de se développer dans toutes les régions du pays et que le nombre des licenciés ne cesse d'augmenter. Les championnats nationaux débuteront le 13 octobre prochain et les calendriers définitifs ont été ratifiés. La saison 1973 verra l'entrée en vigueur des nouvelles règles de jeu adoptées lors du congrès mondial de la FIBA à Munich en septembre 1972.

Les stages d'été pour juniors et cadets (jeunes gens et jeunes filles) ont permis à plus de cent jeunes de se perfectionner dans le cadre du mouvement « Jeunesse et Sport ».

Le comité central a enfin donné son accord sur les conclusions intermédiaires de la commission chargée de l'étude de la réorganisation des équipes nationales. Il a prié la dite commission de poursuivre son travail dans la ligne proposée et adoptée.

LES COUPES D'EUROPE

KK Olympia (You) face à Neuchâtel

A Madrid a eu lieu le tirage au sort des différentes coupes d'Europe (coupe des champions, coupe des coupes et coupe Korac).

Les cinq clubs suisses engagés ont tiré de très gros morceaux. C'est ainsi qu'en coupe des champions Fribourg Olympic recevra le Real de Madrid avant de se déplacer en Espagne. Pour sa part l'équipe tessinoise de Pregassona s'en ira affronter La Scale en Italie dans la perspective de tirer son épingle du jeu en coupe des coupes.

Chez les messieurs, toujours, Neuchâtel et Federale Lugano (coupe Korac) affronteront respectivement KK Olympia Ljubljana (Yougoslavie) et Juventus Badalona (Espagne). Or, si l'équipe neuchâteloise jouera son premier match à domicile, il en ira autrement pour Federale qui entreprendra le difficile déplacement de l'autre côté des Pyrénées.

Chez les dames, Nyon affrontera l'équipe belge de DBC Sim Aalst.

hippisme

Finales romandes

Des concours de grandes qualités

La société hippique de Léman a assumé l'organisation des trois finales romandes : cavaliers de saut, demi-sang du pays et juniors. Si Ecublens n'est pas certain de conserver ces championnats, le « derby bols » lui, fait désormais partie intégrante du programme. Inauguré l'an passé, ce parcours de saut est la fierté de ce concours. Robert Carbonnier, de Wavre, le constructeur bien connu, se fait un plaisir de construire cette épreuve pour « la hippique », comme on l'appelle.

Certes, en Suisse romande, il n'est pas facile de recenser trente chevaux entraînés à ce genre d'efforts, mais si le derby maintient sa tradition, les cavaliers se prépareront en conséquence, et se feront une gloire d'y participer. Voilà une épreuve moteur qui doit encourager les cavaliers à une équitation d'extérieur.

« Oreste », un cheval indigène, a réédité, samedi à Ecublens, son exploit de l'an dernier en gagnant ce derby. Le cheval était monté par Jean-Jacques de Rham, de Mex : 1150 mètres, 21 obstacles, 25 efforts en tout, et aucune pénalité, ni d'obstacles ni de temps. La deuxième performance est également à mentionner : le dragon Claude Falquet (Berne) n'a essuyé qu'un refus de « Forster ». La victoire lui a donc échappé de peu.

BARRAGE POUR LES JUNIORS

Pierre de Charrière avait la charge de construire les épreuves de championnats. Pour les juniors, il a mis toute la mesure. Une triple barre sur la rivière sélectionna les cavaliers dès la première manche : chute, refus nombreux, dérobades, perches sautant en l'air. Pourtant, deux cavaliers se retrouvaient à égalité de points à l'issue des deux manches :

Pierre Brunschwig, de Genève (Bally Dally), et Michel Brand, de Saint-Imier (Colleen). C'est dans le double que Michel échoua. Quant à Marie-Claire Veuillet, elle défendait cette épreuve pour la dernière fois, fêtant le même jour ses dix-huit ans, âge limite.

CHAMPION INATTENDU

Dans le championnat romand des cavaliers, si le pari mutuel avait existé, on aurait certes donné pas mal de favoris, sauf le vainqueur. Pierre Badoux, Philippe Guerdat, Christian Rey auraient recueilli tous les suffrages, tandis que le jeune Jean-Marie Musy n'aurait eu droit qu'à une place d'outsider. Eh bien, « Bagatelle 3 » ne l'entendait pas ainsi. Elle s'appliqua à mettre d'accord tous ses adversaires et tourna sans faute dans les deux manches. Philippe Guerdat aurait pu provoquer un barrage, s'il avait répété son « sans faute » du premier tour. Avec deux perches tombées, il se classa au deuxième rang. Jean-Marie Musy s'est montré digne des cavaliers de la famille qui l'ont précédé en concours, soit son père, Luigi et son oncle, Piegre.

DEMI-SANG TRÈS REMARQUÉS

La troisième et dernière finale était celle des demi-sang du pays. Un combiné dressage/saut permettait de voir les produits de 'élevage indigène dans les deux disciplines. La rêne abandonnée en dressage a donné du fil à retordre aux chevaux qui montraient alors leur tempérament. Au saut, on a pu juger des aptitudes de ces montures. Concluante finale qui permit à « Oriflamme 2 » (par l'étalon Orimate) de vaincre « Inga V ». Un point seulement sépare ces deux concurrents. Une finale suisse réunira à Aarau les meilleurs chevaux du pays. Les huit premiers romandes à Ecublens sont sélectionnés.

M. P.

football

Le Luxembourg à pied d'œuvre

L'équipe luxembourgeoise qui rencontrera ce soir la Suisse à Lucerne sera la même qu'annoncée depuis quelques jours déjà. Néanmoins, la formation du Grand Duché est arrivée sans le professionnel Nico Braun qui a joué mardi soir un match de championnat de France avec le F.-C. Metz et qui rejoindra mercredi ses coéquipiers à Lucerne.

Malgré quelques petits problèmes, l'entraîneur luxembourgeois Gilbert Legrand affiche un bel optimisme : « Nous n'avons rien à perdre, contrairement aux Suisses. Pour cette raison, j'attends un bon résultat, si ce n'est plus... », a-t-il affirmé.

Initialement prévu dans les cadres de l'équipe « B », du Luxembourg, Janou Krecke (Aris Bonnevoie) a fait le déplacement en Suisse en tant que remplaçant de René Flenghi qui est quelque peu blessé. Le chef de la délégation est l'ancien international Remy Wagner.

Sensation

Sir Alf Ramsey, directeur technique de l'équipe d'Angleterre, a fait sensation mardi en écartant Bobby Moore de la sélection qui doit rencontrer l'Autriche en match amical, mercredi à Wembley. Bobby Moore (107 sélections) ne semble pas au mieux de sa forme pour le moment. Cette éviction pourrait bien signifier la fin de sa carrière internationale. Il figure toutefois parmi les remplaçants. C'est son ancien coéquipier Martin Peters qui lui succède comme capitaine.

Déception

L'entraîneur national ouest-Allemand Helmut Schoen n'a pas obtenu de visa d'entrée en RDA où il comptait se rendre pour assister à l'éliminatoire de la Coupe du monde entre l'Allemagne de l'Est et la Roumanie. La demande de visa avait été présentée par la Fédération ouest-allemande le 27 août dernier. Mardi, Helmut Schoen n'avait toujours pas reçu de réponse à ses réclamations réitérées. Déçu, il a alors décidé d'aller assister à Angleterre - Autriche à Londres.

● Bucarest. — Coupe d'Europe des espoirs. Groupe 4 : Roumanie - Allemagne de l'Est, 1-0 (0-0). *Classement :* 1. Roumanie, 4 matches, 5 points ; 2. Albanie, 3-3 ; 3. Allemagne de l'Est, 3-2.

● Les Grasshoppers communiquent qu'ils ne sont pas parvenus à un accord avec le F.-C. Zurich pour coupler sur le stade du Letziground les deux matches de huitièmes de finale de la Coupe suisse qui les opposeront respectivement au Vevey-Sports et au F.-C. Saint-Gall. Les Grasshoppers joueront donc sur leur terrain, le Hardturm, le samedi 6 octobre à 16 h 30.

athlétisme

Victoire neuchâteloise au «Match des Romands»

Au stade de Vidy à Lausanne, le match des cantons romands s'est déroulé dans des conditions très difficiles, en raison surtout de la bise. Pour une manifestation en nocturne, il semble qu'il eut été judicieux de choisir une date moins tardive dans la saison.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Elite, 400 m haies : 1. Willy Aubry (Neuchâtel) 56"7. **4 x 100 m :** 1. Genève, 43"3. **4 x 400 m :** 1. Vaud, 3'32"3. **110 m haies :** 1. Alex Ringli (Genève) 14"8. **100 m :** 1. Dave James (Lausanne) 10"9. **1500 m :** 1. Jean-Pierre Berset (Fribourg) 4'05"6. **5000 m :** 1. Michel Amez-Droz (Jura) 15'23". **Disque :** 1. Jean-Pierre Egger (Neuch.tel) 53 m 72 (record neuchâtelois). **Triple saut :** 1. Alain Vagnières (Vaud) 14 m 11. **Longueur :** 1. Paul Morand (Valais) 6 m 92.

Cadets, 200 m : 1. Jean-Jacques Maître (Valais) 23"2. **3 x 100 m :** 1. Neuchâtel, 8'07". **Longuear :** 1. Claude Schaller (Valais) 7 m 08.

Dames, 100 m : 1. Marie-Berthe Guisolan (Fribourg) 11"6 (vent favorable de 3,20 m/sec.). **800 m :** 1. Geneviève Bonvin (Valais) 2'26"2. **Poids :** 1. Luisa Franco (Valais) 10 m 82.

Classement du match : 1. Neuchâtel, 73 p ; 2. Valais, 71 p ; 3. Vaud, 65 p. ; 4. Genève 58 p. ; 5. Fribourg, 48 p. ; 6. Jura, 37 points.

SPORTS dernière

FOOTBALL

● France, première division (9me journée) : Angers - Nîmes, 1-2 ; Saint-Etienne - Bordeaux, 0-0 ; Bastia - Lyon, 5-1 ; Sochaux Lens, 2-3 ; Paris - Nice, 3-2 ; Nantes - Strasbourg, 3-0 ; Reims - Sedan, 0-1 ; Marseille - Rennes, 2-1 ; Metz - Nancy, 3-3 ; Monaco - Troyes, 1-1. Classement : 1. Nîmes, 9-17 ; 2. Lens, 9-16 ; 3. Lyon, 9-14 ; 4. Angers, 9-13 ; 5. Sochaux et Bordeaux, 9-12.

● Berlin, match amical : Hertha Berlin - Aberdeen, 2-1 (2-1).

Questions à ...

Richard Jeager

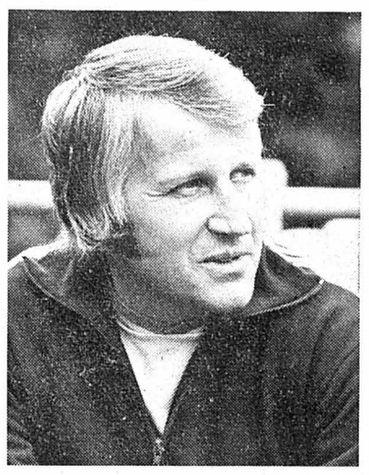

(Presservice)

Venu de Zurich — il évoluait avec Grasshoppers — Richard Jaeger joua plusieurs saisons avec La Chaux-de-Fonds avant de rentrer dans « l'ombre ». Puis il passa de l'autre côté de la barrière afin de s'occuper de la destinée du Locle, club avec lequel il participa aux finales d'ascension. Et une fois encore, Richard Jaeger se mit « au vert ».

Depuis deux ans il dirigea La Chaux-de-Fonds. Mécanicien de profession, c'est un passionné de footbal et l'un des seuls entraîneurs helvétiques à concilier une vie professionnelle bien établie avec les exigences du métier d'entraîneur. Homme calme, pondéré, Richard Jaeger aime le travail bien fait, sans grand tapage. A La Chaux-de-Fonds, il tente une grande aventure. Puisse-t-elle lui réussir.

Questions de M. S. Bouquet, à Dombresson :

— De plus en plus, on constate, sur les terrains, de l'antijeu. On retient la balle de la main, on arrête l'adversaire par le maillot, la cuissette ou, pire, on « touche » le joueur au risque de le blesser. L'arbitre ordonne alors un coup franc. A la rigueur, il donne un avertissement. Ne pensez-vous pas que ces faits grossiers mériteraient, sur le moment, une sanction beaucoup plus sévère, un penalty par exemple ?

D'après le règlement, un penalty ne peut être sifflé que dans la surface de réparation. Je pense donc qu'un joueur qui en blesse volontairement un autre, devrait être averti et, à la prochaine faute du même genre, expulsé.

— On a dit que vous exerciez une profession à plein temps et que vous consacriez vos moments de liberté à la préparation du F.-C. La Chaux-de-Fonds. Est-ce exact ? Si oui, est-il possible, aujourd'hui, d'exercer en somme deux métiers sans que l'un ou l'autre en pâtisse ?

En effet, j'ai deux métiers : je suis mécanicien et entraîneur. Je travaille autant que mes collègues. Quand ils rentrent chez eux, je prends le chemin du stade pour y entraîner l'équipe. Après l'entraînement, il y a une foule de choses à préparer. De ce fait, je rentre chez moi assez tard. C'est beaucoup de travail bien sûr, mais quand on aime le football comme je l'aime et qu'on a la chance d'être à la tête d'une équipe aussi formidable que celle de la Chaux-de-Fonds, le sacrifice n'est jamais trop grand.

Question de M. A. K., à Bôle, de M. W. Huguenin, à Lausanne, et de L. Ruedin, à Cressier :

— A quoi doit-on principalement attribuer le mauvais début de saison de votre équipe ? Est-elle réellement plus faible que l'année dernière ?

L'année passée, la Chaux-de-Fonds était l'équipe reléguée numéro un ; on a pu le lire partout. C'était peut-être une motivation de plus pour se battre afin de conserver sa place en ligue A. Cette année, personne n'a avancé le nom de la Chaux-de-Fonds comme relégué probable du fait que nous avons conservé entièrement les joueurs de la saison passée ; nous nous sommes même renforcés. Elle n'est donc pas plus faible. Dès lors, à quoi attribuer principalement ce changement ? Tout simplement à deux ou trois buts reçus dans nos premiers matches ; buts qui ont ébranlé notre confiance en nos véritables moyens.

Question de M. E. Marthe, à Neuchâtel :

— Sincèrement, estimez-vous que votre équipe puisse se tirer de l'ornière avec les joueurs actuellement à disposition ou espérez vous obtenir un renfort substantiel ?

Comme j'ai répondu précédemment, je prétends que l'équipe est plus forte cette année que la saison passée. Donc, elle doit faire aussi bien. Le contingent à ma disposition doit suffire pour tenir en ligue A.

Question de M. W. S., à la Coudre, et de M. G. Pellaton, à Berne :

— La désaffection du public de la Charrière, qui ne date pas de cette saison, n'est-elle pas également en partie à l'origine des mauvais résultats du F.-C. La Chaux-de-Fonds ?

Que le public désaffecte le stade est un phénomène général. Même à l'étranger. Quand la Chaux-de-Fonds est sortie, en 1964, championne de Suisse, lors du match décisif contre le FC Bâle, il y avait 5000 spectateurs ! Alors, ne nous étonnons pas du peu de monde à l'heure actuelle...

Question de M. E. Sandoz, à Saint-Blaise :

— Dernièrement, un journal romand a écrit que votre club devrait prendre des mesures radicales s'il entendait conserver sa place en ligue A. Si tel était le cas, quelles pourraient être, à votre avis, ces mesures ?

Si vous parlez de l'article paru dans la « Semaine Sportive », je veux bien vous répondre. Pour chaque équipe qui ne marche pas, il faut trouver un bouc émissaire : ça ne peut pas être l'équipe, c'est normal ; encore moins le comité. Reste l'entraîneur. C'est plus simple ! Pour le moment, nous n'en sommes pas encore là.

Question de M. C. Vogt, à Fontenais :

— Votre équipe occupe, présentement, une place peu enviable au classement. Espérez-vous une remontée spectaculaire pour la suite de la compétition ?

— L'effectif des joueurs mis à votre disposition répond-il à vos exigences sur les plans tactique et technique ?

Je n'espère rien de spectaculaire, mais une remontée sûre et certaine, ce qui confirmerait la valeur de l'équipe et la confiance mise en elle.

L'entraîneur est engagé par le club et n'a pas à avoir des exigences ; il sert le mieux possible son comité et son club avec l'effectif qui lui est confié.

Question de Ph. Ruedin, à Cressier :

— Pensez-vous que, pour des juniors C, la nourriture, la durée et les jours d'entraînement, etc., peuvent entrer en ligne de compte dans la bonne marche de l'équipe comme c'est le cas en ligue A ?

La durée et la fréquence des entraînements, c'est à ton entraîneur d'en décider ; mais si tu y vas avec plaisir et entrain, nul doute que tu y trouveras ton profit. Quant à la nourriture, elle doit être variée : viande, poisson, fruits, légumes, produits laitiers sont excellents pour chacun. Et n'oublie pas de te coucher tôt, même s'il y a un bon film à la télévision...

Mercredi prochain : Jean-Robert RUB

boxe

AVANT LE «MONDIAL»

Monzon et Bouttier: comparaison

Depuis qu'ils se sont rencontrés une première fois pour le titre mondial des poids moyens (Monzon avait battu Bouttier par abandon à l'appel de la 13me reprise le 17 juin 1972 à Colombes) Carlos Monzon et Jean-Claude Bouttier ne sont pas restés inactifs. Le Français a boxé six fois alors que l'Argentin n'a livré que quatre combats mais trois comptant pour le titre mondial.

Carlos Monzon prendra part samedi soir au stade Roland Garros de Paris à son 9me championnat du monde. A ce jour, il compte 93 combats (80 victoires, dont 56 avant la limite, 9 matches nuls, 3 défaites et 1 no contest). Agé de 31 ans, il est professionnel depuis 1963.

Quant à Jean-Claude Bouttier, qui aura 29 ans le 13 octobre prochain, il est passé professionnel en 1965. Il a participé à 67 combats. Son palmarès comporte 62 victoires, dont 45 avant la limite, 1 match nul et 4 défaites. Voici les résultats obtenus par les deux protagonistes du prochain championnat du monde depuis leur première confrontation :

Carlos Monzon a battu :

Tom Bogs (Dan) le 19.8.1972 par arrêt au 5me round (titre mondial).

Benny Brisco (EU) le 11.11.72 aux points (titre mondial).

Roy Dale (EU) le 5.5.73 par K.-O au 5me round.

Emile Griffith (EU) le 21.6.73 aux points (titre mondial).

Jean-Claude Bouttier a battu :

Jose Chirino (Arg) le 7.12.72 par disqualification au 4me round.

Emile Griffith (EU) le 18.12.72 par disq. au 9me round.

Antonio Aguilar (Arg) le 9.2.73 par arrêt au 9me round.

Joe de Nucci (EU) le 2.3.73 par abandon au 9me round.

Art Fernandez (EU) le 27.4.73 par arrêt au 9me round.

Philipps (EU) le 2.6.73 par K.-O. au 5me round.

karting

Championnat d'Europe

Organisé pour le première fois, le champoinnat d'Europe réservée à la catégorie 125 cmc s'est achevé à Brescia par la très nette victoire des concurrents italiens qui ont pris les trois premières places. Meilleur Suisse, l'ancien coureur cycliste Heinz Laeuppi qui a pris le cinquième rang. Cinquante concurrents de dix pays étaient représentés. Vingt d'entre eux ont pris part aux deux manches de la finale courue sur une piste de 650 mètres avec un total de 25 kilomètres chaque fois.

CLASSEMENT

1. Marino Vitali (It). 2. Silvano Giardinieri (It). 3. Luciano Berlini (It). 4. Karl-Heinz Hacklaender (All-O). 5. Heinz Laeuppi (S) puis : 8. Pius Lang (S).

OFFRES D'EMPLOIS

LA PETITE-BRASSERIE
rue du Seyon 27, Neuchâtel,
cherche

SERVEUSE (EUR)
Remplaçante ou fixe.
Pour se présenter :
Tél. (038) 24 40 42 ou 24 42 98.

GARÇON DE CUISINE

serait engagé immédiatement.
Ambiance de travail agréable.

Faire offres ou se présenter au restaurant Richelieu,
ruelle du Port, Neuchâtel.
Tél. 25 55 56.

MANŒUVRES

pour différents travaux d'atelier sur métal, seraient engagés à des conditions intéressantes.

Faire offres ou se présenter à Huguenin-Sandoz S.A., Plan 3, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 24 75.

MARGOT

Nous engagerions, par suite de l'extension de notre parc de véhicules,

1 ou 2 chauffeurs poids lourds
sur camion-citerne ;

pour notre département Hypromat

1 ou 2 manœuvres d'atelier

Nous offrons :
— Bons salaires
— Avantages sociaux d'une entreprise moderne.
Faire offres à :
MAZOUT MARGOT
Paquette & Cie,
2014 Bôle.
Tél. (038) 41 22 54.

HOTEL BRASSERIE PIZZERIA FLEUR DE LYS
NEUCHATEL

cherche :

garçon d'office
garçon de cuisine
garçon ou fille de buffet

Congés réguliers. Bons gains.
Téléphoner au 24 30 30 ou se présenter après 13 heures.

EBAUCHES SA
2001 NEUCHATEL
TEL. 038 25 74 01

EBAUCHES S. A., Département technique, à Neuchâtel, désire engager, dans le cadre de projets de développements avancés,

LABORANTS

ayant quelques années d'expérience dans un laboratoire de physique.

Faire offres, avec curriculum vitae, à EBAUCHES S. A., faubourg de l'Hôpital 1, 2006 Neuchâtel. Tél. (038) 25 74 01.

Entreprise d'horlogerie de format international

La Division des usines électriques de la Direction générale des Chemins de fer fédéraux, à Berne,

assure la production et la distribution de l'énergie de traction nécessaire aux CFF et aux chemins de fer privés raccordés. Les usines électriques, convertisseurs de fréquence, lignes de transport et sous-stations sont disséminés dans tout le pays et devront être développés ou reconstruits dans une large mesure au cours des prochaines années.

Pour l'établissement des nombreux et vastes projets que cela implique, nous avons besoin de plusieurs nouveaux collaborateurs :

ingénieur EPF
option électrotechnique

ingénieurs-techniciens ETS
option électrotechnique et génie civil

dessinateurs
ayant accompli un apprentissage professionnel option électrotechnique, mesures, génie civil ou béton armé.

Si vous cherchez une activité intéressante, qui peut gagner en importance, et si vous souhaitez coopérer à l'extension d'un des principaux réseaux d'alimentation énergétique de la Suisse, adressez vos offres de service, avec les documents habituels, à la Direction générale des CFF, Division des usines électriques, Schwarztorstrasse 59, 3007 Berne, tél. (031) 60 22 82.

Le bruit court que Dimplex est le meilleur système de chauffage électrique

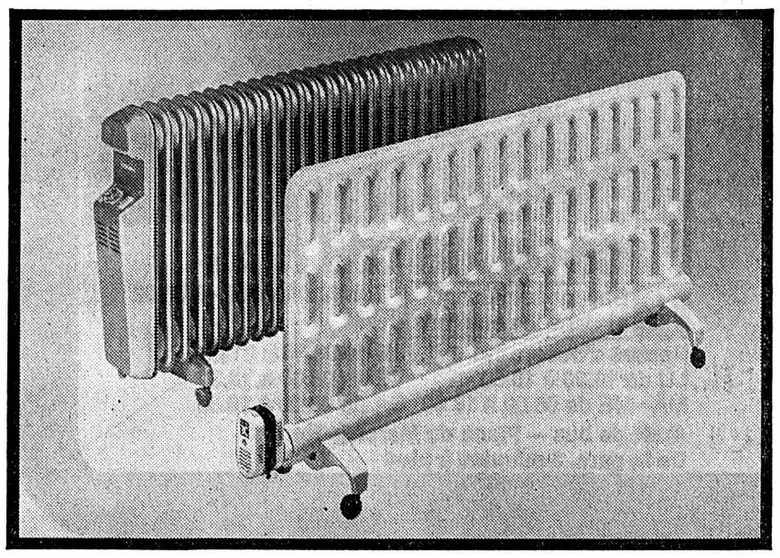

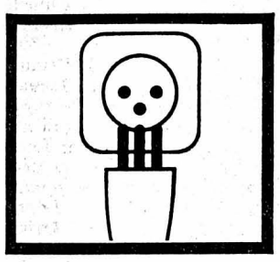

Chauffage central avec prise de courant

Les radiateurs électriques Dimplex, à remplissage permanent d'huile, sont la solution idéale de tous les problèmes de chauffage: permanent, d'appoint, pour pavillons de vacances et résidences secondaires, pour bureaux, ateliers et cantines.

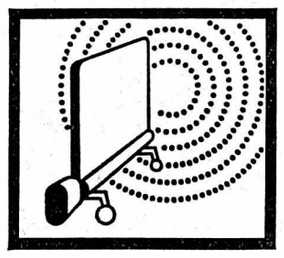

Chaleur agréable

Les radiateurs électriques Dimplex transmettent une chaleur par radiation directe aussi bien que par convection. Cette combinaison est particulièrement importante et procure une chaleur agréable.

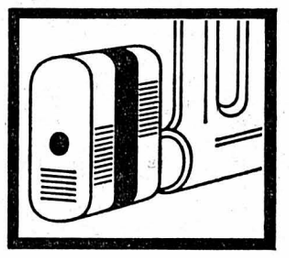

Chauffage économique grâce à la régulation par thermostat et au remplissage permanent d'huile

Le thermostat d'ambiance, à réglage individuel, prévient les désagréables sautes de température. Vous avez donc l'assurance que l'air d'une pièce ne se rafraîchit jamais en dessous de la température que vous avez choisie, entre +5° et +25° C.

Chauffage haute sécurité... et propre

Outre le thermostat d'ambiance, le radiateur Dimplex comprend un thermostat complémentaire de sécurité qui coupe automatiquement le courant en cas de surchauffe. D'autre part, l'air ambiant est seulement réchauffé et il ne se produit pas de combustion – par conséquent propreté et salubrité!

KÖENIG Dimplex

La gamme d'appareils de chauffage Dimplex est en vente dans les magazins spécialisés. NE

APPAREILS KOENIG SA, case postale, 8051 Zurich

Vous pouvez vous assurer très rapidement que cette rumeur n'est pas sans fondement!

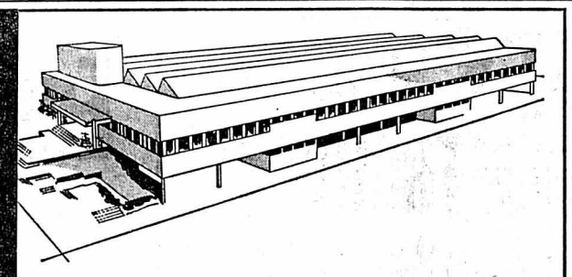

Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX

Nous offrons places stables à :

DÉCOLLETEURS

expérimentés sur tours automatiques Tornos M7, R10 ou RR20 ;

METTEUR EN TRAIN

pour tours automatiques Tornos M7, R10, ou RR20 et MR32.

Décolletages d'horlogerie et d'appareillage de haute précision. Perfectionnement sur tours avec arrêts de poupée et appareils spéciaux à fraiser, à contrepercer, à peigner, etc.

Nous offrons une ambiance agréable et des conditions adaptées aux exigences actuelles.

Seulement 35 c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

DEMANDES D'EMPLOIS

Employée de commerce

s'intéressant à toutes les activités relatives à la vente, cherche emploi sur la place de Neuchâtel.
Deux ans d'expérience. Entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres 28-300533, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Français, 26 ans, cherche emploi stable

branche décoration - tapis - moquettes

expérience 5 ans, région Fribourg - Neuchâtel.

Ecrire sous chiffres 17-303506 à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

Jeune
PEINTRE
maîtrise fédérale, cherche place dans entreprise ou comme peintre d'entretien ; éventuellement en vue de reprise d'un petit commerce.
Adresser offres écrites à GO 2251 au bureau du journal.

Jeune dame
cherche travail à domicile, dactylographie ou autre, ou emploi à la demi-journée (connaissance des cartes perforées).
Adresser offres écrites à 269-211 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché

COMMERCES

URGENT

A vendre

fabrication pour l'horlogerie

Parc de machines, procédé de fabrication, stock de marchandises pour fabrication, collection d'échantillons. Commande ferme en portefeuille.
Mise au courant complète.

Tél. (038) 33 23 36.

A vendre, pour raison d'âge, dans la région du lac de Neuchâtel,

café-restaurant
chiffre d'affaires intéressant.

Faire offres sous chiffres X 920386, à Publicitas, rue Neuve 48, 2500 Bienne.

AVIS DIVERS

Savoie-Petitpierre s.a.

Le spécialiste du vêtement pour

ENFANTS

Très grand choix

Seyon 1 NEUCHATEL

Prochain
MARCHÉ AUX PUCES
à Rochefort, samedi 6 octobre

Ecole de conduite
toutes catégories

A. Maire Tél. 25 67 70
J.-J. Kramer Tél. 33 34 54
W. Pillonel Tél. 42 28 95

SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

A vendre
petit pressoir à bras
pour 5 ou 6 gerles en chêne, ainsi que
petites cuves
même grandeur ;
1 grande table
de travail, 1 m 10 x 2 m ;
300 à 400 harasses, dimension 70 x 43 x 18, caisses carrées 52 x 52 x 25.

Adresser offres écrites à AL 2268 au bureau du journal.

Pour le bien-être de vos pieds... Vous trouverez dans notre magasin la

chaussure orthopédique
pour dames, hommes et enfants

C. AMODIO

Boine 22 - Neuchâtel - Tél. 25 00 88

UAP
Assurances toutes branches

Vie, Accidents, Autos, Caravanes, Bateaux, Incendie, Vol, Eaux, Glaces, RC, etc.

L'Union des Assurances de Paris

Agent général :
Jean Bosquet
2000 Neuchâtel
Hôpital 11, tél. 25 44 63

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre
Volvo 1800 E
injection électronique, 1970, jaune, parfait état.
Tél. 33 46 32.

A vendre
Fiat 124 Coupé
modèle 1968, expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

Particulier vend
FIAT 124 S
rouge, 1969, 70.000 km, 4200 fr.
Parfait état.
Facilités de paiement.
Tél. (038) 25 87 20.

A vendre
Opel Kadett Caravan
modèle 1972, 27.000 km, sans reprise, avec facilités de paiement.
Tél. 25 62 62, pendant les heures de travail.

Fiat 1200
Cabriolet décapotable, 1965, **à vendre.**
Tél. 25 09 25.

GARAGE WASER NEUCHATEL

MINI 1000
Modèle 1968.
Complètement révisée.
Expertisée.
Prix : Fr. 2900.—
Grandes facilités de paiement.

MORRIS

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

OCCASIONS
CRÉDIT
ÉCHANGES

Prix très intéressants !

Citroën DS 21 Pallas 52.000 km	1969
Citroën DS 21 Pallas inj. 55.000 km	1970
Citroën D Super 20.908 km	1970
Citroën GS Club 32.000 km	1971
Citroën GS Club 39.000 km	1971
Fiat 125 S	1969
Fiat 125 60.000 km	1969
Opel Record 1900	1967
Opel 1700	1968
Taunus 12 M	1967
Simca 1501 Break	1969
MG 1100	1964
Toyota Corolla	1969

CITROËN

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

AGENCE OFFICIELLE VENTE ET SERVICE
alfa romeo
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

Le bref trajet s'avère payant!

Demain JEUDI, vente du soir jusqu'à 21 heures à Bienne au «Paradis du meuble» chez

Pfister ameublements sa

- La bonne occasion pour tous les amateurs de meubles et de tapis
- Prix Superdiscount extrêmement avantageux
- Prévoyez votre visite assez tôt
- Essence gratuite, bonification des billets de chemin de fer pour tout achat dès Fr. 500.—
- Livraison franco domicile et installation gratuite par nos spécialistes

BIENNE
Place du Marché Neuf

P Devant la maison et dans les environs

Téléphone 032 - 3 68 62

Heures d'ouverture:
LU de 13.30 à 18.30
MA—ME de 08.00 à 18.30
JE de 08.00 à 21.00
VE de 08.00 à 18.30
SA de 08.00 à 16.00

Arrêt de bus — Place du Marché-Neuf
De la gare, 8 minutes à pied

1218/9-72

Chanteurs, chanteuses

Le Petit Chœur du Littoral, groupe vocal en vogue, serait très heureux de vous accueillir dans ses rangs. Répertoire jeune et varié.

Pour tous renseignements, former le (038) 53 36 80.

Maurice SAUSER

Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie

Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 25 22 65

Nettoyages de tout genre

Immeubles neufs, appartements, bureaux, escaliers et fenêtres. L'appartement que vous quittez pour cause de déménagement sera rendu au propriétaire par nous-mêmes.

Straub frères, nettoyages, Bienne, Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds. Tél. (032) 6 96 54.

CETTE ANNEÉ MOINS DE 150 PERSONNES POURRONT ACHETER CETTE VOITURE EN SUISSE. NOUS SOMMES HEUREUX D'EN AVOIR UNE QUANTITÉ LIMITÉE A VOTRE DISPOSITION.

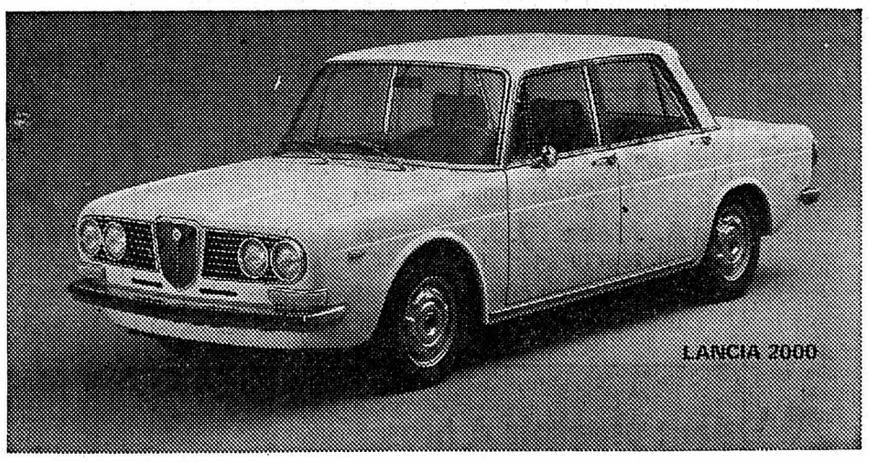

LANCIA

Centrale d'émission des communes suisses

Emission d'un emprunt 6%

série 4, 1973-88, de Fr. 45 000 000

Durée : au maximum 15 ans.

Garantie : 26 communes membres, en plus de l'obligation de rembourser leur tranche à l'égard de la Centrale d'émission des communes suisses, se portent caution pour le capital et les intérêts, selon le prospectus d'émission, jusqu'à concurrence de leur participation.

Cotation : aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich.

Prix d'émission : 99 % plus 0,60 % timbre fédéral sur titres = **99,60 %.**

Souscription : du 26 septembre au 2 octobre 1973 à midi.

Libération : le 15 octobre 1973.

Cartel de Banques Suisses
Union des Banques Cantonales Suisses
Union de Banques Régionales et Caisses d'Epargne Suisses
Groupement de Banquiers Privés de Suisse alémanique

Les souscriptions sont reçues par toutes les banques membres des groupements de banques mentionnés ci-dessus, auprès desquelles des prospectus et des bulletins de souscription peuvent être obtenus.

J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, **chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.**

A vendre
points SILVA
Mondo-Avanti.
Prix avantageux.
Ecrire à : case postale 281. 1401 Yverdon.

A vendre
machine à soft-ice
petit modèle de table.
Tél. 24 30 13.

A vendre
chiens de chasse
1 mâle, 2 femelles de 3 mois, Bruno x courant suisse. Très beaux sujets. Conviendraient également très bien pour appartement. Fr. 120.—.
Tél. (039) 36 11 96.

Ça y est! elle a paru!

ma petite annonce. Je comprends pourquoi tout est vendu depuis ce matin ! Tout de même, ça paie !

LA FEUILLE D'AVIS FAN

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.— à 20'000.—

670'000 crédits payés

rapide—discret simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon
Je désire Fr.....
tout de suite en espèces.
Nom.....
Prénom.....
Rue.....
Localité.....

HERVÉ COLLOT

Paysagiste diplômé
Tombet 16 - PESEUX

POUR TOUS VOS PROBLÈMES D'ENTRETIEN DE JARDIN

Plan - Etude - Taille - Conseil
Création - Entretien - Plantation
Transformation

Prendre contact le soir.
Tél. (038) 31 76 24 ou (038) 51 12 45.

AUTO ÉCOLE
Frédy ROHRBACH
Brandards 7
Neuchâtel
Ø 038 25 09 18

DÉMÉNAGEMENTS
Toutes directions - Suisse et France
POLDI JAQUET
Neuchâtel Tél. 25 55 65

A vendre
vestes et manteaux en daim
Favre, Tombet 9, Peseux.
Tél. 31 46 08.

VENEZ AVEC!
En voyage Marti par avion vous allez vivre des vacances particulières

New York pour mélomanes
En visite chez des artistes célèbres dans le monde entier.
Représentations à la Metropolitain Opera, au Philharmonic Hall, au Carnegie Hall et à la City Opera
Logement à l'Hôtel Waldorf-Astoria
Date du voyage: 10 - 17 novembre
9 jours prix forfaitaire (théâtres et concerts inclus) frs 1724.—
9 jours New York de votre propre chef frs 1099.—

CAMÉROUN
Un safari à travers le Caméroun septentrional – votre aventure!
Date du voyage: 23. déc. 73 - 4. janv. 74
13 jours prix forfaitaire frs 3345.—

MAURITIUS AFRIQUE ORIENTALE
L'île des plus beaux rêves dans l'Océan Indien avec ses immenses plages de sable blanc. Safari en Afrique orientale.
Date du voyage: 21 déc. 73 - 6 janv. 74
17 jours prix forfaitaire frs 2990.—

LA PERSE
En tous sens à travers l'orient féérique
Date du voyage: 23 déc. 73 - 3 janv. 74
12 jours prix forfaitaire frs 2580.—

Informations, inscriptions, etc.:
Voyages et Transports S.A.
Faubourg de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
Tél. 038 258044

Demandez le programme voyages en avion, hiver 73/74

M./Mme/Mlle
Rue
No postal Domicile

marti

sensationnel,

Corina-filtre

encore plus doux!

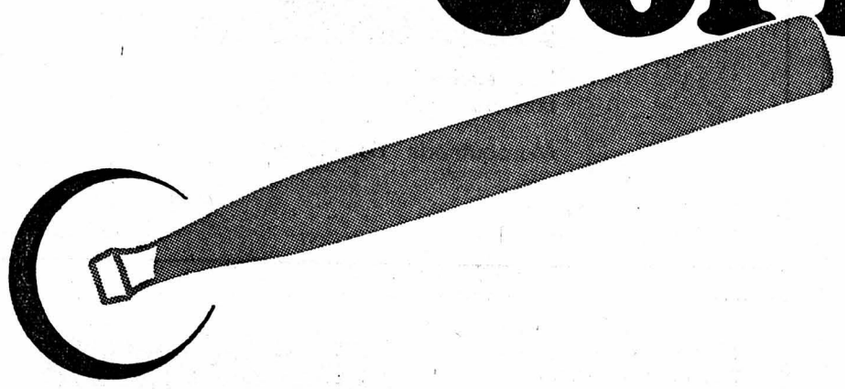

Nouvelle création de la Hediger fils S.A. à Reinach • 5 Corina-filtre Fr. 1.20

VIVA 615 SUPER

Staub s.a. 391

Vous économisez Fr. 615.-

Actuellement de série sur la VIVA 615 SUPER

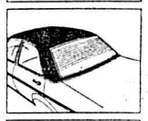

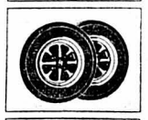

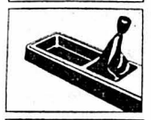

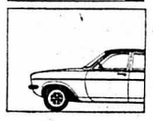

sur la VIVA 615 SUPER

Profitez de cette offre sensationnelle! La spacieuse et confortable VIVA vous est proposée en version VIVA 615 SUPER. Ce modèle possède de série, en plus du riche équipement Deluxe (par exemple: dégivreur électrique de la vitre arrière, pneus radiaux, etc.), les extras suivants:

- autoradio à 3 longueurs d'onde
- toit vinyl
- jantes sport
- console avec vide-poches
- doubles filets latéraux

Et tout ceci pour un prix qui vous fait économiser Fr. 615.-. VIVA 615 SUPER, moteur 1,3 litres, 54 ch (DIN).

Viva GM

Agence officielle

GARAGE M. FACCHINETTI
Portes-Rouges 1-3 Tel. 038 24 21 33
NEUCHATEL

CANTÙ

10me EXPOSITION SÉLECTIVE DU MEUBLE

LES GRANDS DESIGNERS

Expositions personnelles dédiées à :
ALVAR AALTO - FRANCO ALBINI - CARLO DE CARLI - LUIGI CACCIA DOMINIONI - IGNAZIO GARDELLA - FINN JUHL - VICO MAGISTRETTI - GIO PONTI - PIERLUIGI SPADOLINI - MARCO ZANUSO

CANTU'

29 septembre - 13 octobre 1973

Renseignements : ENTE MOSTRA SELETTIVA - PIAZZA MARCONI - 22063 CANTU' - Italie

FÊTE DU VIN
LA NEUVEVILLE

LES 28-29-30 SEPTEMBRE 1973

Vendredi 28 : 18 h, ouverture officielle de la Fête par 3 coups de canon. Soirée récréative avec la **FANFARE DES CHEMINOTS** de Neuchâtel et le **CHŒUR MIXTE** de Cressier. Danse avec l'orchestre neuvevillois **ZODIAC.**

Samedi 29 : dès 14 h, traditionnel lâcher de ballons, chasse au trésor, orchestre. Soirée de variétés avec le fameux fantaisiste **CLAUDE SELVA ;** spectacle et danse avec le célèbre orchestre **« THE MERRY MAKERS »** (8 musiciens).

Dimanche 30 : dès 10 h 30, réception et présentation de la commune valaisanne **CHAMPLAN-GRIMISUAT** Cortège - Ambiance - Costumes - Danse - Fête foraine - Bataille de confetti (rue couverte en cas de temps incertain).

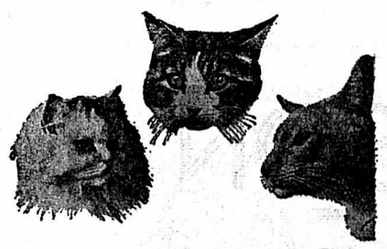

La Société féline neuchâteloise, à l'occasion de sa grande exposition féline internationale, au Panespo, à Neuchâtel, les 3-4 novembre 1973, invite tous

les propriétaires de chats de maison d'exposer leurs sujets

Pour tous renseignements, s'adresser le matin ou le soir, à Mme Paul Comminot, Les Prises 14, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 43 51.

FRANÇAIS POUR ÉTRANGERS

Cours intensifs du jour et du soir

- **méthode audio-visuelle**
- **5 degrés différents**
- **classes à effectif limité**

Début des cours : 10 et 24 septembre

Bénédict

Ruelle Vaucher 13 — Tél. 25 29 81

Secrétariat ouvert lundi et jeudi jusqu'à 21 heures.

coop

La Treille

Vendredi 28 septembre 1973

Démonstration

des machines à coudre et repasseuses

SATRAP

coop

Notre démonstratrice se fera un plaisir et un devoir de répondre à toutes vos questions

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme suit :
Armes : pistolet et pistolet mitrailleur.
Région : LA GRANDE-SAGNEULE (CN au 1 : 50.000, feuille No 232).

Jours, dates et heures :
Lundi 8.10.73 de 1600 à 1800 — Mercredi 10.10.73 de 0700 à 1600
Mardi 9.10.73 de 0700 à 1800 — Jeudi 11.10.73 de 0700 à 1600

Zones dangereuses :
Limitées par les régions Mont-Racine - pt 1277 - pt 1336.4 - Petite-Sagneule - crête est de la Sagneule - pt 1390 - pt 1401 - La Motte.

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs : (038) 45 11 75.

AVIS AU PUBLIC

Le commandant de troupe informe le public que les accès au Mont-Racine et aux Pradières seront libres durant les tirs qui se dérouleront à la Grande-Sagneule durant la période du 8 au 11.10.73.

Pour des raisons de sécurité, quelques itinéraires de détournement balisés ont été établis.

Pour la région mentionnée ci-dessus, le public est instamment prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes et aux abords de la place de tir, ainsi que de se renseigner auprès des sentinelles.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du numéro de téléphone (038) 45 11 75 dès le 8.10.73 à 1600 h ou à l'Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2 à Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00.

MISE EN GARDE

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.

2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.

3. **Projectiles non éclatés :**

— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.

— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.

— Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile non éclaté pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction de ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction de ratés le plus proche peut être demandé par tél. au No 11.

4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.

5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés : Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00.
Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00.
Le commandant de troupe : tél. (021) 20 82 45.
Lieu et date : Neuchâtel, 19 septembre 1973.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Traduit de l'anglais par Laure Casseau. Copyright Opera Mundi

S'en rendant compte, il donna un coup de volant trop brutal et perdit le contrôle du véhicule.

— Mon Dieu ! s'exclama-t-il en luttant désespérément avec le volant qui tressautait et tournoyait.

Jan fit écho à son cri. La voiture vira et traversa la route en diagonale. Les freins et les pneus crissèrent tandis qu'elle dérapait. Pendant une seconde, le volant se stabilisa et Jim crut qu'il allait reprendre la voiture en main. Puis elle se mit à tourner sur elle-même et sembla être projetée en l'air avant de capoter.

La petite voiture qu'ils avaient dépassée ralentit en voyant le nuage de fumée qui montait en tourbillon de derrière le talus. Elle s'arrêta et une femme d'un certain âge en descendit. Elle traversa la route et regarda ce qui se passait en contrebas.

La Ford grise, renversée, n'était plus qu'un brasier. Les flammes crépitaient, léchant la carrosserie, et s'élevaient à plus de trois mètres, attisées par le vent. La chaleur était si intense que la femme dut se protéger le visage de la main. Elle plissait les paupières, aveuglée, en se demandant s'il restait des passagers dans la voiture. Mais personne ne pouvait survivre dans une telle fournaise.

Le vent changea de direction, renvoyant la fumée vers elle. Elle toussa et ses yeux se mirent à pleurer. Elle tourna la tête en entendant arriver une autre voiture qui s'arrêta derrière la sienne. Elle cria des mots incohérents tout en courant vers l'automobiliste.

Chapitre XXVII

Le soir précédent, Anton et Adrian avaient vidé près des trois quarts d'une bouteille de cognac et, lorsque Adrian était parti, Anton avait fini ce qui restait. Son éclat contre Christine et l'influence apaisante d'Adrian avaient dissipé en partie la tension accumulée et l'alcool avait achevé de l'incliner à l'indulgence. Lorsqu'il s'était couché, il avait pensé à Christine, en se souvenant des soins infatigables qu'elle avait prodigués à Jan après sa naissance, de la sollicitude et de la tendresse qu'elle lui avait toujours manifestées depuis. Elle avait perdu deux enfants après les avoir portés et mis au monde, puis il n'y avait rien eu que du chagrin. La dernière fois, il lui avait fait défaut au moment où elle avait le plus besoin de lui. Et pourquoi ? Pour une liaison minable dans laquelle il ne s'était engagé que pour satisfaire sa vanité masculine blessée. Il n'avait manifesté ni patience ni compréhension. Cette lettre qu'elle lui avait écrite... Elle avait refusé son amour en le lui jetant au visage...

Il se réveilla tard, la bouche pâteuse, avec une sourde migraine, aussi nerveux qu'avant. Sa tension s'accrut au fur et à mesure que les heures passaient sans apporter de nouvelles de Jan.

En voyant Adrian embrasser Christine, la colère et l'amertume le submergèrent de nouveau tandis qu'elle montait lentement les marches du perron. Il la détailla d'un regard désapprobateur. Elle était coiffée aussi court que Jan. Il savait qu'elle avait fait couper ses cheveux pour le blesser et l'irriter. Elle était mince jusqu'à la maigreur. Il avait toujours détesté les femmes maigres. Elle portait un manteau qui s'arrêtait très au-dessus du genou et ses lunettes noires lui donnaient un air affecté. Et, finalement, Adrian, son meilleur ami, dont il avait toujours su qu'il désirait Christine, avait eu l'effronterie, l'audace incroyable, de l'embrasser comme un amant au seuil de sa propre porte. Il avait eu la tentation d'aller lui casser la figure.

Christine leva la tête en gravissant la dernière marche et regarda son mari. Les yeux d'Anton étaient sombres, son visage aussi dur que le granit. Elle n'avait pas à redouter d'être émue jusqu'aux larmes par un témoignage de tendresse ou de bonté.

Elle s'efforça de sourire.

— Comment vas-tu, Anton ?

Les mains d'Anton se crispèrent sur la porte, puis il s'effaça pour la laisser passer.

— Tu peux aller dans le bureau. Le feu est allumé.

Il l'observa tandis qu'elle le précédait. « Si je l'avais vue dans la rue, songea-t-il sombrement, je ne l'aurais pas reconnue. » Elle était presque décharnée et les lunettes cachaient les trois quarts de son visage.

Elle lui fit face. Maintenant que son sourire contraint s'était dissipé, elle était distante, froide, fragile, l'image même de la femme d'affaires dont on lui avait vanté la réussite. Il avait cette catégorie de personnes en horreur.

— As-tu des nouvelles de Jan ? demanda-t-elle.

— Non, et je ne m'attendais pas à en avoir, répondit-il avec brusquerie, déraisonnablement irrité par cette question qui aggravait sa propre angoisse.

— Je suis tellement inquiète ! As-tu téléphoné à la police ?

— Bien entendu. Les services compétents sont alertés. On m'a affirmé qu'il n'y avait pas de raison de s'alarmer.

— Mais il n'a que onze ans!

— Quelle importance ? riposta Anton sèchement. Il ne peut rien lui arriver. Je l'attends d'une minute à l'autre.

— Mais pourquoi n'a-t-il pas téléphoné ou demandé à quelqu'un d'autre de le faire ?

— Parce qu'il n'a que onze ans. Il ne se rend pas compte que nous sommes inquiets.

— Mais il me semble qu'un adulte qui l'aurait pris dans sa voiture devrait avoir l'idée...

— Pour l'amour du ciel, cesse de te tourmenter ! coupa Anton avec irritation.

Il alluma la lumière et la suivit dans le bureau. Salina avait posé le plateau avec les bouteilles sur son bureau.

— Prenons un verre. Toujours la même chose ?

— Non. Je voudrais un cognac à l'eau.

Il eut un haussement de sourcils ironique. Elle s'était fait un point d'honneur de changer en tout.

Tandis qu'il remplissait leurs verres, elle ôta ses gants, les mit dans sa poche et jeta son manteau sur une chaise, près de la porte. Puis elle s'installa devant le feu.

Il alla lui porter son verre. Elle le remercia d'un signe de tête. Il s'assit en face d'elle.

— Nous ferions aussi bien de régler la situation avant que Jan arrive, remarqua Anton.

Elle le dévisagea. Les lunettes noires agacèrent de nouveau Anton. Elles lui lui masquaient ses yeux.

— Il n'y a rien à régler, répondit-elle tranquillement. Je suis d'accord que Jan vive ici. Je tiens à son bonheur tout autant que toi.

— Je suis heureux que tu te sois décidée à être raisonnable, dit-il d'un ton brusque.

— Tu appelles cela être raisonnable ?

Elle prit son étui à cigarettes dans son sac à main. Anton ne fit aucun geste pour lui donner du feu.

— Jan m'a laissé un mot avant de partir, reprit-elle. Veux-tu le lire ?

(A suivre)

THÉÂTRE

Nous vous présentons, dans cette page, le programme des spectacles que les autorités de la Ville de Neuchâtel ont choisis pour la saison 1973-1974. Ils consistent en deux abonnements totalement différents et indépendants : le premier de 10 spectacles donnés 2 soirs de suite, et le deuxième de 5 spectacles donnés 1 seul soir.

Les personnes qui ne désirent pas s'abonner pourront se procurer des billets une semaine environ avant la date du spectacle qu'elles choisiront.

Location : AGENCE STRUBIN au 1er étage de la librairie Reymond, tél. 25 44 66 (abonnements et billets).

RESTAURANT RICHELIEU NEUCHATEL
Ruelle du Port - ☎ (038) 25 55 56

Après le spectacle
Restauration chaude servie jusqu'à 1 heure

Toutes les spécialités

Ouvert jusqu'à 2 heures

coifferie Oly
rue saint-honoré saint-maurice 12 — sans rendez-vous

Vendredi et samedi 19 et 20 octobre 1973

Six personnages en quête d'auteur

de Luigi Pirandello,
avec Ralf VALLONE,
Henri VILBERT, Annie SINIGALIA
et Marie DÉA

Pirandello a voulu représenter six personnages qui surgissent sur la scène du théâtre, alors qu'une troupe répète un spectacle, six personnages à la recherche d'un auteur. Pièce étrange, fascinante, multiple, d'une jeunesse, d'une singularité intacte. Six personnages anonymes, le père, la mère, la belle-fille, le fils, le garçonnet et la fillette arrivent sur la scène et demandent au directeur de les prendre en main, afin de représenter leur histoire, ébauchée et abandonnée par l'auteur. Pirandello mêle avec virtuosité le réel et l'imaginaire, le fictif avec le concret, nous tient en haleine, nous fait rire et nous bouleverse, tout au long de ce très grand spectacle, supérieurement interprété.

coifferie Oly
rue saint-honoré saint-maurice 12 — sans rendez-vous

Vendredi et samedi 26 et 27 octobre 1973

La Machine à écrire

de Jean Cocteau,
avec Jean-Louis JEMMA
et Annie GAILLARD

Cette pièce policière, qui fait partie du théâtre bourgeois de Cocteau, lui a été inspirée par l'affaire des lettres anonymes de Tulle. Ce thème a été repris à l'écran par H.-G. Clouzot dans « Le Corbeau ».

Mardi 6 novembre 1973

Il était une fois... et l'Ecole des femmes

de Molière
L'école et la critique de Molière
mise en scène de Gabriel Monnet

A l'occasion de l'année Molière, chaque metteur en scène français, chaque directeur de théâtre s'est demandé par quel tour de passe-passe il pourrait bien monter une pièce de Molière qui ne ressemblerait pas à celle du voisin. La mise en scène de Gabriel Monnet est une longue réponse, pleine d'ombres mouvantes et de clartés soudaines, d'hésitations

coifferie Oly
rue saint-honoré saint-maurice 12 — sans rendez-vous

coifferie Oly
rue saint-honoré saint-maurice 12 — sans rendez-vous

aussi parfois, comme si certaines parties de cette œuvre admirable n'avaient pas de passé, pas d'âge, pas de date. Monnet et ses comédiens évoluent dans un univers délivré de l'emprise du temps, où les hommes sont bien les mêmes, avec leurs désirs, leurs espoirs, leurs angoisses, leur humour, leur folie. En introduisant la critique de l'Ecole des femmes dans l'Ecole des femmes même, en deux temps, et sans interruption de l'une à l'autre, Gabriel Monnet est parvenu à rendre évidente et inguérissable l'ambiguïté de la fonction du comédien et à montrer que Molière en souffrait déjà.

Vendredi et samedi 9 et 10 novembre 1973

Le Canard à l'orange

de William Douglas Home,
adapté par Marc-Gilbert Sauvajon,
avec Jacques FRANÇOIS
et Pascale ROBERTS

Imaginez un jeune et brillant chroniqueur à la télévision, qui apprend un beau matin, de la bouche même de son épouse, qu'elle le trompe et qu'elle a l'intention de le quitter. Comment notre homme va-t-il réagir ? De la façon la plus inattendue qui soit, et c'est toute la comédie. Il invitera sous son propre toit son rival, le choiera, le cajolera et surtout le ridiculisera tant qu'il reconquerra sa femme et son bonheur un instant menacé. Tout l'agrément de la comédie vient de la façon dont les auteurs content cette histoire et comment ils font parler les personnages. Ils parlent bien parce que W.-D. Home évite les vulgarités et a de l'humour, une certaine liberté d'humour qui frise l'impertinence et que M.-G. Sauvajon tricote à merveille les répliques, d'un style rapide, vif, nerveux qui vont toujours au but.

Mardi 13 novembre 1973

Tueur sans gage

d'Eugène Ionesco,
mise en scène
de Jacques Mauclair,
avec Claude NICOT,
Claude GENIA, André THORENT
et Marc EYRAUD

Bérenger, visitant un jour une cité modèle, retrouve dans ce nouvel Eden, lumineux et fleuri, toutes les joies, tous les rêves de sa jeunesse, Hélas ! pas pour longtemps, car il apprend que sous son air de vie idéale, ladite cité est littéralement terrorisée par un tueur mystérieux, que les plus fins limiers ne parviennent pas à découvrir. Bérenger essaie d'apprivoiser le tueur, de le désarmer. Il lui fait des propositions, il cherche ses points faibles. Il tâche de le séduire. Il demande grâce : un an, un mois, un jour, une heure. Et finalement, l'unique réponse du monstre sera le coup de couteau.

coifferie Oly
rue saint-honoré saint-maurice 12 — sans rendez-vous

coifferie Oly
rue saint-honoré saint-maurice 12 — sans rendez-vous

Vendredi et samedi 16 et 17 novembre 1973
Le Théâtre de Bourgogne présente:

Don Juan

de Molière
mise en scène de Michel Humbert, directeur du Théâtre de Bourgogne

Il est assez facile de démontrer la persistante actualité de Molière ; l'intérêt renouvelé de la critique littéraire moderne et les multiples éditions de son œuvre, établies au cours de ces dernières années. Tout le monde s'accorde désormais à attribuer au grand dramaturge un rôle de premier plan non seulement dans le développement de la littérature française, mais aussi, dans un cadre plus vaste, celui de la culture théâtrale et littéraire européenne. L'écrivain saisit sur le vif les aspects typiques que revêtent, dans les ambiances particulières du XVIIe siècle, certains défauts ou vices éternels. Sous les perruques et les costumes d'autrefois, nous pouvons donc facilement découvrir l'hypocrisie insidieuse et l'arrivisme effréné, l'habitude d'user froidement de son pouvoir de séduction sur les autres.

Mardi 27 novembre 1973

Le Centre dramatique romand, Lausanne, présente :

Le Protée

de Claudel

Ecrit en 1913 selon le modèle antique pour faire suite à la trilogie tragique de « L'Orestie », ce drame satyrique est, de l'aveu même de son auteur, une énorme bouffonnerie : « Du Protée d'Eschyle, il ne nous est resté que le titre, écrit-il ; je me suis mis à rêver sur ces deux syllabes. La nymphe Brindosier et sa troupe de satyres sont prisonniers du dieu Protée, à l'île de Naxos. Brindosier espère retrouver sa liberté à la faveur de l'escale que fait dans l'île Ménélas ramenant de Troie sa femme Hélène, l'autre n'étant, lui explique-t-elle que son ombre. Ménélas se laisse prendre à ses sortilèges et Brindosier s'embarque sur son bateau avec sa troupe de satyres vers la Grèce.
Le Centre dramatique romand propose la deuxième version de cette œuvre divertissante (1926) dans une mise en scène de Charles Apothéloz, des décors de Gilbert Koull et la musique originale de Darius Milhaud.

Vendredi 30 novembre et samedi 1er décembre 1973

Les Spectacles Jacques Vielle présentent :

Les Vilains

d'André Gille,
avec André GILLE,
Jacques ECHANTILLON,
Charles CHARRAS
et tous les créateurs

Les vilains, ce sont les paysans padouans. Entre Breughel et Callot. Leur aventure commence comme une farce, finit comme « Les Mendoants » ou « Les Aveugles ». Elle comprend des ruses, des cocasseries, des filouteries, de la violence. Avec, dans l'intervalle, toutes sortes de variations, bien vertes, sur l'amour, le désir, les exploits gaillards ; et la naïveté authentique des fabliaux. Et puis il y a la guerre, la faim, la misère, l'injustice. Mais l'ensemble est puissant, nerveux, verveux, bourré de gags, d'interventions, de jeux de scène, débordants de tempérament et de couleur.

coifferie Oly
rue saint-honoré saint-maurice 12 — sans rendez-vous

SAISON THEATRALE 1973-1974 AU THEATRE DE NEUCHATEL

KINDLER
Dépositaire des célèbres produits de beauté
LANCASTER · Elizabeth Arden · REVLON · Dorothy Gray · Estée Lauder · GUERLAIN · Charles of the Ritz NEW YORK · Germaine Monteil · STENDHAL · HARRIET HUBBARD Ayer
Neuchâtel — Hôpital 9 — Tél. (038) 25 22 69

Reymond
La librairie où on vient bouquiner avec plaisir

Neuchâtel	Rue Saint-Honoré 5
La Chaux-de-Fonds	Rue Léopold-Robert 33
Le Locle	Rue D.-Jeanrichard 13

L'ESCARPIN
Les exclusivités de grands bottiers italiens et français
Maroquinerie de classe
B. Lichtenhahn
Rue Saint-Maurice 1
(038) 25 01 22
Neuchâtel

coifferie Oly
rue saint-honoré saint-maurice 12 — sans rendez-vous

Vendredi et samedi 7 et 8 décembre 1973

Le Saut du lit

de Ray Cooney et John Chapman,
adapté par Marcel Mithois,
avec Guy TRÉJAN
et Régine BLAESS, ex-sociétaire de la Comédie-Française

La charmante Josiane Sébastien accepte un peu légèrement de prêter son appartement à son amie Ghislaine, décidée à se venger de son mari qui la trompe. De là va découler une série de malentendus, de quiproquos, de situations démentielles. Un vent de folie souffle sur la scène.

Vendredi et samedi 11 et 12 janvier 1974

Le Grand Standing

de Neil Simon,
adapté par Raymond Castans,
avec Pierre MONDY;
Micheline LUCCIONI
et Paulette DUBOST

Jeff et Nelly Edison forment un ménage uni, ils ont passé la quarantaine. Leurs deux filles terminent leurs études à l'Université. Ils vivent dans un confort « Grand Standing ». Mais quelquefois un rouage casse, de la merveilleuse machine à fabriquer l'optimisme, et qui paraissait si bien au point, si bien huilée. Et c'est sur eux que va s'abattre le drame.

coifferie Oly
rue saint-honoré saint-maurice 12 — sans rendez-vous

Vendredi 25 et samedi 26 janvier 1974

Le noir te va si bien

de Jean Marsan, d'après O'Hara, avec Jean LE POULAIN et probablement Catherine SAMIE de la Comédie-Française

Un monstre ! mais délicieux ! Et qui n'en est que plus dangereux, que plus coupable. Voici ses moyens d'existence : il séduit une dame fortunée, la tue, hérite de sa fortune. Il se met à la recherche d'une autre dame fortunée. Et ainsi de suite !

Vendredi et samedi 15 et 16 février 1974

Le Légume

de F. Scott Fitzgerald,
adapté par Jean-Loup Dabadie

Jerry Frost rêve d'être président des Etats-Unis ! Un président des années folles, espérance heureusement au-dessus des moyens du petit employé des chemins de fer qu'est Jerry, à qui sied mieux, rêve pour rêve, le costume de facteur.

Mardi 26 février 1974

Le Tourniquet

de Victor Lanoux,
mise en scène de l'auteur,
avec Jacques ROSNY
et Victor LANOUX

Il se trouvera beaucoup de gens pour dire, avec raison, que « Le Tourniquet », par sa facture et par la façon dont c'est joué, rappelle beaucoup le cirque, les deux clowns, l'auguste, etc. L'un est un intellectuel raisonneur, confortablement installé sur les moelleux coussins de la culture. Sentencieux, il profère des jugements définitifs... L'autre est l'image de l'innocence, vêtu de naïveté candide et de lin gris. Mais l'auteur a mis au service du cirque la technique théâtrale.

Lundi 4 mars 1974

Les Possédés

d'Albert Camus

C'est l'histoire d'une conjuration de nihilistes qui se déroule sur la toile de fond de la vieille Russie en proie à ses déchirements, en gestation d'un avenir inconnu et énorme. Les conjurés ? des êtres médiocres et veules, pauvres déchets de l'ivrognerie, de l'hypocrisie, de l'utopie minable, dominés par un personnage extraordinaire qui rêve de tout détruire, à quelque prix que ce soit, et de faire de Stavroguine, pour qui il s'est pris d'une sorte d'attachement diabolique, le nouveau tsar.

Mercredi et jeudi 20 et 21 mars 1974

Amants terribles

de Noël Coward,
adapté par Clause-André Puget,
avec Danielle DARRIEUX
et Jean-Claude PASCAL

Nombre de femmes aiment à être battues, nombre d'hommes aussi. Si, pour leur plus grande joie, un homme et une femme qui s'adorent aiment également en venir aux mains, alors c'est le nirvana ! Qu'ils ne se séparent jamais, car ils iront de déboires en déboires, de déconvenues en désenchantements. Et si, par miracle, ils se rencontrent de nouveau, qu'ils se jettent le plus vite possible dans les bras l'un de l'autre : les injures, alternant avec les étreintes.

PATEK PHILIPPE

Agent officiel
PFAFF
JOAILLIER-ORFÈVRE
7, PLACE PURY · NEUCHATEL

granum
POUR VOTRE CHAUFFAGE
3500 cal. 90 m³ Fr. 378.-
5000 cal. 130 m³ Fr. 448.-
7500 cal. 190 m³ Fr. 538.-

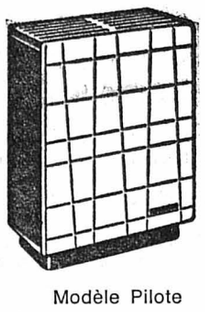

Modèle Pilote

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

S. Facchinetti S.A.
Travaux publics
Génie civil
Bâtiment
Carrières
NEUCHÂTEL
Gouttes-d'Or 78 - Tél. (038) 25 30 23/27
Succursales : Bienne - Fribourg - Lausanne

Fourrures - Rue de l'Hôpital 6 - Neuchâtel - Tél 25 18 50

OSS 117 N'EST PAS MORT

RESUME: Dissimulé dans le grenier de la villa des Lead, Hubert Bonisseur de la Bath voit lancer vers Tanger l'appel lumineux.

Dans le bureau d'Anthony Lead

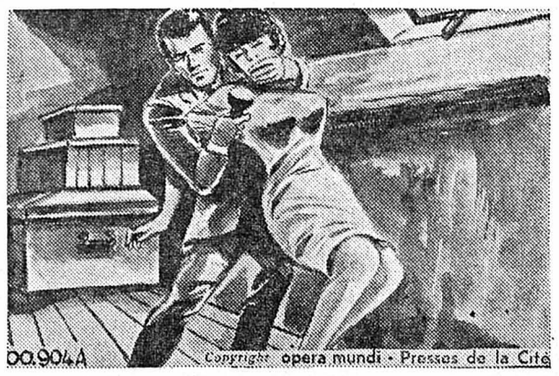

Hubert décida de passer sans attendre à l'action. Contournant la tête de la femme, sa main gauche se plaqua brutalement sur la bouche de l'inconnue, tandis que son coude immobilisait le corps tremblant. En même temps, sa main droite avait happé la torche. « Si vous criez, dit-il d'une voix contenue, je vous tords le cou. » Une sorte de râle d'épouvante lui répondit. Là-bas, les appels avaient cessé.

Posément, Hubert transmit en morse: « Evénements graves. Vous attends dans l'allée. Venez immédiatement. » La femme qu'il serrait contre lui commençait à se débattre, mais la réponse vint tout de suite, très brève: « J'arrive. » Faisant pivoter la femme qu'il tenait prisonnière, Hubert l'éclaira en plein visage, et faillit pousser une exclamation de stupeur: « C'était vous... » murmura-t-il. Il avait devant lui le visage d'Anita.

« Vous me faites mal ! » gémit la fille d'Anthony Lead. « Assez de simagrées, dit durement Hubert. Passez devant. Si vous criez, si vous essayez de vous enfuir, je vous abattrai comme une petite misérable que vous êtes. Allez ! » Anita obéit sans un mot. Arrivée au premier étage, elle s'arrêta. « Continuez ! » ordonna Hubert en lui faisant signe d'aller au rez-de-chaussée. Elle descendit l'escalier sur ses pieds nus.

Sortant de sa poche la clef du bureau d'Anthony Lead, Hubert fit fonctionner la serrure et entra le premier, de façon que sa prisonnière ne pût voir tout de suite le cadavre de son père. Il la tira vers lui, referma vivement la porte, s'écarta... Pâle comme une morte, Anita lui présentait un visage convulsé, plein de terreur. Elle ouvrit la bouche pour hurler...

Demain: La jeune fille au peignoir

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Malgache qui es-tu ?
Musée des Beaux-Arts.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'art et d'histoire.
Galerie Dithesheim : Estampes du XXe siècle.
Galerie Média : Jean-Pierre Zaugg, peintures.
Centre de loisirs : Dessins d'enfants. 14. h 30, Concert de musique indienne.
Galerie-Club : Renata et Alfred Vaucher de la Croix, pastels et aquarelles.
Collège Latin : Exposition Louis Agassiz.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — **Rex :** 20 h 45, Miel sauvage. 20 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, Le Moine. 16 ans.
Bio : 15 h et 20 h 45, Le Dernier Tango à Paris. 18 ans. Prolongation: 18 h 40, De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Moi y'en a vouloir des sous. 16 ans. 18 h, Le Cercle rouge. 16 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Le Grand Bazar. Enfants admis. Prolongation.
Arcades : 15 h et 20 h 30, L'Héritier. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : J.-M. Jaquet, Suisse, dessins.
Galerie Numaga II : Escher, Hollande, gravures.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Le Cinquième Commando.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le Pistonné.
Galerie 2016 : Carlo Aloe et Niklaus Hasenbühler, peinture récente.

HOROSCOPE

La nervosité, la passion et la dispersion gouverneront l'ensemble de cette journée. Peu de réalisations concrètes et importantes seront faites.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront affectueux, calmes et extrêmement sensibles.

BELIER (21/3 - 19/4)
Santé: Prenez rendez-vous avec votre dentiste. **Amour:** Vous passerez une soirée agréable. **Affaires:** Terminez au plus vite le travail en cours.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé: Soignez votre circulation du sang. **Amour:** Oubliez vos soucis et pensez plus à l'être aimé. **Affaires:** Ne dépensez pas au fur et à mesure.

GEMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé: Ne négligez pas de soigner vos pieds. **Amour:** Il faut savoir faire des concessions. **Affaires:** Adoptez une ligne de conduite prudente.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé: Ne consommez pas trop de conserves. **Amour:** Remplissez vos obligations envers les autres. **Affaires:** Libérez-vous de vos complications familiales.

LION (23/7 - 23/8)
Santé: Ne jouez pas ainsi avec votre santé. **Amour:** Votre intuition vous indiquera la bonne voie. **Affaires:** Voyez les choses sous leur vrai jour.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé: Evitez de vous agiter pour des riens. **Amour:** Profitez au maximum des bons moments. **Affaires:** Confiez vos préoccupations à un ami sûr.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé: Soignez rapidement vos petits malaises. **Amour:** Bonne journée pour les divertissements. **Affaires:** Attention de ne pas blesser un supérieur.

SCORPION (25/10 - 22/11)
Santé: Evitez toute tension et fatigue nerveuse. **Affaires:** Méfiez-vous des décisions et des gestes impulsifs. **Affaires:** Affrontez vos problèmes avec confiance.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé: Ne faites pas subir à votre foie un mauvais traitement. **Amour:** Sachez vous justifier habilement. **Affaires:** Vous demandez trop aux autres et à vous-même.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé: Vous négligez les soins dentaires. **Amour:** Ne posez pas trop de questions. **Affaires:** Les obstacles ne doivent pas vous arrêter.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé: Préférez des menus simples à des repas compliqués. **Amour:** Maintenez de bons rapports avec votre belle-famille. **Affaires:** Ne décevez pas ceux qui ont confiance en vous.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé: Utilisez régulièrement des tisanes diurétiques. **Amour:** Votre jalousie est injustifiée. **Affaires:** Accomplissez votre tâche au mieux.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Salade de tomates
Civet de lièvre aux champignons
Salade ; pommes de terre persillées
Crème glacée

LE PLAT DU JOUR :

Civet de lièvre aux champignons

1 lièvre, 150 g de lard coupés en dés, beurre, 2 oignons émincés, cognac, farine, vin rouge, 1 éclat d'ail, 2 morceaux de sucre, bouquet garni, champignons émincés sautés au beurre et du jus de citron, 20 petits oignons glacés, croûtons frits.
Marinade : huile, vinaigre, vin rouge, oignon, carotte, thym, laurier, clou de girofle, queue de persil, poivre en grains.
Si possible, recueillez le sang du lièvre et ajoutez-y quelques gouttes de vinaigre pour l'empêcher de coaguler. Découpez la bête et mettez les morceaux 24 heures dans la marinade. Essuyez les morceaux et faites-les revenir dans du beurre avec le lard et les oignons. Arrosez de cognac, flambez, puis saupoudrez de farine, laissez brunir celle-ci puis mouillez avec moitié vin rouge et moitié marinade passée. Ajoutez le bouquet garni, l'ail, le sucre et faites cuire à feu doux, à couvert pendant 1 heure et demie environ. Ajoutez à la cuisson le foie poché quelques minutes au bouillon et écrasé à la fourchette ainsi que le sang ou de la crème. Ajoutez des champignons, garnissez les croûtons.

La marinade : mariner signifie baigner dans un liquide aromatisé dns le but d'attendrir et de parfumer simultanément les chairs.
La marinade doit entièrement couvrir le gibier. Elle est faite à base de vin, de préférence de vin rouge pour le sanglier, blanc pour le chevreuil et le marcassin, avec carottes et oignons émincés, thym, laurier, poivre concassé (pas de sel). Lorsque le gibier est suffisamment mariné, faites bouillir la marinade et laissez-la frémir pendant 1 heure. Passez à travers un linge fin et conservez-la pour la sauce.

Pour celles qui n'ont pas la chance d'avoir un lièvre...

Saucisson, beurre, escalopes de porc,
Tomates au gratin pour 4 personnes : 500 g de tomates, 6 cuillères à soupe d'huile, 1 noix de beurre, 2 cuillerées à soupe de farine, ½ l de lait, sel et poivre.
Coupez les tomates en deux, épépinez-les et mettez-les à égoutter. Pendant ce temps, faites chauffer l'huile dans une poêle, posez les tomates sur le côté plat, puis, lorsqu'elles sont molles sur le côté bombé. Retirez lorsqu'elles sont cuites et posez-les dans un plat à gratin en les arrosant avec le jus de cuisson. Recouvrez-les d'une béchamel et passez le plat quelques minutes au four pour faire blondir.

Les conserves de tomates entières

Proportions pour un bocal de 2 l 1 kilo de tomates, 8 dl d'eau de pluie ou d'Evian, 1 dl de vinaigre, 8 c. à soupe de gros sel, huile d'olive. Pas de cuisson.
Choisissez des tomates mûres et saines, exemptes de toute altération, essuyez-les et rangez-les dans le bocal. Mélangez eau, vinaigre et sel. Recouvrez-en les tomates, ajoutez doucement une couche de ½ cm d'huile d'olive. Couvrez d'un papier cellophane, ficelez et conservez au frais dans un milieu ni trop sec, ni trop humide. Ces tomates s'accommoderont comme des tomates fraîches.

Peut-on sans danger baigner un chien?

A partir de 3 mois, vous pouvez baigner votre chien sans danger. Mouillez tout d'abord le poil à l'eau tiède, puis utilisez un shampoing, de préférence acide : il évite l'alcalinité excessive du savon ordinaire et équilibre celle de l'eau. Après rinçage, vous frictionnez énergiquement le patient avec une ou deux serviettes avant de le soumettre au sèche-cheveux ou de le placer prosaïquement près du radiateur. En principe, vous n'aurez pas besoin de renouveler l'opération plus d'une fois par mois.
Cependant pour les chiens à l'épiderme sensible, réduisez au maximum la fréquence des bains, quitte même à les suspendre momentanément en cas de lésions cutanées : dans ce cas, l'eau est formellement contre-indiquée.

Le goût de vase de certains poissons...

Comment faire disparaître ou atténuer le goût de vase de certains poissons d'eau douce tels que carpes, anguilles, brochets... ?
Voici trois façons :
S'ils sont vivants, les laisser dégorger quelques jours dans de l'eau très propre, renouvelée fréquemment. Ou bien leur verser un verre d'alcool ou de vinaigre, dans la bouche avant de les faire cuire. Ou encore laisser un morceau de fer propre, pendant quelques minutes dans la friture bouillante, avant d'y plonger les poissons.

Quelques conseils

Pour éviter de grossir tout en mangeant à votre faim prenez dix minutes avant de déjeuner et dix minutes avant de dîner une cuillère à café de bicarbonate de soude délayé dans un grand verre d'eau.
Le bicarbonate en faisant digérer vos aliments, vous évitera de former une graisse inopportune.
Pour éviter d'avoir des coudes rugueux : effectuez de légers ponçages avec une fine pierre ponce sur votre peau enduite de mousse savonneuse, puis massez avec de l'huile d'amandes douces. Vous avez également à votre disposition des produits spéciaux qui gomment véritablement toutes ces aspérités. Observez ces soins au besoin deux fois par jour et vous verrez vos coudes redevenir aussi nets que votre visage.

Où faut-il placer le parfum pour qu'il tienne?

Sur la peau : sur la nuque, derrière les oreilles ; sur les épaules, sur les bras ; le pli du coude, le poignet, l'arrière des genoux, ceci pour obtenir un effet enveloppant. D'une manière générale, tous les endroits où le sang affleure la peau. C'est en effet à la chaleur du corps que le parfum se dégage pleinement. Il convient de l'utiliser en le posant par touches légères et nombreuses du bout des doigts : ou bien en se servant d'un vaporisateur ou d'un atomiseur.
Sur les vêtements : appliquer le parfum sur la doublure d'un manteau, d'une veste en évitant absolument le devant. N'en mettre jamais sur le revers ; à la rigueur dessous. Il est conseillé de se parfumer fréquemment, mais sans excès, car de fortes applications provoqueraient des effets violents et auraient pour conséquence de retirer au parfum la discrétion qui le caractérise.

A méditer

La peinture n'est pour moi qu'un moyen d'oublier la vie. Un cri dans la nuit. Un sanglot raté. Un rire qui s'étrangle.

Georges ROUAULT

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.45 (C) Taxibulle
17.05 (C) Le 5 à 6 des jeunes
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Collections
18.30 (C) Objectivement vôtre
19.00 (C) Ton amour et ma jeunesse
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Le Cirque infernal
21.40 (C) La Route des Vikings
22.10 Lauréat
22.40 Programme selon annonce
23.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

16.45 Magazine privé
17.30 La terre est ronde
18.15 TV culturelle pour adultes
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Etes-vous libre Mademoiselle ?
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Ici Berne
20.25 Magazine politique
21.20 Hawaii cinq-zéro
22.05 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
16.20 Emission pour la jeunesse
18.20 Vivre au présent
18.40 Emission pour les jeunes
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Les Mohicans de Paris
20.35 Les trois vérités
22.25 Un ton au-dessus
23.20 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Le cheval de fer
16.00 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) L'Homme du Picardie
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Le Cauchemar de l'aube
(C) Match sur la 2
(C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (87)
18.50 (C) L'Hiver d'un gentilhomme
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) A la recherche du Nil
20.40 La petite église de Vendée
21.35 (C) Les enfants des antipodes
22.00 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Vroum
19.05 (C) Telegiornale
19.15 (C) Tutto per l'artea
19.50 (C) Berlin Ovest
20.20 (C) Telegiornale
20.40 (C) La diagnosi è : corruzione
21.30 Educazione speciale
22.20 (C) Baden Powell
23.20 Oggi alle camere federali
23.25 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, 3 films du pays de Mao Tsé-toung. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, impôts et contribuables. 21 h, la fête populaire. 22 h, compas. 22.45 téléjournal, météo. 23.05, l'Etat encaisse-t-il trop d'impôts. 23.50, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.55, pour les petits. 17.20, jeux d'enfants. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, Lassie. 18.05, plaque tournante. 18.35, le poste de police. 19.10, sur les traces de Jim Sonnett. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, La Décapitation. 22.25, téléjournal, météo. 22.40, football. 23.55, brèves informations.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, la ménagère apprivoisée. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités. 15.05, Concert chez soi.

16.05, Catherine de Russie (3), par A. Béart-Arosa. 16.20, social-contact. 16.30, le disque d'avant-hier. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, la marge des mots. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir, la revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, mercredisques. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.20, les Concerts de Genève, épreuves finales du concours international d'exécution musicale 1973. 22.40, club de nuit. 23.30, jazz-contact. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, la revue des livres. 8.30, rencontres. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, problèmes de notre temps. 10.45, short stories. 11 h, université radiophonique internationale, la neige, cet élément aux mille visages. 11.30, défense et illustration de la contrebasse. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 19.45, sport, musique, iformation. 20.30, informations. 20.35, sport, musique, information (Suite). 22 h, vive l'opérette. 22.30, activités internationales. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, pêle-mêle musical. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, pages de Weber et Suppé, Orchestre philharmonique de Berlin, direction Karajan. 9 h, entracte. 10.05, pages pour piano de Mendelssohn. 10.20, radioscolaire romanche. 10.50, Concerto pour 2 clavecins, J.-C. Bach. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, divertissement populaire. 12.40, rendez- vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire. 15.05, musique populaire.
16.05, pop polyglotte. 17.30, pour les enfants. 18.15, folk et country. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, radio-hit-parade. 20.30, pour les 75 ans de George Gershwin. 22 h, musique légère. 22.20, revue de presse. 22.30, top sur désir. 23.30, big band ball.

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

MOTS CROISES

Problème No 112

HORIZONTALEMENT

1. Employé d'église. 2. Agamemnon ou Ménélas. — Bison d'Europe. 3. On lui doit la Marseillaise. — Répété, c'est la gélose. 4. Ses mouvements sont lents. — Juge des Enfers. 5. S'arrête parfois au bout du nez. — Plus étendu que l'olympiade. 6. Prénom féminin. — Crack. — Bien joué. 7. Elles n'ont pas les honneurs de l'affiche. 8. Pronom. — Disparaît après une déposition. — Est naturellement limitée. 9. Mille-pattes. — Obligés. 10. Poussée à bout.

VERTICALEMENT

1. Possessif. — Qu'on ne prend pas sans vert. 2. Cour des Romains. — Pronom. 3. Un peu vert. — Remué. — Près du sol. 4. Injure du temps qui passe. — Ils prennent bien des bûches. 5. Parfait. — Belle qui devint bête. 6. Pronom. — La bonne se paye. 7. Encore. — Désinence verbale. 8. Pièce d'un fusil à répétition. — Pour porter la vendange. 9. Conviendra. — Renommée. 10. Qui se contrôlent mal.

Solution du No 111

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	E	S	P	O	T	I	S	M	E
2	■	R	A	S	S	A	S	I	E	R
3	A	G	■	E	T	E	■	G	R	E
4	D	O	D	U	■	L	I	N	■	B
5	F	T	U	D	E	■	B	E	A	U
6	L	■	P	O	N	T	E	■	U	S
7	A	G	E	■	T	O	R	I	L	■
8	I	O	■	O	R	L	E	A	N	S
9	D	U	N	D	E	E	■	S	E	T
10	E	T	R	E	■	T	O	I	S	E

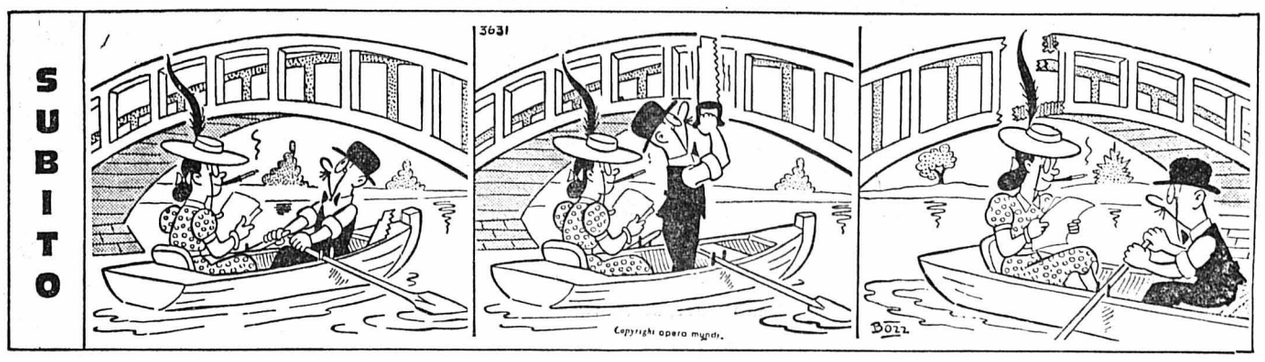

Silberquell.

Eau de source pure, claire, naturelle...

Silberquell... riche en sels minéraux. Véritable cadeau de la nature. Silberquell – eau de table de la source de Meltingen – une des sources suisses les plus riches en sels minéraux.

... heureusement que cela existe encore!

Lintas SQ1-73

Silberquell est en vente chez votre fournisseur de boissons

Kuoni vous convie dans le monde entier!

Rêver des mers du sud? A quoi bon! Allez plutôt à Tahiti ou Hawaii...

Alors vos rêves prendront forme au contact du sable chaud, sur les plus belles plages du monde, dans les meilleurs hôtels, auprès du peuple le plus aimable qui soit. Les oiseaux affrétés par Kuoni volent d'instinct vers Tahiti. Avec une halte à Hawaii qui, croyez-le, mérite une escale.
KUONI est la seule agence de voyage européenne qui organise ces vols spéciaux au long cours!

18 jours, dès Fr. 2540.-

Vols spéciaux à bord d'un DC-8 BALAIR, filiale de SWISSAIR (formation des pilotes et entretien des appareils assurés par SWISSAIR).
Où que vous alliez, vous serez toujours en bonne compagnie avec les animateurs KUONI.

57.203.5

KUONI

Nous connaissons encore des paradis pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 **2500 Bienne 3,** Dufour 17/Collège, Tél. (032) 2 99 22

Contact-Club For Ever

Ne soyez plus seul(e)
Rencontres-Amitiés
Sorties

Demandez notre documentation
Case postale 12,
2056 Dombresson (NE).

Nom :

Prénom : Age :

Profession : Rue :

No postal Ville :

Pavillon des Falaises
Tél. (038) 25 84 98
La pièce de bœuf à la bourguignonne, accompagnée d'une salade provençale, copieusement garnie, un régal à prix abordable !

Transports de pianos
Déménagements
GRANDIDIER
NEUCHATEL **Tél. (038) 31 69 73**

Cette quinzaine, nous offrons

TÉLÉVISEURS de 50.– à 100.–

dans leur état de reprise, non révisés.

RADIO-MELODY
Flandres 2 **2000 Neuchâtel**

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 **Neuchâtel**

TOUTE L'OPTIQUE

Pierre MIÉVILLE
Manuel LAZARO

Opticiens spécialistes

MODERN'OPTIC

Rue de la Place-d'Armes 6
TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL

Favoris cet automne!

Robe chasuble en jersey courtelle, piqûres sur le devant, en noir, rouge, jaune et vert. Du 36 au 42: **98.–**

Sur une blouse en crêpe tricel, huit coloris dernier cri, du 38 au 46: **34.90**

Robe chasuble en jersey courtelle, décolleté en V, divers coloris: **79.–**

Sur un chemisier imprimé en jersey acryl, coloris mode: **34.90**

7.2

Avec l'automne, les premiers retours de la mode. Entre autres, le chasuble dans un style tout nouveau, à porter sur des blouses gaies, légères, vaporeuses.

armourins neuchâtel

Ecriteaux en vente au bureau du journal

Problèmes d'argent? *Nous vous aidons à les résoudre avec un prêt personnel ORCA.*
Rapidement et sans formalités. Discrétion absolue.
Solution ORCA!

Je désire un prêt de Fr. _____ remboursable en _____ mensualités. Salaire mensuel: Fr. _____
Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)
Nom de l'employeur: _____
Loyer mensuel: Fr. _____
85
Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance (jour, mois, année): _____
Profession: _____ Etat civil: _____
Téléphone: _____ Nationalité: _____
No et rue: _____
No postal et lieu: _____
Depuis quand: _____
Avez-vous d'autres crédits en cours? _____ (répondre par OUI ou NON)
Date: _____ Signature: _____

Banque ORCA SA, quai de l'Ile 13, 1211 Genève 11, tél. 022 21 80 11

Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

	2000.—	3000.—	4000.—	5000.—	6000.—
9 mensualités	237.95	356.95	474.05	592.60	711.10
12 mensualités	182.—	273.—	362.20	452.80	543.35
15 mensualités	148.45	222.65	295.10	368.90	442.65

Nous accordons des prêts personnels jusqu'à Fr. 20000.—.

ORCA, institut spécialisé de l'UBS

ORCA

herman miller international collection
Charles Eames: Soft Pad Group

Pour tous ceux qui aiment bien s'asseoir et se reposer

meubles rossetti 2017 boudry

Agence exclusive pour Neuchâtel et environs
Téléphone (038) 42 10 58

30 BF

VOUS...

- cherchez du travail...
- désirez améliorer votre situation...
- voulez bénéficier des avantages d'une grande entreprise...

L'ouverture du nouveau

Super-Centre Portes-Rouges

le 29 novembre 1973

L'extension de la société nous permet d'offrir à votre choix les emplois suivants :

POUR LA CAFETERIA

UN RESPONSABLE
rayon boulangerie
produits frais surgelés
UNE FLEURISTE
UNE RESPONSABLE charcuterie
DES BOUCHERS
DES CHARCUTIÈRES
DES VENDEUSES
(alimentation, textiles, chaussures)

UN CUISINIER
UN PATISSIER-BOULANGER
DES DAMES DE BUFFET
DES DESSERVEUSES
DES AUXILIAIRES

Congé le dimanche

Vous bénéficierez :

du 13me salaire en 3 ans
des habits de travail gratuits
d'une caisse accidents professionnels et non professionnels gratuite
d'un taux d'épargne de 5 ½ % pour le personnel Coop
d'un service social gratuit
d'une caisse de retraite des plus avantageuses, etc.

Formuler offres à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 37 21.

SÉLECTION RADIO HEBDOMADAIRE

Suisse romande

JEUDI 27 SEPTEMBRE

20.30 - Premier programme : GERSHWIN, UN IMMORTEL ? compositeur américain né à Brooklyn en 1898, **Gershwin,** auteur de près de 50 comédies musicales, de centaines de chansons à succès et de combien d'autres partitions est vraiment un prince de la mélodie. Il était donc juste que la Radio romande fête le 75me anniversaire de sa naissance. Notons que son frère fut l'auteur de textes remarquables pour ses chansons.

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

20.15 - Premier programme : CONCERT FINAL du Concours d'exécution musicale Genève 1973. Comme chaque année, nous entendrons les meilleurs lauréats. Un concert qui constitue la consécration de jeunes talents. Mais combien en entend-on encore par la suite ? Hélas ! bien peu. Ces lauréats de 4 catégories : piano, chant, flûte, contrebasse, seront accompagnés par l'OSR. Au pupitre : **Armin Jordan.**

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

21.15 - Premier programme : UN 55me ANNIVERSAIRE, celui de la création, en septembre 1918, de l'« Histoire du soldat » de **C.-F. Ramuz** et Igor **Stravinski.** Cette création eut lieu à Lausanne dans des décors de René **Auberjonois.** Gilles tenait le rôle du Diable, Ludmilla Pitoëff, celui de la Princesse et Gabriel Rosset, le Soldat. Ernest Ansermet dirigeait l'orchestre et Elie Gagnebin jouait le lecteur.

LUNDI 1er OCTOBRE

20.30 - Premier programme : ÉNIGMES ET AVENTURES présente « L'Instruction », pièce de **Jeanine Raylambert.** Armand Desmarais a été trouvé mort chez ses parents. Qui l'a tué ? Son frère ? Une amie ? Un rôdeur ? Au cours des interrogatoires, les visages se dessinent, les climats se créent...

MARDI 2 OCTOBRE

20.00 - Premier programme : COPIE SUR MESURE, une émission nouvelle présentée par **Jean-Pierre Allenbach.** De tout temps, les compositeurs de musique de variétés ont « emprunté » à la grande musique. Bien des voix se sont élevées contre ce procédé certes discutable. Chaque mardi, J.-P. Allenbach vous propose d'analyser un cas flagrant et significatif de ces nombreux plagiats, mais avec le sourire. Se fâcher ne sert plus à rien...

MARDI 2 OCTOBRE

15.30 - Premier programme : VIVRE ICI, encore une émission nouvelle, mais présentée cette fois par Jacques **Adout.** « Vivre ici », en Suisse romande, en 1973, qu'est-ce que cela représente ? Cette question, il faudra la poser à des gens de tous âges, de toute condition, de toutes les régions du microcosme qu'est notre pays. Pour cette première émission, Jacques **Adout** nous conduira à La Sage, au Val-d'Hérens.

MERCREDI 3 OCTOBRE

20.30 - Premier programme : LE CONCERT DE GENÈVE. En direct du Victoria-Hall, le premier concert de l'Abonnement donné par l'OSR dirigé par son chef titulaire, **Wolfgang Sawallisch.** Deux œuvres au programme : « Le Mandarin merveilleux » pantomime en un acte de **Béla Bartok,** œuvre composée en 1919 mais dont la première audition n'aura lieu qu'en octobre 1926. Puis, la « 3me Symphonie dite Héroïque » de L. **Van Beethoven,** achevée en 1804. Une œuvre dédiée tout d'abord à Bonaparte, mais que Beethoven déchira rageusement quand il apprit que Bonaparte était proclamé empereur !...

Radio française

JEUDI 27 SEPTEMBRE

20.00 - France-Culture : CARTE BLANCHE, émission de Lily **Siou** qui présente : « Adieu Karisbad » de Dominique-Pierre **Larger.** A Bucarest, Frédéric rencontre Sophie au cours d'une brillante soirée. Louis est Polonais, elle, Russe, tous deux jeunes, riches, libres. Frédéric doit se rendre à Karisbad et invite Sophie à l'accompagner. Mais la route est longue de Bucarest à Karisbad...

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

20.30 - France-Musique : CONCERT SYMPHONIQUE donné par l'Orchestre symphonique de la Rundfunk de Stuttgart dirigé par Helmut **Rilling.** Le programme : « Chant du destin op 54 » de J. **Brahms,** pour chœur et orchestre ; « Chant des Parques, op 89 » de **Brahms** également ; « Requiem op 144 » pour soli, chœurs et orchestre de **Max Reger** et, pour terminer, le très beau « Te Deum » de **Bruckner.**

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

20.00 - France-Culture : SEMAINE MONTHERLANT. Les Comédiens français présentent : « Le Maître de Santiago » réalisé par Jacques **Reynier.** Cette pièce a été créée en 1948 au Théâtre Hébertot et inscrite au répertoire de la Comédie-Française en 1958. Le « Maître de Santiago » ? Un personnage en quelque sorte « monstrueux » saisi par le démon du bien.

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

14.30 - France-Culture : THÉATRE MODERNE présente une pièce de Victor **Lanoux** « Le Tourniquet ». L'action : deux hommes réfugiés dans un abri antiatomique vivent les dernières heures de l'humanité. Dehors, tout a été détruit par un cataclysme et le monde est « enchewingummé ». Les deux hommes ne se ressemblent guère. Ils sont même à l'opposé l'un de l'autre.

16.15 - France-Musique : VOYAGE AUTOUR D'UN CONCERT. Cette émission de 3 h 15 gravitera autour d'un grand concert qui en sera le pivot, en recréant d'abord son « climat » soit la situation de la ville où a lieu le concert, soit par l'audition d'autres œuvres du compositeur au programme. Une « mise en condition » qui doit permettre à l'auditeur de mieux apprécier le concert de l'après-midi.

LUNDI 1er OCTOBRE

20.20 - Inter-Variétés : LES CROCUS ROUGES, pièce de **René Chassart,** réalisée par Paul **Ventre.** ... Fred s'installe dans un relais routier qui lui coûte cher. Arrive un client bien rembourré de billets de banque. Fred devient assassin et enterre sa victime dans le jardin. Ses affaires marchent très bien, les clients affluent. Mais pourquoi donc pousse-t-il des crocus rouges dans le jardin ?...

MERCREDI 3 OCTOBRE

20.30 - France-Musique : CONCERT AUX CHAMPS-ÉLYSÉES donné par l'Orchestre national de l'ORTF dirigé par Jean **Martinon,** avec Hildegarde **Ruetgers,** mezzo soprano, les Chœurs de l'ORTF. Une seule œuvre au programme : la « Symphonie No 3 » de **Gustav Mahler.** Un véritable « monument » musical.

pas manquer! Peu de temps seulement au Restaurant de la Rotonde NEUCHATEL Tapis d'Orient -

xposition de apis d'Orient

estaurant de la Rotonde
oubourg du Lac
EUCHATEL

Mardi, 25 septembre jusqu'au lundi 1er octobre.
Ouvert en permanence de 10 à 22 h. › Aussi le dimanche.

az-Mekka 1ère qual.

Kasak 1ère qual., mi-antique

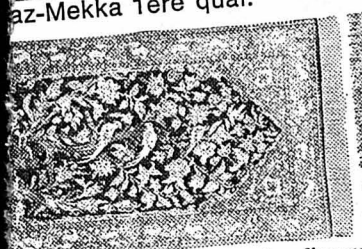

om 1ère qual., fin, soie, figuratif

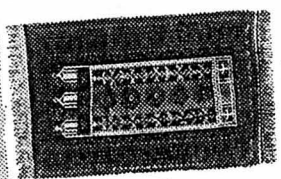

Beloutch-prière 1ère qual.

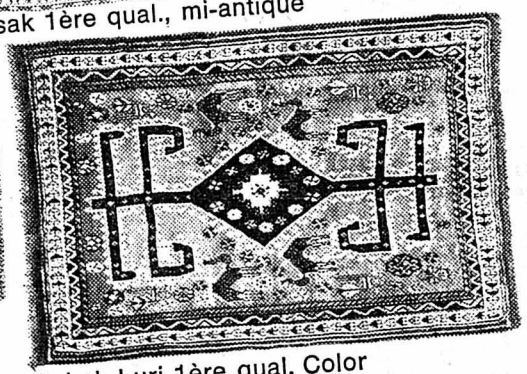

Gabeh-Luri 1ère qual. Color

ne attraction exceptionnelle attend es amateurs exigeants de tapis d'Orient:

s pièces rares recherchées en pure soie et laine très fine et soie. Ces chefs-d'œuvre s tapissiers d'Orient comptent au nombre s meilleurs **investissements en valeur réelle** ui existent encore de nos jours. Ils sont ès appréciés en tant que «pièces survivant à es générations», leur valeur augmentant 'année en année.

Des **tapis d'Orient** d'Iran, d'Afghanistan, de la Turquie, du Pakistan et de l'Inde. En outre, des **tapis de Nomades** authentiques, en partie d'origine semi-antique. Superbes **Berbères** de l'Afrique du Nord et merveilleux tapis de haut voile de **Chine. — Un choix dont tout connaisseur en tapis** devrait jouir!

- Vous pouvez convenir d'un **envoi à choix franco domicile** dans l'exposition.

apis d'Orient

CAFÉ MIGROS c'est

Offre sp
MIGR

Paquet de 2

22
au

La garantie de fraîcheur exclusive, que vous pouvez contrôler vous-même!

MIGROS data

A vous tous qui vou

Vo
Ve
ou
Sa
l'un
lou
tota
Des
rati
Exp

NIS

Vas
Col

centre spécialisé vertébrale

er la tragédie

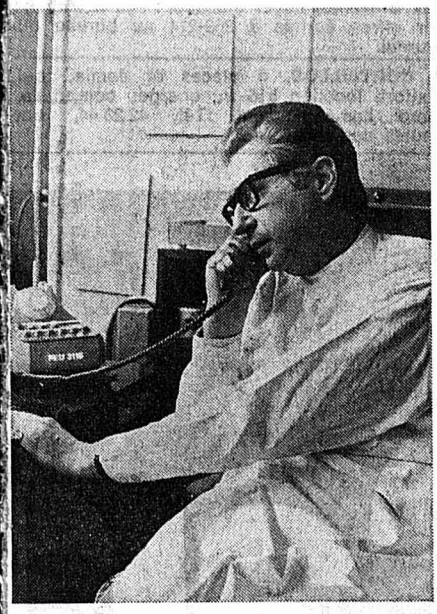

Depuis quelques semaines seulement aux Etats-Unis, le Dr Rossier s'emploie actuellement à organiser, en partant de zéro, son nouveau service clinique ainsi que son programme d'enseignement.

gique peut avoir une grossesse et un accouchement normaux.

La réhabilitation exige du personnel spécialisé, qui sache utiliser les équipement électroniques et rééduquer les patients. Enfin ceux-ci peuvent, grâce à un « système télécommandé », diriger leur chaise ou même taper à la machine avec la bouche.

Parmi ceux que le Dr Rossier a soignés et dont il se souvient, il y a un jeune Suisse, fortement atteint dans le haut de la colonne, dont le bras gauche était pour ainsi dire hors d'usage tandis que le droit ne fonctionnait qu'à 40 pour cent sans muscles dans la main. Le jeune possède maintenant un diplôme universitaire et travaille à plein temps dans une banque. Un autre, venu de Sicile à Genève, retourna dans son pays après une réhabilitation réussie ; il est maintenant lui aussi en train d'étudier la médecine.

La lutte contre les « barrières architecturales »

Le Dr Rossier s'est battu avec persévérance pour tous ceux qui sont handicapés : les paraplégiques, les amputés, ceux qui souffrent d'arthrite, les personnes âgées qui ont eu des attaques. Pour eux, il s'est opposé aux « barrières architecturales », demandant que tous les

Le centre européen de la jeunesse : aider les jeunes à construire leur Europe

L'une des réalisations les plus originales du Conseil de l'Europe est sans conteste le Centre européen de la jeunesse qui se trouve à Strasbourg. Pas seulement parce que le bâtiment est l'un des plus réussis de la capitale européenne et qu'il possède cette particularité d'avoir coûté relativement peu d'argent, mais parce qu'il est la preuve qu'un organisme international peut ne pas se contenter de dire ce qu'il conviendrait de faire, mais peut prêcher d'exemple.

Comme cela arrive souvent, à l'origine de cette réalisation, il y a eu une idée simple : il faut que les jeunes fassent connaître la conception du monde qui sera la leur, afin que leurs aînés, forts de leur expérience et possédant le pouvoir, les aident à le réaliser.

Dans un premier temps, les organisations internationales de jeunesse furent associées aux travaux du Conseil de l'Europe qui leur accorda un statut consultatif ; il s'avéra qu'il fallait aller plus loin dans cette voie et qu'il fallait donner à ces organisations le moyen de se rencontrer, de confronter leurs points de vue.

PROMOUVOIR LA COMPRÉHENSION INTERNATIONALE

En 1964, le Centre européen de la jeunesse commença à fonctionner à titre expérimental. Des stages furent organisés au cours desquels on s'aperçut que cette méthode de travail était bonne et que le Conseil de l'Europe pouvait apporter une contribution utile aux organisations de jeunes. Les relations pouvaient s'établir avec les organisations internationales de jeunesse, les gouvernements et les organisations nationales de jeunesse.

Le Centre européen de la jeunesse est ouvert à tous les jeunes de 18 à 30 ans, sans distinction de nationalité, de race, de religion, de sexe ou d'opinion politique. Il est ouvert toute l'année et est prévu pour l'hébergement complet de 200 personnes. Il dispose d'une bibliothèque, d'une salle de lecture, d'une salle de réunion, d'une salle de jeux, d'une salle de télévision, d'une salle de musique, d'une salle de théâtre, d'une salle de cinéma, d'une salle de conférence, d'une salle de restaurant, d'une salle de cuisine, d'une salle de lavage, d'une salle de repassage, d'une salle de séchage, d'une salle de rangement, d'une salle de stockage, d'une salle de garage, d'une salle de parking, d'une salle de jardin, d'une salle de piscine, d'une salle de sport, d'une salle de gymnastique, d'une salle de danse

Achetez l'écu d'or

pour le visage aimé de la Patrie

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE
COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

MACHINES A ECRIRE d'occasion. Téléphone 25 29 81, heures de bureau.

MANTEAU cuir noir, taille 44-46, état de neuf. Tél. 25 19 65.

CHAMBRE A COUCHER comprenant : 2 lits, 2 tables de nuit, 2 armoires, coiffeuse et matelas, cédée à prix intéressant. Téléphone 31 23 46.

1 VELOMOTEUR Peugeot 101, très bon état, prix 400 fr. Tél. (038) 53 31 20, entre 18 h 15 et 19 heures.

MUSICIENS. D'OCCASION : 1 amplification-basse Dynacord Bassking T (50 watts) avec baffle B 90 ; conviendrait à débitant ; 1 boîte à réverbération, neuve (adaptable à tout ampli). Prix à discuter. Tél. 33 12 73, heures des repas.

POUSSETTE + pousse-pousse. Tél. 33 57 64.

COMPRESSEUR Brunner avec pistolet, état neuf. Tél. (038) 24 57 68.

MACHINE A CALCULER Précisa, état de neuf, prix 390 fr., cédée à 250 fr. Tél. (038) 51 25 39.

MAGICOLOR 150 fr. avec Spot ; grand train électrique, 900 fr., écartement N ; humidificateur, 25 fr. Tél. 25 32 67.

Offres d'emplois

GENTILLE DAME est cherchée pour promenades avec petit garçon de 4 ans une ou deux fois par semaine. Région Bôle. Téléphone 41 37 48.

COMEDIEN est cherché pour comédie gaie, saison 1973-74. Tél. 25 42 25, interne 30, ou 31 77 90.

A louer

APPARTEMENT de 4 pièces, tout confort, à Cornaux, 435 fr., charges comprises. Téléphone 47 18 00.

CHAMBRES INDEPENDANTES à un et deux lits, part à la cuisine et bain. Tél. 24 23 75.

CHAMBRE pour jeune homme. Tél. 25 93 12 (heures des repas).

A COLOMBIER, appartement 2 chambres, cuisine, douche, 200 fr. Tél. 41 29 54.

CHAMBRES INDEPENDANTES, confort, douches, à monsieur. Tél. 24 70 23.

POUR LE 1er OCTOBRE, chambre indépendante au centre. Tél. 25 61 14.

CHAMBRE MEUBLEE à jeune fille. Bains, cuisine. Tél. 25 93 86.

IMMEDIATEMENT ou pour date à convenir, 2 locaux d'ensemble 65 m2 environ, situés aux Brévards, Loyer mensuel : 200 fr. Adresser offres écrites à 269-214 au bureau du journal.

A CORTAILLOD, 3 pièces et demie, tout confort, location 515 fr., charges comprises. Libre immédiatement. Tél. 42 23 44, aux heures des repas.

CONNAISSEZ-VOUS LES BEATLES ?

Les Beatles c'est avant tout le groupe le plus fabuleux et le plus important qu'ait connu la POP MUSIC. Dissous en 1970, les Beatles restent et resteront la figure de proue de ce courant musical. Les connaissez-vous ? Pour le savoir, répondez par OUI ou par NON à chacune de ces dix questions.

1. Les Beatles se sont d'abord appelés les « Quarry Men » ? OUI NON
2. Ringo Star a toujours été le batteur des Beatles ? OUI NON
3. Le premier film des Beatles s'intitulait « HELP » ? OUI NON
4. Les Beatles ont été faits membres de l'Ordre britannique par la reine d'Angleterre ? OUI NON
5. Au Shea Stadium (New-York) les Beatles ont encaissé 300.000 dollars pour un seul concert donné devant plus de 50.000 personnes ? OUI NON
6. C'est Paul Mc Cartney qui a déclaré un jour « Les Beatles sont maintenant plus populaires que le Christ » ? OUI NON
7. Leur album « Sergeant Pepper's » est resté plus d'un an aux Hit-Parades anglais et américains ? OUI NON
8. Paul Mc Cartney a épousé l'héritière de l'empire General Motors : « Linda » ? OUI NON
9. «Let it be » est le dernier morceau que les Beatles ont enregistré ensemble ? OUI NON
10. Après la dissolution du groupe, Paul Mc Cartney a formé le groupe « Wings » avec sa femme Linda ? OUI NON

Interprétation

Attribuez-vous un point chaque fois que vous aurez répondu OUI à l'une des questions suivantes : 1. 4. 5. 7. 9. et 10. Un point également pour NON aux questions : 2. 3. 6. et 8.

Faites le total de vos points

Plus de sept points : Vos connaissances sont excellentes, vous connaissez et aimez beaucoup les Beatles.

Entre 3 et 6 points : La carrière des Beatles ne vous est pas inconnue.

Moins de 3 points : Vous ne vous êtes pas intéressés à la carrière des Beatles, ce test en étant une preuve suffisante.

Réponses

2. Le premier batteur des Beatles s'appelait Pete Best.
3. Le premier film des Beatles s'intitulait (en français) « Quatre garçons dans le vent ».
6. C'est John Lennon.
8. Linda Eastman est l'héritière de l'empire Kodak.

SOLUTION DES JEUX

Cercles et provinces

Maine - Anjou - Béarn - Artois - Aunis - Brie.

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

I. Riquiqui. II. Brisure. — SN. III. SE. — Siennes. IV. Oslo. — Manet. V. LO. — Uni. — SA. VI. UL. — Diète. VII. Mû. — Isar. VIII. Entraîne. IX. Non. — Air. — Né. X. Trousseras.

VERTICALEMENT

1. Absolument. 2. Résolu. — Or. 3. RI. — ENO. 4. Issoudun. 5. Qui. — NI. — Tas. 6. Urémie. — Ris. 7. Iéna. — Tiare. 8. NN. — ESI. 9. Usées. — Anna. 10. Instaurées.

L'agent de liaison

1. Le chien. 2. L'écu. 3. Le poids. 4. La flèche. 5. Le piston. 6. Le piton. 7. La pomme. 8. L'arche. 9. Les rayons. 10. La clef.

Les sept erreurs

1. Parmi les personnes faisant la chaîne, l'une d'elles a mis un chapeau. — 2. Les trois flammes, côte à côte, du toit, sont devenues quatre. — 3. La queue de la vache est plus souple. — 4. La porte de l'étable est davantage ouverte. — 5. La poule est plus longue. — 6. Les deux notes de musique, près du pompier, sont devenues des doubles croches. — 7. L'une des roues du dévidoir a un rayon de moins.

Svizzera italiana: sette giorni TV

Giovedì 27 settembre

18.00 (C) Per i piccoli
— Vallo Cavallo
— Un orso che vola
— Qualcosa vola

19.05 (C) Telegiornale

19.15 (C) La coltura del pomodoro nella Svizzera italiana

19.50 Qui Berna
con Achille Casanova

20.20 (C) Telegiornale

20.40 (C) Il popolo del blues
3. Caraibi, mare nero

21.40 (C) Il barone di Munchhausen
Film fantascientifico
di Karel Zeman

23.00 (C) Telegiornale

Venerdì 28 settembre

18.00 (C) Per i ragazzi
— La motoretta
— Comiche americane

19.05 (C) Telegiornale

19.15 (C) Animali da pelliccia sul mare di Bering
Documentario

19.50 (C) Un'isola nell'isola
Inchiesta

20.20 (C) Telegiornale

20.40 Il regionale

21.00 Il marito, la moglie e la morte
di André Roussin
Traduzione
di Belisario Randone
Regia di Eugenio Plozza

22.35 (C) Prossimamente
Rassegna cinematografica

23.00 (C) Telegiornale

Sabato 29 settembre

16.30 (C) Samedi jeunesse

17.20 (C) Vroum

18.15 (C) Pop hot
con Muddy Waters (2)

18.35 (C) Il museo sottomarino
Serie : Urrà Flipper

19.05 (C) Telegiornale

19.15 (C) 20 minuti
con la Corale
Vos da Locarno
diretta dal
Mo. Fernando Bonetti

19.40 (C) Estrazione del lotto svizzero a numeri

20.00 (C) Disegni animati

20.20 (C) Telegiornale

20.40 Io e il colonnello
Film di Peter Glenville
con Danny Kaye
e Nicole Maurey

Nicole Maurey (Archives FAN)

22.25 Sabato sport

23.40 (C) Telegiornale

Domenica 30 settembre

10.00 (C) Santa messa
da Coira

11.00 Fine

13.30 (C) Telegiornale

13.35 (C) Telerama

14.00 (C) Campionato europeo di danza
da Notimberga (RFA)

15.30 Stanlio e Ollio
Regalo di Nozze

15.45 (C) La Citta fantasma
Serie : Survival

16.10 I Vichinghi
Serie : Seaway, acque difficili

17.00 (C) La pista delle stelle
al cirque d'Hiver di Parigi

17.50 (C) Telegiornale

17.55 Compagno B
Film con Laurel e Hardy

18.55 Domenica sport
Primi risultati

19.00 Chopin
Recital con H. Czerny-Stefanska e A. Harasievic

19.40 La parola del Signore

19.50 Sette giorni

20.20 (C) Telegiornale

20.35 (C) Germinal
dal romanzo di Emile Zola
Regia di John Davies
2 puntata

21.35 (C) La domenica sportiva

22.40 (C) Telegiornale

Lunedì 1 ottobre

18.00 (C) Per i piccoli
— Ghirigoro
— Il fagiolo selvatico
— Il cane

18.55 (C) Caccia selvaggia
1 a parte

19.30 (C) Telegiornale

19.45 Obiettivo sport

20.10 (C) I cari bugiardi
Gioco a premi con
Giulio Marchetti

20.45 (C) Telegiornale

21.00 (C) Enciclopedia TV
Le Formiche (2)

INVITO ALL'OPERA :

21.30 (C) Il Signor Bruschino
Opera di Gioacchino Rossini
Solisti e
Orchestra dell'Unione dei Musicisti di Roma
diretta da Pietro Argento
Regia di Vittorio Sala

23.00 Oggi alle camere federali

23.05 (C) Telegiornale

23.15 (C) Telescuola
Arte e technica

Martedì 2 ottobre

17.00 (C) Telescuola
Il cantone Ticino

18.00 (C) Per i piccoli

18.55 (C) Matematica moderna

19.30 (C) Telegiornale

19.45 (C) Occhio critico
Informazioni d'arte

20.10 Il regionale

20.45 (C) Telegiornale

21.00 Il Carabiniere a cavallo
Film di Carlo Lizzani
con Nino Manfredi e
Annette Stroyberg

22.20 La Spagna nel cuore
Ritratto di Frederico Garcia Lorca

22.45 Oggi alle camere federali

22.50 (C) Telegiornale

Mercoledì 3 ottobre

18.00 (C) Vroum

18.55 (C) Pop hot
con Dr Ross

19.30 (C) Telegiornale

19.45 Argomenti
Dibattito d'attualità

20.45 (C) Telegiornale

21.00 Creatura umana
di Vittorio Calvino
Regia di Claudio Fino

22.20 Mercoledì sport

23.25 (C) Oggi alle camere federali

23.30 (C) Telegiornale

LES SEPT ERREURS

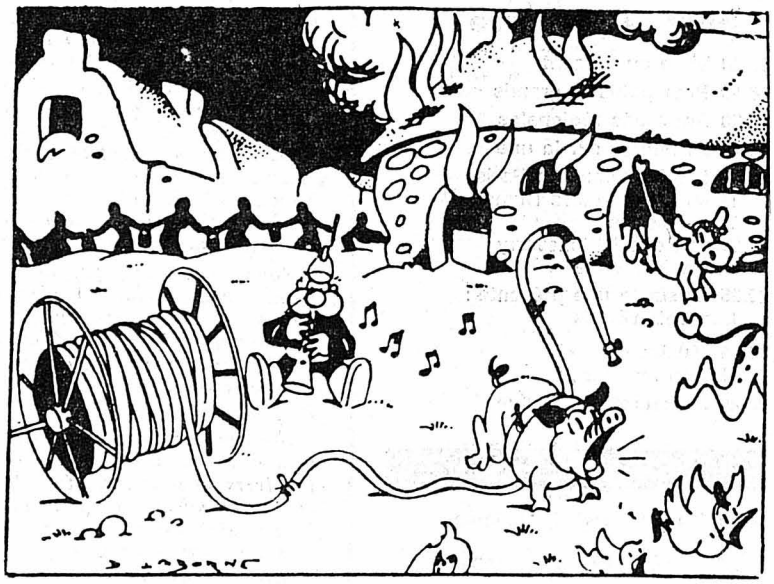

Le pompier-charmeur-de-serpents et le dévidoir facétieux.

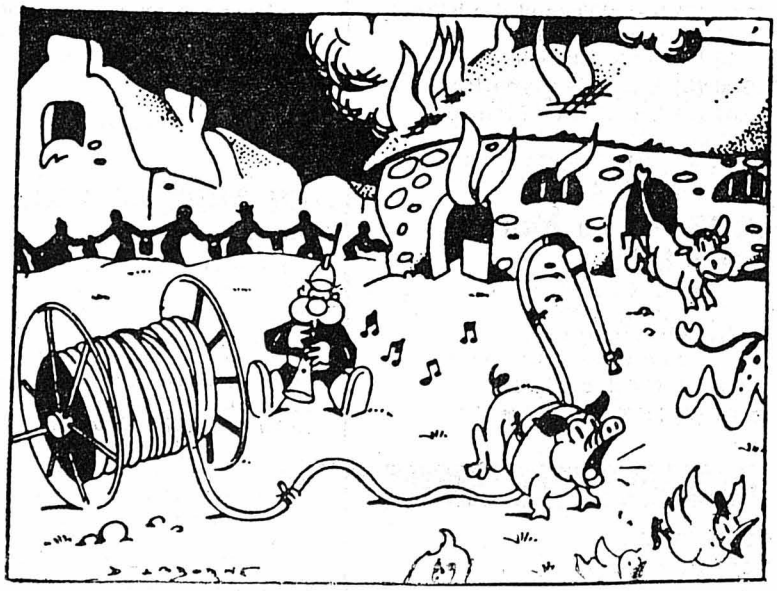

Les deux dessins ci-dessus ne sont pas tout à fait « jumeaux ». Il y a entre le second et le premier sept petites différences. Lesquelles ? Cherchez bien !

Solution page XIV

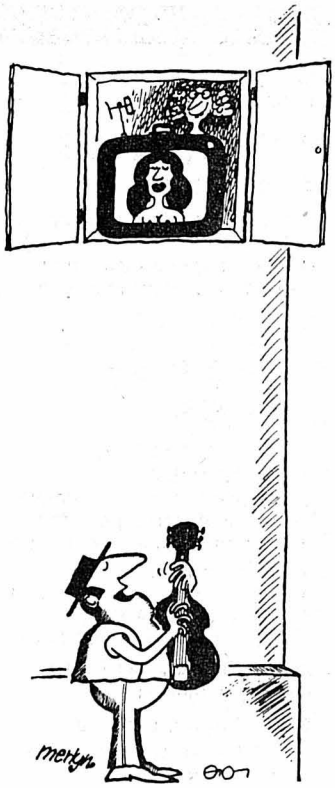

Lenteur

Qu'est-ce qui avance le plus lentement au monde ? C'est un nudiste essayant de franchir un réseau de fil de fer barbelé.

Excédé

Vous ne pouvez plus supporter votre femme ? Tâchez d'avoir quinze enfants, et perdez-vous dans la foule.

SUISSE ROMANDE

16.45 (C) Taxibulle
Pour les petits

17.05 (C) Le 5 à 6 des jeunes

— Trois enfants du Wyoming (USA)
— Marionnettes du monde
— Des enfants et leur ville

18.00 (C) Téléjournal

18.05 (C) L'âme du pays

La maison suisse

18.30 (C) Tremplin
L'information professionnelle est-elle suffisante pour faire à 15 ans le choix d'un métier ?

19.00 Pont-Dormant
4me épisode
Musique d'André Popp
Réalisation de Fernand Mazelle

19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure

20.15 (C) La femme que j'aime
Film de Paul Wendkos

21.05 Le Saisonnier
Film d'Alvaro Bizzarri

22.00 Les quatre tempéraments

Ballet sur une musique de Paul Hindemith
Par le Ballet du Grand-Théâtre de Genève
OSR dirigé par Armin Jordan
Chorégraphie et direction artistique : Georges Balanchine
Réalisation : Jean Bovon

22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

16.45 Magazine privé
17.30 La terre est ronde
18.15 (C) TV culturelle pour adultes
Anglais
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Etes-vous libre, Mademoiselle ?
Série
19.40 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Ici Berne
20.25 Magazine politique

21.20 (C) Le Commissaire

Série policière

22.20 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin

16.20 Emission pour la jeunesse

18.20 Vivre au présent
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Les Mohicans de Paris
D'après Alexandre Dumas
7me épisode
Avec Robert Etcheverry et Danièle Volle
20.35 24 sur la une présente : Les trois vérités
22.25 Musique
Un ton au-dessus
23.20 24 heures sur la une

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Le cheval de fer

16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
a) Le compte est bon
b) Le mot le plus long
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) L'Homme du Picardie
22me épisode
Réalisé par Jacques Ertaud
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) La Mort en face

D'après la nouvelle d'Emmanuel Roblès
Avec une troupe d'acteurs mis en scène par Guy Jorre
22.00 (C) Match sur la 2
23.05 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (93)
18.50 (C) Témoignages
19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) A la recherche du Nil

3. Les fontaines secrètes

20.40 (C) Les dossiers noirs
« Naujocks »
21.35 (C) La Mère et l'enfant (2)
22.00 (C) Inter 3 dernière

MERCREDI

3 OCTOBRE

Le 5 à 6 des jeunes

Suisse romande : 17 h 05

C'est dans un Etat du nord-ouest des Etats-Unis d'Amérique que Claude Cobast est allé rencontrer trois enfants parmi tant d'autres : Mat, Brad et Muffy, du Wyoming. Trois enfants qui vivent dans le ranch de leurs parents, qui partagent leur temps entre l'école et les travaux de la ferme, trois enfants aussi habiles à monter à cheval qu'à monter une voiture « tout terrain »

Pour nous, leur pays fait déjà partie d'une certaine légende : les montagnes Rocheuses qui tourmentent leur paysage, et Cheyenne, la capitale, situent dans nos souvenirs un lieu et une action bien précise.

Mais aujourd'hui, les arcs sont vendus aux touristes et les gros revolvers se sont tus. Mat, Brad et Muffy mènent donc une vie bien paisible dans ce décor d'une richesse extraordinaire où se trouve le parc national de Yellowstone, l'une des plus belles réserves naturelles américaines.

Après ce reportage, les jeunes pourront faire connaissance avec les grandes familles de marionnettes du monde entier. Ce tour du monde des marionnettes se poursuivra d'ailleurs lors des prochaines diffusions du 5 à 6.

La Mort en face

France II : 20 h 35

L'Espagne de 1939. L'offensive nationaliste a coupé en deux ce qui restait de la zone républicaine, créant deux derniers secteurs de résistance au Levant et en Catalogne. Submergées, les deux enclaves rétrécissent d'heure en heure. De Catalogne, ceux qui veulent fuir en France pensent encore utiliser l'étroit goulot de Cerbère. Du Levant, la fuite n'est possible que par mer. C'est ce que tente de faire le héros de « La Mort en face », Macias, mais il est fait prisonnier par les franquistes et condamné à mort.

Parmi ceux qui le gardent, Macias reconnaît son beau-frère, Juan-Miguel qui lui propose de le sauver en lui faisant prendre l'identité d'un légionnaire devenu fou.

Macias passe la nuit dans la cellule du dément, véritable loque humaine...

CANICHE MOYEN NOIR, 2 mois, 250 fr. Téléphone 24 25 06.

TABLE OVALE, ancienne ; 4 chaises ; 1 divan, 2 fauteuils ; 2 petits fauteuils rouges ; 1 chaise de cuisine ; lot d'habits dame, taille 36-38 ; d'homme, taille 50. Téléphone 24 57 40.

UN JOLI COMPLET d'homme, taille moyenne, bas prix. Tél. 25 82 27.

CARAVANE allemande Ferida, 6 places, avec chauffage, frigo, 19.000 fr., cédée à 10.500 fr. Tél. (032) 88 13 58.

1 DIVAN-COUCHE bleu, en parfait état ; 1 chauffe-eau, nouveau gaz, à l'état de neuf. Tél. 31 39 15.

CUISINIERE A GAZ, en excellent état, 4 feux, 2 fours. Tél. 25 18 86.

CHAMBRE A COUCHER, cerisier massif, 1 armoire, 1 lit 2 places, matelas laine, 1 table de nuit. Tél. 42 17 81.

4 PNEUS 165 x 14 radiaux MS neige ; buffet Henri II. Tél. 51 31 84.

Demandes d'emplois

JEUNES FILLES aimant enfants cherchent travail du 1er au 12 octobre et du 8 au 20 octobre. Tél. (038) 42 17 38.

JEUNE DAME aimant la vente cherche place dans boutique, à la demi-journée (le matin de préférence). Tél. 41 13 44.

DAME cherche travail à domicile, si possible bureau. Tél. 41 19 00.

JEUNE FILLE, 16 ans, travaillerait ou garderait enfants pendant les vacances d'automne. Tél. 33 25 14.

JEUNE DAME MARIEE cherche travail à domicile. Ecrire sous chiffres 28-350112, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

DAME GARDERAIT ENFANTS à la journée, quartier Charmettes. S'adresser à Mme Lombardo, Charmettes 35, tél. 31 49 50, à midi, ou de 18 à 19 heures.

Demandes à louer

JEUNE FILLE cherche studio meublé au centre ou près gare. Tél. 25 86 23, jusqu'à 19 heures.

MONSIEUR seul cherche appartement, studio ou chambre non meublés. Tél. 25 91 66, heures de bureau.

JEUNE COUPLE cherche appartement de 3 pièces, si possible avec conciergerie. Téléphone 31 48 84, après 19 heures.

STUDIO ou grande chambre à deux lits, à Neuchâtel. Tél. 33 24 60.

COUPLE cherche appartement de 3 ½ ou 4 pièces au Landeron, pour le 24 décembre ou date à convenir, éventuellement avec conciergerie ; avec ou sans confort. Adresser offres écrites à BM 2269 au bureau du journal.

COUPLE RETRAITES aimant la tranquillité cherche appartement 2 ½ - 3 pièces, confort, si possible avec jardin. Région Vignoble. Adresser offres écrites à FR 2273 au bureau du journal.

APPARTEMENT 1 ou 2 pièces, mi-confort, pour mi-octobre ou fin octobre, si possible est de la ville. Adresser offres écrites à EP 2272 au bureau du journal.

MAISON OU VIEILLE FERME 3-4 pièces pour décembre. Région Neuchâtel - le Landeron. Adresser offres écrites à GS 2274 au bureau du journal.

COUPLE SANS ENFANTS cherche à Neuchâtel, bel appartement de 3 pièces, tout confort, avec garage, dans quartier tranquille. Faire offres sous chiffres IV 2276 au bureau du journal.

LOCAL OU HANGAR pour hivernage de bateaux. Tél. 31 72 50.

par une VENTE SPÉ
et à tous
serva
(ACF du 15.3.197

INCAROM, 685 g **6.90**

Flocons pour chiens MATZINGER, 5 kg **8.–**

CYNAR
Apéritif à base d'artichauts
(1 verre gratuit), 1 l **11.50**

Papier W.-C. HAKLE, crêpe
10 rouleaux **2.90**

FLORIS
Cigare
Mary-L
filtre,
cartou

Noix
500 g

Salami
500 g

Pendant ces 6 jours de fêt
organise des concours, des jeux et fait la joie

Chaque jour vous p

1 TV-Color PHILIPS Pal-Secam valeur Fr. 3890.–
1 vélo SOLEX
1 aspirateur ROTEL
1 humidificateur HOOVER
1 friteuse FRI-FRI
1 tapis noué main Mobarik
1 machine à café MELITTA
1 gril KENWOOD
1 rasoir électrique JURA
1 BROXODENT électrique
1 BABYLISS «Jet»
1 mallette SKAI brun
1 mallette SKAI noir

Pour participer au t

- remplir les bons
- déposer chaque magasin, le bon
- **Attention!** Chaq validité est indiqu
- **Aucun achat n'e**

Tirage au sort en préser Brüggmoos: du lundi au samedi à 16 h.

4 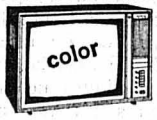

Jeudi 27 sept.
1er prix - TV-Color PHILIPS Pal-Secam

Nom:
Prénom:
Adresse:

5
Nom:
Prénom:
Adresse:

architecturales, demandent que tous les bâtiments publics soient construits sans escaliers ou avec des rampes de manière à être accessibles aux fauteuils roulants. L'Etat et République de Genève, qui a promulgué une loi dans ce sens à propos de tous les bâtiments neufs que l'Etat fait construire, est probablement le premier Etat au monde à l'avoir fait. Un autre succès extraordinaire remporté par le médecin est qu'un ascenseur spécial a été posé dans le nouveau parking subaquatique de Genève, ce qui permettra aux handicapés d'aller et venir sans problèmes. La chose n'a d'ailleurs pas été sans discussions et sans qu'un référendum ait appuyé l'initiative du Dr Rossier. Celui-ci a également convaincu les autorités de l'aéroport international de Genève-Cointrin d'installer des toilettes adaptées aux personnes en chaises roulantes, auxquelles des places de parc sont aussi réservées. Enfin, il a obtenu des grandes entreprises d'auto-location qu'elles aient à disposition dans chaque ville au moins un véhicule à commandes manuelles.

Aux Etats-Unis, il mènera sa campagne pour que le centre de traitement des lésions de la colonne vertébrale ne soit pas réservé exclusivement aux anciens combattants mais que des enfants, des personnes âgées et tous ceux qui en ont besoin puissent aussi en profiter.

Dr Rossier, avez-vous déjà le mal du pays ? « Bien sûr. Quand on a un bébé comme notre centre de Genève et qu'on l'a vu grandir, on n'est pas sans nostalgie. » Mais son assistant, le Dr Jurg Hachen, continue à faire du bon travail à sa place.

Et puis, comme toujours, le Dr Rossier est trop occupé pour s'attarder à des considérations sentimentales. A son bureau, devant un lunch fait de sandwiches et de limonade, il est enchanté de se trouver dans un centre médical américain de cette envergure. Il nous reste à espérer que quelques milliers de plus de handicapés, partout, retrouveront le courage en bénéficiant du travail accompli par le Dr Rossier. (Pharma-Information).

porte quatre niveaux ; tout y est prévu pour l'hébergement complet de 36 stagiaires. Il y a également une grande salle de réunion équipée pour l'interprétation simultanée ainsi que des salles plus petites.

(Photo Conseil de l'Europe)

blir sur les bases d'égalité : chacun des partenaires était en mesure d'aider l'autre.

De fil en aiguille, il apparut qu'il serait bon que le Centre européen de la jeunesse dispose d'une certaine autonomie, ait ses propres locaux, puisse travailler dans la plénitude. Les statuts sont clairs sur ce point : « Instrument de participation de la jeunesse européenne et des organisations non gouvernementales de jeunesse à la construction de l'Europe, il a pour mission :

a) d'apporter un complément à la formation des cadres de jeunesse dans un contexte européen ;

b) de constituer, pour les organisations non gouvernementales de jeunesse un lieu de rencontre propre à promouvoir la compréhension internationale, dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que l'étude approfondie des problèmes européens ;

c) de rechercher en particulier, les moyens d'assurer la participation de la jeunesse à la solution des problèmes qui la concernent ;

d) de favoriser la recherche sur les problèmes de la jeunesse par des échanges d'idées et d'expériences. »

La ville de Strasbourg s'intéressa au projet, et fournit un terrain, au milieu de la ceinture verte de la cité, pour une somme de 200 francs ! Le gouvernement norvégien subventionna deux architectes pour réaliser l'avant-projet du bâtiment. Celui-ci fonctionne depuis quelques mois.

FAIRE CONFIANCE A LA JEUNESSE

Quatorze stages sont prévus à Strasbourg, auxquels s'ajoutent trois stages de

On le voit, l'éventail des organisations est large, et les sujets abordés tout aussi variés.

— « Nous devons répondre aux besoins des organisations de jeunesse », explique M. Ragnar Sem, qui dirige le Centre. « Ce n'est pas toujours facile, mais c'est intéressant. Nous nous adaptons aux conservateurs comme aux socialistes, aux protestants comme aux catholiques ou aux athées. »

Le Centre ne se contente pas d'un simple rôle d'hôtelier : il est là pour aider et conseiller les organisateurs.

— « Lorsque nous montons un stage avec une organisation, nous entamons un dialogue avec elle, non pas pour lui dire ce qu'elle doit faire, mais pour l'aider à réaliser ce qu'elle veut faire. C'est aux organisateurs de choisir des experts, s'ils le désirent, mais ils peuvent nous demander d'en fournir d'autres ou d'intervenir auprès de personnes qu'ils désirent voir participer aux stages. Nous intervenons principalement comme coordinateurs, dans un premier temps. Puis nous participons aux travaux du stage.

— « Il ne s'agit pas d'une question de compétences réciproques, poursuit M. Sem, mais d'une question de confiance. Et cela nous oblige à une adaptation constante, à une grande ouverture d'esprit. Il faut reconnaître que les gouvernements ont compris les problèmes des organisations de jeunesse et que celles-ci ont maintenant une compréhension plus claire des exigences gouvernementales. Et, je puis vous le dire, tout ceci est en bonne voie ! »

Les 500 jeunes qui viendront en 1973 à Strasbourg pourront eux-mêmes en témoigner.

François BERNARD

I COMBINÉ CONTRE LA ROUGEOLE, LES OREILLONS ET LA RUBÉOLE

il importe d'attendre le moment où le nourrisson est par lui-même susceptible de contracter la rougeole. En effet, c'est alors seulement qu'il est à même de produire ses propres anticorps. Il en est de même pour les oreillons et la rubéole. Mais contrairement à ces deux maladies, la rougeole est bien plus redoutable chez les nourrissons et les enfants en bas âge ; il importe donc de les en préserver à tout prix à cause des complications, qui sont beaucoup plus fréquentes et plus dangereuses que dans un âge plus avancé. On ne doit donc procéder à la vaccination combinée contre la rougeole, les oreillons et la rubéole qu'à partir du neuvième mois au plus tôt, et même de préférence après la première année.

Aux Etats-Unis, au cours d'une expérimentation entreprise à une grande échelle et sous un contrôle rigoureux tant au laboratoire qu'en clinique, 715 enfants d'un âge variant entre sept mois et sept ans reçurent le triple vaccin. Chez aucun des enfants, on n'avait découvert d'anticorps contre les trois maladies virales mentionnées avant la vaccination. Or, après un délai de quatre semaines on décela des anticorps contre la rougeole chez 96 % des enfants vaccinés, des anticorps contre les oreillons chez 95 % et contre la rubéole chez 94 %. Ces résultats concordent avec les pourcentages enregistrés lorsque les trois vaccins sont administrés séparément. Ils correspondent d'ailleurs aussi aux résultats d'analyses constatés aux Etats-Unis et en Union soviétique, où l'on avait également expérimenté le vaccin combiné. Ni le vaccin contre les oreillons ni celui contre la rubéole n'ont produit, en fait, d'effets cliniques secondaires.

On peut constater, en revanche, après la vaccination contre la rougeole chez une petite minorité de personnes vaccinées des accès de fièvre bénins et, parfois, une éruption ou une légère sensation générale de malaise. Mais ces effets secondaires cliniques ne furent pas plus fréquents après les vaccinations combinées qu'après celles qui étaient pratiquées séparément. On a même pu constater qu'ils ne dépassent pas ceux que provoque la vaccination contre la rougeole seulement. On a accordé une attention spéciale aux douleurs articulaires de toutes sortes, qui sont un symptôme observé assez souvent chez les adultes dans les cas de rubéole. Or celui-ci ne s'est manifesté chez aucun des enfants qui avaient subi la vaccination combinée.

TESTS FAVORABLES

En Suisse, on a déjà vacciné les enfants contre la rougeole dans une proportion importante. On déploie moins de zèle à l'égard de la vaccination contre les oreillons ou contre la rubéole. C'est pourquoi il serait très opportun d'introduire la triple vaccination, qui est très sûre et présente l'avantage de pouvoir vacciner à moindres frais, avec une seule dose de vaccin, un nombre très élevé d'enfants. C'est plus spécialement dans les régions où il est difficile de soumettre les enfants à des contrôles réguliers et de les amener à trois reprises chez le médecin pour les faire vacciner, que cette vaccination combinée serait souhaitable. Les tests favorables de laboratoire et de clinique laissent bien augurer de l'introduction prochaine du triple vaccin. (FdW)

«LE DYNAMISME PERSONNIFIÉ»
«100 chrono en 8,1 sec.»
C'est pourquoi, ses victoires dans les rallies n'étonnent
Monte-Carlo 1972, Acropole 1972 et le Rallye de la
de tourisme de série), 1er au classe-
pour ne citer que
«Personnalité du tonnerre»
Rien de plus simple, en théo-
rie, qu'u
suffit d'
métalli
ment de l'explosion, se situe aux environs de 40 kg/cm², nous aurons compris combien la construction d'une bougie est chose délicate, autant dans le choix
de base que dans
différents scel-
«Puissance et élégance»
Vous n'avez qu'un moyen de l'éviter : freiner. A condition que vos plaquettes de freins vous le permettent.
Or, il vous est générale
quettes car l
ible de connaître l'état de ces
par un système de rattrapa
ront encore.
«Une sportive de luxe»
«Enjoliveurs de roues en chrome poli»

Avez-vous encore besoin de tout cela pour être «quelqu'un»?

D'accord, la voiture, nous en avons besoin. Pour vaincre les distances. Pour nous rendre au travail, chez un client, à la campagne, à la montagne, à la mer et pour en revenir, bien sûr. Mais au fond: tout ce qu'il nous faut, c'est 4 roues, 4 portes, 4 sièges avec beaucoup de place. Et un bon petit moulin qui ne vous lâche pas. Et qui ne consomme pas plus de 5,4 litres aux cent. Une 2 CV, par exemple.

Le temps des 2 CV est arrivé.

2 cylindres opposés à plat, refroidissement à air, traction avant, suspension à roues indépendantes.
2 CV 4: 435 cm³, 24 CV DIN/26 CV SAE, vitesse max. 102 km/h, consommation 5,4 l (DIN).
2 CV 6: 602 cm³, 29 CV DIN/33 CV SAE, vitesse max. 110 km/h, consommation 6,1 l (DIN).

2 CV 4: Fr. 5750.-

2 CV 141

CITROËN 2CV

Citroën préfère **TOTAL**

Neuchâtel : Garages Apollo S. A., tél. (038) 24 12 12 ; Yverdon : Garage Nord Apollo S. A., tél. (024) 2 12 12. Boudevilliers : Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37 ; **Cortaillod :** F. Zeder, tél. 42 10 60 ; **Fleurier :** Claude Hotz, tél. 61 29 22 ; **Fontainemelon :** W. Christinat, tél. 53 34 77 ; **Peseux :** M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74 ; **Saint-Blaise :** J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88 ; **Valangin :** M. Lautenbacher, Garage de la Station, **tél. 36 11 30.**

Chaque tapis
avec certificat d'origine
et plomb garantissant
l'authenticité!

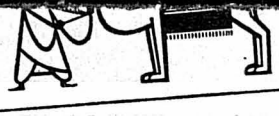

Moquettes

Voici un aperçu de ce que rassemble le plus beau choix de tapis d'Orient de Suisse!

Pièce par pièce, tous les tapis ont été **achetés directement** par nos soins et importés **directement** en Suisse, puis lavés, leur qualité contrôlée et proposés **directement** à tous les amateurs de tapis. A des prix qui étonnent tout le monde. Par exemple:

Darjezin-Baby 35 x 55 cm	**45.-**
Afghan-Puchti 60 x 90 cm	**75.-**
Gabeh-Baby 50 x 95 cm	**125.-**
Indo-passage 90 x 190 cm	**159.-**
Descente de lit Karadja 70 x 130 cm	**160.-**
Bachtiar-Faridan 90 x 150 cm	**230.-**
Karadja pour corridor 70 x 240 cm	**345.-**
Gabeh 120 x 170 cm	**410.-**
Berbère véritable 200 x 300 cm	**690.-**
Afghan 200 x 300 cm	**720.-**
Bachtiar-Horey 200 x 300 cm	**890.-**
Serabend 200 x 300 cm	**1320.-**
Médaillons-Heriz 200 x 300 cm	**1490.-**
Bachtiar-Djunegun 210 x 310 cm	**1490.-**
Mehrovan 230 x 300 cm	**1640.-**
Mehrovan 260 x 340 cm	**1780.-**
Wis-Sarouk 230 x 320 cm	**2210.-**
Mir-Sarouk 200 x 300 cm	**2695.-**

Nouveau! D'actualité!!

Les moquettes MIRA-COLOR de Pfister Ameublements d'entretien facile!

Parmi celles-ci, des collections avec 50 teintes diverses! – Tous trouvent ce qu'ils cherchent! Moquettes MIRA avec dossier de caoutchouc compact dès **Fr. 13.50/m²** déjà, livraison gratuite!

Pfister vous souhaite une cordiale bienvenue!

Cette exposition vous offre maintenant la possibilité d'embellir votre foyer à bon compte!

Pfister
ameublements sa

NEUCHATEL, Terreaux 7
Tél. 038 - 25 79 14
Exposition: 038 - 25 06 96

1731/3-73

Encadrements
Tableaux
Couleurs pour artistes

soir, jeudi jusqu'à 21 h

M. FLURY

12 - Bienne - Tél. 2 45 05

Brûleurs à mazout - Révision de citernes
Appareils ménagers

CHARLES LIPPUNER

YVERDON

Hippodrome 18 - Tél. (024) 2 59 14

JCHATEL - Tél. (038) 45 11 69

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

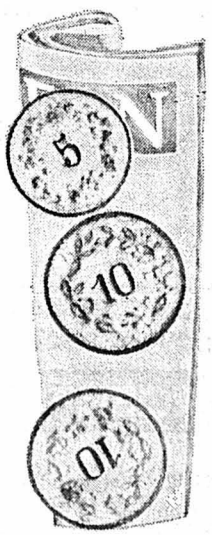

Une aubaine:
L'abonnement à votre journal

Devant les charges qui s'accumulent, les journaux sont contraints de majorer leurs prix. Pour eux aussi, tout augmente: les transports, les fournitures, les frais de personnel, les machines. Et pourtant, le prix du journal, de votre journal, reste très avantageux. Comparez ce prix à celui d'autres choses ou d'autres services. Vous verrez que nous avons raison de vous dire: «L'abonnement à la FAN, un service vraiment bon marché». Une aubaine: pour 25 centimes, vous aurez le journal chez vous chaque matin.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal

18.05 (C) Reflets
L'actualité artistique en Suisse romande

18.30 (C) Courrier romand
avec Claude Evelyne et Pierre Verdan

19.00 Pont-Dormant
3me épisode

19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure

20.15 Archives

Boris Acquadro présente :
— Dix ans déjà...
— C'était hier :
La bombe ou la vie

21.35 Les Grands Détectives

1. Rendez-vous dans les ténèbres
Avec Frédéric de Pasquale dans le rôle de Callaghan d'après l'œuvre de Peter Cheyney
Musique de Wladimir Cosma
Réalisation : Jean Herman

22.25 (C) A témoins
Avec Marc Schindler

22.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
Les Normands à la conquête de l'Angleterre

9.50 Reprise

10.30 Les Normands à la conquête de l'Angleterre

11.10 Reprise

17.00 La maison des jouets

18.15 TV culturelle pour adultes
Hablamos espanol

18.45 Fin de journée

18.50 Téléjournal

19.00 (C) Dick et Doof
Série

19.30 L'antenne

20.00 Téléjournal

20.15 (C) Ici Berne

20.25 Show des musiques de police, à Bâle

21.15 (C) Sport 73

22.00 Téléjournal

22.10 Pourquoi les prix montent-ils ?
Film documentaire

FRANCE I

12.30 Midi trente

13.00 24 heures sur la une

13.15 Treize heures magazine

13.30 Cours de la Bourse

13.45 Je voudrais savoir
L'infirmière

13.55 Fin

18.20 Vivre au présent

18.45 Pour petits et grands

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.20 Les Mohicans de Paris
6me épisode

20.35 Histoires d'animaux

Présentées par Frédéric Rossif

21.50 Pourquoi pas ?
L'Exploit

22.05 Point chaud

22.35 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Les plus belles escroqueries du monde
— Les cinq bienfaiteurs de Fumiko
— La rivière de diamants
— La feuille de route
— L'homme qui vendit la Tour Eiffel

17.25 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) L'Homme du Picardie
21me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran

(C) Les Amitiés particulières

Film de Jean Delannoy

(C) Débat

23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3

18.35 (C) Roulotte (92)

18.50 (C) Témoignage

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Les chevaux blancs

20.35 (C) Sous le pied de l'archange

d'après le roman de Roger Vercel

21.30 (C) La Mère et l'enfant (1)

22.15 (C) Inter 3 dernière

MARDI

2 OCTOBRE

Archives

Suisse romande : 20 h 15

Dix ans déjà : un grand homme politique quitte la scène internationale : le chancelier allemand Konrad Adenauer quitte la vie politique.
(Photo Len Sirman Press-TV suisse)

La première partie de cette émission, « Dix ans déjà », retrace les grands événements qui marquèrent 1963, du mois de juillet au mois de novembre. Il y a dix ans, un grand homme politique quittait la scène internationale : Konrad Adenauer prenait congé de la vie politique de son pays. Il y a dix ans également, le monde tournait son regard — une fois de plus — vers l'Afrique du Nord, où se déroulait le conflit algéro-marocain. A la même époque, le hold-up le plus fantastique du siècle défrayait la chronique des journaux : entre Glasgow et Londres, un train chargé de billets de banque était dévalisé.

Enfin, l'année 1963 n'était malheureusement pas épargnée par les grandes catastrophes, que ce soit à Skopje, Longarone, ou Durrenäsch.

Les dossiers de l'écran

France II : 20 h 35

Au collège Sainte-Claude que dirigent des pères jésuites, Georges de Sarre est un « grand », il a quatorze ans, il entre en troisième. Malgré son « âge », Georges s'adapte avec difficultés au régime sévère de l'institution religieuse ; d'une nature sensible, il manque ici d'affection.

A la fin du premier trimestre, l'enfant remarque à la chapelle un garçon plus jeune que lui qui lui inspire très vite un sentiment profond. Entre les deux élèves naît alors une amitié réciproque d'une qualité rare, proche de l'amour.

SUISSE ROMANDE

16.45 (C) Taxibulle
Pour les petits

17.05 (C) La boîte à surprises
Des chansons, des aventures et la Boîtes aux lettres

Avec ce soir : les métamorphoses de M. Benn. (Photo TV suisse)

18.00 (C) Téléjournal

18.05 (C) Vos loisirs
avec Gilbert Schnyder

18.30 (C) Sous la loupe

19.00 Pont-Dormant
2me épisode
Avec Anne Vernon et Pierre Michael

19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure

20.15 (C) Schulmeister, espion de l'empereur
8. Un village sans importance
Avec Jacques Fabbri (Schulmeister)
Réalisation de J.-P. Decourt

21.10 En direct avec...
Jämes Schwarzenbach

22.25 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

18.15 TV culturelle pour adultes
(C) Russe pour vous

18.45 Fin de journée

18.50 Téléjournal

19.00 Die Tausenderreportage
Série

19.30 L'antenne

20.00 Téléjournal

20.20 Vers Jérusalem
Film de Patrick Nuttgens

21.05 L'Etoile filante
Film pour la télévision d'Herbert Vesely

22.25 Téléjournal

22.35 (C) Scènes de jazz

Jouissance

La conscience ne vous empêche pas de faire ce qui est défendu. Elle vous prive du plaisir de vous en réjouir.

FRANCE I

12.30 Midi trente

13.00 24 heures sur la une

13.15 Treize heures magazine

13.30 Cours de la Bourse

14.30 La main qui venge
Film de William Dieterlé

16.05 Fin

18.20 Vivre au présent

18.40 Emission pour petits et grands

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.20 Les Mohicans de Paris
5me épisode

20.35 Aventures du baron de Trenck
4. La Pandour

21.30 Ouvrez les guillemets
La littérature pour tous

22.45 Chemins de la musique
L'apport de Franz Liszt
Avec le concours du pianiste Louis Kentner

23.15 24 heures dernière

FRANCE II

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) L'Homme du Picardie
20me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Actuel 2
Magazine politique

21.35 (C) Alain Decaux raconte :
L'Affaire Stavisky

22.15 (C) Portrait de l'univers
La grippe

23.05 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3

18.35 (C) Roulotte (91)

1850 (C) Le code de la route
et ses nouveautés

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Vivre en France
L'homme à la guitare

20.05 (C) Les Victoires de la Victorine
1er épisode

20.35 (C) Gens de la pluie
Film de Francis Ford Coppola

(C) Inter 3 dernière

LUNDI
1er OCTOBRE

Schulmeister, l'espion de l'empereur

Suisse romande : 20 h 15

Ce soir : « un village sans importance », épisode dont voici une scène. (Photo TV suisse)

Le huitième épisode de ce feuilleton historique raconte comment Schulmeister, l'espion de l'empereur, tente — et réussit — une opération de guerre psychologique : l'ennemi à vaincre est cette fois le général Mack, chef des armées autrichiennes. Stratège habile et énergique, il a décidé de sortir d'Ulm, pour venir à la rencontre de Napoléon, cantonné dans la ville de Boulogne. Elaboré dans les moindres détails, ce plan est terriblement dangereux, et pourrait bien causer la perte de l'empereur.

Dans le but de contrer avec efficacité ce projet diabolique, Schulmeister emprunte l'identité d'Herman Klaus, un ennemi de Napoléon que recherche la police française. Il passe le Rhin, et se rend à Ulm. But du voyage : faire croire aux Autrichiens que, contrairement à la vérité, l'armée napoléonienne est déjà en marche.

Aventures du baron de Trenck

France I : 20 h 35

Ce n'est pas Trenck qui a actuellement le plus besoin d'aide, mais bien son belliqueux cousin. La témérité de ce dernier est fort appréciée par la cour de Vienne en temps de guerre, mais son entêtement, la richesse de son train de vie, la barbarie de ses hordes de cavaliers, le font devenir de plus en plus indésirable.

Mis aux arrêts, le Pandour passe en procès, et se retrouve finalement en prison. Trenck essaie d'intercéder en sa faveur, mais ne recueille que moqueries... Un jour, alors qu'il rend visite à son cousin prisonnier, il échappe de justesse à une tentative de meurtre.

SUISSE ROMANDE

10.00 Messe
transmise de Coire
11.00 33 tours en haute fidélité
11.30 Table ouverte
12.45 (C) Téléjournal
12.50 (C) Tel-hebdo
13.15 (C) Il faut savoir
13.20 (C) Lequel des trois ?
Jeu de Jean Francel
13.50 Crime et châtiment
2me partie
15.15 (C) Bon dimanche Monsieur X

16.20 Concert final
du Concours international d'exécution musicale de Genève 1973

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Retour au ranch
1re partie
18.55 (C) Présence catholique chrétienne
19.15 (C) Horizons
Ville-Campagne
19.40 (C) Téléjournal
19.55 (C) Actualités sportives

20.25 Don Camillo en Russie
Film de Luigi Comencini
Avec Fernandel (Don Camillo)

22.05 Mon aventure
22.25 (C) Téléjournal
22.35 (C) Méditation du soir

SUISSE ALÉMANIQUE

10.00 Messe
11.00 (C) TV culturelle pour adultes
11.30 (C) Anglais
12.00 Téléjournal
13.20 Panorama de la semaine
13.50 Il Balcun tort
14.35 (C) En contrebande
15.30 Die Panare
16.05 (C) Mad Movies
16.30 Filles au 6me degré
Film de varappe
17.00 Johnny Slate, directeur de cirque
17.50 Téléjournal
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et opinions
18.55 Fin de journée
19.00 Le sport en fin de semaine
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Kennwort : Reiher
Film de Rudolf Jugert
21.50 Téléjournal

22.00 Jet-Symphony
Notes journalières sur la tournée en Asie de l'Orchestre symphonique de Berlin

22.45 Pour la nuit

FRANCE I

9.10 Télé-matin
9.15 Tous en forme
9.30 La source de vie
10.00 Présence protestante
10.45 Le jour du Seigneur
12.00 La séquence du spectateur
12.30 Midi trente
13.00 24 heures dimanche
13.20 La boîte à malices
13.45 Le dernier des cinq
14.30 Le sport en fête

17.10 Clara et les méchants
Film de Raoul André
Avec Minou Drouet

18.35 La France défigurée
19.10 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Sports dimanche

20.45 Pas de roses pour O.S.S. 117
Film d'André Hunebelle

22.25 Elections cantonales
24 heures dernière

FRANCE II

12.30 (C) I.N.F. 2 dernière
13.30 (C) Concert symphonique
14.05 (C) On en parle

14.35 (C) Le Bagarreur solitaire
Film de Jack Sher

15.55 (C) Mystères de la musique
17.00 (C) Familion
17.45 (C) Télé-sports
19.30 (C) Animaux du monde
Les rapaces exotiques
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Retour au Québec
21.25 (C) Arcana
22.20 (C) I.N.F. 2 dernière

22.30 (C) La Vie criminelle d'Archibald de la Cruz
Film de Luis Bunuel

FRANCE III

19.30 (C) Inter 3
19.40 (C) Magazine artistique régional

20.10 Lever de rideau

20.35 (C) Cameroun
21.00 La Provinciale
22.15 (C) Inter 3 dernière

DIMANCHE
30 SEPTEMBRE

Don Camillo en Russie

Suisse romande : 20 h 25

Un film de Luigi Comencini avec Fernandel et Gino Cervi.
(Photo TV suisse)

« Don Camillo en Russie », dernier en date de la célèbre série, fut tourné en 1965 par le réalisateur italien Luigi Comencini.

L'histoire : La cité de Brescello vient d'être jumelée avec une ville de Russie soviétique. Pour Peppone, le maire communiste, c'est une nouvelle extraordinaire, qu'il annonce aussitôt à tous ses administrés, en leur présentant le cadeau envoyé par la Russie : un tracteur agricole du dernier modèle.

Peppone prononce à cette occasion un discours enthousiaste, ce qui provoque une altercation avec Don Camillo, son rival qui ne partage évidemment par son avis sur les pays socialistes.

Peppone et quelques membres du conseil municipal sont invités à se rendre en Russie pour célébrer officiellement le jumelage des deux cités. Après une grève de la faim spectaculaire, Don Camillo arrive à partir avec eux.

Clara et les méchants

France I : 17 h 10

Madame du Badoul est une jeune femme très riche et monstrueusement snob. Son mari, lui, est continuellement en voyage. A eux deux, ils ne forment pas un couple de parents très attentifs pour leur fille unique Clara laissée aux mains et à l'éducation sévère d'une gouvernante.

La fillette s'ennuie à mourir entre les réceptions mondaines de sa mère et les absences répétées de son père. Aussi lorsqu'une bande de gangsters investit le château des du Badoul et kidnappe l'enfant, celle-ci, loin d'être effrayée, est ravie.

SUISSE ROMANDE

A LA CARTE

15.00 (C) René Béguin
Un inventeur en liberté

15.30 Les adultes font école

15.50 (C) Frankie Sechehaye
s'en va-t-en guerre...

16.15 (C) La Suisse et la guerre
3. La crise
Fin de « A la carte »

17.10 (C) Taxibulle
Pour les petits

17.30 (C) Aventures pour la jeunesse

18.00 (C) Téléjournal

18.05 (C) Samedi-jeunesse

19.00 (C) Deux minutes avec...

19.05 Affaires publiques

19.40 (C) Téléjournal

19.55 (C) Loterie suisse à numéros

20.05 A vos lettres

20.30 (C) Rendez-vous

20.55 (C) Samedi variétés

22.15 (C) Jazz à Montreux

22.30 Football
Mi-temps d'un match A ou B

23.15 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.00 TV culturelle pour adultes
(C) Allemand

9.30 (C) Mathématiques pratiques

10.00 (C) Mathématiques

10.30 Management

11.00 (C) Chimie

11.30 (C) Russe pour vous

12.00 Hablamos espanol

14.00 (C) Russe pour vous

14.30 Management

16.00 Hits à gogo

16.45 TV.-juniors

17.30 Rinaldo Rinaldini
Série

17.55 Magazine privé

18.40 Fin de journée

18.50 Téléjournal

19.00 Ida Rogalski

19.30 Professeur Balthazar
Dessins animés

19.40 Message dominical

19.55 (C) Loterie suisse à numéros

20.00 Téléjournal

20.20 Aujourd'hui pour tout le monde...

21.45 Téléjournal

21.55 Katja Ebstein

22.20 Bulletin sportif

22.25 Championnats d'Europe des professionnels de la danse standard

FRANCE I

12.30 Midi trente

13.00 24 heures sur la une

13.15 Voir et entendre

13.35 Magazines régionaux

14.00 TV loisirs

14.15 Tac au tac

14.30 La une est à vous
avec Guy Lux

18.50 Pour les petits...

19.00 Le monde de l'accordéon

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.20 Le calendrier de l'histoire
Avec André Castelot

20.35 Le Tribunal de l'impossible
Le baquet
de Frédéric-Antoine Mesmer
Avec Bernard Verley (Mesmer)
Ma mémoire a cent ans
Paul Géraldy

24 heures dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazines régionaux

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Les Envahisseurs

16.05 Fin

17.35 (C) Jazz harmonie
Avec Paris Jazz Revival

18.05 Portrait d'Eric Tabarly

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) L'Homme du Picardie
19me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Top à...
Julien Clerc

21.35 (C) Mannix
1. Tueur
Avec Mike Connor (Mannix)

22.25 (C) La rose rouge
Variétés

23.20 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3

18.35 (C) Roulotte (90)

18.50 (C) Jeu du langage
Si le français m'était conté (2)

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Les gens et leurs idées

20.35 (C) Ballet folklorique de Mexico

22.00 (C) Inter 3 dernière

SAMEDI

29 SEPTEMBRE

Rendez-vous

Suisse romande : 20 h 30

Faune et flore des Préalpes sont menacées d'une disparition rapide si l'on ne prend pas des mesures d'urgence. Tout le monde en est conscient. Et c'est le mérite du World Wildlife Fund qui, cette fois, concentre son attention sur une région de notre pays.

Une grande campagne va être lancée en Suisse pour obtenir les appuis nécessaires à cette sauvegarde. Contacté par le WWF, le producteur de « Rendez-vous » a décidé de consacrer une partie importante de son émission d'aujourd'hui à cette entreprise. Charles Vaucher présentera un extrait du film qu'il a tourné à cet effet et expliquera les raisons de cette action indispensable.

La une est à vous

France I : 14 h 30

Le téléspectateur de demain pourra, prévoit-on, commander le programme de son choix à un réseau de distribution et le recevoir instantanément sur son poste. Ce sera l'ère de la télévision à la carte.

Sans attendre cet âge d'or, c'est une véritable télévision à la carte que « La une est à vous » propose, dès à présent, chaque samedi aux téléspectateurs.

L'émission se déroulera de 14 h 30 à 19 heures. Toutefois, à partir de 12 h 50, au cours de flashes diffusés avant et après le journal télévisé de 13 heures, Guy Lux et son équipe feront connaître le « menu » des programmes qu'ils proposent pour l'après-midi. Ces programmes incluront quatorze genres.

Mannix

France II : 21 h 35

Mannix s'associe à une enquête de police pour traquer un tueur forcené qui vient de faire de l'un de ses amis la huitième victime.

L'enquête prend une nouvelle tournure quand Mannix découvre des indices lui permettant de croire que le tueur qui est un malade mental n'est pas responsable de tous les crimes qui lui ont été attribués...

moderne

MODERN'OPTIC

Pierre MIÉVILLE **Manuel LAZARO**

6, rue de la Place-d'Armes NEUCHÂTEL

Le complet Derby

Ce complet en Trevira/laine de tonte doit son élégance raffinée à un discret fil-à-fil, et sa note sportive au choix des boutons et aux coutures piquées. En brun ou gris.

Fr. 298.–

VÊTEMENTS ESCO

TRANSVERTAS

A Neuchâtel: 12, rue St-Maurice, à La Chaux-de-Fonds: 62, av. Léopold-Robert

Vente du

Rue Centrale

DE CO

Agence à NEI

bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

MAMAN
POUR VOS ENFANTS
NOTRE RAYON

TOUT POUR L'ENFANT

AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE NOTRE MAGASIN
VOUS PROPOSE UN CHOIX CONSIDÉRABLE EN

LAYETTES
LINGERIE - BONNETERIE
PULLOVERS
CONFECTION FILLE et GARÇON

A DES PRIX ÉTONNANTS

PRIX NET FERMÉ LE LUNDI

Ruelle Dublé 3

coop

La Gerle

et un chercheur créatif

Le Centre de Genève a été achevé en 1965. En 1968, le Dr Rossier y a soigné le frère de l'acteur Richard Burton, victime d'un accident de voiture. En reconnaissance, Richard Burton et Elizabeth Taylor, par un don de 100.000 fr. suisses, financèrent une unité spéciale d'urologie et de recherche clinique dans le centre.

Après Genève, un centre analogue a été ouvert à Heidelberg. Harvard est le troisième. En effet, le Dr Rossier a également été désigné pour diriger un nouveau service au US Veterans Hospitaux Etats-Unis, le Dr Rossier s'emploie actuellement à organiser, en partant de zéro, son nouveau service clinique ainsi que son programme d'enseignement, rattaché au département de médecine sociale et préventive.

Le Dr Rossier et sa charmante femme, Birte, ont trouvé une vieille maison à Chestnut Hill, en dehors de Boston et à mi-chemin entre Harvard et le Veterans Hospital, ce qui lui permet d'aller à l'un ou l'autre endroit en 10 ou 15 minutes de voiture. De la maison, il dit qu'elle est « très plaisante, confortable et pratique. Elle convient tout à fait à une chaise roulante puisque tout y est sur le

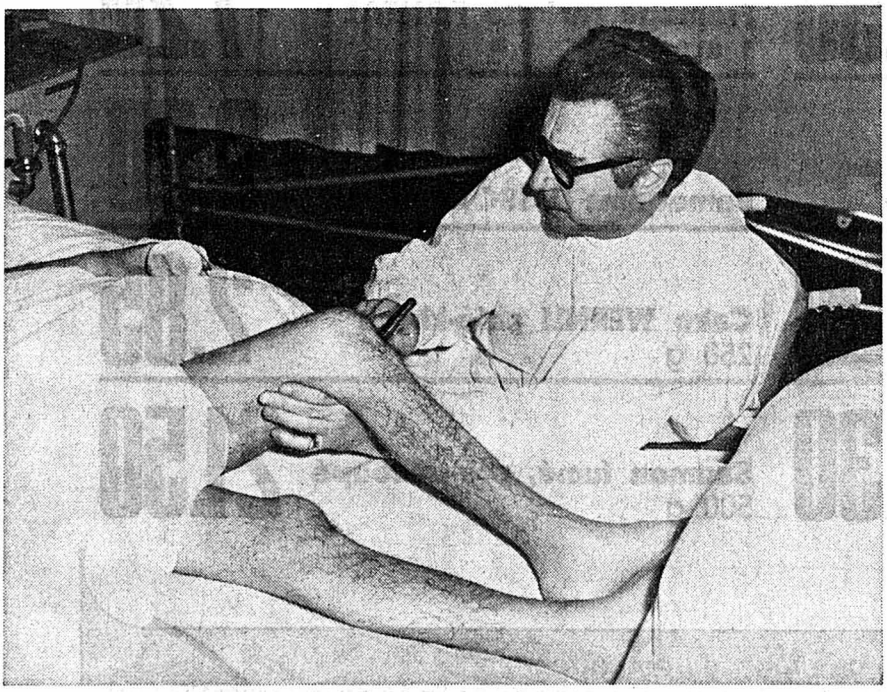

A Genève, le Dr Rossier et son équipe sont parvenus à soigner jusqu'à 100 patients par année, en même temps qu'ils ont formé du personnel spécialisé.

un accouchement normaux

Comment procède-t-il dans son traitement ? « Ce qui compte, répond-il, c'est que le patient soit soigné immédiatement après l'accident, avant que n'interviennent des complications, et notamment des infections des voies urinaires. En Europe, on amène dans les vingt-quatre heures les patients dans un centre de traitement spécialisé, par hélicoptère, par ambulance ou par avion. Le succès de la réhabilitation dépend essentiellement d'une action immédiate, dans un centre où toutes les installations, tous les équipements sont conçus spécialement pour ce genre de traitement. »

« De tels centres, vastes et complets, ont jusqu'à maintenant fait défaut aux Etats-Unis. C'est une carence que les Américains réalisent maintenant et qu'ils veulent combler. »

Autre point important du traitement appliqué par le médecin suisse, la cathétérisation à intervalles réguliers, qui remplace les tubages internes et qui permet la réhabilitation de la vessie. C'est une opération que, désormais, les nombreuses infirmières qu'il a formées à cela sont à même d'effectuer aussi bien que des médecins. L'un des premiers à mettre en évidence l'importance de la physiologie de la vessie, il a si bien perfectionné son traitement qu'en cinq ans pas un seul de ses patients n'a eu à subir d'intervention pour assurer l'évacuation de l'urine. Or certains spécialistes américains préconisent la cystotomie dans les jours qui suivent l'accident. Grâce aux perfectionnements qu'il a aussi réalisés dans la myélographie gazeuse, on peut déterminer s'il sera ou non nécessaire d'intervenir chirurgicalement sans utiliser d'agents de contraste qui peuvent irriter des colonnes vertébrales tuméfiées.

Cette conception d'un traitement permanent, de soins continus dès le moment de la lésion, a permis à des patients de rentrer chez eux au bout de cinq à six mois.

Le Dr Rossier a même prouvé au monde qu'une paraplégique ou tétraplé-

Si vous souffrez du mal de transport...

Celui qui a tendance à souffrir du « mal de transport » en connaît bien les symptômes : le plus souvent ce mal commence par des vertiges, par un poids indéfinissable dans le creux de l'estomac, par un sentiment de malaise général, par une brusque sudation et par des angoisses. Ensuite apparaît une forte envie de vomir qui peut aller jusqu'à un état nauséeux constant et inapaisable. Il n'y a cependant en général que le mal de mer qui ait de telles conséquences ; mais des personnes sensibles seront également malades en avion, en train ou en voiture.

Le mal de transport trouve son origine dans le centre de l'équilibre de l'organisme humain. Ce centre est localisé dans l'oreille interne, plus exactement dans le labyrinthe dont les canaux contiennent de la lymphe. Donc, chaque fois qu'un trouble de l'équilibre modifie la pression de ce liquide, les nerfs vestibulaires qui débouchent à cet endroit, sonnent l'alarme pour amener le corps humain à rétablir son équilibre. Normalement — par exemple quand on trébuche — il réagit par un rapide mouvéhicule en mouvement l'équilibre est, ou du moins semble être constamment menacé, le très sensible système nerveux de certaines personnes s'affole — et l'on en arrive à une constante excitation du centre cérébral responsable de la nausée.

Celui qui attrape facilement le mal de transport fera bien de prendre avant le voyage l'un des médicaments qui agissent contre cette maladie en atténuant l'excitabilité du système nerveux et notamment celle du centre responsable de la nausée. Chez le pharmacien, on trouve toute une série de médicaments — comprimés ou suppositoires — qui ont une action préventive sans provoquer de troubles secondaires. Que faire si la nausée que l'on craint apparaît en dépit de cela ?

Le professeur Hans-Werner Kœppe de Munich conseille une « thérapie » étonnamment simple : boire un verre d'eau chaude. Ce traitement aurait un effet calmant sur le système neuro-végétatif. L'essai peut en valoir la peine : même si ce remède miracle devait se révéler inefficace, il ne peut en tout cas pas faire mal.

UN NOUVEAU VACCIN

Au cours des derniers dix ans, on a mis au point de puissants vaccins contre trois maladies : la rougeole, les oreillons et la rubéole. Pour diverses raisons techniques on était obligé jusqu'à présent d'administrer ces vaccins séparément en trois injections, c'est-à-dire que le patient devait se présenter trois fois pour subir ses piqûres qui, si elles ne sont pas douloureuses, n'en sont pas moins incommodantes. Pour parer à cet inconvénient, comme on avait dans l'intervalle reconnu partout l'efficacité des vaccins, il était naturel qu'on cherchât à les combiner et à en simplifier l'administration.

APRÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

Il convient de mentionner à ce sujet que la vaccination contre la rougeole ne doit pas être pratiquée sur le nouveau-né avant l'âge de huit à dix mois, pour éviter que les anticorps contre la rougeole, que la mère portait peut-être encore en elle, n'en contrecarrent les effets. Le nourrisson peut en effet former bien plus facilement ses propres anticorps s'il n'en a pas hérité déjà de sa mère. En d'autres termes,

...CIALE limitée aux denrées alimentaires, boissons, tabacs
...s les articles de consommation quotidienne
...ant au nettoyage ou aux soins corporels.
...1, modification de l'ordonnance du 16.4.1947 - 3.1.a).

Publicité Pasquier Lausanne

...s, jumbo 5.500 kg **12.90**

Fromage raclette FONTAL 1 kg **7.20**

...ttes Parisienne-Super, ...ong, Gauloises jaunes ...Brunette double-filtre ...che **11.–**

Ramequins LUSSO, 4 pièces **2.20**

...le jambon fumé **6.90**

Cake WERNLI café-kirsch 250 g **2.85**

TIPO MILANO **5.30**

Saumon fumé, pré-découpé 500 g **21.50**

...e Monsieur Carrefour distribue des masses de cadeaux, de ceux qui l'approchent. Venez tous en profiter (sans obligation d'achat).

33.41 B

...ouvez gagner

...irage au sort il suffit de:

...ci-dessous

... jour, dans l'urne placée à l'entrée du ...correspondant à la date du jour!

...ue bon n'est valable qu'un jour: la date de ...ée sur le bon.

...st exigé pour participer au tirage au sort.

...nce d'un notaire, chaque soir à Carrefour ...eudi: tirage à 18 h. 30, vendredi à 21 h. 30,

Heures de vente

	Ouverture	Fermeture des portes d'entrée
lundi	13.00	18.30
mardi mercredi jeudi	09.00	18.30
vendredi	**09.00**	**nocturne 21.30**
samedi	08.00	16.00

Carrefour Brüggmoos/Bienne

- Parking 1100 places gratuites
- 35'000 articles de qualité, des produits de marque
- sous le même toit, 13 commerces indépendants à votre service

...color

Vendredi 28 sept.

1er prix - TV-Color PHILIPS Pal-Secam

6 color

Samedi 29 sept.

1er prix - TV-Color PHILIPS Pal-Secam

Nom:

Prénom:

Adresse:

DES JEUX POUR LES PETITS ET GRANDS

Cercles et provinces

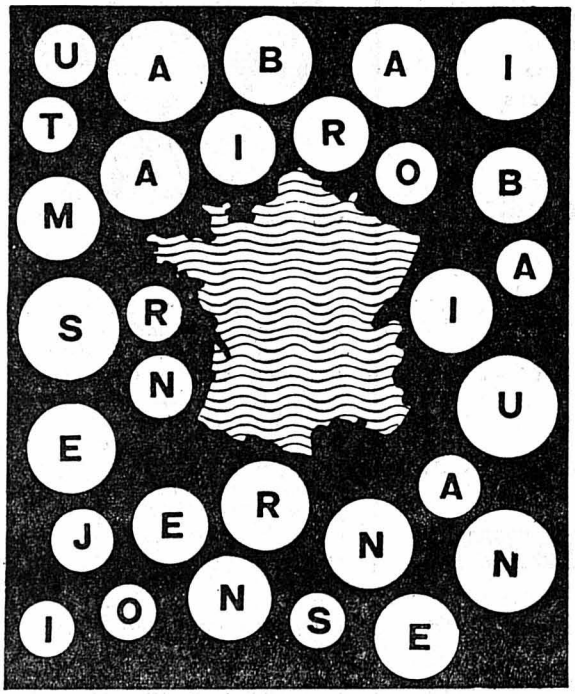

Les cercles qui entourent cette carte de France ne sont pas tous de dimensions semblables. Vous l'avez certainement remarqué au premier coup d'œil.

En fait, ils peuvent être groupés en 6 catégories différentes, chaque catégorie comprenant un certain nombre de diamètres équivalents.

Formez ces cinq groupes. En assemblant les lettres de chacun des groupes vous obtiendrez un nom de pays de France.

Quels sont donc ces 6 provinces ou pays ?

Solution page XIV

PETIT PANORAMA DES EXPRESSIONS CURIEUSES

C'est une pétaudière !

On emploie actuellement cette expression : c'est une pétaudière, ou encore c'est la cour du roi Pétaud, pour désigner un endroit, une organisation, où règne le plus grand désordre. Chacun y agit et commande à sa guise, les rivalités et les disputes sont constantes, le travail ou les résultats sont évidemment à l'avenant...

Cette cour du roi Pétaud, qui est ainsi passée dans le langage courant, désignait sans doute, au Moyen âge, une assemblée de gueux, de truands, de mendiants. Leur chef était un roi élu, désigné sous le nom du roi Pétaud. Ce nom de Pétaud doit venir du mot latin « petere » qui signifie « demander », ce roi étant probablement le plus astucieux mendiant de l'assemblée.

Le titre de roi était alors très répandu à l'époque médiévale, car on nommait ainsi le chef de toutes les corporations ; il y avait un roi des arbalétriers, un roi des maraîchers, le roi des bateliers, le roi des merciers, etc... C'est Henri III qui défendit le premier par ordonnance, que le titre de roi soit ainsi galvaudé.

Quoi qu'il en soit, le roi Pétaud a franchi cette interdiction... en même temps que les siècles.

Mots croisés

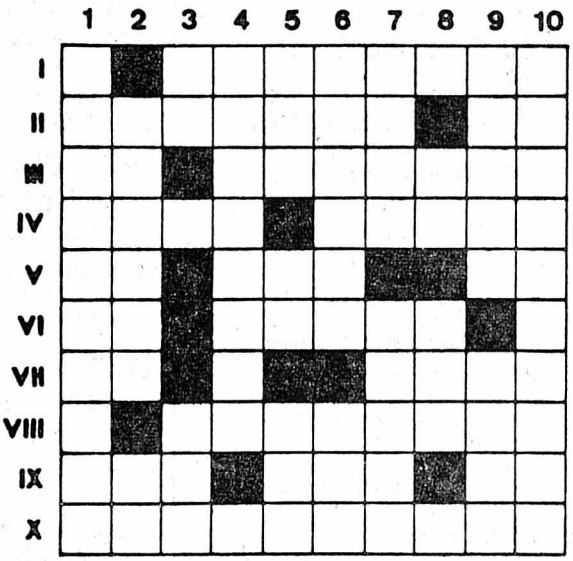

HORIZONTALEMENT

I. Se dit d'une chose petite et d'aspect mesquin. II. Fragment. — Ville d'Allemagne occidentale (épelé). III. Région de la SNCF. — Mieux vaut ne pas en faire. IV. Ville de Norvège. — Peintre français né à Paris en 1832. V. Partie de loto. — Sans décor. — A sa place devant Grace de Monaco. VI. Décodé en reculant. — Assemblée politique. VII. Propulsé. — Grossit le Danube. VIII. Emporte vivement. IX. Pas du tout. — Allure. — Le nouveau est attendrissant. X. Expédieras rapidement.

VERTICALEMENT

1. Radicalement. 2. Déterminé. — Monture de choix. 3. Sigle de l'armée. — Un étranger (de bas en haut). 4. Sous-préfecture. 5. Pose une question. — Conjonction. — Enclume portative. 6. Sa crise est souvent fatale. — Te gausses. 7. Cité en Allemagne de l'Est. — Ornement de tête chez les Mèdes. 8. Initiales de l'inventeur de la photographie. — On peut voir là un peu d'hésitation. 9. A bout. — Prénom féminin. 10. Etablies.

Solution page XIV

L'agent de liaison

Un couteau a une lame.

Mais la mer aussi a des lames

Le mot « lame » est donc l'agent de liaison entre le couteau et la mer.

Ce n'est pas plus difficile que ça...

Je vous donne maintenant des groupes de mots, trouvez le mot qui leur est commun : **leur agent de liaison.**

1. Le fusil et le troupeau
2. La bourse et l'armure
3. La balance et le potager
4. L'église et l'arc
5. Le moteur et un instrument de musique
6. La montagne et la vis
7. L'arrosoir et le verger
8. Noé et le pont
9. Le soleil et le vélo
10. La porte et la portée.

Solution page XIV

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal

18.05 (C) Pop hot
avec Maggie Bell
et Stone the Crows

18.30 (C) Avant-première sportive
L'homme du mois

18.50 (C) La météo
avec Jean-Daniel Altherr

19.00 Pont-Dormant

Scénario d'Elisabeth Fontenay
1er épisode
Réalisation de Fernand Mazelle
Voir notre première page

19.15 (C) Un jour, une heure

19.40 Téléjournal

20.00 Un jour, une heure

20.15 (C) Caméra-sport
Nastase :
Il est fou ce Roumain

20.35 Rappelez-vous...

Les grandes heures
de la télévision
— La dernière campagne de Robert Kennedy,
un reportage qui a obtenu le prix spécial du jury à Cannes en 1969

21.35 (C) Lauréat
Au Concours de Genève

22.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
Biologie maritime

9.50 Reprise

10.30 Le Congrès de Vienne

11.20 Reprise

17.30 La terre est ronde

18.15 TV culturelle pour adultes
Management

18.45 Fin de journée

18.50 Téléjournal

19.00 Une affaire pour Männdli
Série

19.30 L'antenne

20.00 Téléjournal

Hollywood Western :

20.20 La Flèche brisée

Film de Delmar Daves

21.50 Téléjournal

22.00 Le bataillon féminin rouge
Drame-ballet par la troupe
de ballet de Chine Pékin

Modifications
des programmes

Nous recommandons aux lecteurs de FAN-L'EXPRESS Magazine de consulter les programmes quotidiens de la FAN-L'EXPRESS pour les modifications de dernière heure qui nous sont communiquées par les studios de télévision.

FRANCE I

12.30 Midi trente

13.00 24 heures sur la une

13.15 Treize heures magazine

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Fin

18.20 Vivre au présent

19.45 Emission pour les jeunes

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.20 Les Mohicans de Paris
4me épisode

20.35 Chapeau melon et bottes de cuir

5. Le vengeur volant

21.25 Emission médicale
La contraception
avec Pierre Desgraupes

22.25 Rond-point des chants

avec Mick Michoyl

23.25 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Les envahisseurs

16.00 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) L'Homme du Picardie
18me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Folie douce

De Jean-Jacques Bricaire
Avec Danielle Darrieux
Michel Roux, Jean-Pierre Darras
Dany Carrel
Mise en scène de Michel Roux

22.35 (C) Italiques
La littérature avec Marc Gilbert

23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3

18.35 (C) Roulotte (89)

18.50 (C) L'Hiver d'un gentilhomme
8me épisode et fin

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Mutations
L'éducation japonaise

20.35 (C) Mondialement vôtre

21.30 (C) Archétypes :
L'immigrant

22.00 (C) Inter 3 dernière

VENDREDI

28 SEPTEMBRE

Rappelez-vous...

Suisse romande : 20 h 35

Peu avant le drame de l'hôtel Ambassador, le 4 juin 1968.
(Photo TV suisse)

4 juin 1968 : une équipe de la Télévision romande, composée de Jean Dumur, Jean-Jacques Lagrange, Charles Champod et André Gazut, suit depuis quelques jours la campagne électorale de Robert Kennedy pour les « primaires » de Californie. L'équipe vient de terminer les prises de vues de trois émissions — représentant plus de trois cents heures de travail — et, malgré la grande fatigue accumulée dans les semaines précédentes, a choisi de profiter de ce qu'elle se trouve sur place pour rejoindre les « suiveurs » de la campagne et réaliser un reportage de plus.

Ce reportage est déjà bien « avancé » au matin de ce 4 juin ; et les images mises en boîte sont déjà suffisantes pour retracer la campagne et brosser un portrait fidèle des mœurs électorales américaines. Assez de matériel pour présenter une étude de l'épuisant marathon électoral américain. Puis c'est la soirée tragique à lh'ôtel Ambassador.

Folie douce

France II : 20 h 35

Parce qu'un mari et une femme ont fait une légère « égratignure » à leur contrat de mariage les voilà face à face lancés dans une aventure rocambolesque.

Hélène est persuadée que son mari s'est compromis dans une histoire de hold-up. Elle avoue à son mari « qu'elle sait tout de lui », perturbé par son infidélité qu'il regrette déjà, pense que sa femme est au courant. Une série de quiproquos fera éclater la vérité : le mari infidèle a été victime d'un coup monté destiné à lui subtiliser sa voiture le temps de commettre un hold-up.

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Feu vert
Créativité
Aujourd'hui : le tissage
18.30 (C) Courrier romand
Au Valais
19.00 (C) Ton amour et ma jeunesse
24me et dernier épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure

20.15 Temps présent

Vivre en Chine
Magazine de l'information
préparé par Claude Torracinta
Cette édition sera complétée
par un sujet d'actualité

21.35 (C) La voix au chapitre
Catherine Charbon s'entretient
tour à tour avec Maurice Pons et
François Nourissier

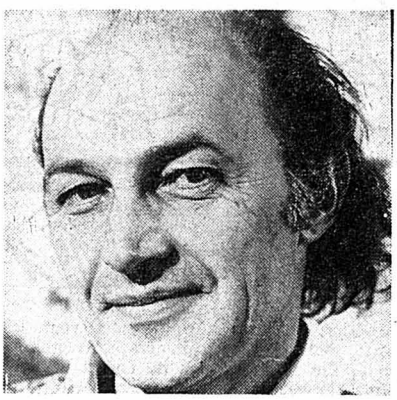

Maurice Pons (Photo TV suisse)

22.00 Lauréat

Au Concours de Genève
22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

15.30 Da capo
17.00 La maison des jouets
17.30 (C) La maison romaine d'Augst
18.15 TV culturelle pour adultes
(C) Anglais
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Ici Berne
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal

20.20 Bouzouki

L'histoire d'une danse grecque
21.10 Perspective
22.10 Téléjournal
22.20 Music-All-In
Production
de la télévision hollandaise

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin

18.20 Vivre au présent

18.45 Emission pour les jeunes
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Les Mohicans de Paris
3me épisode

20.35 Les Célibataires

Film de Jean Prat
d'après le roman
d'Henri de Montherlant
22.15 Hommage à Henri de Montherlant
23.00 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Les envahisseurs
16.00 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
Jeux avec Patrice Laffont
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) L'Homme du Picardie
17me épisode
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Turlututu chapeau pointu
Avec Jacques Martin

21.40 (C) La mer est grande

Scénario de Jean-Michel Charlier
1er épisode
Réalisé par Philippe Condroyer
22.30 (C) Couleur de mémoire
Avec le peintre Adam Muszka
23.00 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (88)
18.50 (C) L'Hiver d'un gentilhomme
7me épisode
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Lettre à Clara
Série : Loisirs
20.35 (C) Magazine de grand reportage

21.30 (C) Par la grande porte

Série : Divertissement
22.00 (C) Inter 3 dernière

JEUDI

27 SEPTEMBRE

Temps présent

Suisse romande : 20 h 15

Vivre en Chine. Ce soir : le village de Wen-Tan. (Photo TV suisse)

Le premier reportage sur la Chine, présenté la semaine dernière à la Télévision romande par l'équipe de « Temps présent », était consacré à une rue de Pékin. Aujourd'hui, le pôle d'attraction de l'émission est le village de Wen-Tan une brigade d'une commune populaire du Sud de la Chine. Il apparut aux responsables de ce reportage qu'il était important de se rendre dans un village, car quatre-vingts pour cent des Chinois sont des paysans. Représentatif de l'ensemble des communes populaires, Wen-Tan est ainsi un exemple de ce que peut être la vie quotidienne pour la majorité du peuple. Il est difficile, pour l'Occidental, de se représenter une commune populaire chinoise. On imagine un immense camp, une sorte de fourmilière agricole. Or, ce qu'ont découvert les membres de l'équipe de la Télévision ne correspond pas à cette image. D'autres surprises les attendaient d'ailleurs tout au long de ce voyage...

Les Célibataires

France I : 20 h 35

Dans un pavillon du boulevard Arago, en 1924, le baron Elie de Cœquindan et son neveu Léon de Coantré, tous deux célibataires, habitent ensemble depuis des années. L'oncle a 68 ans et vit aux crochets de son neveu de 45 ans. Vêtu comme un clochard, le baron Elie s'entoure de paperasses et s'agite mais n'a jamais fait quoi que ce soit d'utile en toute sa vie. La maison est poussiéreuse, étouffante et l'existence des deux célibataires plutôt sordide mais ils forment encore une manière de famille.

Cette « famille » va se disloquer...

Mystère-minute

UN VOL SANS IMPORTANCE

❶ Dix heures du soir allaient sonner, et l'inspecteur Fauvel s'apprêtait à rentrer chez lui, après une journée bien remplie. Il allumait une cigarette sur le pas de la porte de son bureau, après avoir mis son feutre, lorsque, soudain, le téléphone retentit. «Allons bon!» grommela Fauvel. « Il est écrit que je ne pourrai jamais partir d'ici. » Il décrocha l'appareil et en quelques fractions de seconde, l'expression de contrariété qu'on pouvait lire sur son visage, faisait place à un vif intérêt. Le métier reprenait le dessus... Au bout du fil, une voix demandait à l'inspecteur de venir le plus rapidement possible aux usines Royer, où un meurtre venait d'être commis. « Royer ? dit-il, mais c'est à deux pas d'ici ! J'arrive. Ne touchez à rien, » dit Fauvel. Quelques minutes plus tard, il arrivait aux usines d'équipement électrique Royer ; le gardien, celui-là même qui l'avait appelé au téléphone, finissait à peine d'ouvrir la grande porte afin de laisser pénétrer la voiture de la police. « Tournez à droite, puis tout droit ! » lança le gardien monté sur le marchepied ; il ajouta : « La comptabilité c'est là-bas, cette pièce où brille la lumière. »

❷ En route, l'homme expliqua qu'à l'occasion d'une de ses tournées nocturnes, il était arrivé devant la porte de la comptabilité, où le comptable principal de l'entreprise travaillait encore. Le fait était fréquent, le jeudi soir, veille de la paye hebdomadaire des ouvriers. Poussant la porte pour dire bonsoir au comptable, M. Barbesier, il l'avait trouvé étendu sur le dos, bâillonné, mort probablement. Quatre à quatre, l'inspecteur Fauvel gravit les marches et arriva dans le bureau du comptable principal. L'inspecteur bondit vers le corps, qui ne portait aucune blessure apparente. Déboutonnant la veste du comptable, il posa son oreille sur le cœur de la victime. « Mais il vit ! » s'écria Fauvel. Le cœur battait faiblement, certes, mais régulièrement. Fauvel enleva le bâillon et ranima l'homme avec quelques tapes. M. Barbesier revint à lui. Son regard vague quelques instants, se fit petit à petit plus clair. Quelques minutes encore et le bâillon l'eût sûrement étouffé... Ayant enfin repris ses esprits et mis un peu d'ordre dans sa tenue — son élégant costume croisé avait été passablement malmené — M. Barbesier put s'expliquer. A vrai dire, il n'avait pas vu grand-chose. A peine avait-il eu le sentiment que quelqu'un était entré dans la pièce, lorsqu'un choc brutal derrière la tête, lui avait fait perdre connaissance...

❸ Livide, M. Barbesier, ne pouvait quitter des yeux les rayons du coffre-fort: seuls quelques papiers sans importance étaient encore là. Les trois millions de francs destinés à la paye du lendemain avaient disparu. Soudain, il porta la main gauche à la hauteur de son cœur, sur son veston : « Mon portefeuille ! » s'exclama-t-il. Même ça ! Ils m'ont pris jusqu'à mon dernier sou ! Et ma montre que je mettais dans mon gilet ! Ils m'ont dépouillé ! » Le portefeuille n'était pas loin. Il gisait à quelques mètres de là, son contenu avait disparu. « Mais vous n'avez donc rien entendu, Bernard ? » lança soudain le comptable à l'adresse du gardien.

Depuis un instant le visage de l'inspecteur Fauvel avait perdu l'air grave qu'il avait eu jusque-là. Il paraissait s'être détendu ; comme si son esprit avait été soudain débarrassé d'un gros souci : « Vous savez bien qu'il ne pouvait rien entendre, monsieur Barbesier, » lança-t-il alors. Et il ajouta en allumant une cigarette : « Allons je n'aurai pas perdu trop de temps et en me dépêchant, j'arriverai à l'heure chez les Brassart pour faire un bridge. Suivez-moi, monsieur Barbesier. Bonne nuit, Bernard ! » Et l'inspecteur ouvrit la marche, tandis que M. Barbesier, le visage défait, marchait d'un pas d'automate entre les deux agents qui l'encadraient.

Comment l'inspecteur Fauvel avait-il pu prendre si rapidement une décision ?

SOLUTION : Le portefeuille de M. Barbesier que celui-ci avait l'habitude de placer dans la poche intérieure de son veston — son geste le démontrait — gisait sur le sol. Mais lorsque l'inspecteur Fauvel avait pénétré dans la pièce, et lorsqu'il avait voulu écouter les battements du cœur du comptable assommé, il avait dû déboutonner sa veste croisée. Un malfaiteur aurait dû déboutonner la veste pour s'emparer du portefeuille et de la montre. Et il n'aurait certainement pas pris la peine de la reboutonner, une fois le portefeuille atteint et sorti de sa cachette. C'est ce qui avait donné à penser à l'inspecteur que M. Barbesier avait simulé une agression.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 40 42 ou 24 42 98.

BEL APPARTEMENT MEUBLE, Neuchâtel-ouest, quartier tranquille, vue, tout confort, trois pièces, cuisine, salle de bains, W.-C. séparés, disponible immédiatement ou date à convenir, 750 fr., charges comprises. Téléphone 25 71 33 ou case 607, 2001 Neuchâtel.

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune fille, tout près université. Tél. 25 09 25.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 40 42 ou 24 42 98.

LE LANDERON, pour le 24 novembre, appartement 2 1/2 pièces, tout confort, 355 fr., charges comprises. Tél. 21 11 11, interne 292.

STUDIO, au centre de Peseux, à personne sérieuse, dès le 24 octobre 1973 (possibilité éventuelle d'acheter le mobilier). Téléphone 31 63 62, dès 18 heures.

LE LANDERON, appartement 2 pièces tout confort, vue, tranquillité, 360 fr., charges comprises. Tél. 51 29 42.

SERRIERES, dans villa, belle grande chambre indépendante, douche, toilettes, 15 octobre. Tél. 31 46 33.

APPARTEMENT 2 1/2 pièces, pour le 24 octobre, au port d'Hauterive, confort, vue, parking et bus devant la maison. Tél. 33 55 18, dès 19 heures.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, eau chaude, douche, pour le 1er octobre, Parcs 45. Tél. 24 03 33.

Demandes à acheter

AQUARIUM complètement équipé, avec ou sans poissons. Tél. 63 19 83.

FOURNEAU à mazout, petit modèle, radiateur électrique, chauffage à huile. Tél. (038) 63 22 30, le soir.

RADIO-GRAMO Saba Philips, modèle 1960, ou autre marque. Tél. 53 34 68.

PARTICULIER CHERCHE pour chalet : table ronde, régulateur à poids, secrétaire 2 ou 3 corps, armoire ancienne. Adresser offres écrites à JR 2235 au bureau du journal.

NE JETEZ PAS vos poupées, jouets (avant 1930). Particulier offre bon prix. Vient à domicile. Tél. (039) 23 86 07, heures repas.

Aux Etats-Unis, un médecin suisse fonde le premier c dans le traitement des lésions de la colonne

Le Dr Rossier enseigne comment surmonte

Un courageux médecin suisse s'est vu conférer l'un des plus hauts honneurs que puisse accorder la médecine aux Etats-Unis. En effet, le Dr Alain B. Rossier, 42 ans, va occuper, à la prestigieuse Ecole de médecine de l'université de Harvard, une chaire, la première au monde, créée pour lui dans le domaine où, déjà, il fait autorité : l'étude et le traitement des lésions de la colonne vertébrale, la paraplégie et la quadriplégie. Il dirigera en outre, dans un établissement hospitalier voisin, le premier centre spécialisé dans ce genre de soins aux Etats-Unis qui, ultra-moderne, comprendra une centaine de lits et est actuellement en construction.

Le Dr Rossier est lui-même paraplégique. En 1956, alors qu'il était jeune étudiant en médecine, il fut paralysé pour le restant de sa vie par un tragique accident survenu dans une piscine où, depuis le grand plongeoir, un autre garçon sauta et lui tomba sur le dos.

Avec un incroyable acharnement, il prépara, l'année suivante, ses examens finals de médecine à l'Université de Lausanne, tantôt dans son lit, tantôt dans une chaise roulante. Il devait devenir le premier « traumatologue de la colonne vertébrale ».

D'une famille qui a compté plusieurs médecins remarquables, dont le professeur Guillaume Rossier, professeur de gynécologie à Lausanne, et le Dr Paul-Henri Rossier, qui vient de prendre sa retraite de professeur de médecine à l'Université de Zurich, le Dr Alain Rossier se destinait à la neurochirurgie ; son accident l'empêcha bien évidemment, et c'est ainsi qu'il se consacra au traitement des lésions de la colonne vertébrale.

Au début des années 60, il fit un stage au Veterans Hospital de Long Beach en Californie, puis au Centre Stoke-Mandeville en Angleterre. Il travailla également à New-York, à l'Université Yeshiva, avec le Dr Abramson, qui est paraplégique lui aussi à la suite d'une blessure reçue à la guerre, puis avec le Dr Marc Maury en France. Ce médecin, quadriplégique, l'a immensément aidé. « Heureusement pour moi, j'ai été son patient, dit le Dr Dossier. Je lui dois beaucoup, y compris ma nomination aux Etats-Unis. » Grâce à la Fondation américano-suisse pour la recherche scientifique ainsi que l'Académie suisse des sciences médicales, le Dr Rossier partit ensuite à New-York, où il travailla avec le célèbre Dr Howard Rusk à l'Institute of Physical Medicine and Rehabilitation. Enfin quatre années passées à Zurich dans quatre spécialités successives (orthopédie, urologie, neurochirurgie et médecine interne) complétèrent cette vaste formation.

A 42 ans, le Dr Rossier a eu déjà une carrière extraordinaire : il a créé et dirigé le premier centre universitaire complet au monde, spécialisé dans le traitement des lésions de la colonne vertébrale, à l'Hôpital Beau-Séjour de Genève. Abondamment présent dans la littérature médicale et membre du comité de la Société internationale de paraplégie et de réhabilitation des handicapés, le Dr Rossier a donné de nombreuses conférences médicales à des confrères d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et de France.

Un médecin indomptable

tal de West Roxbury, Mass., pas très loin de Harvard.

Pour la première fois en 200 ans d'histoire, la Chambre des députés du « Commonwealth of Massachusetts » a voté un « décret d'urgence » qui demande au Board of Registration in Medicine de « délivrer au Dr Alain B. Rossier un certificat l'autorisant à pratiquer la médecine ».

« Un enseignant capable et remarquable », « un excellent administrateur », « un chercheur créatif », voilà comment on connaît le Dr Rossier parmi ses confrères, les infirmières et ceux qui travaillent avec lui. Pour ses patients, c'est un médecin indomptable, qui sait les encourager parce qu'il ressent vraiment leurs problèmes.

Le défi auquel le Dr Rossier doit maintenant faire face dans son nouveau travail est à la mesure de son courage et de sa farouche énergie : soigner des victimes de la guerre et d'accidents de la route ; former des étudiants en médecine dans un domaine de spécialisation qui a souvent été négligé ; enfin poursuivre ses recherches en bénéficiant des vastes ressources de ces institutions américaines, tant médicales qu'universitaires.

Un nouveau service clinique à organiser

A Washington, au siège de la vaste administration du système hospitalier destiné aux anciens combattants, on a donné toute priorité au nouveau service, moderne et de plus de 100 lits, que le Dr Rossier contribuera à mettre sur pied en réglant une foule de détails qui relèvent de l'« architecture fonctionnelle » nécessaire aux paraplégiques : chambres destinées aux patients, salles de loisirs, piscine, terrains de basket-ball et de tir à l'arc, ascenseurs spéciaux, etc.

Notons que le Dr Rossier est lui-même un excellent athlète dans de nombreux sports et qu'il a conduit la délégation suisse aux Jeux para-olympiques dès leur création en 1960.

Depuis quelques semaines seulement même étage sauf la cave. Nous n'aurons donc pas grand-chose à changer, sauf peut-être faire installer une petite rampe pour passer du hall à la salle à manger. » En outre, le cellier est parfait pour ses vins, dont il a emporté une vaste « collection » : des vins suisses et des vins français, dont quelques vieux bourgognes et bordeaux et, surtout, des Dézaleys venus des collines qui surplombent le lac de son cher canton de Vaud.

L'essentiel, c'est de tenir bon

Birte Andersen est physiothérapeute de formation ; spécialisée dans le traitement d'enfants atteints de paralysie cérébrale, elle a dirigé un centre de physiothérapie près de Copenhague. Elle a épousé le Dr Rossier il y a 14 ans, alors qu'ils avaient travaillé ensemble. Ils le font toujours. En effet, celle qu'il appelle son « bijou » s'occupe de son courrier et de sa bibliothèque, riche de quelque 20.000 documents et ouvrages ; elle maîtrise parfaitement le français et l'anglais.

Revenant à son travail, le Dr Rossier déclare : « Sur un million de personnes, il y en a 25 chaque année qui se trouvent soudainement paralysées par un accident survenu sur la route, au travail ou dans la pratique d'un sport (et ce chiffre n'englobe pas les blessures de guerre). En Suisse, nous sommes maintenant en mesure d'assumer une bonne partie du travail. »

En effet, à Genève, le Dr Rossier et son équipe sont parvenus à soigner jusqu'à 100 patients par année, en même temps qu'ils ont formé du personnel spécialisé dans ce domaine. « Les problèmes ne sont pas uniquement médicaux. Ils sont aussi sociaux, caractériels, familiaux et mentaux », dit-il. « Il faut désormais que davantage de médecins s'initient à ces aspects-là de la réhabilitation. » « Le problème psychologique, notamment, est fondamental. Imaginez quelqu'un qui est victime d'un accident ; souvent jeune et en pleine vigueur, peut-être sportif, il se trouve tout à coup réduit à la condition d'enfant. L'essentiel, c'est de tenir bon. »

Le Dr Rossier travaillera en étroite collaboration avec le Brockton Veterans Hospital, spécialisé dans la réhabilitation mentale. Souvent, il est à même de traiter lui-même le traumastisme mental puisqu'il en a fait l'expérience. Parfois, il doit pourtant faire appel à un confrère psychothérapeute qui l'aide à guérir chez certains patients des états profondément dépressifs.

Une paraplégique peut avoir une grossesse et

t le meilleur

éciale
OS

50 g

0

ieu de 2.80

Café de fête

Arôme riche et généreux.

Fraîchement torréfié
chaque jour.

MIGROS

s intéressez aux problèmes de transports routiers!

us êtes cordialement invités à Echandens

endredi 28 septembre dès 16 h.

amedi 29 septembre dès 10 h.

des plus modernes et importants centres «poids rds» de Suisse, un vaste complexe d'une superficie ale de 20 000 m².

s ateliers mécanique et électrique conçus pour une onalisation des services et des réparations.

osition de camions et utilitaires

SSAN Seddon MAGIRUS DEUTZ SAURER

te choix de véhicules d'occasion de toutes marques.

lation offerte à tous les visiteurs. Grand parking

Ensuite de la fermeture du

SALON DE COIFFURE

pour dames, place Pury 3, Neuchâtel

le mobilier, l'agencement, les produits pour le service et la revente

sont mis en vente
LUNDI 1er OCTOBRE 1973
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Rendez-vous au salon :
place Pury 3, Neuchâtel,
1er étage.

Entreprise de nettoyages Molliet
Tél. 46 15 80
Nettoyage d'appartements, villas,

La puissance de Magirus-Deutz

6 x 4 et 6 x 6
305 CV DIN V 10 2300 mm de largeur
poids total 26 tonnes

Sur toutes les routes d'Europe, comme sur la piste d'essais la plus moderne conçue pour le camion, les trois-essieux Magirus-Deutz ont fait la preuve de leur force.

12/73

Hämmerli Agence générale 5600 Lenzbourg, tél. 064 51 19 44

L'optique

L'anglais en Angleterre

ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH
(reconnue par l'Etat)
COURS PRINCIPAUX INTENSIFS
COURS PREPARATOIRES AUX EXAMENS DE CAMBRIDGE • COURS D'ETE
COURS SPECIAUX pour: voyage et tourisme, secrétaires, cadres commerciaux, professeurs d'anglais, personnel des banques, personnel hôtelier

INTERLINK School of English
COURS INTENSIFS • COURS D'ETE

ACSE International School
COURS DE VACANCES pour les jeunes de 10 à 13 et 14 à 16 ans

Documentation détaillée des écoles et des cours à **Bournemouth, Londres et Oxford,** sans engagement, par INTERSCHOOL INFORMATION SERVICE, **Seefeldstrasse 17, CH - 8008 Zurich,** Téléphone 01 / 47 79 11, Télex 52 529

M.
Mme
Mlle _____ CF 51 A

Prénom _____

Rue _____

(numéro postal)
Ville _____

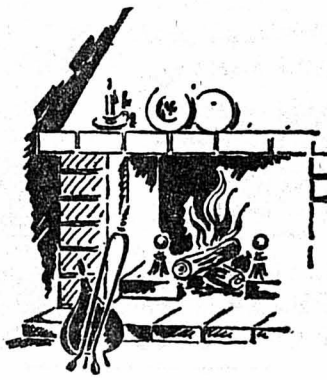

Cheminée d'intérieur
Rustique
Moderne
Tout genre
Devis sur demande
Entreprise Carlo Mercoli
Tél. 51 14 09
2525 le Landeron

7 JOURS TV TRIBUNE ROMANDE **FAN-L'EXPRESS MAGAZINE**

dans

7 35 100 ménages **7** JOURS SUR **7**

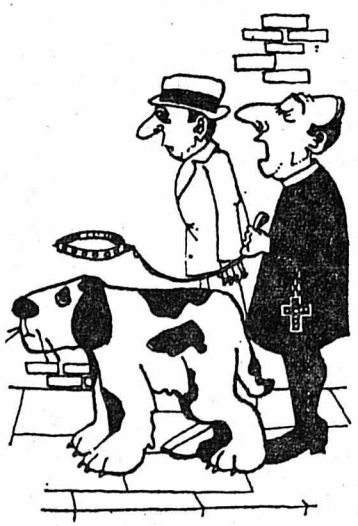

— C'est un Saint-Bernard...

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE MERCREDI No 196 NEUCHATEL, 26 SEPTEMBRE 1973

APPAREILS MÉNAGERS
AF
Fornachon & Cie
Bevaix - La Chaux-de-Fonds

FAN L'EXPRESS MAGAZINE

TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

Nouveau feuilleton :

Pont-Dormant

Dès vendredi 28 septembre à 19 h à la TV romande

« Pont - Dormant », c'est le nom d'une belle maison que nous retrouverons au fil des jours pendant les vingt-cinq épisodes de ce feuilleton. Ce soir, nous ferons connaissance de ses habitants, Anna Vidal et sa fille Stéphanie, et nous assisterons bientôt à leur rencontre avec Philippe et Albert, deux ingénieurs qu'elles logeront. En effet, « Pont-Dormant » est une lourde charge pour Anna (Anne Vernon, notre cliché), qui se refuse à vendre une demeure à laquelle elle est très attachée. Existe-t-il une autre solution ? C'est ce que le téléspectateur découvrira au cours des épisodes.

PROGRAMMES DU JEUDI 27 SEPTEMBRE AU MERCREDI 3 OCTOBRE

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE MERCREDI No 196 NEUCHATEL, 26 SEPTEMBRE 1973

APPAREILS MÉNAGERS
AF
Fornachon & Cie
Bevaix - La Chaux-de-Fonds

FAN
L'EXPRESS
MAGAZINE
TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

Nouveau feuilleton :

Pont-Dormant

Dès vendredi 28 septembre à 19 h à la TV romande

« Pont - Dormant », c'est le nom d'une belle maison que nous retrouverons au fil des jours pendant les vingt-cinq épisodes de ce feuilleton. Ce soir, nous ferons connaissance de ses habitants, Anna Vidal et sa fille Stéphanie, et nous assisterons bientôt à leur rencontre avec Philippe et Albert, deux ingénieurs qu'elles logeront. En effet, « Pont-Dormant » est une lourde charge pour Anna (Anne Vernon, notre cliché), qui se refuse à vendre une demeure à laquelle elle est très attachée. Existe-t-il une autre solution ? C'est ce que le téléspectateur découvrira au cours des épisodes.

PROGRAMMES DU JEUDI 27 SEPTEMBRE AU MERCREDI 3 OCTOBRE

Informations suisses

Ambassade de Suisse à Santiago : les modalités d'hébergement ne sont pas faciles à appliquer

BERNE (ATS). — La situation n'est pas claire à Santiago-du-Chili en ce qui concerne la façon dont peuvent être exécutées les instructions du département politique fédéral publiées lundi et qui autorisent l'ambassade de Suisse au Chili à accueillir des réfugiés qui seraient menacés, a fait savoir un porte-parole du département politique fédéral interrogé à ce sujet. Le département politique fédéral a demandé à ce propos à l'ambassadeur Charles Masset des renseignements que l'on attend à Berne par câble.

Il semble en effet, a admis le porte-parole, que les ambassades soient gardées par la troupe, ce qui pourrait empêcher des personnes recherchées de se présenter à l'ambassade. Il ne semble pas, d'autre part, qu'il y ait des personnes à l'intérieur de l'ambassade à qui l'on aurait accordé un droit temporaire d'asile. Plusieurs demandes ont été présentées au sujet desquelles l'ambassade a demandé le temps de pouvoir procéder à une enquête avant de prendre une décision. L'ambassade tient à éviter, par exemple, d'accueillir des condamnés de droit commun. Mais elle a présenté aux autorités chiliennes 7 demandes de sauf-conduit pour des cas précis de Suisses ou de Suissesses qui pourraient être inquiétés. D'autre part, elle a accordé 206 cartes de protection — il s'agit de cartes permettant d'identifier la personne comme étant ressortissant suisse et bénéficiant de la protection de l'ambassade.

Dans ces conditions, il est difficile de trancher d'emblée les cas qui se présentent. L'ambassade de Suisse, qui a pour mandat de donner la priorité aux motifs humanitaires ainsi qu'aux demandes émanant de ressortissants suisses, s'efforce de trouver une façon de procéder qui corresponde aux instructions du département politique.

Elle doit rendre attentifs les requérants au fait que la Suisse, n'étant pas partie de la convention de Montevideo, ne peut accorder l'asile diplomatique qui entraîne l'octroi d'un sauf-conduit pour les personnes qui se seraient réfugiées dans ses murs. La Suède, en revanche, qui représente les intérêts de Cuba, peut appliquer, à ce titre, les dispositions de la convention de Montevideo.

Attaque à main armée en pays zougois

(c) Une attaque à main armée, dont ont été victimes trois employés d'une succursale bancaire, a eu pour théâtre mardi la localité zougoise de Baar. Il était 11 h 40 lorsqu'un inconnu pénétra dans la banque. Tenant un revolver, l'inconnu s'écria : « Attaque à main armée, donnez-moi l'argent que vous avez ». Le bandit pointa son arme sur l'une des employées. Constatant que l'employée était directement menacée, les deux collègues remirent à l'inconnu l'argent, contenu dans la caisse du jour. Mais le voleur n'était pas satisfait. Continuant à pointer son arme sur la malheureuse, il réclama l'argent contenu dans le coffre-fort. Les employés obéirent à l'inconnu et lui remirent 50.000 francs. Profitant d'une seconde d'inattention du bandit, deux des employés se couchèrent derrière un meuble, l'un d'eux parvenant à ramper en direction de la porte de sortie et à prendre la fuite. Il donna immédiatement l'alerte. Se sentant menacé, l'inconnu disparut dans une grosse voiture claire. Une vingtaine d'agents de police, accompagnés de deux chiens, se mirent à la poursuite de l'inconnu, hélas sans succès.

Congrès des droguistes suisses

LUCERNE (ATS). — Le premier congrès de l'Association suisse des droguistes a terminé ses travaux mardi à Emmenbrucke (LU). Le congrès, auquel ont participé plus de 400 droguistes de toutes les régions du pays, a notamment étudié la question de la situation des drogueries face aux pharmacies en ce qui concerne la vente de médicaments. Les droguistes demandent une révision de l'ordonnance sur les médicaments qui leur permette de vendre tous les médicaments qui peuvent être délivrés sans ordonnance. Ils s'opposent en outre à la vente de médicaments soi-disant inoffensifs par des grands distributeurs.

Actuellement, seul 10 % environ de tous les médicaments sont vendus en droguerie ; 60 % sont en vente dans les pharmacies et le reste est administré par les médecins. Les droguistes acceptent que les médicaments délivrés sur ordonnance seulement (catégorie A et B) ne soient en vente que dans les pharmacies. Ils veulent toutefois lutter pour obtenir le droit de vendre tous les médicaments délivrés sans ordonnance. Les drogueries peuvent actuellement vendre ceux de la catégorie D, mais pas ceux de la catégorie C.

VAL-DE-TRAVERS

Nouvelles infirmières assistantes

(c) Mlles Catherine Schamasch, de Fleurier, et Claire-Lise Jeanneret, de Travers, ont passé avec succès leurs examens de fin d'études d'infirmières assistantes à l'école de la Chaux-de-Fonds.

LES SPORTS AU VALLON

Tennis

(c) Le Tennis-club Dubied de Couvet a disputé le championnat interclubs romand de 3me ligue. Grâce à leurs quatre victoires obtenues sur Sentier II, « Aiglon » de Fribourg, Marly et Yverdon, les Covassons ont remporté le titre de champion de groupe malgré une défaite contre Bulle, belle récompense pour les responsables de cette société présidée par M. Jean Liechti et dont le capitaine est M. Christian Jeanneret. Dernièrement, lors du championnat interclubs romand, l'équipe a disputé un match contre Chippis, vainqueur d'un autre groupe de 3me ligue. Là, les Covassons ont dû s'incliner nettement, perdant ce quart de finale pour l'obtention du titre de champion romand de 3me ligue par 8 à 1 (16 sets à quatre). Seul, Christian Jeanneret a gagné son match ; MM. P.-A. Rumley, G. Femenia, A. Blaser, S. Jeanneret, P. Panchaud en simples, P.-A. Rumley-G. Femenia, C. et S. Jeanneret et A. Blaser-P. Panchaud, en doubles, ont perdu les leurs.

Actuellement se déroulent sur les deux courts les championnats internes de simples et de doubles 1973. Seize joueurs en simple et six paires y prennent part.

Fyj

Informations horlogères

Reprise complète chez Kelton

A la suite d'une initiative syndicale, le travail reprendra ce matin chez Kelton-Timex. Hier matin déjà, de nombreux ouvriers travaillaient et il n'y avait plus que 200 grévistes environ.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

DERNIÈRE HEURE

LE RETOUR DES ASTRONAUTES DE « SKYLAB »

HOUSTON (AP-AFP). — Le voyage de retour des astronautes s'est apparemment déroulé sans histoire. Les responsables avaient craint que les manœuvres ne soient gênées par la panne survenue à deux des fusées directionnelles de leur engin. La capsule, suspendue à trois parachutes géants s'est posée au large des côtes de Californie, à 325 km au sud-ouest de San-Diego.

L'un des astronautes a demandé par radio :

« Faites vite, la mer est très mauvaise ».

La cabine est demeurée une dizaine de minutes la tête en bas avant de se redresser. Des hommes-grenouilles ont plongé pour attacher le collier de flottaison.

La cabine « Apollo » dans laquelle ils avaient pris place après un séjour de 59 jours dans « Skylab » s'est détachée à 20 h 50 du laboratoire orbital.

« Nous sommes désarmés et nous partons », a annoncé le commandant Bean alors que les deux vaisseaux commençaient à s'écarter lentement l'un de l'autre, alors qu'ils survolaient l'océan Indien.

Du fait de la panne survenue à deux des fusées directionnelles de la cabine, les astronautes ont utilisé une technique de remplacement spécialement étudiée pour la circonstance.

« C'est une vue magnifique », a déclaré de son côté Lousma en voyant s'éloigner le laboratoire orbital.

Ses feux rouge, or, jaune et bleu « le font ressembler à un arbre de Noël avec les étoiles de l'arrière plan ».

« Vous paraissez tristes de le quitter », leur a lancé le responsable des communications au sol.

Les astronautes ont mis à feu pendant 18 secondes leur moteur fusée à 22 h 38, alors qu'ils survolaient la Malaisie et se trouvaient sans contact radio avec Houston.

La rentrée dans l'atmosphère a commencé à 23 h 07 hec et les astronautes se sont posés 12 minutes plus tard dans l'océan Pacifique.

PROCÉDURE SPÉCIALE

La procédure spéciale mise au point par la NASA pour assurer le retour à Terre du deuxième équipage du « Skylab » n'avait jamais été utilisée jusqu'à présent dans l'espace mais seulement testée, avec succès, sur les simulateurs de vol au sol.

Elle a impliqué la suppression pure et simple de l'inspection à distance du « Skylab » et une rentrée dans l'atmosphère intervenant sans que la capsule « Apollo » et son module de service bouclent deux tours de la Terre avant de se décrocher de son orbite. C'est pour éviter une trop longue utilisation des groupes de petites fusées du contrôle d'altitude que cette procédure a été préparée. Deux de ces groupes étaient défaillants depuis le début de la mission ou « peu sûrs ». Aussi les deux autres, fonctionnant toujours parfaitement, n'ont-ils été allumés qu'une seule fois par mesure de sécurité et pour leur garder le maximum de carburant en cas de besoin.

Ultérieurement, lors de la rentrée dans les premières couches de l'atmosphère cette manœuvre délicate s'est effectuée en utilisant aussi divers autres procédés de pilotage mettant en œuvre, en cas de besoin, les modifications du centre de gravité de la capsule.

Le porte-avions « New-Orleans » s'est rapidement approché de la capsule pour la hisser à son bord.

Ce n'est qu'une fois le vaisseau déposé sur le pont que les astronautes devaient sortir à l'air libre, pour la première fois depuis 59 jours et 11 heures.

Agnew demande une enquête

WASHINGTON (AP). — Le vice-président Spiro Agnew a demandé à la Chambre des représentants d'ouvrir une enquête sur les accusations dont il fait l'objet à propos d'une affaire de pots-de-vin découverte au Maryland.

La requête du vice-président est contenue dans une lettre adressée au président de la Chambre, M. Albert, avec lequel M. Agnew s'est entretenu longuement auparavant ainsi qu'avec le président et un membre républicain de la commission judiciaire.

De son côté, le secrétaire américain à la justice, M. Richardson a indiqué mardi que la justice suivrait son cours normal dans l'affaire de trafic d'influence et de pots-de-vin dans laquelle se trouve impliqué le vice-président Spiro Agnew.

M. Richardson a précisé que le 13 septembre il avait autorisé le procureur fédéral à présenter à la Chambre de mise en accusation fédérale le dossier contenant les accusations portées contre le vice-président par un certain nombre de personnes mêlées à cette affaire.

Enfin, le président Nixon a déclaré que M. Agnew l'a personnellement assuré qu'il était innocent des accusations formulées contre lui.

Il a demandé au peuple américain « d'accorder au vice-président le bénéfice fondamental et décent de la présomption d'innocence qui est à la fois son droit et son dû ».

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Les funérailles du roi de Suède

STOCKHOLM (AFP). — Grandioses dans leur simplicité, les funérailles du roi Gustave VI Adolphe ont été conformes aux dernières volontés du souverain défunt.

Une foule recueillie évaluée à plus de 200.000 personnes est venue, tout au long du parcours emprunté par le convoi funèbre, rendre un témoignage d'affection à son « roi bien aimé ».

Tiré par six chevaux bruns conduits par des écuyers, le char funèbre était uniquement décoré de rameaux de sapin disposés en guirlandes. Sur le cercueil royal, drapé de velours bleu, était placée la couronne de la reine Lovisa Ulrika.

Le roi Charles XVI Gustave, en grand uniforme d'amiral de la flotte, la poitrine barrée du grand cordon de l'ordre des Séraphins, suivait seul, la dépouille mortelle de son grand-père. En retrait, venaient ensuite les membres de la famille royale, puis les représentants des gouvernements étrangers et les hauts dignitaires du royaume.

Célébrée en la cathédrale luthérienne de Stockholm, la cérémonie religieuse, empreinte d'une grande simplicité, s'est limitée à la lecture de deux épîtres, tandis que se faisaient entendre les chœurs de l'opéra royal de Stockholm, et que dans la rade éclataient quarante-deux salves d'artillerie tirées par la marine suédoise à laquelle s'étaient joints un bâtiment de la « Royal Navy » et un de la marine danoise.

ÉCONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

En Suisse: demande plus pressante

CHEZ NOUS, toutes les valeurs usuelles enregistrent des gains de cours durant une séance enfin un peu plus animée. Les actions bancaires s'avancent de vingt ou vingt-cinq francs par titre pour nos trois « grands » et seule la BPS rétrograde d'un écu. Toujours très en verve Alusuisse enregistre une nouvelle et substantielle progression de cours, l'action au porteur gagnant 80 francs et le titre nominatif 60. Ainsi, sous l'effet d'un renchérissement international de l'aluminium, cette valeur a accompli une poussée boursière de 250 francs sur l'action au porteur et de 240 sur la nominative depuis le début de septembre.

Les industrielles, les omniums et les assurances se portent également en vedette, de même que les chimiques, si bien qu'aucun groupe d'actions suisses n'échappe au démarrage des papiers helvétiques à revenu variable. Il est bien évident que les actions américaines cotées chez nous suivent la course ascendante de leur bourse d'origine.

PARIS est également mieux disposé maintenant que le premier tour des élections cantonales montre que les positions antérieures ne subissent pas trop fortement l'érosion du pouvoir pour les partis nationaux.

Les alimentaires, les pneumatiques et les entreprises de vente à succursales multiples sont particulièrement favorisés. L'alerte à la dévaluation du franc paraît écartée pour l'instant, cette devise subissant une vigoureuse reprise sur les marchés des billets. Il est vrai que le gouvernement français aurait été bien mal inspiré de choisir un week-end électoral pour opérer une manipulation du franc.

MILAN assiste à une nouvelle avance boursière qui catapulte Mediobanca vers de nouveaux sommets et pousse les valeurs industrielles dans des plus-values appréciables.

FRANCFORT est plus sélectif mais la plupart des valeurs allemandes opèrent des dégagements de faible amplitude. L'intérêt des acheteurs se concentre sur les actions de l'électricité et de la chimie.

LONDRES ne procède qu'à des opérations de détail qui concernent aussi bien les actions britanniques que les minières africaines et australiennes. Ainsi, les actions anglaises se détachent nettement de la revalorisation de Wall Street.

NEW-YORK a vécu une ascension de grand style qui a porté les leaders de ce marché, selon l'indice Dow Jones des actions industrielles, de 89 à 937 au cours des quatre seules journées boursières s'échelonnant entre le mardi 18 et le lundi 24 septembre 1973. Cette hausse spectaculaire s'est déroulée dans un mouvement de transactions dont le volume est voisin du double de celui d'une séance ordinaire. Ainsi, les mesures d'assouplissement du crédit immobilier décidé par Washington ont immédiatement déclenché cette revalorisation générale des titres à revenu variable.

E. D. B.

Tour d'horizon de l'économie chinoise : données optimistes

Pour la première fois depuis de longues années, les mass-media de Pékin ont publié un rapport général sur la situation économique et industrielle en Chine.

Ce rapport ne contient qu'un nombre restreint de chiffres absolus, mais il est truffé de données représentant un intérêt certain pour tous les pays qui entretiennent des relations commerciales avec la Chine.

Le volet agricole, est-il confirmé, demeurera l'épine dorsale de l'économie chinoise. On compte en Chine 75.000 communes populaires, et l'agriculture parvient à subvenir à tous les besoins. L'expansion économique s'opère parallèlement au développement de l'agriculture, des industries lourde et légère.

Au cours de 1949, année qui marque la création de la République populaire de Chine, la récolte de céréales avait atteint 110 millions de tonnes, contre 240 millions en 1972. Dans le même temps, la production d'acier a passé de 160.000 tonnes à 23 millions. Près de la moitié de l'ensemble des 2000 cercles de la République s'approvisionnent eux-mêmes en engrais chimiques, dont les fabriques subviennent à la moitié des besoins en ammoniaque synthétique. Les deux tiers de ces cercles ont leurs propres fabriques de ciment, qui fournissent le 50 pour cent de l'ensemble des besoins.

Les machines agricoles sont montées dans plus de 90 pour cent des cercles et chaque province, chaque région autonome, possède au moins sa petite usine métallurgique.

Les recettes annuelles du pays sont onze fois plus élevées qu'au cours de la première année qui a suivi la prise de pouvoir populaire et en 1965 déjà, la Chine était en mesure de rembourser ses dernières dettes envers l'Union soviétique. Il ressort du rapport économique que la République chinoise est « exempte de toute dette, tant intérieure qu'extérieure », et que la « Chine, devenue un Etat socialiste, peut compter sur une prospérité débutante ».

Parmi les travaux technologiques de pointe, le rapport cite la construction d'une génératrice à turbines à vapeur de 125.000 kilowatts, avec refroidissement à eau et le nouveau pont, long de 6,5 km sur le Yang Tsé-kiang, près de Nankin. La Chine a également développé ses bombes atomiques et à hydrogène et a entrepris la construction de satellites. Dans le domaine de l'énergie atomique à des fins pacifiques, des progrès considérables ont été enregistrés en matière de rayons-laser, de propulsion à réaction et d'électronique.

Le rapport affirme enfin que les quelque 800 millions de Chinois disposent de suffisamment de pétrole pour être indépendants de l'étranger. Cette année, la Chine a même commencé à exporter son or noir en petites quantités.

bulletin boursier

NEUCHATEL

	24 sept.	25 sept.
Banque nationale	600.— d	600.— d
Crédit foncier neuchât.	790.— d	790.— d
La Neuchâteloise ass.	350.— d	365.—
Gardy	130.— d	130.— d
Cortaillod	3150.— d	3175.—
Cossonay	2150.— d	2150.— d
Chaux et ciments	720.— d	710.— d
Dubied	1200.— d	1200.— d
Ciment Portland	2775.— d	2775.— d
Interfood port.	5925.— d	5875.— d
Interfood nom.	1125.— d	1115.— d
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	820.— d	820.— d
Paillard port.	505.— d	505.— d
Paillard nom.	160.— d	160.— d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1195.— d	1275.—
Crédit foncier vaudois	1000.—	1000.—
Ateliers constr. Vevey	475.— d	475.— d
Editions Rencontre	900.— d	900.— d
Rinsoz & Ormond	940.— d	960.—
La Suisse-Vie ass.	3200.— d	3250.—
Zyma	2425.— d	2475.—

GENÈVE

Grand Passage	655.— d	655.—
Charmilles port.	805.—	800.—
Physique port.	280.—	275.—
Physique nom.	230.— d	240.—
Astra	—.30 d	—.35
Monte-Edison	—.—	—.—
Olivetti priv.	8.10	7.80
Fin. Paris Bas	151.50	152.—
Allumettes B	81.— d	85.—
Elektrolux	188.— d	189.—
S.K.F. B	210.—	208.— d

BALE

Pirelli Internat.	213.—	212.—
Bâloise-Holding	260.—	260.—
Ciba-Geigy port.	1845.—	1840.—
Ciba-Geigy nom.	990.—	1000.—
Ciba-Geigy bon	1430.—	1440.—
Sandoz port.	5225.—	5300.—
Sandoz nom.	3070.—	3090.—
Sandoz bon	4325.— d	4400.—
Hoffmann-L.R. cap.	136000.—	139000.—
Hoffmann-L.R. jce.	128500.—	130000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	12800.—	12925.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	575.—	575.—
Swissair port.	606.—	605.—
Union bques suisses	3850.—	3875.—
Société bque suisse	3360.—	3380.—
Crédit suisse	3355.—	3380.—
Bque Hyp. com. port.	1800.—	1750.— d
Bque Hyp. com. nom.	1630.— d	1630.— d
Banque pop. suisse	1995.—	1990.—
Bally port.	950.—	960.—
Bally nom.	650.—	—.—
Elektro Watt	3080.—	3090.—
Holderbank port.	501.—	498.—
Holderbank nom.	475.—	470.— d
Juvena port.	2510.—	2520.—
Juvena bon	156.—	156.50
Motor Colombus	1570.— d	1570.—
Italo-Suisse	251.—	253.—
Réass. Zurich port.	4050.—	4075.—
Réass. Zurich nom.	2365.—	2360.—
Winterthour ass. port.	1930.—	1940.—
Winterthour ass. nom.	1200.—	1210.—
Zurich ass.	6750.—	6800.—
Brown Boveri port.	890.—	925.—
Saurer	1570.— d	1590.—
Fischer	915.—	920.—
Jelmoli	1430.— d	1445.—
Hero	4150.—	4200.—
Landis & Gyr	1300.—	1300.—
Lonza	1635.—	1660.—
Nestlé port.	3895.—	3920.—
Nestlé nom.	2305.—	2300.—
Roco port.	3090.—	3075.—
Roco nom.	—.—	—.—
Alu. Suisse port.	2360.—	2440.—
Alu Suisse nom.	1100.—	1160.—
Sulzer nom.	3020.—	3020.—
Sulzer bon	418.—	420.—
Von Roll	1230.—	1250.—

ZURICH (act. étrang.)

	24 sept.	25 sept.
Alcan	107.50	107.50
Am. Metal Climax	120.—	123.50
Am. Tel & Tel.	154.50	152.50
Beatrice Foods	72.—	73.—
Burroughs	706.—	696.—
Canadian Pacific	50.—	50.25
Caterpilar Tractor	205.—	208.—
Chrysler	79.50	81.25
Control Data	125.50	126.—
Corning Glass Works	361.—	365.—
CPT Int.	90.50	91.—
Dow Chemical	173.50	175.—
Du Pont	528.—	533.—
Eastman Kodak	403.—	395.—
EXXON	272.—	273.50
Ford Motor Co	171.50	177.—
General Electric	192.—	195.50
General Foods	81.50	81.25
General Motors	196.50	198.—
General Tel. & Elec.	91.—	90.50
Goodyear	77.75	84.50
Honeywell	349.—	346.—
I.B.M.	787.—	764.—
International Nickel	101.—	102.—
International Paper	140.—	142.—
Internat. Tel. & Tel.	109.—	108.50
Kennecott	105.50	102.—
Litton	28.50	28.25
Marcor	83.50	81.50
MMM	260.—	259.50 d
Mobil Oil	286.—	339.—
Monsanto	192.—	194.—
National Cash Register	113.—	113.—
National Distillers	45.50	45.50
Philip Morris	340.— d	339.—
Phillips Petroleum	174.—	174.50
Procter & Gamble	297.—	296.—
Sperry Rand	159.—	158.—
Texaco	98.—	99.—
Union Carbide	115.50	115.50
Uniroyal	34.—	34.—
U.S. Steel	99.50	102.—
Warner-Lambert	132.—	134.—
Woolworth F.W.	69.—	69.25
Xerox	446.—	440.—
AKZO	80.50	80.25
Agglo Gold I	99.50	97.—
Anglo Americ.	20.75	20.—
Machines Bull	39.—	39.25
Italo-Argentina	48.50	49.50
De Beers I	25.25	22.—
General Shopping	545.—	542.—
Imperial Chemical Ind.	17.50	18.25
Péchiney-U.-K.	91.—	93.—
Philips	61.50	48.— ex
Royal Dutch	118.50	118.50
Sodec	81.—	79.50
Unilever	143.50	143.—
A.E.G.	124.—	126.—
B.A.S.F.	158.50	159.50
Degussa	336.—	345.—
Farben. Bayer	134.—	136.—
Hoechst. Farben	145.50	145.50
Mannesmann	199.—	202.—
R.W.E:	170.— d	170.—
Siemens	267.—	270.—
Thyssen-Hütte	70.—	70.50
Volkswagen	150.—	150.—

FRANCFORT

A.E.G.	96.30	99.—
B.A.S.F.	125.30	127.—
B.M.W.	290.—	240.—
Daimler	319.—	320.50
Deutsche Bank	239.50	240.—
Dresdner Bank	178.—	179.50
Farben. Bayer	105.80	107.90
Höchst. Farben	115.10	117.50
Karstadt	—.—	355.—
Kaufhof	225.—	229.—
Mannesmann	157.—	161.—
Siemens	210.—	213.50
Volkswagen	117.—	118.—

MILAN

Assic. Generali	65500.—	64850.—
Fiat	2431.—	2418.—
Finsider	366.—	364.—
Italcementi	28230.—	27990.—
Monte Amiata	1480.—	1580.—
Motta	3295.—	3350.—
Pirelli	1475.—	1435.—
Rinascente	309.75	301.—

AMSTERDAM

	24 sept.	25 sept.
Amrobank	76.30	75.60
AKZO	68.20	67.90
Amsterdam Rubber	210.50	210.—
Bols	119.—	118.—
Heineken	258.—	259.90
Hoogovens	64.—	64.—
K.L.M.	79.50	82.—
Ned Kabelfab	—.—	—.—
Robeco	214.50	213.70

TOKYO

Canon	252.—	258.—
Citizen	165.—	167.—
Fuji Photo	313.—	314.—
Fujitsu	269.—	267.—
Hitachi	206.—	209.—
Honda	658.—	—.—
Kirin Brew.	334.—	344.—
Komatsu	268.—	285.—
Mat. E. Ind.	555.—	576.—
Sony	4410.—	4550.—
Sumi Bank	570.—	570.—
Takeda	241.—	241.—
Tokyo Marine	490.—	492.—
Toyota	625.—	629.—

PARIS

Air liquide	273.50	280.—
Aquitaine	390.—	391.50
Cim. Lafarge	224.90	225.—
Citroën	71.50	73.50
Fin. Paris Bas	223.50	225.50
Fr. des Pétroles	208.80	207.10
L'Oréal	2510.—	2510.—
Machines Bull	57.20	56.60
Michelin	1799.—	1824.—
Péchiney-U.-K.	133.—	135.50
Perrier	329.80	337.80
Peugeot	454.—	452.—
Rhône-Poulenc	157.60	163.—
Saint-Gobain	178.—	184.—

LONDRES

Anglo American	274.50	270.50
Brit. & Am. Tobacco	261.—	261.—
Brit. Petroleum	512.—	512.—
De Beers	279.50	276.—
Electr. & Musical	155.—	156.—
Imp. Tobacco	86.50	86.50
Rio Tinto	217.—	217.—
Shell Transp.	274.—	275.—
Western Hold.	14.50	14-7/16
Zam. Anglo-Am.	160.—	160.50

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	38-3/4	39-1/2
Allumin. Americ.	73-1/2	73-1/4
Am. Smelting	22	21-7/8
Am. Tel & Tel.	50-3/8	50-3/4
Anaconda	23-7/8	22-3/4
Bœing	20-1/2	20-1/2
Bristol & Myers	58-5/8	57-3/4
Burroughs	231-3/4	232-1/2
Canadian Pacific	16-7/8	16-3/8
Caterp. Tractor	68-5/8	70
Chrysler	26-7/8	27-1/2
Coca-Cola	145-3/8	146-5/8
Colgate Palmolive	33-5/8	33-7/8
Control Data	41-3/4	42-1/8
C.P.C. int.	30-1/8	30-3/8
Dow Cheminal	58-1/4	58-1/8
Du Pont	177	176-3/4
Eastmann Kodak	131.—	131-1/2
Ford Motors	58-7/8	60-1/8
General Electric	64-7/8	64-1/2
General Foods	26-3/4	26-7/8
General Motors	65-1/2	66-1/4
Gilette		65
Goodyear	25-3/4	26
Gulf Oil	23-3/4	24-1/4
I.B.M.	251-1/2	259-1/2
Int Nickel	33-3/4	34-3/4
Int. Paper	47-1/8	46-3/4
Int. Tel & Tel.	36-1/8	37-3/4
Kennecott	34-3/8	33-1/2
Litton	9-3/8	10
Merck	83	84
Monsanto	64-1/2	66
Minnesota Mining	86-3/4	88-3/8
Mobil Oil	63-1/4	62-5/8
National Cash	37-3/4	37-1/8
Panam	6-1/4	6-3/8
Penn Central	1-7/8	2
Philip Morris	112-1/4	113
Polaroïd	110-1/8	111
Procter Gamble	97-3/4	96-3/4
R.C.A.	25-3/8	26-1/8
Royal Dutch	40-7/8	41
Std Oil Calif	69-1/8	70-7/8
EXXON	91-1/8	
Texaco	32-5/8	32-5/8
T.W.A.	24-3/8	23-1/2
Union Carbide	38	38
United Aircraft	30-1/4	31-1/4
U.S. Steel	33-7/8	33-5/8
Westingh. Elec.	36-1/4	37-1/8
Woolworth	23	23
Xerox	145-5/8	148-1/4

Indice Dow Jones

Industrielles	936.70	940.55
chemins de fer	173.75	174.68
services publics	101.13	101.42
volume	19.440.000	20.150.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

La hausse s'est poursuivie mardi à la bourse, malgré une certaine faiblesse en cours de séance due aux prises de bénéfices.

Le marché est encouragé par l'optimisme des opérateurs à l'égard de la conjoncture économique. Les taux d'intérêt à court terme ont baissé lundi, et les milieux boursiers comptent sur une libéralisation du crédit pour favoriser l'expansion des entreprises.

Cours des billets de banque du mardi 25 septembre 1973

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	7.10	7.50
U.S.A. (1 $)	2.93	3.13
Canada (1 $ can.)	2.90	3.10
Allemagne (100 DM)	123.—	127.—
Autriche (100 sch.)	16.60	17.10
Belgique (100 fr.)	8.10	8.50
Espagne (100 ptas)	5.10	5.40
France (100 fr.)	68.—	71.—
Danemark (100 cr. d.)	50.—	54.—
Hollande (100 fl.)	116.—	120.—
Italie (100 lit.)	—.47	—.50
Norvège (100 cr. n.)	52.—	56.—
Portugal	12.30	13.30
Suède (100 cr. s.)	70.—	74.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	98.—	108.—
françaises (20 fr.)	80.—	90.—
anglaises (1 souv. anc.)	104.—	114.—
anglaises (1 souv. nouv.)	87.—	97.—
américaines (20 $)	500.—	540.—
Lingots (1 kg)	9750.—	10000.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.99	3.03
Canada	2.97	3.01
Angleterre	7.24	7.34
£/$	2.4175	2.4275
Allemagne	124.20	125.20
France étr.	70.40	71.40
France fin.	68.40	69.40
Belgique	8.21	8.31
Hollande	117.90	118.90
Italie est.	—.5280	—.5380
Italie cap.	—.5280	—.5180
Autriche	16.75	16.95
Suède	71.40	72.40
Danemark	51.90	52.90
Norvège	54.—	55.—
Portugal	12.75	13.15
Espagne	5.25	5.40
Japon	1.11	1.15

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Les milieux diplomatiques s'interrogent après le discours de Brejnev à Tachkent

De l'un des correspondants de l'AFP : Serge Romensky :

Les milieux chinois autorisés n'avaient pas encore commenté mardi les déclarations faites lundi à Tachkent par M. Brejnev, et selon lesquelles les dirigeants chinois n'avaient « pas daigné répondre » à une offre soviétique de pacte de non-agression faite en juin dernier.

Les observateurs n'en sont pas moins amenés à faire dès maintenant quelques constatations :

● Le secrétaire général soviétique a formulé sa proposition durant le mois où il a rencontréé à Washington le président Nixon, ce qui est, pour le moins, une coïncidence. Le « sommet » soviéto-américain avait débouché sur un accord de prévention de la guerre nucléaire qui a donné à la Chine une sorte de garantie américaine que Pékin n'avait probablement pas demandée. La proposition parallèle de M. Brejnev paraît dès lors s'insérer dans un contexte susceptible de rappeler fâcheusement à Pékin la « collusion des superpuissances ».

● Chaque camp se renvoie la balle, puisque le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, dans son rapport du 24 août dernier au 10me congrès du parti communiste chinois, a mis l'URSS au défi de normaliser ses relations avec la Chine, au moins sur le plan strict des Etats (c'est-à-dire dans le cadre de rapports tels que la Chine pourrait en avoir avec un quelconque pays « capitaliste »).

● Dans l'hypothèse d'une telle normalisation, un pacte de non-agression apparaît superflu, puisque la Chine et l'URSS sont toujours liées, en principe, par le traité d'amitié, d'alliance et d'assistance mutuel (y compris militaire) conclu, pour trente ans, le 14 février 1950. Il suffirait théoriquement, et le cas échéant, de réactiver ce traité, quitte à l'aménager. Les dirigeants chinois font, à l'occasion, des références ironiques au fait que l'URSS est toujours, sur le papier, leur « alliée ».

● Si M. Brejnev réclame un « geste » des dirigeants chinois, ceux-ci en font autant à son égard. M. Chou En-lai, le 24 août dernier, avait en substance posé deux conditions à un rapprochement : que les négociations frontalières sino-soviétiques engagées voici bientôt quatre ans, (le 20 octobre 1969) soient « libres de toute menace » ; que l'URSS prouve sa « bonne foi », par exemple en évacuant ses troupes et ses fusées de la République populaire de Mongolie, limitrophe de la Chine.

Sur le premier point, les milieux chinois font valoir que l'URSS a toujours refusé de faire reculer ses troupes d'une trentaine de kilomètres en arrière de la frontière. Sur le deuxième, la concession que paraît demander M. Chou En-lai semble inacceptable par le Kremlin. En tout cas, il apparaît qu'il faudrait un « geste » spectaculaire, de la part de l'URSS, pour que le Chine croie à sa bonne foi.

● Pékin, comme Moscou, affirme n'avoir aucune visée territoriale sur l'autre pays. On peut rappeler que la Chine s'est déclarée disposée à accepter comme frontières, sauf rectifications mineures, celles des « traités inégaux » imposés jadis par la Russie tsariste, mais à une condition : que le Kremlin reconnaisse le caractère « inégal » de ces traités. On croit savoir que les négociations frontalières n'ont cessé de s'achopper sur ce point précis.

● Pékin suit avec inquiétude la politique de « sécurité » poursuivie par Moscou en Europe occidentale comme en Asie du sud-est. M. Chou En-lai a prévenu l'Occident, le 24 août dernier, que celui-ci faisait un mauvais calcul s'il pensait pouvoir écarter le danger en poussant l'URSS contre la Chine. Ces propos avaient un écho « municois » qui n'a pas échappé à certains diplomates. Pour ces derniers, ils signifiaient que, mise au pied du mur, la Chine n'aurait d'autre souci que celui de sa sécurité immédiate.

DES NUS VENANT D'ASIE

Ce jeune ouvrier vietnamien met la dernière main à des nus en plâtre fabriqués dans un atelier de la région de Saigon. Ces silhouettes sont vendues aux touristes et même à certains Vietnamiens pour décorer leurs cours et leurs demeures. Petits profits d'après-guerre.

(Téléphoto AP)

Kissinger et Gromyko à l'heure des très longues confidences

NATIONS UNIES (NEW-YORK), (AFP). — Le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, ont eu un premier entretien au cours duquel a été évoquée la prochaine rencontre au sommet entre le président Nixon et M. Brejnev.

Cette rencontre aura lieu l'année prochaine, en URSS, mais aucune date n'a encore été fixée.

L'entretien entre MM. Gromyko et Kissinger a duré deux heures et demie au cours d'un dîner offert par le secrétaire d'Etat américain. L'atmosphère en a été décrite comme « aimable », par un porte-parole américain.

Les autres sujets évoqués ont été la situation au Proche-Orient et « les possibilités diplomatiques » dans cette région, la conférence sur la sécurité européenne et les négociations « Salt » sur le désarmement nucléaire.

La plus grande partie de la conversation paraît avoir été occupée par une discussion sur la situation des juifs et des intellectuels en URSS, selon les indications données par le porte-parole américain.

M. Kissinger aurait notamment fait ressortir l'effet que cette situation risquait d'avoir sur l'opinion publique et sur le Congrès américain et par contre-coup sur le projet de loi accordant à l'URSS la clause de la nation la plus favorisée.

Le porte-parole américain a noté que cette question avait été discutée « avec émotion ».

M. Kissinger aurait également fait ressortir que le gouvernement américain faisait tout son possible pour éviter que la question des juifs soviétiques devienne une « confrontation publique ».

M. Kissinger reverra M. Gromyko deux fois : ce soir au dîner offert par le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, aux ministres des affaires étrangères des cinq Grands, et la semaine prochaine au dîner que M. Gromyko offrira à son tour au secrétaire d'Etat américain.

UNE PROPOSITION

M. Gromyko a proposé mardi devant l'assemblée générale des Nations unies une réduction de 10 % des budgets militaires des pays membres permanents du Conseil de sécurité, et l'allocation des économies ainsi réalisées à un fonds de développement.

L'affaire Agnew

WASHINGTON, (AP). — Le président Nixon s'est à nouveau longuement entretenu mardi matin avec le vice-président Spiro Agnew, auquel il avait déjà accordé une entrevue il y a une semaine.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a précisé que l'entretien a eu lieu à la requête du chef de l'exécutif qui a reçu un rapport du ministre de la justice sur l'évolution de l'enquête concernant M. Agnew.

Le porte-parole a déclaré que « le président n'a pas demandé au vice-président de démissionner ».

Kissinger et Gromyko, des sourires qui, peut-être, en disent long.

(Téléphoto AP)

La junte chilienne sévit

SANTIAGO (AFP). — Perquisitions, rafles et saisies d'ouvrages marxistes se multiplient à travers le Chili d'une manière systématique, tandis que les arrestations et les déportations d'anciens responsables de l'unité populaire s'accentuent. Un premier contingent de personnalités du régime Allende, pour la plupart d'anciens ministres, a été envoyé dans une île au large de la ville de Punta-Arenas, dans l'extrême sud chilien. La dépouille mortelle du poète communiste prix Nobel Pablo Neruda, inhumée mardi, reposait quelques heures après sa mort dans les ruines, ouvertes à tous vents, de son pigeonnier de Santiago, pillé et mis à sac par des « inconnus ».

Les responsables de la junte qui démentent avoir fait piller cette maison par l'armée et rendent hommage au poète, n'en reconnaissent pas moins être à l'origine de la plupart des perquisitions faites dans la capitale et en province. Ils affirment avoir pu ainsi entrer en possession d'un grand nombre de dépôts d'armes clandestins de la gauche, et vouloir mettre fin à la propagande marxiste.

Les témoignages en nombre croissant d'étrangers ou de réfugiés qui ont pu quitter le Chili dernièrement font état de nombreux sévices exercés contre les hommes et les femmes de gauche, internés dans le grand stade de Santiago, transformé en camp de concentration. Les mêmes témoins signalent que chaque perquisition est accompagnée — dans les rues — d'autodafés de livres et de brochures marxistes.

Les Etats-Unis et Israël ont reconnu officiellement le nouveau régime chilien.

On brûle de la littérature marxiste dans les rues de Santiago.

(Téléphoto AP)

L'Argentine à l'heure du sang

BUENOS-AIRES, (AP). — Le secrétaire général de la puissante confédération générale du travail argentine, M. José Rucci, a été assassiné par un groupe d'hommes armés, annonce le ministère de l'intérieur.

M. Rucci était considéré comme le plus important dirigeant syndical péroniste et sa mort survient au lendemain de l'élection triomphale de Juan Peron à la présidence du pays.

M. Rucci a été abattu à son domicile par des inconnus qui ont ouvert le feu sur lui à la mitraillette. Son corps a été percé de vingt balles.

D'après les autorités, plusieurs de ses gardes du corps ont été blessés.

Agé de 48 ans, M. Rucci était l'un des principaux partisans du président Peron. Il avait été sévèrement critiqué par la gauche péroniste qui l'acusait d'avoir « ravi le leadership de Peron ».

La veille de l'assassinat, le président par interim, M. Lastiri (qui demeurera en fonction jusqu'à l'installation officielle du président Peron, le 12 octobre) a déclaré hors la loi l'armée révolutionnaire populaire.

Le meurtriers s'étaient apparemment dissimulés dans une maison voisine de celle où M. Rucci a passé la nuit, chez un parent. Il a été abattu alors qu'il sortait peu après midi. Il devait prononcer un discours télévisé dans la soirée. La police a immédiatement encerclé le quartier.

DIVORCE

Selon les observateurs, l'accord tacite conclu entre l'« ERP » et les péronistes a été rompu au début du mois de septembre à la suite d'une attaque en pleine ville — qui échoua en raison de circonstances fortuites — dirigée par l'ERP contre une unité militaire.

Très bien équipée en armement militaire et en équipement médical enrichie par le produit de vols et d'enlèvements » l'« Armée révolutionnaire du peuple », constitue une véritable force armée en Argentine.

Alain Delon « vedette » du nouvel épisode de l'enquête sur le meurtre de Markovic

PARIS, (AP). — L'affaire Markovic, qui va être relancée après trois ans de sommeil avec l'ouverture, mercredi à Versailles, d'une nouvelle série d'interrogatoires commençant par l'acteur Alain Delon, a débuté le 1er octobre 1968 dans la décharge publique d'Elancourt (Yvelines) par une découverte macabre.

Un vagabond, dont l'attention avait été attirée par un sac, découvrait à l'intérieur enroulé dans une housse de plastique, le cadavre en décomposition d'un homme jeune, bâillonné, ligoté et défiguré. Il fallut quelques jours aux enquêteurs pour identifier la victime : Stefan Markovic, 31 ans, d'origine yougoslave, homme à tout faire chez Alain et Nathalie Delon. De son vivant, Markovic aimait assez à se parer du titre de secrétaire. Il écrivait beaucoup, en effet, prenant des notes et des photos...

Sa disparition remontait au 22 septembre. Le 20, il avait écrit à son frère une lettre étrange pleine d'allusions confuses, mais mettant clairement en cause s'il lui arrivait quelque chose, ses employeurs et un certain François Mercantoni.

Ce dernier, un homme de 52 ans, ayant rompu avec un passé assez lourd, vivait à l'aise dans son manoir normand de Goussainville (Eure-et-Loire). Lorsqu'il apprit la mort de son frère, Alexander Markovic, un ancien officier de marine reconverti dans l'import-export, transmit la lettre à la police française et se constitua partie civile. Dès lors, l'affaire prit un nouvel éclairage.

L'autopsie avait révélé que Stefan avait été exécuté d'une balle dans le crâne tirée de bas en haut, et que c'est avec un marteau qu'on avait défiguré la victime pour retarder l'identification. Les auditions se succédèrent et le dossier, depuis mai 1971, ne cessa de grossir : 7000 pages de procédure, reliées comme une encyclopédie en 12 volumes, et dont le commissaire Bardon, qui a mené l'enquête, a tiré un résumé confidentiel de 200 pages.

Le 16 janvier 1969, c'était l'arrestation, à Cannes, de François Marcantoni, et peu après son inculpation pour complicité d'assassinat. Le 4 décembre suivant, il quittait la prison de Versailles, mais restait inculpé.

Une nouvelle phase de l'affaire pourrait donc être abordée. Sera-ce, comme certains l'ont laissé entendre, pour aboutir à un non-lieu ou au contraire pour tirer de l'ombre plusieurs points restés jusqu'ici en suspens.

Entre autres : la housse qui enveloppait le corps de Markovic — et qui n'était d'ailleurs pas d'un modèle standard — correspond-elle à celle des matelas faits spécialement sur mesure pour Marcantoni ? Quelles étaient les relations réelles entre ce dernier et la victime ? En outre, Me Roland Dumas, avocat de la partie civile, voudrait connaître l'emploi du temps exact d'Alain Delon — qui tournait alors le film « La Piscine » sur la Côte-d'Azur le jour du crime.

Le juge Jean Ferré s'est donné jusqu'à samedi pour y voir plus clair... et peut-être même, conclure.

Alain Delon

(Agip)

UN FAIT PAR JOUR

Le retour de Peron

L'Argentine aux Argentins : c'est commode, facile, déjà entendu. Mais qu'y a-t-il derrière le décor, de l'autre côté des bulletins de vote ? Que verra-t-on quand le dernier partisan du « héros » aura cessé de crier son enthousiasme ? Ce ne sera pas l'heure des discours, mais celle de l'argent et des hommes d'affaires. Et le sourire d'Isabelle, sa voix étonnamment prenante au micro de la victoire, ne pourront rien contre cette évidence : même avec Peron qui peut beaucoup, l'Argentine ne sera que ce qu'elle est, devant des étrangers qui hésitent à frapper à sa porte.

Pendant que quelques millions d'Argentins se préparaient à dire par leur vote qu'il ne s'était rien passé dans leur pays depuis 18 ans, sinon un intermède, un interlude et quelques péripéties, 130 hommes d'affaires d'Amérique latine se réunissaient à Buenos-Aires. Ils n'y étaient pas venus pour exalter un nouveau nationalisme, mais pour dire, plus simplement, que pour l'Amérique latine en tout cas, et l'Argentine en particulier, la doctrine de Monroe était morte. Ces hommes d'affaires n'étaient pas tous Argentins. C'était l'ONU des affaires du continent sud-américain. Ils ont pris une décision importante : celle de favoriser non pas l'Argentine de Peron, mais le Brésil des généraux. Ce sont ces hommes d'affaires qui viennent de faire appel aux Japonais et aux Italiens pour déverser sur le Brésil avec lequel l'Argentine a toujours été en instance de divorce, des dizaines de millions de dollars qui serviront avec des millions de tonnes d'acier, à faire de ce pays les Etats-Unis de l'Amérique du Sud.

Peron avait nationalisé les compagnies pétrolières alors qu'il était à son zénith. En 18 ans, les pétroliers ont eu le temps de revenir. Et ils ne sont pas plus enthousiastes que les constructeurs de barrages ou d'usines. Il est bien intéressant de connaître le point de vue des pétroliers sur la victoire de Peron. Ils souhaitaient son retour et son succès parce que, depuis un certain temps, les képis faisaient mauvais ménage avec leurs carnets de chèques. Mais le patron des pétroliers argentins n'a pas fait mystère de ses intentions : « Si nos compagnies sont trop malmenées, nous nous résoudrons à quitter le pays. » On voit que l'accueil est plutôt frais. Les roses offertes à la femme de Peron dissimulent, elles aussi, quelques épines. Pourtant, Peron a sa chance. Elle réside dans sa réputation de pragmatisme. Ceux qui, en Argentine, « font » l'argent, n'aiment pas ce qu'ils appellent le « dogmatisme » des adversaires de Peron.

Seulement, il ne faudrait tout de même pas oublier que le retour de Peron, ce n'est pas simplement une samba de plus, mais aussi un programme. Il ne faut pas omettre de préciser que celui-ci prévoit le contrôle du système bancaire, du commerce extérieur et des industries que les péronistes qualifient de stratégiques, c'est-à-dire la sidérurgie, la pétrochimie, et l'aluminium. Il ne faut pas craindre d'écrire que dans l'optique des péronistes, les investissements étrangers ne sont considérés que comme des « apports marginaux ». Pour faire cette politique, il faut en avoir les moyens, et il n'est pas sûr que Peron les possède. Il y a eu un « miracle » péroniste dans la mesure où le mythe a triomphé. Et le souvenir du temps.

Mais il y a un autre aspect des choses. Que veut dire être péroniste en 1973 ? Et l'est-on encore et toujours pour la même raison ? Chacun sait bien que le front justicialiste fait se côtoyer bien des gens, tout étonnés de se trouver ensemble. Comme les grandes marées, les grands retours laissent des traces.

L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Portion congrue pour les journaux anglais

LONDRES (AFP). — La plupart des journaux britanniques vont réduire leur nombre de pages jusqu'à nouvel ordre, en raison d'une pénurie de papier. La pénurie est due principalement à des grèves au Canada, qui ont obligé les trois principaux fournisseurs canadiens de la Grande-Bretagne à réduire leurs expéditions de 30 %.

Fin des « boues rouges »

MILAN, (AP). — A la suite de la saisie de deux de ses navires, qui déversaient des « boues rouges » en mer, la société chimique Montedison a annoncé la fermeture de son usine de Scarlino. Les 500 ouvriers seront sans doute licenciés.

Encore un mort en Ulster

BELFAST, (Reuter). — Le cadavre d'un jeune homme, tué d'une balle dans la tête, a été découvert mardi matin sur une route de campagne, non loin de Newry, ville située à la frontière de la République d'Irlande.

Le diamant de Liz Taylor

PARIS, (AP). — Si Elisabeth Taylor désire vendre le diamant en forme de poire de 69 carats que Richard Burton lui a donné pour ses 40 ans, Cartier est prêt à le lui racheter pour deux millions de dollars.

Un porte-parole du célèbre joaillier a déclaré que cette offre a été faite à la suite des informations selon lesquelles ce diamant pourrait faire l'objet d'un litige lors du jugement de divorce.

AMÉRIQUE

Peine de mort rétablie en Californie

LOS-ANGELES, (Reuter). — Le gouverneur de Californie, l'ancien acteur Ronald Reagan, a signé lundi une loi rétablissant la peine de mort dans « l'Etat doré » (Golden State). La nouvelle loi entrera en vigueur le 1er janvier prochain.

PROCHE-ORIENT

Entre Paris et l'Arabie saoudite

BEYROUTH, (AP). — Selon deux magazines de Beyrouth, la France et l'Arabie séoudite ont conclu un pacte de coopération militaire prévoyant que l'Arabie achetera 36 « Mirage III » et un nombre non révélé de missiles sol-air « Crotale ».

Naufrage au Brésil : 85 morts

CURITIBA (Reuter). — Quatre-vingt-cinq personnes pourraient avoir trouvé la mort dans le naufrage d'un ferry fluvial, au Brésil qui transportait environ 120 personnes, trois camions, un autobus et un taxi.

AFRIQUE

Promesses américaines à Nairobi

NAIROBI (AP). — Dans les discours qu'ils ont prononcés devant la réunion annuelle du F.M.I. et de la Banque mondiale, les ministres des finances des pays les plus riches du monde ont dit leur volonté de conclure un accord sur une réforme du système monétaire international, c'est-à-dire le 31 juillet 1974 au plus tard.

M. Schultz, secrétaire au Trésor américain, a fait entendre une note optimiste lorsqu'il a déclaré que, selon les prévisions, la balance des paiements des Etats-Unis, en déficit chronique depuis 1971, serait excédentaire en 1973 et 1974.

Le raffermissement du dollar qui en résulterait est considéré en effet, par l'ensemble des experts financiers, comme une condition indispensable à la réalisation d'une réforme monétaire mondiale.

M. Giscard d'Estaing a demandé, dans son intervention, qu'il soit mis fin au flottement des taux de change, « pour la bonne raison qu'il ne fonctionne pas ». « Aucun pays n'est parvenu, a-t-il dit, à endiguer l'inflation, ni à remettre de l'ordre dans la situation monétaire. »

Les premiers discours des ministres des finances devant les assemblées générales du F.M.I. et de la Banque mondiale ont cependant tout de suite fait apparaître le fossé qui sépare, sur la réforme monétaire internationale, les pays riches et les pays pauvres.